LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 86

MONTRÉAL, MARDI 13 AVRIL 1965

MÉTÉOROLOGIE
Nuageux et froid.
Min. : 35 — Max. : 45
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
S. HERMENEGILDE
Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

A la page 4

en toute liberté



en toute liberté en toute liberté en tout ute lib erté en toute liberté en toute liberté en t n toute liberté en toute liberté en toute liberté er berté en to ute liberté en toute liberté en toute liberte toute liberté

par Gérard Pelletier

SANS PASSER PAR LE GOUVERNEMENT FEDERAL

G.-Lajoie affirme le droit du Québec de signer des ententes internationales dans les domaines de sa juridiction



Le ministre de l'éducation du Québec, M. Gérin-Lajoie, a affirmé hier devant le corps consulaire de Montréal le droit du Québec de signer des ententes internationales dans les domaines qui relèvent de sa compétence sans passer par le gouvernement fédéral.

Le ministre a signalé que l'accord qu'il a lui-même signé, tout récemment, avec le gouvernement français, accord qui porte sur des questions d'éducation, démontre "la détermination du Québec de prendre dans le monde contemporain la place qui lui revient et de s'assurer, à l'extérieur autant qu'à l'intérieur, tous les moyens nécessaires pour réaliser les aspirations de la société qu'il représente".

Evoquant les transformations profondes qu'a subies le Québec au cours des dernières années, M. Gérin-Lajoie a souligné qu'il s'agit d'une révolution de comportement surtout, et par conséquent une révolution plus profonde et irréversible que la plupart des révolutions militaires. Ces changements exigeront évidemment des modifications à la constitution canadienne, parce que le partage des tâches entre Ottawa et les provinces ne satisfait plus le Québec.

Néanmoins, a poursuivi le ministre, il n'est pas nécessaire d'attendre une revision constitutionnelle pour évoluer. Le Québec peut déjà exercer des pouvoirs que lui confère la constitution actuelle mais dont il n'a pas tiré profit jusqu'à maintenant.

L'un de ces droits est celui de signer des accords internationaux dans les domaines qui relèvent de sa compétence. M. Gérin-Lajoie a noté que la constitution est muette en ce qui touche aux compétences internationales, mais que la jurisprudence a bien établi la souveraineté des Etats provinciaux dans les matières qui tombent sous leur juridiction.

"Il n'y a aucune raison, a déclaré le ministre, que le droit d'appliquer une convention internationale soit dissocié du droit de conclure cette convention. Il s'agit de deux étapes essentielles d'une opération unique. Il n'est plus admissible, non plus, que l'état fédéral puisse exercer une sorte de surveillance et de contrôle d'opportunité sur les relations internationales du Québec dans les domaines qui sont de la compétence législative de cette province".

Dans un autre ordre d'idées, M. Gérin-Lajoie a fait une brève allusion au rapatriement de la constitution. "Il est évident, a-t-il dit, que ce rapatriement ne saurait en aucune façon être un point d'arrivée, un aboutissement recherché pour lui-même. Ce rapatriement, dans la perspective d'une politique à long terme, constitue un point de départ, la première étape d'un processus de modernisation dont le besoin se fait de plus en plus sentir, d'une modernisation qui devra s'opérer au Canada, par des instruments entièrement canadiens".

A la page 13

Les tornades ont déjà fait 223 morts aux E.-Unis

CHICAGO — On avait déjà compté 223 morts hier soir à la suite du passages des tornades qui ont ravagé dimanche cinq Etats du Mid-West des Etats-Unis et les autorités redoutent que les météores n'aient fait plus de victimes encore.

Les services essentiels de quelque 500 localités n'ont pas encore été rétablis. Les populations craignent maintenant qu'il n'y ait pénurie d'eau potable et, conséquemment, risques d'épidémies.

Selon les rapports, il y a eu 117 morts en Indiana, 54 en Ohio, 42 au Michigan, sept en Illinois et trois au Wisconsin.

Les tornades, qui ont pris naissance en Iowa cet Etat a été relativement peu touché, se sont déplacées en direction est dans une région où la population est très dense et elles n'ont commencé de perdre de leur intensité qu'en Ohio.

Selon la Croix-Rouge, le nombre des blessés se chiffre par au moins 1,500; plus de 1,200 logis ont été détruits ou sérieusement endommagés dans 41 comtés et les pertes des manufactures et établissements commerciaux ne peuvent encore être évaluées pour l'instant. Ces tornades ont suivi un autre météore qui avait fait six morts et 98 blessés samedi soir à Conway, dans l'Arkansas.

Cette tragédie du Dimanche des Rameaux est la pire qui ait été enregistrée depuis 1925; cette année-là, le 18 mars, 689 personnes perdaient la vie dans le Missouri, l'Illinois et l'Indiana. En 1952, des tornades qui avaient particulièrement ravagé Saint-Louis, avaient fait 208 morts en Arkansas, au Missouri et en Tennessee.

Inondations

Dans l'intervalle, une vingtaine de milliers de personnes se trouvent sans abri dans la région de St-Paul, au Minnesota, par suite de la crue des eaux des rivières avoisinantes. Les pertes matérielles sont déjà estimées à plus de $20 millions.

Jusqu'ici, tout porte à croire que le niveau des eaux se maintiendra élevé pendant au moins une semaine.

Des embâcles sur le Mississippi et ses tributaires n'ont rien de rassurant, cependant qu'à St-Paul on s'emploie à ériger à la hâte des digues aux environs des parcs industriels.



M. Martin expose les neuf conditions d'une réévaluation de l'ONU

"Le temps presse... Nous ne pouvons qu'aller de l'avant. Nous devons consolider le progrès accompli. Nous devons revêtir les Nations unies de l'influence, de la puissance et de l'autorité morale voulues pour qu'elles puissent remplir les obligations que leur impose la charte," a déclaré hier, le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures.

Conférencier au Canadian Club de Montréal, M. Martin a énuméré neuf éléments de ce qu'il a appelé une nouvelle conception ou une réévaluation du rôle des NU.

Premièrement, a dit M. Martin, les Nations unies doivent être remises en état de solvabilité, afin d'éviter à tout prix un retour de la présente crise.

L'ONU doit être capable de jouer son juste rôle dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales; elle doit avoir les moyens efficaces d'agir.

Nous devons ensuite, a continué le ministre, agir en nous fondant sur le "consensus" le plus général possible des Etats membres.

Mais, tenant surtout compte "du changement survenu dans l'ordre des préoccupations des membres des Nations unies... nous devons être disposés à donner une égale importance aux problèmes de paix et de sécurité et à l'amélioration des conditions économiques et sociales dans lesquelles la majorité des humains sont forcés de vivre. Voilà les deux côtés de la médaille. Nous n'aurons pas de succès sur un plan si nous échouons sur l'autre", a déclaré M. Martin.

Nous devons être disposés à faire davantage pour les nouvelles nations du monde, a-t-il poursuivi. "Nous avons été portés à voir dans les Nations unies un instrument de sécurité et de stabilité. Elles y voient un instrument d'évolution pacifique dans le monde. Il nous faut combler le vide entre ces deux conceptions si nous voulons donner aux nations nouvelles un véritable enjeu dans les Nations unies.

De même, l'ONU ne saurait être le bien propre ou la chasse gardée d'une seule nation ou d'un seul groupe de nations.

Nous devons aussi reconnaître, a dit M. Martin, que tant qu'il y aura des divergences dans le monde elles se refléteront nécessairement dans l'ONU. "Si nous voulons faire

Voir page 8: Martin

Marcel Thivierge fait

LE BILAN D'UNE SESSION APRES 3 MOIS

Jean-Pierre Fournier confronte les

TORIES ET LA QUESTION NATIONALE

Entretien entre Martin et Thant sur le Vietnam

Le ministre des affaires extérieures, M. Martin, a révélé hier qu'il rencontrera mercredi ou jeudi le secrétaire général des Nations unies, U Thant, pour discuter de la situation au Vietnam.

Laissant pour quelques instants le texte écrit de son discours devant le Canadian Club, M. Martin a dit qu'il discutera avec M. Thant du Vietnam et de quelques autres sujets.

Faisant d'autre part allusion à la Chine communiste, le ministre a affirmé que le temps est venu de donner à toutes les nations du monde leur place aux Nations unies.

Le juge Chevalier à N.Y. pour prévenir une guerre syndicale des artistes

par Gilles LESAGE

Tandis que l'Actors' Equity Association faisait savoir à ses membres hier que la médiation sur le conflit de juridiction syndicale de la Place des arts en était à un point mort, le juge François Chevalier se rendait à New York où il doit, ce matin même, rencontrer les dirigeants du syndicat américain. Cette démarche extraordinaire du médiateur agréé par l'Equity et l'Union des artistes, à la fin de janvier dernier, constitue, selon toute apparence, le dernier recours susceptible d'écarter la menace de boycottage qui pèse sur toute l'industrie du spectacle non seulement au Québec mais au Canada.

La médiation prolongée à quelques reprises, doit prendre fin demain, alors que se termine l'injonction intérimaire obtenue par l'Equity dans le but d'empêcher l'Union des artistes d'exercer la juridiction syndicale exclusive à la Place des arts.

Les deux parties avaient convenu de suspendre les débats de Cour durant la médiation et de ne pas faire de déclarations publiques.

Dans sa lettre circulaire, l'Equity laisse entendre que l'UDA devra être tenue responsable de l'échec apparent des négociations secrètes entreprises par le juge Chevalier.

Le président de l'UDA et celui de l'ACTRA ont refusé de commenter les déclarations de l'Equity. MM. Pierre Boucher et Henry Comor nous ont déclaré que, par déférence pour le médiateur et pour s'en tenir aux termes de l'entente conclue au début, ils préféraient ne pas faire d'observations pour l'instant.

Nous n'avons pu rejoindre le juge Chevalier, apprenant seulement qu'il était en route pour New York.

L'Equity s'en prend à une entente intervenue entre l'UDA et l'ACTRA il y a quelques semaines, et elle évoque le "traité de paix" syndicale à l'Exposition universelle. Elle dit que "pour ajouter l'injure à l'insulte", l'UDA a obtenu pour l'Expo un contrat comprenant une clause de juridiction semblable à celle qu'elle combat pour la Place des Arts. L'UDA est affiliée à la FTQ et au CTC.

L'AEA convoque ses membres à des réunions générales où il leur sera fait rapport de "l'angoissante situation". A Montréal, cette réunion doit être tenue le 28 avril.

Il semble que si la médiation du juge Chevalier échoue, l'Equity soit décidée à mettre en oeuvre dès maintenant ses menaces de boycottage, forte de l'appui dont l'ont assuré les autres syndicats américains du spectacle.

Dans une lettre à chacun de ses membres, le comité exécutif de l'Actors' Equity Association du Canada fait part de sa décision ferme de ne pas tolérer aucune intervention, de quelque organisme que ce soit, dans le domaine de sa juridiction sur les artistes de la scène du Canada, refusant ainsi de tenir compte de la récente entente intervenue entre la Fédération des auteurs et des artistes du Canada (UDA-FTQ-CTC) et l'ACTRA (Association of Canadian Television and Radio Artists).

Par cette entente, l'ACTRA et la FAAC demandaient des négociations conjointes avec l'Equity, dans le but de régler le conflit syndical de la Place des Arts, et d'établir une pleine autonomie des syndicats canadiens sur les scènes du pays, tout en offrant de s'entendre à l'amiable quant à l'échange des artistes entre les deux pays.

De la sorte, le problème à régler n'était plus un problème local, limité à la grande salle montréalaise, mais un problème national.

C'est ce que l'Equity rejette avec vigueur, tout en rendant à l'avance l'Union des artistes responsable de l'échec des négociations entreprises il

Voir page 8: Equity-UDA

Montréal: les ingénieurs de la ville sont favorables à la grève

Les ingénieurs syndiqués de la ville de Montréal, après avoir entendu hier soir au cours d'une assemblée spéciale le rapport de leur comité de négociation, ont voté à 93 p.c. des voix en faveur du recours à la grève. En vertu des dispositions de la loi, la grève pourrait être déclenchée à compter du 27 avril mais les ingénieurs ont confié à leur bureau de direction le soin d'en fixer la date exacte.

Le syndicat professionnel des ingénieurs de la ville de Montréal (CSN) compte 291 membres dont 237 étaient présents à l'assemblée d'hier. Le vote de grève a été tenu au scrutin secret.

Les principaux points en litige entre les ingénieurs et les autorités municipales sont la juridiction du syndicat, le régime de vacances et les salaires.

Les ingénieurs de la ville ont été les premiers à choisir la formule syndicale. Les ingénieurs de l'Hydro-Québec et ceux du gouvernement provincial ont par la suite agi de même.

Un arrêt de travail des ingénieurs municipaux aurait présentement une grande portée, compte tenu des travaux de l'Expo et du métro et des grands projets de voirie qui sont en cours.

Martineau: le départ de Balcer est une tragédie

OTTAWA — Le député conservateur Paul Martineau a déclaré hier soir aux Communes que la politique d'unité nationale de son parti doit être assez large pour permettre aux citoyens du Québec de réaliser leurs aspirations.

Prenant la parole au cours du débat sur le discours du trône, M. Martineau a dit que les conservateurs doivent avoir une authentique compréhension des aspirations du Québec et ne pas seulement les reconnaître à conte-coeur.

Aux yeux du député, c'est une tragédie pour les conservateurs que M. Léon Balcer, leur ancien chef québécois, ait démissionné du parti. S'il n'y a pas de place pour un tel homme dans le parti, a-t-il dit, quelle sorte d'hommes les conservateurs accepteront-ils comme représentants du Québec?

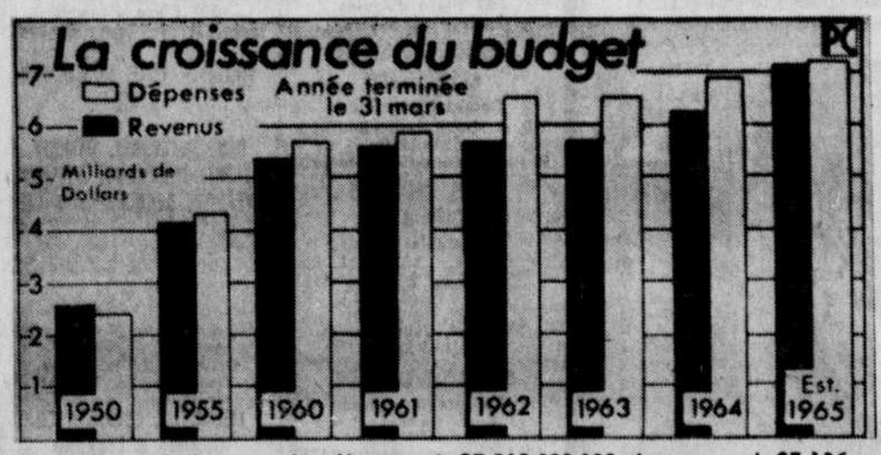
M. Martineau a décrit M. Balcer, dont il est un proche ami, comme un homme civilisé et courtois et un citoyen compétent. Il a ajouté que son départ lui inspirait une peine et un désarroi profonds.

Néanmoins, M. Martineau croit que le parti conservateur doit continuer son travail, parce qu'il n'a jamais eu tant de chances de faire preuve de leadership.

Selon le député, le Canada doit conserver un gouvernement central fort, tout en élaborant un fédéralisme où puissent s'exprimer toute la diversité du pays. Il faut une politique très large pour souder la mosaïque des régions, des économies et des cultures différentes qui composent le pays, a-t-il dit.

M. Martineau estime que le gouvernement devrait accroître la compétence du Sénat en matière constitutionnelle, en y désignant des experts en la matière. En ce sens, a-t-il dit, MM. Marcel Faribault et Robert Fowler feraient de bons sénateurs.

Le déficit fédéral est réduit de $619 millions à $83 millions



Un budget à la hausse : des dépenses de $7,219,000,000, des revenus de $7,136,000,000. Une seule constante depuis 1955 : les dépenses ont toujours excédé les revenus.

OTTAWA — Le déficit accusé par le budget fédéral le printemps dernier, soit $619,200,000, a été comprimé de 87 pour cent à $83,000,000 pour l'exercice fiscal 1964-1965. Tel est le tour de force dont le ministre des Finances, M. Gordon, pouvait se vanter lundi.

Après avoir déposé le Livre blanc préalablement à la présentation de son budget, M. Gordon pouvait faire étalage de la sorte devant les reporters : "Ce fut une très bonne année pour toute les industries, pour toutes les composantes économiques et pour toutes les parties du pays".

M. Gordon annonça aux Communes qu'il présenterait son budget pour le prochain exercice le jour de la rentrée des Communes après le congé de Pâques, soit le 26 avril.

Il a confié aux journalistes qu'il avait sous-estimé l'essor de l'économie et la plus-value des revenus du gouvernement fédéral l'an dernier. C'est un excès de modestie qui n'est pas pour lui déplaire.

Le déficit pour l'exercice clos le 31 mars est le plus bas enregistré depuis celui de $39,000,000 accusé en 1957-58. Il clôt une série de six déficits qui s'élevèrent jusqu'à $791,000,000 en 1961-1962. Dans son dernier budget M. Gordon prévoyait un déficit de $455,000,000.

Il ne veut faire aucune prédiction au sujet de la dimension du déficit ou du surplus avec lequel il prévoit boucler l'exercice fiscal échéant le 31 mars prochain. Ce pronostic, il l'établira dans son discours du budget.

"Je suis optimiste quant aux mois et aux années à venir, ainsi que pour l'avenir indéfini du Canada," confie-t-il aux journalistes.

On lui demande ce que le Livre blanc peut bien vouloir dire pour le profane.

"Il signifie que les finances du gouvernement fédéral sont de nouveau bien en mains et que les affaires du pays sont fort bien administrées."

L'économie a progressé l'an dernier bien plus que le gouvernement n'aurait osé l'espérer.

Le produit national brut pour l'année scolaire 1964, critère de la valeur de tous les biens et services produits au cours des douze mois, a augmenté de 8.9 p.c. comparé

Voir page 8: Le déficit

Pearson demande à la commission Laurendeau-Dunton de retirer son questionnaire destiné aux députés

OTTAWA — Le premier ministre a donné avis aux Communes hier qu'il avait personnellement demandé à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de retirer son questionnaire destiné aux membres du Parlement.

M. Lester Pearson a précisé qu'il avait jugé certaines questions inappropriées et impertinentes et que, si on lui avait demandé, il aurait refusé de répondre à ce questionnaire.

Le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, qui fait rapport au gouvernement pour la commission, est également intervenu auprès des commissaires.

Plusieurs députés s'étaient soulevés contre ce questionnaire en maintenant que la plupart des 30 questions posées touchaient la politique et non au sujet qui doit être étudié par la commission.



LE POINT

Un déficit budgétaire de $83,000,000 pour l'exercice financier 1964-65 soit une diminution de 87 p.c. du déficit de $619,200,000 pour 1963-64 et le plus bas depuis 1957-58.

* * *

Le produit national brut — total de la valeur de tous les biens et services — s'est élevé de 8.9 p.c. à $47,003,000,000, soit le plus fort depuis 1956. Dans son ensemble l'économie canadienne devrait progresser vers de nouveaux sommets plus élevés en 1965.

* * *

Les revenus budgétaires accusent une hausse de 14 p.c. à $7,136,000,000 ; les dépenses budgétaires une hausse de 5 p.c. à $7,219,000,000.

* * *

Un déficit non budgétaire de $64,000,000 au poste de la sécurité de la vieillesse au regard de $58,000,000 l'année précédente.

* * *

Revenus de la taxe de vente en hausse de 26.1 p.c. à $1,193,000,000. L'impôt sur les sociétés en hausse de 19.9 p.c. à $1,510,000,000. L'impôt sur le revenu des particuliers 13 p.c. à $2,108,000,000.

* * *

Dépenses de la défense en baisse de 8.3 p.c. à $1,581,000,000.

* * *

La dette nette était de $15,549,000,000 au 31 mars 1965 soit une hausse de $479,000,000 en un an.

Cliche est confiant de voir le NPD faire élire des députés au Québec

KITCHENER, Ontario — Le nouveau chef de l'aile québécoise du Nouveau Parti Démocratique, M. Robert Cliche, a prédit en fin de semaine que son parti gagnerait des sièges au Québec lors des prochaines élections générales.

S'adressant aux jeunes néo-démocrates de l'Ontario, lors d'un cycle d'études, M. Cliche a admis que le NPD avait commis plusieurs erreurs dans la province dans le passé. Ni le NPD ni son prédécesseur le CCF n'ont jamais remporté un seul siège aux Communes dans le Québec.

"Au cours des élections de 1962 et de 1963, a-t-il précisé, nous avons parlé à la population d'interdire les armes nucléaires alors qu'elle voulait que nous lui parlions du pain pour sa table. Nous avons essayé de concentrer nos efforts à Montréal et nous avons oublié les circonscriptions rurales."

"Nous avons été qualifiés de parti destiné uniquement aux syndiqués et aux intellectuels. Toutefois, les barbus de notre quartier général qui portaient des habits de velours et ne buvaient que les meilleurs vins français, ne sont plus avec nous."

Naissance

MASSE — A Montréal le 6 avril 1965, à M. et Mme Claude Masse, née Lorraine Legault, une fille baptisée Marie Odette Julie Christine. 14-4-65

Sincères remerciements

Madame André Leblanc et sa fille Corine et les familles : Leblanc, Férat, Ellenberger remercient tous les parents et amis pour les signes de sympathie qu'ils leur ont témoignés. 14-4-65

Le CCT compte 1,177,000 membres

OTTAWA — Le bureau de direction du Congrès canadien du travail a approuvé en principe la réaffiliation de l'Union internationale des mécaniciens de chaufferies, forte de 13,500 membres, a fait part hier le président du Congrès canadien du travail, M. Claude Jodoin. Avec trois affiliations nouvelles ,le Congrès canadien du travail recrutera 27,000 membres de plus et le total des membres s'établira à 1,177,000.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Le sort des Noirs aux E.-U.

TORONTO —M. Robert Gore, directeur adjoint du Congrès de l'égalité raciale, aux Etats-Unis, a commenté hier les lois nouvelles qui régissent le droit de vote aux Etats-Unis. Elles ne favorisent pas la population noire, a-t-il remarqué. Les lois actuelles peuvent suffire et je doute que le président sanctionne les nouvelles, ajoutait-il. Les Noirs américains arracheront aux Blancs les privilèges qu'ils désirent et cela va sûrement se produire. Le groupe que dirige M. Gore, un noir, est opposé à la violence. Il était l'invité de M. Leonard Braithwaite, un libéral, premier député noir à l'Assemblée législative.

L'année du tourisme, 67, sera profitable

HALIFAX — Le revenu touristique au Canada atteindra $1,000,000,000 en 1967, selon M. Lawrence G. Ecroyd, de Toronto, gérant général de l'Association canadienne du tourisme. Il a déclaré hier que l'exposition mondiale sera l'attraction principale qui attirera les touristes au pays au cours de l'année du centenaire de la Confédération. Les touristes américains seront en majorité à L'Expo. Beaucoup de touristes en profiteront pour se rendre dans les Maritimes.

Deux nouveaux timbres poste

OTTAWA. — Le ministère des postes a annoncé qu'il émettra le 28 avril deux nouveaux timbres de cinq cents portant les emblèmes floraux et les armoiries du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Ce sera les plus récents d'une série de timbres rappelant le centenaire du Canada, en 67, et qui ont été offerts au public dans l'ordre selon lequel les provinces sont entrées dans la Confédération. Des timbres honorant l'Ile-du-Prince-Edouard, l'Alberta, la Saskatchewan, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest doivent encore être émis d'ici la fin de l'année. L'an prochain, un timbre rappellera que Terre-Neuve est désormais une province canadienne.

Un procès devant jury

VANCOUVER — Al Williamson a choisi un procès devant jury, hier; deux accusations de faux pèsent contre lui, au sujet d'une lettre qui aurait été écrite sous la signature du premier ministre W. A. C. Bennett, de la Colombie-Britannique. Un témoin a déclaré que Williamson lui avait dit que le premier ministre Bennett écrirait à Ottawa au nom du millionnaire américain Harry Stonehill qui désirait demeurer au Canada. Al Williamson dirige une agence de relations extérieures qui a fait des travaux pour le compte du gouvernement.

Des Canadiens visitent Bonn

BONN. — Un groupe d'étude de l'Académie canadienne de défense est arrivé à Bonn. Dirigé par le général C. B. Ware, directeur de cette organisation, les experts canadiens s'informeront pendant deux jours au ministère fédéral allemand des affaires étrangères des questions politiques actuelles, et au ministère de la défense, des conceptions stratégiques de la RFA au sein de l'OTAN. Le groupe d'étude se rendra ensuite à Berlin pour une courte visite.

La formation de moniteurs

Mlle Judy LaMarsh, ministre de la santé nationale et du bien-être social, a fait part d'une aide financière à la formation de moniteurs des loisirs. Des subventions au total de $65,805 ont été distribuées à six organismes en vertu du programme de santé et du sport amateur. L'Association canadienne des centres de loisirs, représentant 107 centres canadiens-français de sports et de divertissements, a reçu $32,000. De cette somme, $12,000 sont affectés aux frais d'un cours de formation destiné à 142 moniteurs de cinq provinces, cours qui se tiendra à Ste-Agathe-des-Monts. Un séminar de 177 directeurs de centres de récréation, qui se tiendra à Rivière-du-Loup, jouira d'une aide de $20,000.

Sibley est enfin venu à Winnipeg ...dénoncer la politique américaine

WINNIPEG — Le professeur Mulford Q. Sibley est finalement parvenu à donner sa conférence à Winnipeg samedi. Il a dénoncé la politique étrangère des Etats-Unis, fruit d'un mariage profane où s'entremêlent l'assistance économique et la puissance militaire.

Le professeur Sibley, qui enseigne les sciences politiques à l'Université de Minnesota, a été au centre de la controverse qui a éclaté le mois dernier par suite du refus des autorités de l'immigration canadienne de l'accepter au pays.

Cette décision a cependant été renversée par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Jack Nicholson, à la suite d'une enquête. La lettre d'excuses que lui a adressée le premier ministre Pearson a été lue à la réunion de la Voix des femmes où le professeur a adressé la parole.

L'appel téléphonique d'un inconnu prétendant qu'une bombe avait été déposée dans l'immeuble où avait lieu la réunion a causé une brève commotion. La police a affirmé qu'il s'agissait d'un mauvais plaisant et a précisé que seulement deux personnes avaient quitté la réunion par suite de cet incident.

Le professeur Sibley a déclaré que l'aide économique accordée à des gouvernements dictatoriaux dans le contexte de la puissance militaire indispose les gens et les pousse vers d'autres idéologies.

Vietnam

Les Etats-Unis, a-t-il ajouté comptent plus de 30,000 "conseillers militaires" au Vietnam en vue de venir en aide à la troupe sud-vietnamienne forte de 200,000 hommes mais ils sont en train de perdre la guerre parce qu'ils appuient un gouvernement dictatorial.

"Ce n'est plus qu'une question de temps avant que les Américains se retirent délibérément du Sud-Vietnam ou se voient forcés de le faire".

La politique américaine, dit-il, est de moins en moins efficace et, à moins qu'on ne lui apporte des changements radicaux elle présentera une menace à la paix mondiale.

Il s'est empressé de dire que les autres grandes puissances sont sujettes aux mêmes critiques mais qu'on lui avait demandé de parler de la politique américaine et de son influence sur les affaires mondiales.

Reprochant aux Etats-Unis de fournir de l'aide aux dictatures il a déclaré que la démocratie peut nourrir de plus grands espoirs en Yougoslavie communiste qu'au Portugal.

En ce qui a trait à la politique intérieure des USA, le professeur Sibley a déclaré que le président a des pouvoirs trop étendus et que le choix est mince entre les deux grands partis politiques.

A Londres, une cérémonie à la mémoire de la bataille de Vimy

LONDRES. — M. Lionel Chevrier, haut-commissaire du Canada à Londres, a présidé hier le défilé annuel de Vimy, qui rappelle une de plus glorieuses interventions des soldats canadiens au cours de la première guerre mondiale.

Plus de 100 vétérans canadiens, d'anciens militaires anglais et des représentants français et belges ont paradé devant la Maison du Canada, sur la place Trafalgar.

M. Chevrier a placé une couronne de fleurs au pied du cénotaphe élevé à Whitehall et le commandant Leslie Harris, anciennement de Montréal, président de l'Association des vétérans canadiens en Angleterre, l'a imité.

Les soldats canadiens avaient attaqué la crête de Vimy, du 9 au 14 avril 1917. Ce fut le plus grand succès des troupes canadiennes, selon plusieurs.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SECRETAIRE DEMANDEE

Jeune fille possédant parfaite connaissance du français et une bonne connaissance de l'anglais. Dactylo requis.

L'UNION CANADIENNE DES ETUDIANTS
1117 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 600
Tél. 842-5309

COMPAGNIE INDEPENDANTE DISTRIBUTRICE DE PRODUITS DE PETROLE

demande homme sérieux, 25-40 ans, pour prendre charge division des ventes gazolines, huiles à moteur, graisses lubrifiantes. Expérience strictement nécessaire. Emploi avantageux pour personne qualifiée.

Ecrire à : Case 1226, Le Devoir
en mentionnant âge, aptitudes et salaire désiré

PÂTISSIER DEMANDÉ

Avons présentement une occasion pour personne qualifiée dans une industrie alimentaire de la région de Québec.

Qualités requises : Age 30 à 45 ans, expérience dans la fabrication de produits alimentaires ou comme démonstrateur de produits alimentaires. Aptitudes à diriger du personnel.

Nous offrons : Conditions de salaire selon expérience, bénéfices sociaux très avantageux tels que : plan de retraite, assurance-groupe, etc.

Ecrire à : Case 1231, Le Devoir

ANALYSTE – PROGRAMMEUR

Notre département de traitement des données est à la recherche d'un analyste programmeur bilingue, ayant deux ans ou plus d'expérience dans la programmation d'un ordinateur de la série IBM, 1400 à rubans ou à disques magnétiques.

Le candidat prendra part à l'analyse, à la documentation, au développement de procédures et aidera à l'introduction d'opérations nouvelles.

Le salaire sera en fonction de l'expérience et des qualifications acquises.

Envoyez curriculum vitae à :

BUREAU D'EMPLOI
STEINBERG LIMITÉE
110 ouest, Crémazie, Place Crémazie, Montréal 11

SURVEILLANTS et TECHNICIENS DEMANDES DANS LA CONSTRUCTION

Conformément à notre programme d'expansion et de diversification, nous demandons du personnel compétent et qualifié pour les emplois suivants :

AUX SUCCURSALES DES COMPAGNIES PIGOTT

CIVIL	MECANIQUE	ELECTRIQUE
Ingénieurs de projets	Ingénieur	Ingénieurs
Directeur de projets	Surintendant	Surintendant
Estimateurs	Projeteur	Estimateur
Ingénieurs	Inspecteur en outillage. .	Contremaître

Ces postes sont considérés comme des emplois permanents offrant d'excellentes chances d'avancement avec une compagnie progressive. Salaire selon qualités et expérience.

Les candidats doivent écrire confidentiellement au :

DIRECTEUR DU PERSONNEL
PIGOTT CONSTRUCTION COMPANY LIMITED
1250 rue Bay, Toronto, Ontario

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent .25 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de .25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à : 844-3361
ou écrivez à :
LE DEVOIR
434 est, Notre-Dame, Montréal.

INSTITUTRICE OU INSTITUTEUR

DEMANDÉ (E)
pour finir l'année scolaire.
Classe de 5e année, garçons

S'adresser à :
Commission Scolaire Ste-Madeleine
Outremont, Qué.
1276 avenue Lajoie
Tél.: 272-6464

LA POLICE MONTEE ROYALE CANADIENNE

Offre une carrière intéressante aux jeunes hommes célibataires, âgés de 18 à 29 ans, et ayant complété leur 11e année avec succès. Les candidats doivent mesurer 5'8" ou plus et être en excellente condition physique. Tous les détails concernant l'initiation, le salaire, et les postes vacants offerts pour une carrière dans le service de la police, peuvent être obtenus au bureau RCMP à proximité ou en écrivant au Commissaire.

POLICE MONTEE ROYALE CANADIENNE
Ottawa 7, Ontario

PROFESSEURS DEMANDES

L'ECOLE SECONDAIRE D'EASTVIEW
OTTAWA

requiert pour septembre 1965 les services de trois professeurs

MACHINES DE BUREAU et MATHÉMATIQUES DU COMMERCE
ÉDUCATION PHYSIQUE (filles)
FRANÇAIS

Veuillez S.V.P. adresser votre demande à :
M. E. Mageau, directeur,
École Secondaire d'Eastview,
235, chemin McArthur,
Eastview, Ontario

(Age, compétence, deuxième matière préférée, références, adresse et NUMERO DE TELEPHONE)

Interview au Reine-Elisabeth samedi matin, 10 avril

Echelle de salaire :
Minimum : $4,900, 5,200, 5,900 6,300
Maxima : $8,600, 9,000, 10,200, 10,600
Supplément pour maîtrise : $300
Généreuse allocation pour expérience

AVIS DE DÉCÈS

CHAUSSE — Accidentellement à Montréal, le 11 avril 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé, M. Oswald Chaussé, époux de feu Françoise Vadeboncoeur demeurant à 8875 Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu jeudi le 15. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée, No 745, rue Crémazie Est, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARY. — A Dorval, le 10 avril 1965, à l'âge de 94 ans, est décédé, Gervais Décary, fils de feu Gervais Décary et de feu Lucie Fortier de Dorval, frère de Lucie (Sr. St. Rémi, des Soeurs Grises). Les funérailles auront lieu mercredi le 14. Le convoi funèbre partira du salon Raoul Bourgie Inc., No 1345, rue Notre-Dame à Lachine à 9 heures 30, pour se rendre à l'église De la Présentation de la Ste-Vierge, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de Dorval, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE. — A Montréal, le 11 avril 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé, Denis Hogue, époux de Anne-Marie Robillard. Les funérailles auront lieu mercredi le 14. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée, entre Boul. Décary et ave Notre-Dame-de-Grâce, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANOIE. — A St-Hyacinthe, le 11 avril 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé, Arthur Lanoie ex-marchand de St-Aimé, époux de Alice Joyal demeurant à 750 rue Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu mercredi le 14. Le convoi funèbre partira des Salons J. René Mongeau Ltée No 1113 rue Dunois, à 10 heures 30, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière de St-Aimé, lieu de sépulture, où un Libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOURT. — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 90 ans, est décédé, M. l'abbé Lecourt, ex-curé de St-Isidore de Laprairie. Translation du corps mardi à 7 h. 30 à l'église St-Isidore. Les funérailles auront lieu mercredi le 14. Le convoi funèbre partira pour se rendre à l'église St-Isidore où le service sera célébré à 4 h. 30 et inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERRONNEAU — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé, Irénée Verroneau ex-pensionnaire du Bureau de Poste, époux de Dolorès Seguin demeurant à 6475 Desroziers. Les funérailles auront lieu mercredi le 14. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras Ltée, No 5805, rue Bolleau et Lacordaire à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Une tradition bien de chez nous

Une fois l'an, au Québec, on aime bien se sucrer le bec! C'est une vieille tradition bien de chez nous... un peu comme le gros gin CROIX D'OR que l'on préfère partout.



LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE
Berthierville, Qué.
la distillerie canadienne-française au service du Québec depuis 1898

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC — THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
— Etabli en 1880 —
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Tél.: 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
159 o., rue Craig. 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.Sc. Com., C.A.
G. Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A.
/073 St-Denis Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
P.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Bourdua, C.A. B. Pellerin, C.A.
Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West Building
WE. 7-4238

CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Camille Benoit, C.A.
Claude Denis, C.A.
Jean Claude Gagnon, C.A.
Yves Després, C.A.
50 Place Crémazie, Suite 419
381-5621

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
P. V. Barnett, C.A. J. B. Gick, C.A.
H. E. Bell, C.A. A. W. Gilmour, C.A.
A.M. Camirand, C.A. G.P. Keeping, C.A.
H. M. Caron, C.A. K. MacKenzie, C.A.
J.J. Carrière, C.A., J. Morrison, C.A.
D. J. Finley, C.A. D. C. Scott, C.A.
Associés-résidents
500 ouest, rue St-Jacques, Montréal,
Québec, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
R. Courtois, C.A. F. Fredette, C.A.
G. Charette, C.A. R. Poupart, C.A.
M. Maleunesse, C.A. L. Robillard, C.A.
H. Mercier, C.A. G. Vary, C.A.
J.-C. Racette, C.A. L. Bellefleur, C.A.
G. Pausse, C.A. H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
310 o., boul. Henri-Bourassa
331-1210
50 Place Crémazie, Suite 1010

DENIS, DESMARAIS HOULE & CIE
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan Mooney, C.A.
57 ouest, Saint-Jacques
VI. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A.
René-F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

GALARNEAU, DESMARAIS, CARON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Aimé Galarneau, L.S.C., C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C., C.A.
Gilles Caron, C.A.
237 ouest, boul. Saint-Joseph
Tél.: 274-2534 Montréal 8

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J.-Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Laloie, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brosseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
Georges Gagnon, C.A.
6902 Côte des Neiges
RE. 1-3371

LAFONTAINE, BÉDARD & BERTRAND
Comptables agréés
Gaston Bédard, C.A.
Réal Bertrand, C.A.
Georges Lafontaine, L.S.C., C.A.
7070, Chemin de la Côte-des-Neiges
MONTREAL 16 — Tél.: RE. 1-1491

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. L. Gascon, C.A.
J. Lussier, C.A. P. Noiseux, C.A.
R. Sénécal, C.A. P. Bédard, C.A.
M. St-Louis, C.A. D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
Paul Hébert, C.A., Syndic
215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791
Sherbrooke - Trois-Rivières

LEBLANC & GAGNON
Comptables agréés
Fernand-E. Leblanc, L.S.C., C.A.
Claude Gagnon, C.A.
435 est, rue Laurier
MONTREAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A. R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél. 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J. E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A.
A.R. Faggiolo, C.A. M. Hurtubise, C.A.
G. Amideneau, C.A. G. Landry, C.A.
L. Jarry, C.A. R. Tremblay, C.A.
M. LeTeilier, C.A. Y. Lapalme, C.A.
A. Harel, C.A. J. Côté, C.A.
G. Normandeau, C.A. A. Gaudette, C.A.
G. Yergeau, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal Tél.: 842-6651

MALLETTE, CÔTÉ, NORMANDIN & CIE
et
RENÉ DE COTRET, OSTIGUY, HÉBERT, ST-ARNAUD, GOSSELIN, VERRIER, BEAUCHEMIN & CIE
Y. Normandin, C.A. J. R. de Cotret, C.A.
P.-E. Mallette, C.A. J. Ostiguy, C.A.
A. Côté, C.A. C. Hébert, C.A.
G. Normandin, C.A. P. R. de Cotret, C.A.
A. Roussel, C.A. A. St-Arnaud, C.A.
J.-J. Lecavalier, C.A. C. Gosselin, C.A.
A. Massé, C.A. R. Verrier, C.A.
G. Lefebvre, C.A. L. Beauchemin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891
Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Nicolet

McDONALD, CURRIE & CO. COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
875-5140
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint John, Halifax, Rimouski, Sept-Iles, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver

GILLES MÉNARD,
Comptable agréé
3310, avenue Maplewood
Appartement 9
Montréal, Qué. RE. 7-9725

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régent Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225
842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUÉNETTE
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guénette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
50 Place Crémazie — Suite 422
Montréal 11 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Réal Malnville, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guérin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850
842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Emilien Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lanctot, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
606 rue Cathcart 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
J. Martin, C.A. J. Paré, C.A.
J. Paquin, C.A. J. Brissette, C.A.
J. Rondeau, C.A. J. Girard, C.A.
J.-P. Roy, C.A. D. Bilodeau, C.A.
C. St-Denis, C.A. P.-Y. Laporte, C.A.
132 ouest rue St-Jacques
842-3811

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTRÉAL
QUÉBEC — RIMOUSKI

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWEY
Comptables agréés
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap de la Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, Etats-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

THORNE, MULHOLLAND, HOWSON & McPHERSON ET MIDDLETON HOPE & CO.
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. J.P. Lewis, C.A.
C.A. Poissant, C.A. W.G. Hogg, C.A.
A.C. Shackell, C.A. H. Garbacz, C.A.
Millar Chase, C.A.
G St-Georges, C.A.
Associés-résidents
Halifax, St. John, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau-Bahamas

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C.A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A. Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
4926 Ave. Verdun, Verdun
PO. 9-3871

LE DEVOIR
MONTRÉAL, MARDI 13 AVRIL 1965 PAGE 3



Président de la campagne de la FRATERNITE FRANCAISE : M. Emery Leblanc, directeur des relations publiques aux Chemins de fer nationaux pour la région du Saint-Laurent, ancien rédacteur en chef de L'EVANGELINE de Moncton, présidera la onzième Campagne annuelle de la FRATERNITE FRANCAISE à Montréal, du 15 avril au 15 mai. La FRATERNITE FRANCAISE est un organisme patronné par les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec pour venir en aide aux divers groupes français du Canada. M. Leblanc (à droite) reçoit les remerciements et les meilleurs voeux de succès de Me Yvon Groulx, Président général de la SSJB de Montréal.

Pour savoir ce qu'ils étudieront en septembre prochain

M. Gérin-Lajoie: une vaste enquête auprès des 70,000 finissants du cours secondaire

Le ministère de l'éducation lancera la semaine prochaine une "enquête sans précédent" dans toutes les institutions d'enseignement secondaire du Québec, qu'elles soient publiques ou privées, françaises ou anglaises, catholiques ou protestantes, a annoncé hier le ministre Paul Gérin-Lajoie, au cours d'une conférence de presse à Montréal. L'enquête visera à connaître l'orientation, en septembre prochain, des quelque 70,000 finissants du cours secondaire, c'est-à-dire des élèves qui sont présentement inscrits en 11e année, en versification ou au cours préparatoire aux études supérieures.

Le ministre a alors affirmé qu'"aucun changement majeur ne peut être apporté, dès septembre prochain, à l'organisation de l'enseignement post-secondaire". Il a de nouveau assuré les élèves qu'ils ne courent aucun risque en entreprenant des études post-secondaires dans l'un ou l'autre des secteurs de l'enseignement. "Certains changements surviendront sans doute au cours des prochaines années, mais dans chaque cas, le ministère prendra les dispositions nécessaires pour qu'ils se fassent à l'avantage de l'étudiant".

S'il entend n'effectuer aucun changement majeur à ce niveau, — comme on s'y attendait, — "le ministère tient toutefois à chercher dès maintenant les moyens d'assurer à tous ceux qui terminent le cours secondaire la possibilité de poursuivre les études convenant aussi bien que possible à leurs aptitudes. Les mesures qui seront prises à la suite de l'enquête ne pourront sans doute pas satisfaire pleinement les besoins particuliers de toutes les catégories d'étudiants, mais elles constitueront une première étape importante en ce sens".

L'enquête permettra :

1) de mieux prévoir les clientèles que les diverses institutions post-secondaires auront à accueillir en septembre prochain, ainsi que l'importance quantitative et la répartition de ces clientèles ; les institutions pourront ainsi résoudre d'avance le problème de l'augmentation des inscriptions et de mieux préparer la rentrée aux cours ;

2) de repérer les élèves indécis quant à leurs choix pour la prochaine année académique : les responsables locaux pourront immédiatement aider ces élèves en difficulté ;

3) de dénombrer et localiser assez exactement les élèves qui cessent de fréquenter l'école et de fournir des indices sur leurs motifs ; ces indices aideront les responsables à adopter des mesures immédiates au sujet de ces élèves et de mettre au point des instruments d'analyse plus approfondie du problème.

TROIS COURS NOUVEAUX ?

M. Gérin-Lajoie a signalé que, dans l'orientation des finissants actuels du secondaire, "le ministère veut tout d'abord répondre aux besoins immédiats et particuliers des élèves inscrits à la section générale du cours secondaire et qui n'ont pas reçu une formation professionnelle suffisante pour leur permettre d'affronter le marché du travail".

C'est apparemment dans ce but que le ministère entend organiser trois nouveaux cours en septembre prochain pour les étudiants d'expression française, — "si la demande le justifie" — nouvelle que le ministre a annoncée hier. L'enquête permettra de mesurer l'intérêt que suscitent ces nouveaux cours : selon les demandes qui seront formulées et les possibilités de chaque milieu, ceux-ci seront mis en place.

Parmi ces trois nouveaux cours, on compte "un cours de recyclage théorique" s'articulant à des programmes déjà existants et conduisant soit à des études pré-universitaires, soit à des études professionnelles plus longues. D'une durée d'un an, il permettrait aux élèves de passer : a) de la 11e générale à la 11e sciences-lettres ou sciences-mathématiques; b) de la 11e sciences-lettres à la 11e sciences-maths ; c) de la 12e commerciale spéciale à la 12e commerciale régulière.

Les deux autres nouveaux cours sont des cours professionnels terminaux, soit : un "cours de métier intensif" qui donnerait aux étudiants des 11e années, en un an au lieu de deux, l'équivalent du cours de métier ; un "cours technique intensif" qui donnerait aux étudiants du cours préparatoire aux études supérieures, en deux ans au lieu de trois, l'équivalent du cours technique. De plus, "si la demande le justifie, le ministère préparera de nouveaux programmes pour les nouveaux étudiants de son réseau d'écoles spécialisées".

70,000 QUESTIONNAIRES

L'enquête sera conduite simultanément, du 20 au 22 avril, dans toutes les institutions d'enseignement secondaire du Québec, grâce à la collaboration de la Fédération des collèges classiques, de l'Association des instituts familiaux, de l'Association des collèges commerciaux et de l'Association des écoles indépendantes.

Le Comité de planification de l'enseignement pré-universitaire et professionnel, qui a recommandé que cette enquête soit organisée, en étudiera les résultats et fera des recommandations au ministère au sujet des dispositions à prendre en vue de la prochaine année scolaire. Les résultats seront communiqués à toutes les institutions concernées.

Dès la semaine dernière, le ministère a envoyé 60,000 feuilles questionnaires aux institutions publiques, 6,100 aux collèges classiques, 1,200 aux instituts familiaux, 3,500 aux collèges commerciaux et 7,000 aux institutions indépendantes.

Dès cette semaine, tous les professeurs et directeurs d'école concernés auront en mains les instruments nécessaires pour réaliser l'enquête. Ces instruments ont été mis au point par la direction générale de la planification, en collaboration avec le bureau de l'orientation (direction générale de l'organisation scolaire), du minitère de l'éducation. Le service d'informatique du ministère permettra de compiler rapidement les réponses.

Les professeurs, toutefois, inscriront eux-mêmes les résultats d'une première compilation : les problèmes d'orientation de chaque groupe d'élèves pourront ainsi être étudiés immédiatement par les responsables régionaux. Ceux-ci seront en mesure d'élaborer des solutions inédites en vue d'éliminer les impasses tout en respectant les possibilités de leur milieu.

Les professeurs étudieront d'abord avec leurs élèves les divers choix qui s'offrent à eux : un répertoire abrégé des carrières auxquelles ils peuvent accéder (comprenant la description de chaque cours, la durée, les buts, les conditions d'admissions, etc.) sera à la disposition des élèves. Les finissants des 11e et 12e années auront le choix entre 49 options, s'ils sont français et 41 débouchés, s'ils sont anglais.

Les étudiants qui désident poursuivre leurs études en septembre devront indiquer au moins un choix ; ils pourront en indiquer jusqu'à trois. Le ministère suggère qu'ils discutent leurs préférences avec leurs parents en apportant leur feuille questionnaire à domicile ; ils pourront consacrer deux soirées à étudier la documentation, avant de remettre leur feuille au directeur de leur école qui les acheminera lui-même vers le ministère.

Début de la campagne des Prêts Artisans

M. René Paré: les étudiants manqueront encore d'argent après la gratuité scolaire

Me René Paré a fait observer hier soir que la gratuité scolaire n'éliminera pas les frais qu'occasionnent les études. Me Paré prenait la parole à l'occasion du lancement de la campagne annuelle des Prêts Artisans aux étudiants. Lorsque les frais de scolarité seront gratuits, a dit Me Paré, il se trouvera encore des jeunes talents qui auront besoin d'aide financière pour leur nourriture, leur entretien, leurs frais de transport, etc.

Au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée à l'hôtel de ville de Montréal, M. Fernand Allie, conseiller municipal, avait précédemment lu une proclamation officielle de l'ouverture de la campagne, faite par le maire Jean Drapeau.

Me Paré a ensuite précisé que cette proclamation officielle n'a pas seulement été faite à Montréal, mais aussi dans cinquante municipalités situées dans les 15 régions du Québec de la Société des artisans où se déroulera cette année la campagne de souscription.

Cette année, l'objectif est de $100,000, qu'il s'agira de recueillir du 12 au 30 avril.

Comme par les années passées, ce sont les "locales" de la Société des artisans qui organisent cette campagne destinée à procurer des prêts sans intérêt aux étudiants. Jusqu'ici, depuis 1956, les Artisans sont venus en aide à 3,403 étudiants à qui ils ont prêté près de $½ million.

Voici le texte de la proclamation du maire Drapeau à l'occasion de l'ouverture de cette souscription :

"Amis et concitoyens,

J'ai l'honneur de proclamer ce soir, en ma qualité de maire, l'ouverture officielle de la campagne de souscription de prêts étudiants Artisans.

Cette campagne, chers concitoyens, se propose d'aider nos fils et nos filles à entreprendre et à poursuivre des études de leur choix.

Les fonds recueillis dans notre ville seront prêtés aux enfants de notre ville.

Le concours que nous apporterons à cette campagne servira donc à développer l'intelligence, la sagesse et le coeur de notre jeunesse. Il lui permettra d'occuper, le plus tôt possible, une place vraiment active et utile dans notre milieu.

J'allume joyeusement ce flambeau symbolique qui représente la lumière de la connaissance.

Je déclare ouverte la campagne d'allumettes en faveur des Prêts étudiants Artisans. Je remets ma souscription et j'invite chaque citoyen à faire de même."

L'université de Montréal donne en mai des cours d'administration municipale

L'Extension de l'enseignement de l'université de Montréal, en collaboration avec la Faculté de droit et la Faculté des sciences sociales, offre du 17 au 29 mai, un cours sur les techniques de l'administration municipale, qui sera donné durant le jour, du lundi au vendredi, de 9h.30 du matin à 3h.30 de l'après-midi.

Ce cours portera sur le droit municipal et sur l'administration du personnel et s'adresse tout particulièrement aux greffiers et trésoriers des municipalités, et assimilés, de la province de Québec.

Monsieur Réginald Savoie, professeur à la Faculté de droit donnera le cours de droit municipal et monsieur Philippe Brizard, professeur à la Faculté des sciences sociales, enseignera l'administration du personnel.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à l'Extension de l'enseignement, université de Montréal, case postale 6128, Montréal 3, Tél. : 733-9951, postes 229 et 396.

pour une cuisine FRANÇAISE
DINER AU
RESTAURANT
Les 4 Saisons
DANS
LE MARTINIQUE MOTOR INN
(POS GUY AU SUD DE DORCHESTER)

L'Hydro-Québec accorde des bourses à 15 universitaires

Quinze universitaires se sont qualifiés pour l'obtention de bourses d'études, douze en vue de doctorats et trois en maîtrises.

Ces bourses ont été octroyées par l'Hydro-Québec dans le cadre de son programme d'aide universitaire. Ce programme exigera annuellement un déboursé approximatif de $75,000, équivalant à l'intérêt sur une mise de fonds initiale de $1,500,000.

En instituant ces octrois de bourses, l'Hydro-Québec entend s'acquitter du rôle social qui lui incombe comme entreprise soucieuse de l'avancement scientifique, technique et économique des citoyens du Québec.

Selon les cas, les bourses peuvent varier entre $4,000 et $6,000. Tout citoyen canadien bilingue y est admissible s'il a déjà obtenu, dans les sept dernières années, un baccalauréat reconnu dans une université du Québec.

L'examen des candidatures est confié à un jury de personnalités éminentes ne faisant pas partie du personnel de l'Hydro-Québec. Cette année, le Comité de sélection se composait de M. Henri Gaudefroy, ing., président du comité, et de MM. Aurélien Noël, J.-G. Notman, O.B.E., et Gérard Plourde.

La bourse de l'Hydro-Québec donne aux étudiants du Québec le droit de poursuivre des études de maîtrise, de licence ou de doctorat, ou de faire des travaux de recherches post-doctorales dans les domaines suivants:

a) Sciences sociales, politiques et économiques;

b) Finance, commerce et administration;

c) Sciences pures et sciences appliquées (génie, mathématiques, physique, chimie).

Les bourses sont accordées pour un an, mais peuvent dans certains cas se renouveler pour une deuxième et troisième année.

Les premiers boursiers sont:

André Beauchamp: Doctorat en chimie à l'université de Montréal;

Gérard Bélanger: Doctorat en sciences économiques à

(Suite à la page 8)

ASSURANCE AUTOMOBILE
L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
Québec.872-7186
St-Hilaire 467-5636

Faits divers

Vol de banque à Mtl : $1,000,000?

Des voleurs munis d'un outillage dernier cri se sont emparés des valeurs contenues dans des coffrets de sûreté à la succursale de la Banque Royale du Canada à l'intersection des avenues Victoria et Van Horne. La police précise que la valeur des objets volés pourrait aisément atteindre $1,000,000. Les voleurs ont fait main basse sur le contenu de 400 des 700 coffrets qui contenaient des bijoux, des obligations et autres valeurs. On ignore pour l'instant s'il y avait de l'argent dans les coffrets.

Selon la police, les voleurs auraient commis leur forfait entre 4 hres dimanche après-midi et 6 hres ou 7 hres hier matin. Ils auraient travaillé avec infiniment de précisions. Ils ont d'abord pénétré dans un magasin de vêtements pour enfants; puis, ils se sont dirigés au-dessus de la voûte de la banque en rampant entre le toit et le plafond de l'édifice. Puis, à l'aide d'une foreuse à diamant et de torches — retrouvées plus tard sur les lieux — les voleurs ont pratiqué une ouverture au plafond de la voûte et s'y sont introduits. Avant de déguerpir, ils ont mis hors d'état de fonctionner les serrures de l'entrée principale ainsi que le système d'alarme.

L'affaire Therrien

Selon la Gazette, la police a appris d'un homme, qu'elle refuse d'identifier, qu'il a enseveli le corps de Denise Therrien dans une région boisée, quelque part entre Shawinigan et le Lac à la Tortue — mais qu'il a oublié exactement à quel endroit.

L'article dit que les détectives de l'escouade des homicides de la police provinciale, accompagnés d'un garde-chasse qui connaît la région, devaient se rendre dans les boisés hier pour tenter de retrouver la fosse de la jeune fille, qui est disparue le 8 août 1961.

Imitations interdites

Par un récent arrêt de la Cour supérieure du Québec, Alpha Drug Corporation, de Montréal, s'est vu interdire pour toujours, "la fabrication, l'importation, la mise en vente, etc." de produits qui imitent l'aspect de deux spécialités de la firme pharmaceutique montréalaise Smith Kline & French.

Ces poursuites sont la conséquence d'un arrêt similaire récent, rendu en faveur de Smith Kline & French contre un pharmacien détaillant de Montréal qui avait vendu les produits en question, achetés à Alpha Drug Corporation. Par cet arrêt, la cour a défendu au pharmacien de faire passer, en lieu et place des spécialités du demandeur, des produits non fabriqués par ledit demandeur ou encore d'inciter à cette substitution ou de la faciliter.

M. Yves Vien à l'Expo 67

OTTAWA. — M. Yves Vien, directeur de l'exploitation pour les réseaux français de Radio-Canada à Montréal, est nommé directeur adjoint de la radiodiffusion pour l'Expo 67.

M. Vien qui est âgé de 49 ans, sera l'adjoint de M. J.W.R. Graham, de la radiodiffusion à l'Exposition universelle. Ils s'occuperont tous deux de la planification, la direction et la régie du centre de la radiodiffusion à l'Expo 67.

Avocat membre du Barreau de la province de Québec, M. Vient est au service de la société Radio-Canada depuis 53.

Restrictions à la navigation après la collision maritime

TROIS-RIVIERES — On a imposé hier des restrictions à la navigation dans le Saint-Laurent à la hauteur du cargo Transatlantic qui a été détruit par le feu samedi, et qui s'est échoué près de Trois-Rivières. Les navires qui passaient à côté du cargo ravagé devaient attendre que tout autre navire arrivant en sens opposé ait passé le lieu du désastre avant de poursuivre leur route.

Trois hommes ont perdu la vie, deux autres sont portés disparus et 12 ont été blessés dans la collision survenue samedi entre le Transatlantic des lignes allemandes B et K et un cargo hollandais, le Hermès.

A Ottawa, le ministre des transports M. Pickersgill a déclaré aux Communes qu'il étudierait l'opportunité de faire une déclaration complète sur la collision. Il a ajouté qu'une enquête serait faite sur cet accident, suivant la procédure habituelle.

Des députés demandaient s'il n'y avait pas un trop grand nombre de navires en même temps sur le Saint-Laurent, si des précautions étaient prises pour éviter de telles collisions et si les pilotes au gouvernail des deux cargos venaient des Maritimes.

L'accident a causé la mort d'au moins trois personnes — un lieutenant, un mécanicien et un passager — en plus d'endommager sérieusement, sinon rendre inutilisable, le Transatlantic, jaugeant 3,865 tonnes, qui fut frappé sur le côté.

L'autre vaisseau impliqué, le cargo hollandais Hermes, jaugeant 2,755 tonnes, a subi des dommages à la proue lorsque les deux navires se sont frappés à 12 milles de Trois-Rivières, dans cette partie large du St-Laurent appelée le lac St-Pierre.

St-Laurent accuse un surplus financier pour l'année 1964

Le rapport financier de la ville de Saint-Laurent pour l'année 1964 indique un excédent des revenus sur les dépenses de $18,961.06.

Les revenus pour 1964 ont été de $6,860,222.80, comparativement à $1,783,115.23 pour 1954 et $5,128,750.97 pour 1961. Les dépenses se sont élevées l'an dernier à $6,841,261,74., comparativement à $1,777,812.89 en 1954.

Les dépenses capitales faites en 1964 à même les fonds généraux ont atteint $216,678. La contribution de Saint-Laurent au coût de construtcion des voies locales du boulevard Métropolitain a été de $258,318. La dette obligataire nette à la fin de 1964 s'élevait à $21,619,874.

En 1964, la cité a remboursé $983,300 d'obligations et a emprunté sur obligations $2,240,000 pour payer certains travaux d'améliorations locales. Les taxes d'améliorations locales différées au montant de $9,619,874 serviront à rembourser une partie de la dette de $21,619,874.

Au début de 1965, la valeur des propriétés imposables inscrites au rôle d'évaluation atteignait $248,174,975, les propriétés non-imposables $45,586,358 pour un total de $293,761,331. En 1954, les propriétés imposables avaient une évaluation de $37,221,709 et les propriétés non-imposables de $6,465,405.

Le pourcentage de la dette par rapport à l'évaluation imposable atteignait au 31 décembre dernier 8.71% comparativement à 7.01% en 1954 et 8.79% en 1963.

La population de Saint-Laurent est maintenant de 55,615 personnes, comparativement à 52,404 à la fin de 1963, 49,115 à la fin de 1960, 20,206 à la fin de 1950 et seulement 9,262 en 1944.

Le territoire de la ville, qui occupait 1,329 acres en 1948 et 10,830 acres en 1954, en occupe présentement 11,388.

L'émission des permis de construction en 1964 se chiffre la somme de $17,449,000. En 1964, 5.2 milles de trottoirs ont été construits et 2.5 milles de rues nouvelles ont été pavées, ce qui est à peu près le double d'au cours de l'année précédente, mais beaucoup moins qu'en 1954 alors que de nombreux nouveaux développements domiciliaires étaient ouverts à Saint-Laurent et que 15 milles de trottoirs étaient construits et 12 milles de rues nouvelles étaient pavées.

Les chiffres des revenus et dépenses mentionnés plus haut ne comprennent pas le produit de la taxe scolaire, qui est remis en entier aux commissions scolaires catholique et protestante.

L'affaire de l'école De la Mennais

Les religieuses enseignantes protestent auprès de la CECM contre la rigueur des sanctions

L'Association des religieuses enseignantes du Québec proteste à son tour contre la rigueur des sanctions imposées par la CECM à trois éducateurs. Voici le texte du communiqué de l'Association :

"L'Association des religieuses enseignantes du Québec s'étonne de voir que la Commission des écoles catholiques de Montréal a imposé des sanctions extrêmement rigoureuses à trois éducateurs, après que sa propre enquête officielle eut démontré que ce dont on accusait le frère Lahaie n'avait pas eu de conséquences sérieuses sur le milieu étudiant de l'école.

"La rigueur de ces sanctions s'explique difficilement quand il ne subsiste pour la justifier que l'utilisation dans la classe du frère Lahaie d'un système d'émulation discutable, sans doute, mais dont certains éléments sortis de leur contexte prêtaient à équivoque.

"La Commission nous paraît s'être montrée d'une grande sévérité dans cette question. Nous aimerions croire que son geste a été posé par souci d'objectivité et de justice, ou par mesure vraiment préventive, plutôt que pour apaiser les esprits que les graves accusations d'enseignement naziste ou d'endoctrinement en faveur de l'idéologie nazie avaient ameutés.

"Notre Association insiste donc auprès de la Commission scolaire de Montréal pour qu'elle revise ses décisions et qu'ainsi justice soit rétablie".

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIERES
GALVANISE • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.


VISITEZ
le 7e SALON du LIVRE
de MONTREAL / 1965
•
V'nez nous voir après !
On' é pas sorteux !
On a à manger...
pis à boire...
Réservations : 842-3605
Chez Jacques Labrecque
1430 RUE STANLEY
MONTREAL

DIMANCHE 25 AVRIL • JOURNÉE DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE • HÔTEL WINDSOR

• A 3h., COMITES D'ETUDES :
— RICHARD ARES, animateur :
"Le statut particulier, minimum vital pour le Québec
— JEAN-MARC LEGER, animateur :
"Les Etats Associés, signification, histoire, portée."
— JACQUES-YVAN MORIN, animateur :
"Moyens juridiques et politiques d'arriver à une constitution renouvelée."

• A 5h.: SESSION PLENIERE
• A 7h.: GRAND BANQUET ET CONFERENCE PAR LE DIRECTEUR :
FRANÇOIS-ALBERT ANGERS
"LES ETATS ASSOCIES, FORMULE D'INDEPENDANCE"

• Envoyez votre chèque au comité d'organisation :
MLLE MARGUERITE ROBERT, sec.
EDIFICE FIDES, BUREAU 504,
235 est, RUE DORCHESTER
MONTREAL
• PRIX DU BILLET : $10. — TABLE DE DIX : $100.
• BIENVENUE AUX DAMES ET A TOUS LES LECTEURS DU "DEVOIR"
• BUREAU OUVERT de 2h.30 à 6h.30. Tél.: 866-8034

EDITORIAL

Un partage équitable de la taxe de vente municipale

Le budget provincial présenté par M. Lesage la semaine dernière a apporté aux Montréalais une excellente nouvelle quant à la répartition du produit de la taxe de vente municipale. C'est, non seulement l'annonce de revenus appréciables pour le budget montréalais, mais la reconnaissance, dans une large mesure, d'un droit que revendiquait depuis longtemps l'administration Drapeau-Saulnier.

Pendant de nombreuses années, la taxe de vente municipale de 2% a été étendue à quinze municipalités dans la région de Montréal, et le produit de cet impôt était réparti selon la population. La métropole était ainsi obligée de remettre aux villes environnantes une partie notable de la taxe perçue chez elle. Cette méthode a fait l'objet de longs débats. Les banlieues soutenaient avoir droit à cette part en raison des achats que leurs citoyens faisaient dans les magasins de la grande ville; et cette dernière soutenait que la présence des grands magasins dans son quartier central entraînait des frais municipaux que cette taxe devait compenser; à quoi les autres répondaient que ces commerces paient des taxes foncières et autres à Montréal.

●

Au cours des dernières années, ce partage que Montréal jugeait injuste est devenu encore plus défavorable par la migration accrue de la population urbaine vers la périphérie. Il y a une dizaine d'années, Montréal remettait 18% de cet impôt aux villes voisines; l'an dernier, c'était 25%. En même temps, la part proportionnelle que Montréal recevait de la taxe foncière de ses contribuables n'a cessé de diminuer à cause de l'augmentation des budgets scolaires, sa part passant de 60% à 46% en dix ans, et ce chiffre de l'an dernier va sans doute encore baisser par suite des récentes augmentations des taxes scolaires.

Durant les dernières années, les demandes répétées de Montréal à la Législature au sujet de la taxe de vente n'avaient pas eu de succès. Or, dans le même temps, aux réunions de l'Union des municipalités, des délégués réclamaient une répartition provinciale de cette taxe selon la population, ce qui aurait encore aggravé la situation de Montréal. En 1963, l'Union des conseils de comtés du Québec avait même demandé officiellement au gouvernement d'imposer la taxe de vente municipale dans toute la province et d'en répartir le produit selon un système de péréquation.

L'on se souvient que, l'an dernier, le gouvernement uniformisait la taxe de vente à 6% dans toute la province, ce qui devait augmenter de $25 millions les recettes de l'Etat provincial au profit des municipalités. Un mode de répartition provisoire fut adopté pour l'année fiscale qui s'achève, et cela valut à Montréal une augmentation notable, sa part allant de $24 millions en 1963-64, à $30 millions pour 1964-65.

Toutefois, cette formule de partage était provisoire et l'on pouvait craindre une répartition définitive peu favorable aux grandes villes et spécialement à Montréal. C'est pourquoi, dans le bill de Montréal approuvé par le Conseil en février, l'administration revenait à la charge et demandait que, dans le partage de la taxe métropolitaine, la part des villes voisines soit gelée et fixée au niveau actuel, ce qui devait permettre à la grande ville de profiter au moins des hausses futures de cette taxe chez elle, sans entamer trop les budgets actuels des villes satellites.

●

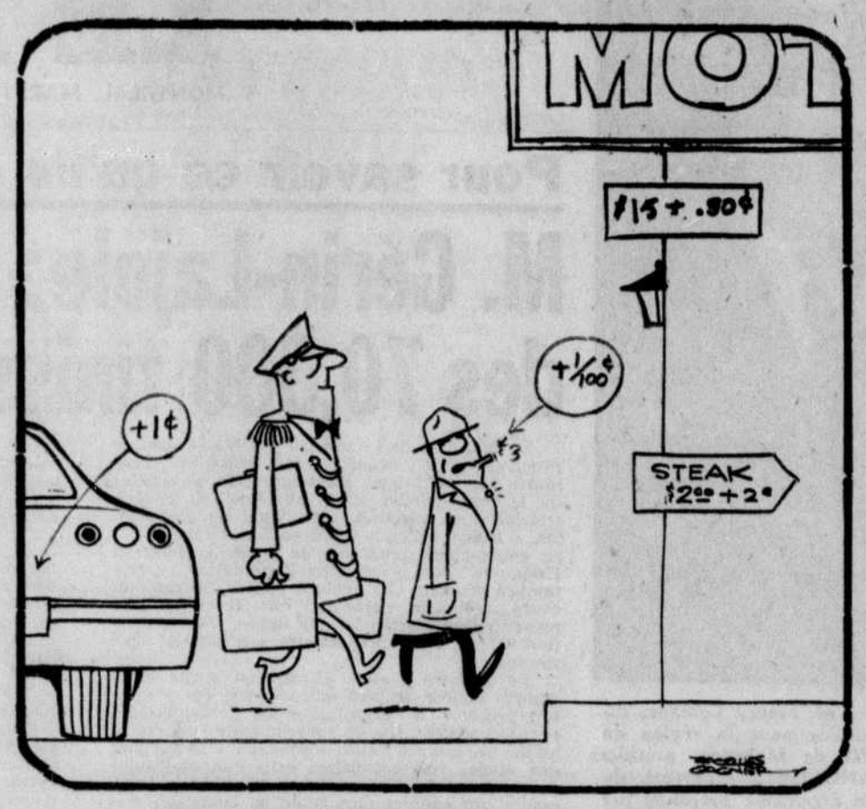
L'enquête de la Commission Bélanger, sur la fiscalité provinciale, n'est pas terminée, de sorte que le gouvernement du Québec n'est pas encore en mesure d'appliquer des réformes de caractère général. Toutefois, le travail est assez avancé pour que cette commission ait pu faire des recommandations partielles, et M. Lesage a annoncé le nouveau mode de répartition de la taxe de vente municipale.

Par le discours du premier ministre, l'administration montréalaise a appris que ses demandes sont acceptées dans une bonne mesure, puisque chaque ville conservera intégralement la moitié de la taxe de vente municipale perçue chez elle. Cette taxe étant de 2%, chaque municipalité a donc une taxe de vente locale de 1% non partagée. L'autre moitié de la taxe municipale de 2% est partagée selon deux formules: 40% sur le plan régional et 10% sur le plan provincial, dans les deux cas, selon la population.

Pour Montréal, le partage régional de 40% est étendu, non seulement aux quinze villes de la formule présente, mais à tout le territoire de l'île de Montréal et de l'île Jésus, ce qui réduit d'autant la part de la métropole dans cette partie de la taxe; mais, par contre, la métropole conserve un avantage acquis l'an dernier; avant ce partage on prélève la contribution montréalaise à la Place des Arts.

Selon les calculs de la Commission Bélanger, et compte tenu de la période de transition ainsi que de la garantie d'un minimum, Montréal recevra $40 millions pour 1965-66, et $45 millions en 1966-67. L'un des objectifs de la formule adoptée, c'est que chaque ville profitera de son propre dynamisme commercial; ce sera donc un encouragement à l'effort économique, et aussi, comme l'a noté M. Saulnier, quant au cas de Montréal, une reconnaissance tangible de l'apport de notre ville à la prospérité de la province. Cet épilogue d'un vieux débat est donc encourageant pour les Montréalais au moment où ils assument de lourdes obligations en vue de travaux qui profiteront à la région métropolitaine et même au progrès de toute la province.

Paul SAURIOL



C'est effrayant faire ça à un pauvre diable !

AU PREMIER PLAN DE L'ACTUALITÉ AMÉRICAINE

Réalité du Ku-Klux-Klan ou un siècle de "vigilance" meurtrière

par Jacques AMALRIC

Les Nègres ne seront contents que lorsque nous aurons déclenché une guerre raciale dans ce pays. Une race doit être supérieure à l'autre". M. Calvin Craig, "grand dragon" du Klan de Georgie, parle. Les quelques centaines d'hommes qui l'écoutent, drapés dans leurs longues robes blanches, applaudissent. La scène se passe aux environs d'Atlanta, mais elle pourrait se dérouler dans n'importe quel autre Etat du Sud: le public serait sensiblement le même, toujours aussi fanatique pour accueillir les "vérités" du Ku-Klux-Klan.

Depuis 1954, en effet, le Ku-Klux-Klan est en plein renouveau. Cette seconde jeunesse, il la doit en partie aux juges de la Cour suprême qui déclarèrent cette année-là que la ségrégation raciale dans l'enseignement public était inconstitutionnelle; la décision réveilla la "vigilance" endormie des *Klansmen*, qui décidèrent de reprendre leurs activités au service de la supériorité de la race blanche. Dix ans plus tôt une telle renaissance n'aurait sans doute pas été possible, tant l'organisation s'était discréditée par des scandales financiers et par ses liens avec le Bund germano-américain, association ouvertement pro-nazie.

Les Klans — on en compte une douzaine d'importants — ont une double vie. Les meetings au clair de lune, à la fin desquels on embrasse une immense croix, les discours racistes, les défilés en faveur de la ségrégation, font partie de leur vie publique. De même les réunions de Klaverns — les sections locales d'un Klan — où aucune décision importante n'est prise; en fait, on s'y donne surtout du courage en entendant répéter ce que l'on a envie d'entendre, on porte ses cotisations et, à l'occasion, on graisse les armes du petit arsenal collectif. L'expérience a trop prouvé aux dirigeants des Klans combien il était facile aux agents du FBI de s'y infiltrer pour que tous les membres soient mis au courant des expéditions meurtrières.

La vie secrète des Klans

La vie secrète des Klans commence à la sortie de la réunion des Klaverns. Ces conciliabules se tiennent chez l'un des hommes de confiance — en général des "petits Blancs" honorés de la confiance que leur accorde un "grand sorcier", un "grand titan", un "grand dragon" ou quelque autre "grand cyclope". Les expéditions punitives se déroulent généralement la nuit; il s'agit soit d'abattre un leader noir trop actif, soit de "tabasser" un père de famille noir qui a tenté de se faire inscrire sur les listes électorales, soit de "corriger" un jeune Noir qui aura "manqué" de respect à une femme blanche, c'est-à-dire qui aura osé la regarder au lieu de détourner la tête. Les Noirs ne sont pas les seuls, cependant, à faire l'objet de la vigilance des Klansmen, qui punissent souvent avec plus de sévérité les "incartades" des "traîtres" blancs... Ce peut être un commerçant qui accepte de servir des Noirs ou qui en engage comme employés — dans ce cas une bombe incendiaire peut suffire ou une croix enflammée en guise d'avertissement, — mais ce peut être aussi l'"agitateur" venu du Nord, le militant intégrationniste: tel vient d'être le cas de Mme Luizzo, tuée sur la route de Selma à Montgomery, comme l'été dernier les deux jeunes Blancs assassinés en compagnie d'un Noir durant la campagne intégrationniste qui a agité le Mississipi.

Cette double vie permet aux dirigeants des Klans d'affirmer qu'officiellement ils ne sont pas partisans de la violence et de traiter de "sacré menteur", le président Johnson, qui les contredit. Lorsqu'un Klansman est arrêté à la suite d'un tel meurtre, ses chefs ont deux possibilités: ou le désavouer, mais c'est souvent délicat, ou le faire acquitter, ce qui est plus facile grâce aux subtilités du système judiciaire américain, aux sympathies d'un juge, aux déclarations d'un témoin "spontané". Entre-temps, le Klan aura payé la caution du membre en difficulté, même si elle atteint 50,000 dollars (250,000 francs), comme ce fut le cas pour les assassins de Mme Luizzo, dont deux étaient en chômage.

A quelques mois près, le Klu-Klux-Klan peut fêter son centenaire. Fondé en 1866, ce n'est toutefois qu'en 1867 que les méthodes d'intimidation utilisées aujourd'hui encore firent leur apparition. Il s'agissait de s'opposer à l'envoi des troupes fédérales dans dix des onze Etats de l'ancienne Confédération vaincue, mais non soumise. Suprême humiliation pour les grands planteurs du Sud, la plupart déchus de leurs droits, les Fédérés soutenaient des politiciens locaux favorables à Washington — les "scalawags" — et des "étrangers" venus du Nord — les "carpetbaggers". Ces derniers, dont certains agissaient par opportunisme mais beaucoup par idéalisme, malgré leur maladresse, constituèrent les premiers ennemis du K.K.K. avec les Noirs qui leur accordaient leurs voix. En souvenir, les Sudistes appellent encore "carpetbaggers" les militants intégrationnistes venus du Nord.

En deux ans, les Klans lancèrent une campagne d'intimidation et de représailles généralisée. On estime qu'ils regroupèrent jusqu'à cinq cent mille Sudistes. Les crimes du K.K.K. prirent une telle extension que le "grand sorcier" du moment, l'ancien général confédéré Nathan Bedford, en prononça la dissolution. Cette mesure n'ayant pas été suivie d'effet, le Congrès vota l'année suivante une loi anti-Ku-Klux-Klan, mais l'échec de la reconstruction et le retour au pouvoir des anciens politiciens sudistes firent beaucoup plus que ce texte pour freiner les activités meurtrières des Klans. Après quelques années, en effet, les "carpetbaggers" regagnèrent le Nord, les troupes d'occupation abandonnèrent le Sud, les "scalawags" se convertirent à la thèse de la "suprématie blanche" ou disparurent, les codes noirs refirent leur apparition: le Ku-Klux-Klan pouvait être tranquille, puisque la ségrégation avait remplacé, sans dommage excessif pour les racistes, l'esclavage. Les hommes en cagoule — fantômes des soldats confédérés, disait la légende — ne sortirent plus la nuit.

L'orage passé, on raccrocha donc les cagoules et les robes au vestiaire. Elles réapparurent cependant vers 1915, mais cette fois au service d'une cause plus vaste que la ségrégation: il s'agissait de former une véritable force politique nationale à partir du bastion sudiste. Cette force serait bien sûr ultra-conservatrice, c'est-à-dire qu'elle prendrait la défense des W.A.S.P. (White Anglo-Saxon Protestants), c'est-à-dire des Américains blancs, Anglo-Saxons et protestants, contre la vague d'immigrants catholiques ou juifs qui ne faisait qu'augmenter.

Aux Noirs et aux agitateurs, on ajouta donc les catholiques et les juifs, puis les syndiqués. Pour quelques années, les Klans allaient croître au grand jour, de façon inquiétante, débordant amplement les limites du Sud, pour contaminer le Middle-West en particulier. Vers 1920, le K.K.K. contrôlait ainsi plusieurs Etats, avait ses gouverneurs et ses parlementaires, et se permettait d'organiser des défilés à Washington. Il joua même un rôle certain dans la défaite du démocrate catholique Al Smith, de New-York, aux élections présidentielles de 1928. Mais la crise de 1929, la grande dépression et une série de scandales internes éteignirent ce second souffle du K.K.K.

Dix mille Klansmen "actifs"

Il n'est pas possible, aujourd'hui, de connaître le nombre exact des Klansmen; il est évalué entre 48.000 et 65.000, une dizaine de milliers seulement étant considérés comme véritablement actifs. Cela peut paraître faible, mais il faut tenir compte des complicités qu'ils trouvent dans le milieu très favorable où évoluent les hommes en cagoule et de l'organisation très souple qui les encadre. Il est peu probable en effet qu'un renforcement des anciennes lois anti-K.K.K. mette fin aux crimes des tueurs racistes; une telle action législative aurait sans doute pour conséquence de développer la vie secrète des Klans au détriment de leur vie publique, de déplacer les activités de ceux qui ont ajouté les "communistes" sur la liste déjà longue des gens à supprimer. Les Klansmen font une large utilisation des clubs de tir pour camoufler leurs activités: ils pourraient maintenant utiliser un certain nombre de nouvelles organisations racistes comme celle des "Américains pour la préservation de la race blanche" ou même celle des "Conseils des citoyens blancs", pacifique en principe.

Les Klans unis d'Amérique — l'association la plus importante, dirigée par le "grand sorcier" Robert Shelton — ou les Chevaliers blancs du Ku-Klux-Klan — plus modeste mais plus secrète et dangereuse, surtout dans le Mississippi — pourraient alors multiplier les déclarations d'innocence, tout en se faisant fort de prouver que, malgré une enquête parlementaire ou une nouvelle législation, les crimes racistes continuent.

(Le Monde)

Exposé capital de Gérin-Lajoie sur le rôle international du Québec

Dans un important discours qu'il prononçait hier devant le corps consulaire de Montréal (dont nous publions ailleurs un large résumé et dont nous publierons prochainement le texte intégral), le ministre de l'éducation du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, a longuement insisté sur les caractéristiques et attributions du Québec comme "Etat" ainsi que sur sa vocation propre et ses traits particuliers.

Le ministre a attiré l'attention de ses interlocuteurs sur deux aspects dominants de l'évolution présente: 1e) la présence internationale du Québec, son activité sur le plan international, si elles sont relativement récentes, sont conformes à l'esprit de la constitution; que le Québec n'ait pas dans le passé fait pleinement usage de ses prérogatives peut expliquer l'étonnement de certains aujourd'hui mais ne saurait autoriser à penser qu'il excède sa juridiction. 2e) Le plein usage des prérogatives actuelles est de toutes façons insuffisant: le Québec entend réclamer de substantielles modifications à la constitution, voire "une revision générale de la constitution", afin de posséder les moyens de remplir totalement son rôle d'expression politique d'une nation distincte et autonome, la canadienne-française.

Un précédent

C'est à notre connaissance la première fois qu'un ministre du Québec explique aussi nettement devant un auditoire de diplomates étrangers la réalité de la capacité internationale de "l'Etat" provincial et confirme la volonté de la communauté canadienne-française d'obtenir le droit de négocier et de traiter directement avec les pays étrangers dans les domaines de sa juridiction, aussi bien de sa juridiction présente que de la future.

Devant une centaine de consuls généraux, consuls, attachés commerciaux, etc., M. Gérin-Lajoie a rappelé que pour les membres du corps consulaire de Montréal et de Québec, *"l'Etat de résidence"* (avec lequel les consuls sont en rapport permanent) *"est facile à identifier, c'est le Québec"*.

Après avoir rappelé que le Québec possède désormais à l'étranger l'embryon d'un service consulaire avec ses délégations générales, le ministre a souligné que deux gouvernements, ceux de Londres et de Paris, ont reconnu aux délégués québécois les immunités et privilèges propres aux fonctions consulaires. Et d'ajouter: *"C'est l'intention de notre gouvernement de proposer aux Etats intéressés la réciprocité de traitement par rapport à celui dont jouissent en vertu du décret ministériel de 1961, les consuls de carrière exerçant leurs fonctions dans le Québec"*. Il est en effet probable que le réseau des délégués généraux, délégués et agents du Québec à l'étranger va se développer rapidement: rien que de normal, dès lors, à ce que nous exigions des pays étrangers pour ces représentants le traitement que le Québec consent aux leurs sur son territoire. A cet égard, le gouvernement américain devra accepter de reconnaître au délégué du Québec à New York le statut que, contrairement à Paris et à Londres, il ne s'est pas encore décidé à accorder.

Un Etat qui veut l'être pleinement

M. Gérin-Lajoie a mis en relief à plusieurs reprises le fait que, même non souverain dans tous les domaines, le Québec *"forme un Etat. Il en possède tous les éléments: territoire, population, gouvernement autonome. Il est en outre l'expression politique d'un peuple qui se distingue à beaucoup d'égards des communautés anglophones d'Amérique du Nord... Il est plus qu'un simple Etat fédéré parmi d'autres: il est l'instrument politique d'un groupe culturel distinct et unique"*. Le ministre a poursuivi en disant qu'une vocation particulière appelle les moyens matériels et constitutionnels de réaliser cette vocation.

Annonçant ensuite que le Québec aura d'ici peu de temps à exiger de très larges modifications de la constitution, le ministre a laissé entendre qu'une de celles-ci sera le droit officiel de traiter avec l'étranger et d'avoir place dans les organisations internationales vouées à des domaines qui sont du ressort des Etats provinciaux.

Retenons simplement à ce propos les déclarations suivantes du ministre de l'éducation: *"Dans une fédération comme le Canada, il est maintenant nécessaire que les collectivités-membres qui le désirent, participent activement et directement à l'élaboration des conventions internationales qui les intéressent. On ne saurait dissocier le droit d'appliquer une convention du droit de la conclure... Il n'est plus admissible que l'Etat fédéral puisse exercer une sorte de surveillance et de contrôle d'opportunité sur les relations internationales du Québec"*.

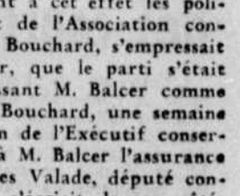
... Et la formule F-F

Au total, c'est un exposé remarquable, lucide, courageux qu'a fait M. Gérin-Lajoie devant le corps consulaire de Montréal, exposé appelé sans doute à avoir un retentissement considérable. On n'en est que plus étonné, voire que plus attristé, de constater que le ministre de l'éducation, (qui, à certains moments, a le comportement et le ton d'un ministre des affaires extérieures du Québec) continue apparemment de cautionner la formule Fulton-Favreau. Du bout des lèvres, diront certains, et sans y croire? Peut-être mais il la cautionne quand même. Or, nous avons beau analyser cette formule et la retourner de toutes les façons, nous ne voyons pas comment, à moins d'être prestidigitateur, on peut la transformer en instrument de progrès, en porte ouverte sur une réforme constitutionnelle.

On n'arrive pas à voir de cette formule si elle est plus néfaste qu'inopportune ou le contraire. Elle serait funeste en tout cas. L'adopter serait à la fois sanctionner une deuxième fois un document que tous s'accordent à proclamer anachronique et nuisible, accepter une formule de modifications qui rendrait quasi impossibles des changements substantiels à la constitution, consentir enfin à une première modification: la délégation des pouvoirs, aussi dangereuse dans son principe qu'inacceptable dans sa conception actuelle. Conservons l'espoir que le gouvernement saura trouver le moyen de renvoyer la présentation de la formule F-F à l'Assemblée, aux calendes grecques. Il rendrait un service éminent, vital, au Québec, voire au reste du pays... et se rendrait un service non moins précieux à lui-même.

J. - M. L.

BLOCS NOTES



en toute liberté

en toute liberté en toute liberté en toute liberté

La formule Fulton - Favreau est une véritable "camisole de force" pour les provinces, pour le Québec surtout

par Jacques-Yvan MORIN,
professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal

Le débat qui s'est engagé depuis quelques semaines autour du nouveau mode d'amendement de la Constitution soulève deux questions distinctes qui n'ont pas été suffisamment séparées jusqu'ici: en premier lieu, la nature des obstacles juridiques que la formuue Fulton-Favreau sème sur le chemin du Québec et, en second lieu, la valeur symbolique que prendra aux yeux du Canada anglais et même aux yeux des pays étrangers l'acceptation ou le refus de la formule par la Législature du Québec.

En ce qui a trait aux embûches juridiques que recèle le mode d'amendement proposé, je voudrais relever une affirmation qui a été faite par le premier ministre du Québec au cours d'un entretien télévisé qui eut lieu le 5 avril. M. Lesage a déclaré que la règle de l'unanimité ne joue qu'à sens unique, c'est-à-dire contre les tentatives du gouvernement fédéral d'élargir ses compétences aux dépens des provinces, mais non contre les amendements qui auraient pour effet d'augmenter les pouvoirs provinciaux aux dépens du Parlement fédéral. En d'autres termes, les compétences des provinces ne pourraient être diminuées sans qu'elles y consentent à l'unanimité (article 2 de la formule), mais elles pourraient être augmentées à la simple majorité des deux tiers prévue à l'article 5. D'où M. Lesage conclut que le projet Fulton-Favreau constitue une camisole de force, mais seulement pour Ottawa. Plaignons ces agneaux sans défense que sont les ministres fédéraux, qui ne savent même pas éviter les terribles pièges juridiques tendus par M. Lesage !

En réalité, ces messieurs d'Ottawa sont beaucoup plus malins que cela et disposent même d'excellents conseillers juridiques. On veut faire croire au public que les provinces, et le Québec en particulier, sont mieux protégés que le gouvernement central contre les amendements constitutionnels. Il n'en est pas ainsi et c'est mon devoir de répondre, en tout respect, aux arguments de M. Lesage.

Celui-ci fonde son raisonnement sur le texte de l'article 2 de la formule. Il y est dit qu'aucune loi "touchant" certains articles de la Constitution relatifs aux pouvoirs et droits des provinces n'entrera en vigueur sans le concours unanime de celles-ci. Précisons que la traduction française n'est pas très élégante et qu'il est essentiel de se référer au texte anglais pour saisir toute la portée du texte, d'autant que chaque ligne contient des mots clefs anglais qui ont été interprétés en anglais par des juges anglophones. L'article 2 dit "No law . . . **affecting** any . . . provision of the Constitution . . . relating to . . . the powers of the legislature of a province to make laws . . . shall come into force unless it is concurred in by the legislatures of all the provinces." Le mot important est "affecting", que le traducteur a rendu par "touchant", faute de mieux, mais qui signifie également ayant un effet sur, altérant."

M. Lesage interprète le mot "affecting" à sa façon, comme s'il signifiait "touchant **d'une manière défavorable**". Evidemment, avec de tels sous-entendus, on pourrait faire dire n'importe quoi au texte. La conclusion que le premier ministre tire de son interprétation est la suivante : tout amendement **désavantageux** pour les provinces requiert l'unanimité et tout amendement **avantageux** peut être obtenu à la majorité des deux tiers, ce qui semble plus facile selon lui. Malheureusement, les conseillers du gouvernement central connaissent exactement le sens du mot "affecting", car les tribunaux se sont prononcés là-dessus à maintes reprises. Si M. Lesage lit l'article 93 de l'A.A.N.B., il constatera que les rédacteurs de ce document ont eu soin d'employer l'expression **"prejudicially affect"** dans le premier alinéa, parce qu'ils voulaient bien spécifier qu'il s'agissait de lois **"portant préjudice"**, tandis qu'ils ont employé le mot "affecting" seul dans le troisième alinéa. M. Lesage, qui a fait des études de droit, doit savoir que ces deux expressions, d'après les tribunaux, ne signifient pas la même chose. S'il veut bien lire la jurisprudence, il verra que le mot "affecting" a reçu un sens très large qui peut signifier tout aussi bien "altérant d'une manière **avantageuse**" que "touchant d'une manière **défavorable**". En outre, comme il ressort de l'arrêt Gold Seal Ltd. c. Dominion Express Co. (1921), une loi peut très bien "toucher" (**affect**) des matières relevant des articles 91 et 92 sans pour autant "être relative à" ces matières. De toutes façons, en cas de doute, c'est la Cour Suprême qui trancherait; or les membres de cette Cour sont nommés par Ottawa et, au demeurant, connaissant fort bien leur jurisprudence.

La conclusion que l'ont peut tirer de tout cela est la suivante : l'unanimité sera requise pour toute modification de la constitution altérant d'une manière quelconque — en bien ou en mal — les pouvoirs du Québec. C'est donc bien le Québec qui enfilera une camisole de force si la formule Fulton-Favreau est ratifiée. Mais il est vrai que si nos députés votent pour ce projet, ils seront bons pour la camisole de force !

Milite également contre le nouveau mode d'amendement la valeur symbolique que prendrait notre acceptation de la formule F.-F. aux yeux du Canada anglais et du monde extérieur. Puisque nous acceptons de "figer" l'A.A.N.B. dans le mode rigide qui nous est proposé, c'est donc que nous sommes satisfaits de l'état acuel de la Constitution; autrement, nous ne serions pas assez bêtes pour souscrire pareil document. Ainsi réagiront avec raison les capitales étrangères si elles nous voient ratifier la F.F.F.

Au niveau des symboles, l'acceptation du mode d'amendement signifierait que nous réaffirmons volontairement la vieille loi coloniale britannique qui nous sert de constitution, que nous entrons une seconde fois dans l'union de 1867 de notre plein gré. Je sais bien que les choses ne semblent pas si claires et que la formule F.F. est compliquée, mais c'est justement là que gît le danger.

Il faut surtout se méfier du slogan selon lequel "la formule ne change rien". Bien au contraire, elle a de nombreux effets que nous pouvons prévoir et sans doute quelques-uns que nous ne distinguons pas encore. Dans l'immédiat, elle cristallise la règle de l'unanimité et remet notre destin entre les mains des autres provinces; le mode d'amendement fait du Québec, une fois pour toutes, une province comme les autres sur le plan constitutionnel. Dans l'avenir, elle nous acculera à des luttes homériques chaque fois que nous voudrons transformer la situation dans le sens d'une véritable égalité et d'un nouvel équilibre constitutionnel. La formule change beaucoup de choses; autrement, le Canada anglais ne serait pas si anxieux de nous la voir accepter.

(Texte d'une allocution prononcée à une journée d'étude de la SSJB, à Montréal, le 10 avril.)

lettres au DEVOIR

En réponse au Far-Ouest

Après avoir lu l'article de mardi le 30 mars dernier, intitulé le "Far Ouest recommence", je viens de plein gré dire ce que pense une mère de famille dont les enfants sont aux écoles primaires de cette Cité Jacques-Cartier.

Que voulez-vous dire, mon cher monsieur ? Faire parler les gens sur Jacques-Cartier ? Vous vous attaquez à l'enseignement. Est-ce que cela est bien de votre calibre ?

Vous vous êtes rendu à cette assemblée où le directeur général des études convoquait les parents des élèves de nos écoles. Depuis quelques semaines, M. le Directeur a commencé des tournées dans les écoles dont il a la responsabilité et la charge. Je tiens à souligner en passant que Jacques-Cartier a depuis quelques années des écoles très bien organisées. Je suis en mesure de le constater car il y a près de 20 ans que je demeure dans cette cité. Je suis heureuse de cette belle amélioration. Quand on a connu des débuts si médiocres, il faut l'apprécier.

Je ne viens pas ici prendre la part du directeur général des études, je viens tout simplement appuyer son geste : car en faisant ces tournées, ne prend-il pas des contacts avec les parents des enfants dont il veut le bien, aussi, il connaît mieux son personnel enseignant en faisant ce genre de visite, tout comme le fait un bon médecin qui visite son monde . . . Il semble à mon avis, que ceci est bien logique.

Parlons à présent des devoirs supprimés, mais pas les leçons ! car l'enfant nous apporte à la maison une feuille sur laquelle le programme de la semaine est détaillé. Nous les parents devons prendre connaissance de cette feuille et la signer, même donner notre avis. Alors les parents qui ont à coeur l'éducation scolaire de leurs petits vont se soucier de faire faire le travail. Rien ne nous défend de faire écrire du français ou de faire faire des problèmes pour empêcher cette veulerie dont vous parlez. Qu'en dites-vous ?

Et pour les devoirs supprimés ? Je peux parler avec expérience puisque j'ai des enfants. Avez-vous songé à ça, vous, des enfants mal organisés pour faire leur travail scolaire ? Eh bien, ça existe, car dans nos familles ouvrières chaque enfant n'a pas son petit coin bien à lui pour travailler en paix. Souvent ils sont deux ou trois sur la table pendant que la maman a du travail. Elle n'a pas de bonne cette femme-là pour l'aider. Elle est toujours avec ses enfants, des petits, et des grands enfants qui, parfois, ne comprennent pas toujours que la T.V. dérange le travail scolaire. Donc la mère est tendue. Les enfants aussi, de crainte de ne pas réussir leur travail. Le lendemain ils arrivent en classe énervés. Ils ont peur d'être punis par l'institutrice qui, entre parenthèses, est fatiguée elle aussi, car elles suivent des cours nos institutrices pour être plus compétentes. Croyez-vous que tout ceci n'est pas énervant ? Quand on va vous consulter vous, monsieur, et qu'on est fatigué, tendu, malade, que conseillez-vous ? Du calme, de la détente, j'espère, pas vrai ?

Eh bien, je trouve que si l'enfant arrive en classe reposé, il est apte à mieux absorber ce qu'on va lui apprendre.

Alors, au lieu de bouleverser la masse avec vos idées, allez donc jaser avec ce directeur. Quand on veut quelque chose, on prend les bons moyens.

Faites-nous revoir ce beau spectacle 65 avec peut-être des petits rhinocéros dedans.

Une maman de
Jacques-Cartier.

Pour un merveilleux
dîner de
Pâques
RESTAURANT
Les 4 Saisons
DANS
LE MARTINIQUE MOTOR INN
1005 GUY — AU SUD DE DORCHESTER

Les hommes de l'an 2000: six milliards d'insectes?

— I —

Un pullulement incroyable

par Alfred FABRE-LUCE

Six milliards d'hommes en l'an 2000 : c'est le chiffre donné par l'O.N.U. il y a trois ans. Mais on estime généralement que ce chiffre date déjà et qu'il faudrait aujourd'hui le relever. En effet, le mouvement va s'accélérant. A la fin du siècle, pense-t-on, l'accroissement de la population mondiale prendra le rythme d'un doublement en vingt-sept ans. Encore un petit effort et notre planète confirmera l'hypothèse faite par Malthus d'un doublement en vingt-cinq ans. Calculons sur cette base. Six milliards (ou plus) en l'an 2000. Douze milliards en 2025, vingt-quatre en 2050, quatre-vingt-seize en 2100. On entrevoit déjà le Vendredi noir annoncé par les démographes, où chaque homme ne disposera plus que d'un mètre carré.

Vous souriez et vous avez raison. Vous sentez que d'ici là, un frein sera entré en action. Mais lequel ? Les marxistes pensent que le triomphe de leur doctrine est inscrit dans l'avenir; ils ne se dispensent pas pour cela d'y travailler de toutes leurs forces. Nous n'avons pas la même ardeur pour parer à un danger qui, pourtant, nous menace tous. Or, si nous ne faisons rien, il arrivera tout de même "quelque chose", mais ce quelque chose sera de l'ordre de la catastrophe. Le manque de place pour le stationnement humain est évidemment une limite théorique. La correction qui se produira avant pourrait être d'ordre biologique.

Les rats se reproduisent moins dans certaines conditions d'encombrements. Des savants américains ont même prétendu déceler chez eux une sorte de contrôle hormonal de la reproduction. Tout accroissement excessif de la population déclencherait une modification des glandes pituitaires qui ferait baisser le taux de natalité. Il n'est pas très intéressant de rechercher si cette défense hormonale existe aussi chez l'homme. Chez lui, en effet, elle serait éventuellement devancée par une réaction d'ordre intellectuel. Un commencement d'asphyxie économique rendrait présent à tous les esprits les dangers de la surpopulation et renforcerait les motivations habituelles du contrôle des naissances.

Le sou de Jésus-Christ

Comme chacun sait, un sou placé à intérêts composés à la naissance de Jésus-Christ aurait dû devenir dans la suite une immense fortune; mais cette multiplication ne s'est pas produite et ne pouvait pas se produire. Il en sera de même pour la population. Mais nous voudrions savoir quand, à quel niveau, et surtout par quels moyens la progression sera arrêtée. A cet égard, le précédent du sou Jésus-Christ n'est pas rassurant. Pourquoi ne s'est-il pas valorisé comme le voudrait la théorie des intérêts composés ? Parce que, rappelait récemment Raymond Aron, "divers procédés - dévaluation - expropriation, destruction du capital physique ou des titres de propriété - ont évité le gonflement démesuré des épargnes placées à intérêt". La progression géométrique de la population sera-t-elle interrompue par des phénomènes analogues : dévaluation ou destruction de l'homme ?

Ne désespérons pas. L'humanité — à certaines conditions — ne paraît nullement incapable de faire face à sa tâche présente, qui est de nourrir décemment les trois milliards d'hommes qui vivent présentement sur la terre, et les trois autres milliards qui sont déjà en route. Depuis Malthus, on compare anxieusement le progrès de la population avec celui des subsistances. La réponse du dernier siècle a été rassurante. L'ingéniosité humaine a découvert des procédés nouveaux que les générations précédentes n'imaginaient même pas. A l'agrandissement de l'espèce a répondu un agrandissement de la nature. Cette adaptation a ses limites, mais qui ne sont pas encore atteintes. Il semble que la production agricole par habitant se soit à peu près maintenue par rapport à l'avant-guerre dans l'ensemble du monde.

Combien de temps cet équilibre relatif pourra-t-il être maintenu ? Chacun répond à cette question selon son tempérament ou ses préjugés. Le nataliste fait remarquer qu'une planète entièrement cultivée comme la Hollande permettrait de nourrir douze milliards d'hommes. Le malthusien répond que l'éclatement de la Hollande est plus vraisemblable que la "Hollandisation" du globe. Le nataliste reprend en parlant de fermes sous-marines, de cultures d'algues, de modification des climats. Le malthusien riposte qu'il ne faut pas trop attendre de ces ressources: nous sommes déjà peut-être à cet égard sur la voie des rendements décroissants.

Le débat peut continuer ainsi longtemps, à coup d'hypothèses. Mais à très long terme, le malthusien l'emporte. Quel que soit le délire optimiste de son adversaire, il est toujours en mesure de lui répondre implacablement par une date à laquelle le pullulement humain aura épuisé toutes les ressources envisagées. Et s'il se laisse aller, lui aussi, à son imagination, cette date paraîtra même assez proche.

En supposant que les hommes décident de procréer au rythme de leur fécondité naturelle, un professeur de l'Illinois, a annoncé la mort par étouffement de l'humanité pour le 13 novembre 2026.

Le "petit cap" se rétrécit

La population du globe est répartie en quelques grandes masses qui présentent des caractères nettement distinctifs. Les zones de forte natalité se situent dans l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud, l'Asie du Sud et l'Afrique du Nord. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. sont dans la bonne moyenne. L'Europe est au bas de l'échelle. Le rapport numérique de ces masses est en train de se modifier assez rapidement. Imaginons que les pays soient figurés sur les cartes selon leur population. Nous verrions notre continent déjà si exigu (ce "petit cap" dont parlait Paul Valéry) se rétrécir encore, tandis qu'une immense Asie projetterait sur elle une ombre grandissante.

Dans les pays sous-développés, une forte densité de population est presque toujours un facteur de dépression économique. Il peut paraître mathématiquement avantageux de constituer une élite par sélection sur une vaste masse. En réalité, c'est tout le contraire : la quantité tend à exclure la qualité.

Une conséquence évidente du pullulement est le développement du chômage. On peut négliger de le recenser, le camoufler en engageant des travaux inutiles, ou répartir entre plusieurs individus des tâches qui pourraient être faites par un seul : le phénomène n'en subsiste pas moins dans son essence. Combien de fois, circulant en auto en Extrême Orient, ai-je vu s'asseoir à côté de mon chauffeur un autre personnage également famélique et incompétent. Il se tenait prêt, me disait-on, à suppléer son camarade en cas de besoin. Tous les pays surpeuplés connaissent ces doubles fantomatiques qui grèvent l'économie sans la servir et vivent en parasites sur la ration de leurs "originaux".

L'Europe a, depuis un siècle, limité sa population. Ce ne fut pas l'effet de décisions, prises par les gouvernements. Ceux-ci ont eu, dans l'ensemble, une politique nataliste, qui ne tirait pas toutes les conséquences fiscales et sociales de ses principes, mais s'affirmait par une propagande et (jusqu'à ces dernières décennies) par une sévère répression de la contraception. Ce sont les familles elles-mêmes qui, guidées par un instinct très sûr, ont choisi de limiter leurs effectifs, évitant ainsi à l'ensemble du continent une catastrophe économique.

Dans l'ensemble des pays de l'Europe occidentale, le nombre des consommateurs va augmenter de 28 millions entre 1960 et 1970. Les travailleurs augmenteront moins que les deux groupes d'inactifs (jeunes et vieillards). Pour équilibrer cette charge accrue, un accroissement annuel du produit national de l'ordre de 1 pour 100 sera nécessaire. C'est seulement au-delà que pourra commencer l'amélioration du niveau de vie.

Même ainsi, la proportion de l'Europe dans la population mondiale va reculer. Selon les experts, elle baissera avant la fin du siècle de 23 à 15 pour cent, tandis que l'Amérique du Nord fléchira seulement de 6.7 à 5 et que l'Asie passera de 55 à 60 pour cent. N'en soyons pas trop effrayés. Les Européens ne feront que reprendre leur place proportionnelle d'il y a trois siècles. D'ailleurs, le nombre n'est pas la puissance. Notre croissance modérée entretiendra notre dynamisme sans nous exposer à des aventures. Nous aurons même probablement l'occasion de considérer avec quelque pitié les hauts et les bas de peuples moins prudents. Bonne chance, Jeune vieille Europe.

(à suivre)

Prochain article : Surpopulation et collectivisme.

MONTROSE
LE NOUVEAU DISQUE BARCLAY - COLOMBIA
Rég. $4.20 Spec. 2.99 chacun
LEO FERRE
CHANTE VERLAINE ET RIMBAUD
CBLP 2037 Vol. 1
Les Pensionnaires — Ame, Te Souvient-il? — Le Buffet Les poètes de Sept Ans — L'Etoile — A Pleure Rose — Ecoutez La Chanson — Chanson De La Plus Haute Tour — Il Patinait — Mon Rêve Familier — Les Assis — L'Espoir Luit.
CBLP 2040 Vol. 2
Chanson d'Automne — Les Corbeaux — Green — Mes Petites Amoureuses — Art Poetique — O Triste — Rêve pour l'Hiver — Claire De Lune — Les Chercheuses de Poux — Ma Bohème — Sérénade.
CHARLES AZNAVOUR
CBLP 2036
Que c'est triste Venise - Je t'aimais tant - A ma fille - Tu t'amuses - Le jour se lève - Il te suffisait que je t'aime - Le temps - Hier encore - Chaque fois que j'aime - Avec toi et tes yeux d'enfant - Quand j'en aurai assez.
CBLP 2043
La Mamma —Et pourtant — Ce jour tant attendu — Je t'attends — Fraternité — Tu veux — Sylvie — Ne dis rien — J'ai tort — L'enfant prodigue — Les aventuriers
GILLES VIGNEAULT
VOLUME III FL-312
Le Doux chagrin — Jean-Baptiste — Le Coeur — Money Bum — L'Air du Voyageur — La Plus Courte Chanson — Fer Et Titane — Ti-Toell — Largues Les Amarres.
AU MEME BAS PRIX : Vigneault — Julien — Ferré — Gauthier — Brassens — Brel — Leclerc — Aznavour — Clay — Dalida — Mills Davis — Brubeck — Mulligan — Cugat — Ken Griffin — Mahalia Jackson — Gréco — Catherine Sauvage — Béart — Léveillée.
GARANTIE 1ère QUALITE • SCELLE
COMMANDES POSTALES
80¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus
CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3168 est, Bélanger — RA. 9-2833
OUVERT CETTE SEMAINE, TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9H.30 P.M.


à l'occasion de la
SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES
sous les auspices du
CONSEIL SUPÉRIEUR DU LIVRE
sous le patronage d'honneur de
l'Union Internationale des Éditeurs de langue française
et le concours du
Ministère des Affaires Culturelles de la Province de Québec
7e SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL / 1965
La plus grande exposition de livres et de périodiques français au monde
PALAIS DU COMMERCE DE MONTRÉAL
Du 8 au 13 avril 1965 / entrée gratuite

Vient de paraître
LA SEXUALITÉ EXPLIQUÉE AUX ENFANTS
quoi dire...
comment dire...
Par FRANÇOISE CHOLETTE-PERUSSE, L. Ph., L. Ps.
Un livre simple, clair, présenté sous forme de questions et de réponses.
Un livre écrit pour les parents qui veulent aider leurs enfants à devenir des adultes capables d'aimer.
En vente partout à $1.00
(Distribué par "La Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Mtl — UN. 1-2701)
VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
9411 ST-DENIS, MONTREAL
VI. 9-2258

le bruit de la ville

JEUNE EXPO

On peut voir jusqu'au 30 avril une exposition de peinture organisée par la chambre de commerce des jeunes du district de Montréal dans le vestibule de la grande salle de la place des arts. L'exposition est ouverte de 10 heures à 22h. tous les jours.

MARIAGE

PARIS — Sylvie Vartan (à la grande désolation de ses fans) et Johnny Halliday (à la grande désolation de ses fanes) viennent de se marier. Beaucoup de monde et beaucoup de bruit. Johnny a déclaré : **"Mon mariage, j'en faisais une chose personnelle et l'on fait tant de bruit autour..."**

LANCEMENTS

Au salon du livre, le cercle du livre de France procédera ce soir de 5h. à 7h. au stand du cercle (no 16) au lancement de *Peur et Amour*, roman de Yolande Chéné, et de *Une maison, un jour*, la pièce de Françoise Loranger.

CINE

A l'occasion de la Semaine des Bibliothèques Canadiennes et du Salon du Livre, l'Office National du Film a tenu à rendre hommage aux cinémathèques et dépôts de films du Québec qui contribuent, pour une large part à la diffusion de la culture et de l'information par le cinéma et concourent ainsi à prolonger l'oeuvre de l'O.N.F. en la faisant connaître davantage au public. Le kiosque principal de l'O. N.F. est donc consacré aux cinémathèques et à la place qu'elles occupent dans la cité.

ORGUES ET CHANT

L'Ecole de Musique Vincent-d'Indy organise demain soir le 14 avril, à 20 heures 30, 220 chemin Bellingham, à Outremont, un concert assuré par Jacqueline Gagnier, organiste, et Roland Richard, baryton.

OSM

Seiji Ozawa sera au pupitre de l'Orchestre Symphonique de Montréal ce soir et demain, à la Place des Arts, à 20h 30. André Watts, jeune pianiste américain, fera ses débuts avec l'OSM et jouera le Concerto no 2 de Chopin. Les autres oeuvres inscrites au programme sont : la Sérénade en si bémol majeur, K. 361 de Mozart ainsi que la deuxième Symphonie de Sibelius.

horaires des spectacles

THÉATRE

PLACE DES ARTS — La Philharmonia, avec Louis Haritver — 8.30.
BOULANGERIE — "Améddée" : 8.30; Dim.: 7.30
COMEDIE CANADIENNE — "Les Beaux Dimanches" : 8.30 — Dim.: 7.30. Relâche lundi.
LE LOCAL (Café St-Jacques): "Mais ne t'promène donc pas toute nue": Tous les soirs minuit. Relâche dim. et lundi.
ORPHEUM — "L'Ecole des femmes" — 8.30 — Dim., 7.30 — Relâche lundi.
THEATRE DE LA PLACE — "Les Portes" : 9.00 — Sam.: 8.00 - 10.30 - Relâche lundi.
THEATRE DU RIDEAU-VERT — "Les oeufs de l'autruche" 8.30 — Dim. 2.30 - 7.30.
THEATRE DE L'ECHANGE — Vendredi : "Le neveu de Rameau" : 8.30 — Dimanche : "La cruche" : 7.30
THEATRE DE L'EGREGORE : "L'Ile des chèvres": 8.30. Dim.: Relâche.

CINÉMA

CINEMATHEQUE — "Un chapeau de paille d'Italie", de René Clair — 8.30.
ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.00 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "Rattle of a Simple Man" : 1.28 - 3.23 - 5.25 - 7.27 - 9.29
BIJOU — "Les motorisés" : 12.35 - 4.05 - 9.35 — "Caïn" : 2.04 - 5.34 - 8.39
CANADIEN — "Un gynécologue accuse" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — "La chaste Suzanne" — 1.35 - 4.50 - 8.10.
CAPITOL — Reveen, hypnotiseur — 8.00 — Sam. et dim., 2.00.
CHAMPLAIN — "Cette nuit ou jamais:: : 12.32 - 4.19 - 8.06 — "La lumière sur la Piazza" : 2.26 - 6.13
CHATEAU — "The Avenger" : 4.09 - 7.50; Ven., sam. et dim.: 12.45 - 4.19 - 7.53 — "The T.A.M.I. Shows": 2.17 - 5.58 - 9.39; Ven., sam. et dim.: 2.27 - 6.01 - 9.35 — Enfants: "7 Dwarfs to the Rescue": 10.00
CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Circus World" — 8h.30 tous les soirs. 2h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis mercredi et samedi 2 h. dim. 1 h.
DAUPHIN — "Le journal d'une femme de chambre" : 7.30 - 9.30 - Sam. et dim.: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40
ELYSEE — Resnais — "Une femme mariée": du lun. au ven. 7.30 - 9.30 Samedi : 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00. Dimanche : 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30: Eisenstein : Festival Eisenstein : même horaire.
EMPIRE — "The Umbellas of Cherbourg" : 6.30 - 9.40 — "Only One New Yeork" : 8.10 — Dim. à partir de 1.00.
FRANÇAIS — "Coplan prend des risques" : 9.50 - 12.40 - 4.08 - 7.50 "Le gendarme de Saint-Tropez" : 11.02 - 2.30 - 6.05
GRANADA — "Coplan prend des risques" : 2.23 - 5.56 - 9.36 — "Le gendarme de St-Tropez" : 4.13 - 7.53; Sam. et dim.: 12.40 - 4.13 - 7.53 — Enfants : "Seven Dwarfs to the Rescue" : 10.00
JEAN-TALON — "Un gynécologue accuse" : 8.30 - Dim.: 1.40 - 5.00 - 8.30 — "La chaste Suzanne" : 6.40 - 10.20 - Dim.: 12.00 - 3.25 - 6.40 - 10.20
KENT — "Becket" : 12.45 - 3.25 - 6.05 - 8.45
LAVAL — "Le dingue du palace" : 2.50 - 6.15 - 9.40 — "L'amour à l'italienne" : 12.45 - 4.10 - 7.40
LOEW'S — "How to Murder Your Wife" — 10.20 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.10 - 9.25.
LA SCALA — "Les Baisers" : 12.40 - 5.20 - 10.00 — "L'assassin connait la musique" : 4.00 - 8.40 — "La soif de la jeunesse" : 1.55 - 6.45
MERCIER — "Le train de Berlin est arrêté" : 1.43 - 5.05 - 8.27 — "La blonde et les nus de Soho" : 12.00 - 3.22 - 6.44 - 10.06
MONKLAND — "A House is not a Home" : 3.28 - 7.33 — "Yesterday, Today and Tomorrow" : 1.30 - 5.18 - 9.17
OUTREMONT — "The Pumpkin Eater" : 3.12 - 7.15 — "Tom Jones" 1.04 - 5.07 - 9.10
PAPINEAU — "Le gendarme de St-Tropez" : 12.45 - 4.20 - 7.48 — "Coplan prend des risques" : 2.31 - 5.59 - 9.34
PALACE — "The Train" : 9.55 - 12.40 - 3.30 - 6.20 - 9.10
PARISIEN — "Goldfinger" — 10.05 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.30.
PLACE VILLE-MARIE — "Zorba the Greek" : 1.05 - 3.45 - 6.25 - 9.05 "Marriage Italian Style" : 12.45 - 2.45 - 4.45 - 6.45 - 8.55
PLAZA — "Un gynécologue accuse" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — La chaste Suzanne" — 1.35 - 4.50 - 8.10.
RIALTO — "The Avenger" : 4.19 - 8.00. Ven., sam., dim.: 12.45 - 4.26 - 8.07 — "The T.A.M.I. Shows": 2.20 - 6.01 - 9.42; Ven., sam., dim.: 2.27 - 6.08 - 9.49 — Enfants: "7 Dwarfs to the Rescue" : 10.00
RIVOLI — "Le gendarme de St-Tropez": 2.45 - 6.05 - 9.30 — "Coplan prend des risques" : 12.45 - 4.20 - 7.48
SAVOY — "A House Is not A Home" 4.04 - 7.45; ven., sam., dim.: 3.36 - 7.33 — "Yesterday, Today and Tomorrow" : 2.04 - 5.45 - 9.26; ven., sam., dim.: 1.20 - 5.17 - 9.14
ST-DENIS — "Caïn" : 1.00 - 4.05 - 6.50 - 9.35 — "Les motorisés : 2.16 - 5.21 - 8.26
SEVILLE — "The Sound of Music" : 8.15 — Merc., sam., dim.: 2.15
SNOWDON — "John Goldjarb Please Come Home" : 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30
STRAND — "The Avenger" : 12.26 - 4.14 - 8.06 — "The T.A.M.I. Shows": 10.10 - 2.06 - 5.59 - 9.48.
VERDI — "Darby's Rangers" — 5.45 — 9.20 — "Battle Ground" — 7.20.
WESTMOUNT — "Mary Poppins" : 1.00 - 3.3 0- 6.00 - 8.30

RADIO-SELECTION

Mardi, 13 avril

● A CBF-FM, à 1 h. 10, Matinée symphonique. Au programme, la Symphonie concertante, en si bémol majeur, de Haydn, dir. Ormandy; Laudate Dominum et Benedictus sit Deus, de Mozart, avec le choeur et l'orchestre de Strasbourg; la 9e Symphonie, dite Gothique, de Widor, interprétée par Marcel Dupré ; la Messe no 6 en mi bémol majeur, de Schubert, avec le Choeur de la cathédrale Ste-Hedwidge et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Erich Leinsdorf.
● Aux Chefs-d'oeuvre de la musique, à 3 heures, la 3e Symphonie pour orgue, de Saint-Saëns, dir. Ormandy; le Concerto de piano, d'Arthur Bliss; la Sonate en do majeur pour violoncelle et piano, de Beethoven, avec Pierre Fournier et Freidrich Guida.
● A 8 heures, Musique de chambre. Le Quatuor en sol mineur, K. 478, de Mozart, interprété par Charles Reiner, Morry Kerneman, Robert Verebes et Dorothy Bégin.
● A 8 h. 30, Concert symphonique. Au programme, le Concerto no 3 pour violon, de Mozart, avec David Oistrakh et l'Orchestre de chambre de Moscou; Divertimento no 15 en si bémol majeur, de Mozart, dir. Herbert von Karajan.
● A Place publique, à 9 h. 30, le rapatriement de la Constitution.
● A 10 h. 30, Est-ce ainsi que les hommes vivent ?
● A 11 heures, Les Mensonges d'Ulysse, texte d'Eugène Cloutier lu par Robert Gadouas.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

13 AVRIL

CBFT 2

9.00 Mire
10.00 Musique
11.00 Cinéma "Alerte au Service Secret" - policier - américain
12.55 Téléjournal
1.00 Long métrage "La nuit s'achève" drame - français
3.00 Votre cuisine, Madame
3.30 Si santé m'était comptée
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Des fourmis et des hommes
5.30 Robinson Crusoé
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Rue de l'anse
8.30 Les éliminatoires du hockey
10.15 Tous pour un
10.45 Monsieur Lecoq
11.15 Téléjournal
11.30 Supplément régional
11.40 Nouvelles du sport
11.45 Festival Jean Renoir
11.45 Festival Gérard Philippe : "Le pays sans étoiles" — drame français
(Cet horaire est sujet à changement à cause de l'incertitude des éliminatoires de hockey)

CFTM 10

9.00 Mire — musique
9.30 Bien l'Bonjour
10.30 Ciné-matin "Un grand amour"— allemand
11.00 Manchettes - Horaire
12.15 En matinée 'Passion de Femmes' — français
2.00 Bon après-midi
4.00 Les Boucaniers
4.30 Zoo du capitaine Bonhomme
5.30 Theatre Errol Flynn
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Le Saint
8.30 Tentez votre chance
9.00 La police des plaines
9.30 Une invitation de Fernand Gignac
10.00 Prix Piazza
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "Carmen de Grenade" - espagnol aventures
12.40 Fermeture

CBMT 6

9.56 Today on CBMT
10.00 Canadian Schools Telecast
10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Hélène
11.30 Butternut Square
11.50 News
12.00 Matroscope
12.30 Calendar
1.00 Movie Matinée "Broken Arrow"
3.00 Moment of Truth
3.30 Take Thirty
4.00 As the Word Turns
4.21 Razzle Dazzle
5.00 Fireball XL-5
5.30 Music hop
6.00 Fine and Dandy
6.30 Across Canada
7.00 CBC TV News
7.23 Sports With
7.30 The New Generation
8.00 Jack Benny
8.30 Les éliminatoires du hockey
9.30 Front Page Challenge
10.00 Wall of Ice
10.30 Timeless Treasure
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 Tuesday Showtime "The Scarlet Pumpernel"

CFCF 12

9.30 Meditation
9.35 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts
10.30 Romper Room
11.00 Ed Allen Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Channel 12 Theatre "Let's Face It" - comédie
2.30 The James Beard Show
3.00 People in Conflict
3.30 It's Your Move
4.00 Four of a Kind
4.30 Surprise Party
5.00 Family Theatre "The Detective" - comédie policière
6.30 Pulse
7.00 The Littlest Hobo
7.30 Let's Sing out
8.00 Petticoat Junction
8.30 The Red Skelton Hour
9.30 Sunset Theatre "Violent Road" - drame
11.00 National News
11.15 Pulse — Local news
11.30 The Pierre Berton Show
12.00 Newsroom 12 — Meditation



On peut voir cette semaine à l'Avenue, "Rattle of a Simple Man" dont le scénario a été tiré d'un succès de Broadway. Les vedettes de ce film sont Diane Cilento et Harry H. Corbett.

LE JEUDI 29 A LA PLACE DES ARTS

L'OSM présentera le soprano Léontyne Price

Un événement qui s'annonce déjà comme le couronnement tout à fait digne d'une saison musicale particulièrement riche et brillante : tel est le grand concert d'opéra que le célèbre soprano américain Leontyne Price donnera à la Place des Arts le jeudi 29 avril prochain, à 8 heures 30, avec le concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal au grand complet sous la direction de Zubin Mehta, chef permanent de l'OSM.

Ce concert exceptionnel sera donné au profit de la Caisse de retraite de l'Orchestre. Le public y est donc chaleureusement invité : tout en aidant son orchestre, il aura le loisir d'entendre "en personne" l'une des voix les plus célèbres de l'heure, l'une des voix glorifiées par le disque et la télévision et acclamées sur les plus grandes scènes lyriques internationales.

Leontyne Price s'est fait entendre à quelques reprises à Montréal, principalement sous l'égide de l'OSM. Les mélomanes n'ont pas oublié en effet ses concerts au Plateau, au Forum ainsi qu'à l'église Notre-Dame, où Miss Price fut soliste d'oratorios. Le 29 avril marquera toutefois ses débuts à la Place des Arts, une salle enfin digne d'une voix comme la sienne.

La voix de Leontyne Price, par son timbre, par sa chaleur, par sa puissance et son étendue, est unique en son genre. "La voix du siècle"... "La plus belle voix de l'Amérique". C'est ainsi que plusieurs critiques, aussi bien en Europe que sur notre continent, ont salué la voix exceptionnelle de Leontyne Price.

Les mélomanes seront à même de s'en rendre compte une fois de plus le 29 avril prohain, à la Place des Arts. Leontyne Price y chantera plusieurs des plus beaux airs des opéras de Verdi et de Puccini. Le programme complet sera annoncé bientôt.

LES FESTIVALS D'ART DRAMATIQUE

On connaît maintenant les 14 pièces qui seront en compétition aux finales

Les trois dernières des 14 représentations jugées les meilleures en autant d'éliminatoires régionales du Festival d'art dramatique du Canada ont été désignées samedi soir.

Au festival de l'Ouest de l'Ontario, les Hamilton Players sont sortis vainqueurs à Woodstock avec "A Man for all Seasons" de Robert Bolt.

Au festival de l'Alberta, les Buskin de Calgary ont remporté la palme à Edmonton avec "The Birthday Party", une pièce d'avant-garde de Harold Pinter.

Au festival de Terre-Neuve, les St. John's Players ont mérité les honneurs à Gander avec "The Crucible" d'Arthur Miller.

Seule la première de ces trois troupes se qualifie automatiquement pour la finale du Festival d'Art dramatique du Canada, qui se déroulera cette année à Brockville, en Ontario, du 24 au 29 mai.

Voici les autres troupes qui sont assurées de participer à la finale : Le Théâtre de La Place, de Montréal, avec la pièce "Les Nouveaux Dieux" de Jacques Duchesne et The Theatre Upstairs, de Toronto, avec "The Cave Dwellers" de William Sorayan. Ces troupes ont été les choix des adjudicateurs dans les régions de l'Ouest du Québec et du Centre de l'Ontario.

Quatre autres pièces seront présentées lors de la finale. Ce sont le gagnant des quatres zones suivantes : Colombie-Britannique et l'Alberta, Québec et Nord de l'Ontario, Est de l'Ontario et Est du Québec et Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard et Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve.

Il n'y a pas eu de concours dans la région de Saskatchewan — Manitoba — Nord de l'Ontario, ce qui élimine un participant à une éliminatoire de zone.

A Edmonton, M. Walter Massey de Montréal, juge de l'éliminatoire régionale de l'Alberta, a déclaré que la semaine avait été une suite d'expériences diverses, parfois décevantes, parfois dignes d'attention, parfois très enrichissantes.

C'est M. Andrew Allan, de Toronto, qui a désigné le vainqueur au festival régional de Terre-Neuve.

Le 18 avril, à la Comédie-Canadienne

Ballets espagnols de Jose Molina

"Les Ballets Espagnols de Jose Molina" se produiront à la Comédie-Canadienne du 18 au 21 avril.

Cette populaire troupe de danseurs et chanteurs de flamenco a obtenu un vif succès lors de sa première nord-américaine, à Washington en mai 1962. Les critiques saluaient "la démonstration la plus étourdissante et la plus fougueuse de flamenco depuis plusieurs saisons", et par la suite, prédirent que "cette troupe était destinée à devenir le groupe flamenco numéro un des Etats-Unis".

Un an plus tard, lors d'une seconde visite, le "Washington Evening Star", écrivait : "Ceux qui connaissent vraiment le flamenco ne peuvent que l'identifier à Jose Molina".

Depuis, ils ne cessent de dispenser un peu de leur Espagne à travers le monde. Cette année, la troupe de Molina entreprend une tournée de 40 semaines, la plus longue jamais effectuée par une troupe de ce genre en l'espace d'un an.

Ils vous présenteront cette fois-ci des chants et danses de toutes les provinces espagnoles, allant du ballet de cour style Charles III jusqu'aux danses "gypsies" des quartiers populaires. Vous entendrez même des oeuvres de compositeurs classiques, Ravel, Rimski-Korsakov, etc ...

Les costumes des Ballets Molina sont, comme toujours, colorés et somptueux, marque de fabrique qui caractérise les troupes espagnoles.

Michaël Chaplin : un film à Londres

LONDRES — Michaël Chaplin va jouer le rôle d'un jeune homme bohème dans un film "Promise Her Anything", avec Leslie Caron.

Le fils de Charlie Chaplin a passé hier plusieurs heures aux studios de Shepperton, dans la banlieue de Londres, afin de préparer son rôle. Il a été livré aux soins des maquilleuses et des habilleuses. Quant au coiffeur, il lui a soigneusement laissé sa longue chevelure à la "beatle", estimant qu'elle ne déparerait pas dans le film, qui sera tourné dans une quinzaine de jours.

Professeurs et répétiteurs : augmentation

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Pierre Laporte, a annoncé dernièrement que le gouvernement provincial vient d'approuver une nouvelle classification et de nouveaux taux de rémunération pour les professeurs titulaires et les répétiteurs du Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province. La nouvelle classification, qui fait suite à une recommandation de la commission du service civil établit à $6,800 le salaire minimum des professeurs titulaires qui était autrefois de $3,600 et à $10,400 le salaire maximum de ces professeurs qui était de $8,800. Quant aux salaires des professeurs répétiteurs qui variaient de $2,000 à $5,000, ils seront désormais de $3,900 à $6,500.

THEATRE DU RIDEAU VERT
CE SOIR, 8h.30
Dim. 2h.30 - 7h.30
Jusqu'au 14 avril
LES OEUFS DE L'AUTRUCHE
d'Andrel Roussin
du 15 au 28 avril
LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ
de Shakespeare
Mise en scène Georges Reboux
AU STELLA, 844-1793
4664 rue ST-DENIS

UN ENCHANTEMENT !

EN COULEURS
LES PARAPLUIES DE CHERBOURG
CATHERINE DENEUVE
Soirée à 6 h. 30 8 h. 10 p.m.
V.O. sous-titres anglais
Aussi: "Only One New York" du réalisateur gagnant du film "Le Ciel & La Boue"
★ EMPIRE 7e sem. à Montréal
451 OGILVY — 274-4521

SAINT-DENIS
1394, ST-DENIS VI. 2-3171
2e SEM. et Bijou
5030, PAPINEAU 524-1983

caïn
réal giguère
ginette letondal
yves letourneau
dans un film de
pierre patry
musique de
jean cousineau

SOPHIE DESMARETS -FRANCE ANGLADE WALTER CHIARI et TOTO
Les motorisées

CENTRE DRAMATIQUE DU CONSERVATOIRE
au Théâtre National
1220 est, rue Ste-Catherine
Poèmes, lettres et Le Chemin de la Croix
de
PAUL CLAUDEL
par
JEAN VALCOURT
Mercredi Saint, 14 avril 1965
à 8h.30 p.m.
Billets : $1.00 - en vente au guichet le soir même

DERNIERE SEMAINE
Proposé comme meilleur film de l'année 1965
Un film prestigieux et provocant

LA FEMME DES DUNES
"UN VRAI CHEF-D'OEUVRE" Time Magazine
"UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT" (Le Devoir)
Prix spécial du jury FESTIVAL DE CANNES 1964
35e SEM.
1206 EST, RUE STE-CATHERINE 525-8600
CINEMA Festival
Sur semaine : 7.30, 9.30 Dimanche : 2.30, 5.30, 7.30, 9.30

SALLE RESNAIS
JEAN-LUC GODARD

Une femme mariée
"...D'UNE AUDACE PLEINE DE DIGNITÉ" — Cahiers du Cinéma
"...D'UNE SAVOUREUSE INSOLENCE" — Arts
MACHA MERIL
PHILIPPE LEROY le mari
BERNARD NOEL l'amant
elysée
88 MILTON / 842-6053
FESTIVAL EISENSTEIN
CE SOIR
"LE CUIRASSE POTEMKINE"
"IVAN LE TERRIBLE" (II)


CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche: 2h.15 — Pas de courses le jeudi.
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE", dominant la piste. Réservations: 735-2880. Venez donc !


JOSE MOLINA
BAILES ESPANOLES
Les Productions Samuel Gesser Inc.
DU 18 AU 21 AVRIL
Billets : $4.00, $3.50, $3.00, $2.50 $2.00, taxe incl.
RESERVEZ DES MAINTENANT
COMÉDIE CANADIENNE


Jeanne Moreau
dans un film de LUIS BUÑUEL
le Journal d'une Femme de Chambre
Sur semaine 7.30 - 9.30
Le Dauphin
TEL. 721-6060 - DEMANDEZ NOS HORAIRES

CINERAMA Mar., Mer., 2h., 8h.30 CINERAMA
AUJ. 2, 8h.30 - ENF. 10 ANS ADM. - 2 h.
Imaginez... le cirque... à quelques pieds de votre siège... avec
• John WAYNE
• Claudia CARDINALE
• Rita HAYWORTH
CIRCUS WORLD
CINERAMA
4 ième MOIS
• SIEGES RESERVES EN VENTE... poste ou téléphone... au théâtre — Faucher Electrique — Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval).
NULLE PART AILLEURS — à Montréal ou dans la province, ni actuellement ni plus tard — EN CINERAMA
CINERAMA IMPERIAL
AV. 8-7102 ou 5403
1430, Bleury, Montréal
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

Gagnant de 8 PRIX D'ACADEMIE. MEILLEUR FILM DE L'ANNEE.
Meilleur acteur : Rex Harrison
AUJOURD'HUI à 8.00 p.m.
my Fair Lady
AUDREY HEPBURN - REX HARRISON
Mat. 2 p.m. Merc. $2., Sam., Dim., Fêtes $2.50
Soir à 8h. Lun. à Jeudi $3. Vend. Sam. Dim. et Fêtes $3.50
ALOUETTE
Enfants de 10 ans et plus admis matinées seulement

au 400
CHEZ LELARGE
LA BRASSERIE
LE BAR DANSANT
Pas de minimum — Pas de frais de couvert
* La fameuse cuisine du 400
* Le cadre le plus élégant
* Et... pour vous distraire
★ YOLANDA LISI

Son Trio - Ses chansons
★ ANDRE PERRY

Son trio dansant
★ BASIL CODOLBAN "LE VIRTUOSE DU PIANO"
630 ouest, Boulevard Dorchester
Stationnement gratuit à l'intérieur
Telephone 866-9506 Montreal

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES QUÉBEC

Ministre : M. Pierre Laporte
Sous-ministre : M. Guy Frégault

Le ministère des Affaires culturelles désire rappeler que les concours de l'Aide à la création et à la recherche sont maintenant ouverts pour l'exercice 1965-1966. Il s'agira pour les candidats de présenter leurs demandes, accompagnées d'un dossier complet de leurs réalisations, et du projet qu'ils envisagent. Les dossiers devront parvenir au ministère des Affaires culturelles

— **avant le 1er mai 1965, pour les subventions qui seront utilisées à l'automne 1965;**

— **avant le 1er décembre 1965, pour celles qui seront utilisées à compter de 1966.**

Les candidats sont priés de noter que ces subventions sont destinées à la création et à la recherche, et la direction générale des Arts et des Lettres se verra dans l'obligation de refuser les demandes de la part des personnes qui désirent poursuivre des études ou se perfectionner dans leur spécialité.

Les candidats obtiendront les formules d'inscription nécessaires à l'adresse suivante :

Service de l'aide à la création et à la recherche,
Direction générale des Arts et des Lettres,
Ministère des Affaires culturelles,
1530, boulevard de l'Entente,
Québec 6.

L'univers féminin

Rajeunissement des cours de Préparation au mariage mieux adaptés aux problèmes des couples modernes

Il est indéniable que les questions auxquelles doivent répondre ceux qui se préparent sérieusement au mariage diffèrent de ce qu'elles étaient dans les années 40. On comprendra donc facilement que les fiancés d'aujourd'hui désirent un texte de cours qui fasse écho, dès ses premières lignes, à leur situation de fiancés, à leurs problèmes et à leurs espérances quotidiennes. C'est la raison pour laquelle les autorités du Centre catholique de l'université d'Ottawa en collaboration avec le Service de préparation au mariage ont mis au point un nouveau texte d'un cours par corresponance qui permettra aux fiancés qui ne peuvent suivre régulièrement ces cours de se renseigner à domicile. Ces cours par correspondance répondent sans doute à un réel besoin, surtout dans un pays aussi vaste que le Canada, puisque 600,000 exemplaires ont été vendus depuis vingt ans, que le cours a été traduit en dix langues, dont le vietnamien et qu'il est maintenant distribué dans plus de 130 pays.

Le lancement officiel des nouveaux cours a eu lieu, la semaine dernière à l'Université d'Ottawa. "L'institution qui vous accueille, disait à cette occasion le R.P. Bernard Ménard, directeur du Centre catholique, chérit l'ambition de faire passer dans la masse les courants de la pensée contemporaine en utilisant les techniques modernes de communication". Ces cours en sont une preuve. Bien que le nouveau texte de ces cours soit destiné à la distribution par correspondance, il servira également de document de base à de nombreux fiancés et à de nombreux responsables de cours oraux donnés d'un bout à l'autre du pays aussi bien qu'à l'étranger. ..Divisé en douze leçons, le cours par correspondance aborde les aspects suivants : le temps des fiançailles, les psychologies féminines et masculines, l'amour, la maturité, la sexualité, l'apprentissage de l'administration du foyer (budget, travail de l'épouse ,etc.), les lois et fêtes de la société civile (cérémonie du mariage, baptême, etc.), lois et liturgie de l'Eglise (vie religieuse des époux), apprentissage de la chasteté conjugale, vie des jeunes mariés, fécondité des chrétiens mariés (avec indication aussi précise que possible sur les différentes méthodes de régulation des naissances) et la vocation en mission d'un foyer dans la société. La série de cours se présente sous une élégante pochett de cuir. La rédaction des textes a été confiée à un groupe de médecins, psychologues, clercs et couples mariés sous la direction des pères Bernard Ménard, Julien Mercure, o.m.i. et de M. et Mme Gilles Chagnon. On peut obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de ces cours en s'adressant directement au Centre catholique de l'Université d'Ottawa.

Pilules et détergents empoisonnent 90,000 enfants chaque année

OTTAWA — Environ 90,000 petits Canadiens de moins de cinq ans s'empoisonneront accidentellement cette année avec des médicaments d'usage courant ou des produits de nettoyage domestique, a prédit un médecin du ministère fédéral de la Santé.

Le docteur J. B. Murphy, directeur des services médicaux, section aliments et drogues, dit qu'un petit nombre de ces empoisonnements se solde par des cas de mortalité, mais il reste que des milliers d'enfants sont sérieusement atteints.

Au dire du docteur Murphy, la négligence des parents est la cause de la plupart de ces accidents. Les parents devraient savoir que certaines substances sont dangereuses et les mettre hors de la portée des enfants.

Les pilules ordinaires contre le mal de tête sont responsables de 25 pour cent des cas d'empoisonnement. L'an dernier, le docteur Murphy dit qu'une trentaine d'enfants sont morts après avoir ingurgité une grande quantité de ces médicaments. Des milliers d'autres enfants furent transportés d'urgence à l'hôpital pour un lavage d'estomac.

Les détergents

La seconde menace pour les enfants, au dire du docteur Murphy, vient des nettoyeurs, cires à plancher et produits pour nettoyer le four à cuisson. Plusieurs de ces substances sont corrosives et peuvent occasionner de sérieuses brûlures à la gorge de l'enfant.

La lessive de soude caustique, employée d'ordinaire pour l'évier, est particulièrement dangereuse. Les détergents d'usage courant ne sont pas trop dangereux, mais les détergents plus forts employés dans la laveuse automatique, ont des effets corrosifs.

Une autre menace pour les enfants vient des sédatifs, tranquillisants, et autres médicaments du genre qui, au dire du docteur Murphy, sont maintenant utilisés en plus grande quantité dans les foyers canadiens. Il estime que les médicaments de cette catégorie, constituent la troisième grande cause d'empoisonnement chez les enfants.

Le docteur Murphy demande avec insistance que les parents soient plus vigilants sur la question du rangement des substances dangereuses, en choisissant des endroits où les enfants n'ont pas accès.

Ne souffrez pas
UN DENTIER
qui bouge

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alkaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Jardin de Pâques chez Dupuis

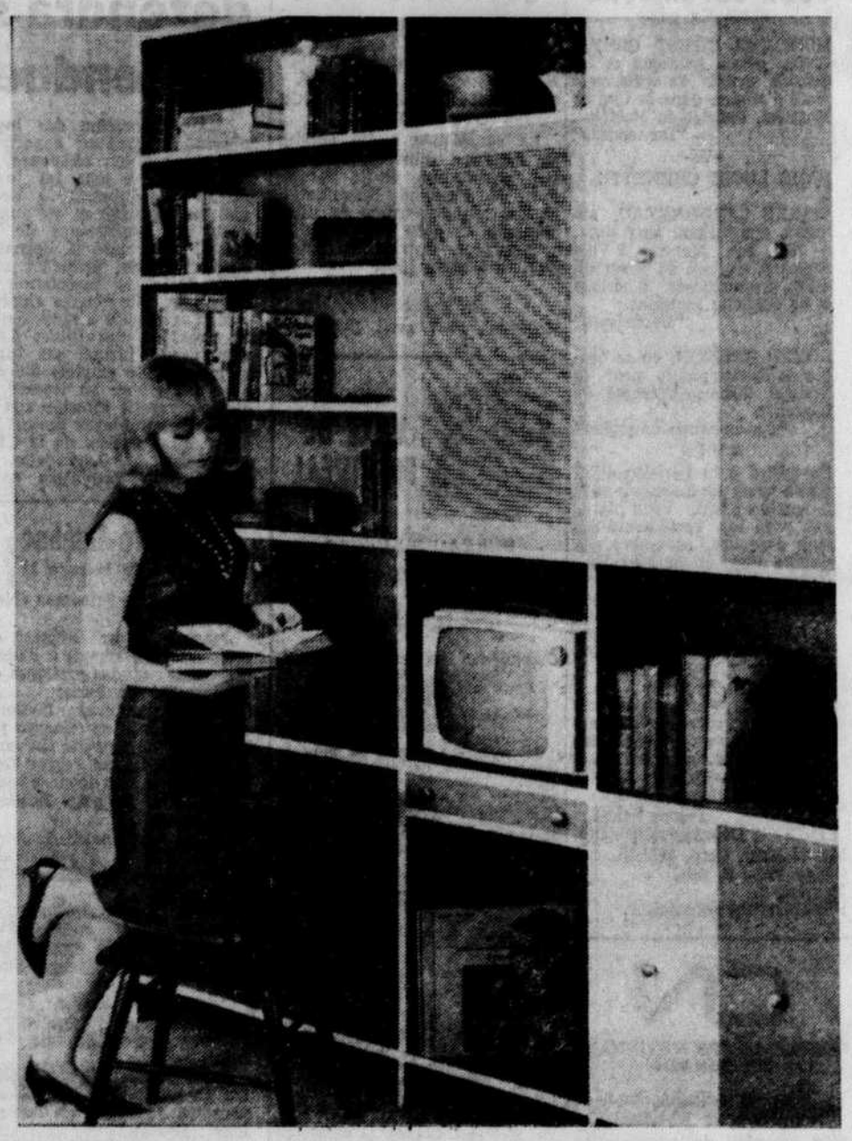
La semaine qui précède la grande fête de Pâques a été placée sous un thème particulier : "Pâques, c'est la fête de la famille". Il convenait donc que Dupuis consacre une bonne partie de cette fête aux enfants. Le service des étalages s'est donc vu confier le soin de préparer des attractions dans un endroit propice qui portera le nom de "Jardin de Pâques". Il sera situé au quatrième étage.

L'on sait toute la joie que procure aux enfants la vue d'animaux et d'oiseaux. C'est pourquoi, d'immenses cages aménagées dans un décor enchanteur seront remplies d'animaux vivants. Dans ce cadre seront présentés des spectacles selon un horaire déterminé. Plusieurs artistes se succéderont chaque jour pour augmenter l'émerveillement des tout-petits. Ces artistes sont les préférés des enfants tant à la radio et à la télévision que par leurs disques ou livres. Il s'agit d'André Cailloux, Hélène Baillargeon, Farfadou et Farfadette, Tante Lucille, le Capitaine Bonhomme, Tante Sylvie et Zézette.

En plus de ces artistes et auteurs connus, le chien savant Silver montrera son savoir faire plusieurs fois chaque jour. A l'occasion de cette semaine de Pâques, le magasin sera ouvert le soir jusqu'à 9h. p.m., du lundi au jeudi, 12, 13, 14 et 15 avril.

Pour ajouter un cachet particulier à ces soirées, des mannequins tant masculins que féminins défileront à travers le magasin, portant des vêtements appropriés à Pâques et au printemps. Ces défilés auront lieu lundi, mardi et mercredi en soirée de 6h.30 à 8h.30 p.m.

Tous les mannequins se réuniront au petit salon deuxième étage à 8h.30 p.m. où Pauline Dansereau, directrice de la mode chez Dupuis, fera quelques brefs commentaires sur les vêtements.



Un buffet-étagère constitue un meuble attrayant dans toute pièce. Il n'est pas nécessaire d'être décorateur professionnel ou peintre-décorateur pour faire de son foyer un ensemble gai et pratique. Il suffit d'avoir à domicile un bon bricoleur... si telle est votre veine, suggérez-lui un tout nouveau produit de décoration, les couleurs "match'n accent" aux finis mats qui s'appliquent avec facilité et sèchent en un clin d'oeil.

Parfum et beauté dès l'adolescence

Mademoiselle Herta de Kreith, directrice de la maison de parfum Dana et titulaire de la première Ecole de Parfums de Montréal, qui se tenait à l'hôtel Mont-Royal cette semaine, se dit étonnée du fait que certaines personnes soient toujours d'opinion que les adolescentes ne devraient pas faire usage de parfum. Tel que nous le confie l'élégante Mlle de Kreith, "J'ai utilisé du parfum, dès l'âge de 14 ans." "Mais, c'est une pratique courante à Paris", de poursuivre cette blonde Suissesse d'ascendance française. "En France, chaque mère se fait un devoir d'enseigner à sa fille l'usage du parfum, avant même qu'elle ait atteint l'âge de 16 ans, de sorte que celle-ci considère le parfum au même titre que ses autres rites de beauté. Lorsqu'elle parvient à l'âge de 18 ans, la Parisienne ne saurait envisager une sortie sans s'être d'abord auréolée de parfum. Autrement, elle éprouverait une impression analogue à celle de sortir sans s'être brossé les cheveux!"

Le parfum évoque la féminité et, de nos jours, alors que la femme porte volontiers pantalons, cheveux courts, talons bas et modes de style tailleur, le parfum revêt pour elle une importance capitale. C'est la touche qui souligne sa féminité, quelle que soit sa tenue vestimentaire", et Mlle de Kreith estime que c'est particulièrement le cas pour les étudiantes. "Lorsque les étudiantes portent le pantalon et le chemisier sur les terrains de l'université, il est quelquefois difficile de les distinguer d'avec les garçons! Mais, lorsque la jeune fille fait usage de parfum, non seulement se sent-elle à nouveau vraiment femme, mais toute l'ambiance autour d'elle en est transformée. Par la magie du parfum, la galanterie reprend ses droits.

Les Algériennes ont le droit de vote mais non celui de choisir leur mari

ALGER — En Algérie, on s'élève de plus en plus contre la pratique des mariages arrangés à l'avance par les parents. Les protestations contre la coutume de marier une jeune fille à un homme qu'elle n'a jamais vu, furent centrées récemment sur le cas d'une Algérienne appelée Nadia qui a refusé de se plier à cette tradition. Mais plusieurs autres jeunes filles ont manifesté des signes de révolte contre ce que les journaux d'Alger désignent comme "les mariages forcés".

Nadia a raconté son histoire dans une lettre adressée à une station radiophonique algérienne. Elle a écrit que ses parents avaient essayé d'arranger un mariage pour elle à l'âge de 14 ans. Elle refusa et malgré les châtiments corporels que lui infligea sa famille, ne consentit pas davantage l'année suivante.

ELLE LANCE UN SOS

Maintenant âgée de 18 ans, ses parents ont décidé qu'elle devait se marier bientôt. Une nouvelle demande en mariage a été faite par des intermédiaires. La jeune fille n'a jamais vu son prétendant.

Nadia écrit que le temps passe; elle ne sait plus que faire et songe parfois au suicide. Elle demande en grâce qu'on lui vienne en aide.

Son appel fut radiodiffusé et ensuite publié dans la presse algérienne. Deux jours plus tard un groupe faisant partie du Mouvement des jeunes se rendait à la demeure de Nadia pour s'entretenir avec les parents qui finirent par entendre raison. Les statistiques publiées à Alger, après la déclaration de Nadia, révèlent que dans cette ville en 1964, on avait enregistré 175 cas de tentatives de suicide parmi les jeunes filles dont les parents tentaient de les marier de force. D'autres jeunes filles, dont le nombre n'est pas connu, ont réussi à s'enlever la vie.

Un journal algérien a demandé par la suite aux autorités parlementaires de se pencher sur le problème de ces mariages forcés.

Bien que la constitution algérienne accorde aux femmes des droits égaux, en pratique, la plupart des Algériens conservent la tradition islamique.

Un grand nombre de femmes ne connaissent pas leurs droits ou hésitent à les faire valoir. Plusieurs d'entre elles portent encore le voile et la longue robe blanche informe.

Les femmes de ce pays ont le droit de vote, mais au moment de s'en prévaloir elles se rendent dans des bureaux de scrutin séparés de ceux des hommes.

Réunion prochaine de la Fédération des Instituts féminins

OTTAWA — La réunion annuelle de l'exécutif de la Fédération des instituts féminins du Canada se tiendra à Ottawa du 20 au 22 avril, sous la présidence de Mme J. Philip Matheson, présidente nationale, domiciliée à Oyster Bed Bridge, à l'Ile du Prince-Edouard.

Tous les groupements provinciaux seront représentés et on espère formuler des projets définitifs concernant "La mosaïque canadienne", une histoire sur le développement de l'artisanat dans chaque province.

On étudiera aussi les résolutions devant être présentées par la Fédération canadienne à l'Association mondiale des femmes rurales, lors de leur onzième congrès triennal qui aura lieu du 10 au 24 septembre à Dublin, en Irlande.

Des spécimens d'artisanat des divers groupements canadiens seront envoyés au congrès de Dublin.

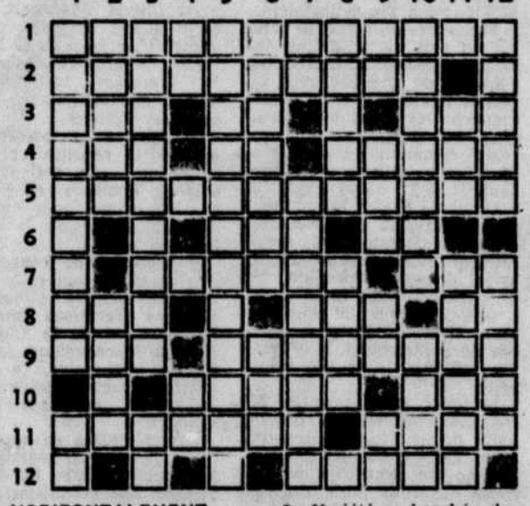
Grace de Monaco reçoit un héritage

PHILADELPHIE — La princesse Grace de Monaco, l'ex-vedette de cinéma Grace Kelly, recevra $127,000 de la fortune laissée par son père, se totalisant à $1,264,000.

Son père, John B. Kelly, entrepreneur en construction de Philadelphie, décédé le 20 juin, a légué la moitié de ses biens à sa femme.

Le reste est divisé entre la princesse Grace, son frère Jack, et deux soeurs mariées.

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—Qui ennuient
2—Qui n'admet pas la discussion
3—Souverain — En rayon — Article
4—Qui peut être cueilli — Partie de partie — Ce qu'est un "robineux" du Carré Viger.
5—Ne pourraient être accusés de gauchisme
6—A les oreilles longues — Note
7—Des villes — Est souvent intérieur
8—Fut l'un des premiers dompteurs — Fait du tort — Fleuve d'Italie
9—Semblable — Qui n'apparaissent pas
10—Fait des ravages malgré sa petite taille — Colère
11—Rendre coupant — Limite du bois
12—Aller sans but

VERTICALEMENT

1—Voûte du ciel — Article
2—Sentiment d'affection — Origine de nombreuses espèces
3—S'oppose au temporel — Note
4—Pronom — Aperçu
5—Facilité à se mettre en colère
6—Possède une plage célèbre pour les courses d'autos — Mesure agraire métrique
7—En titre — Fait le tour de la taille
8—Variété recherchée de canard — Qui n'ont plus rien à cacher
9—Regardé à l'envers — Négation — Préfixe — Début d'orgie
10—Calmant — Appréciée à l'époque des sucres
11—Fut la première belle-mère — Faire effet
12—Situées — Dépôt humide printanier

Solution d'hier

Horizontalement

1—PARTENAIRES
2—ETERNELLE — OR
3—RODEUR — TRIE
4—SUD — MOUDRE
5—IRISENT — AU
6—TIR — ABIME
7—IGA — AMUSER
8—AMONT — TIERS
9—NANAIMO — RA
10—LOIN — EPI
11—ENTENTE — CLAN
12—SOUS — NI — ST

Verticalement

1—PERSISTANTES
2—ATOUR — MA — NO
3—REDDITION — TU
4—TRE — SIGNALES
5—ENUMERATION
6—NERON — MITE
7—AL — UT — ATONE
8—IL — AMI
9—RETRIBUER — CI
10—RE — ISRAEL
11—SOI — AMES — PAS
12—REMUER — VINT

Le doyen des restaurants français
chez Stien
Le sanctuaire de la vraie cuisine française
Dîners d'affaires $1.50
Tables d'hôtes $3.50
Cartes de crédits acceptées Licencié
Stationnement gratuit Air climatisé
2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1 a.m
VI. 2-9139



Pour les jours et les heures de visite de cave aux ETABLISSEMENTS de NEUVILLE, à St-Hilaire-St-Florent près Saumur, prière de communiquer au préalable avec leur représentant au Canada:

L'ANJOU
la douce province de France
Célèbre pour ses CHATEAUX et ses VINS, vous invite à visiter les uns et à déguster les autres. Trois noms de châteaux à retenir :
SAUMUR, ANGERS, BRISSAC
A SAUMUR, un château, un musée du cheval et une cave accueillante à visiter: celle des ETABLISSEMENTS DE NEUVILLE, producteurs des fameux vins pétillants, rosé et blanc.
ROYAL de NEUVILLE
En vente au Québec dans tous les magasins de gros et de détail de la Régie des alcools.
ROSE — 26 oz — Code 542-C $2.95
13 oz — Code 542-H $1.70
BLANC — 26 oz — Code 542-F $2.95
Vins de charme... Vins de gaieté !
Ils sèment la joie dans toutes les célébrations familiales intimes ou sociales.
Gabriel Boussion
470, avenue Ogilvy, Montréal 15
Tél.: 276-1224 ou 276-1127

EATON

LE SALON
Revillon
C'EST L'ENDROIT OÙ VOUS RECHERCHEZ LES PLUS BELLES FOURRURES... ET OÙ ELLES SE TROUVENT !
Pour les grandes occasions, vous ferez sensation, parée de cette somptueuse jaquette en zibeline retouchée, le choix des élégantes les plus huppées de l'élite internationale. Provenant des créations haute-fourrure de la collection Revillon en exclusivité chez Eaton. **1695.**
EATON — Salon Revillon (rayon 248), au troisième étage

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la province de Québec, que Cartier Automotive Inc. dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, Qué., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie par acte portant la date du 18e jour du mois de mars 1965 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Chambly, Qué. le 30e jour du mois de mars 1965 sous le numéro 253428.

Daté à Montréal, Qué., ce 8e jour du mois d'avril 1965.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

(En expropriation)
No. 4149 expropriation

LA VILLE DE SAINT-HUBERT, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Hubert, district de Montréal
"Requérante en expropriation"
-VS-
JOHN LONDON EAVES, de domicile inconnu,
"Intimé-exproprié".

AVIS

Par ordre de la Cour:

JOHN LONDON EAVES, ou tout propriétaire des lots nos. 134-39 (ptie); 134-44 (ptie); 134-64 (ptie); 134-284 (ptie); et 134-1-350 (ptie); du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hubert, exproprié, est tenu de comparaître dans les quinze (15) jours.

Montréal, le 12 avril 1965.
Pierre ROCH,
Député-Protonotaire.

Mes Monette, Filion, Labelle & Clerk
159 Ouest rue Craig,
Montréal.
Procureurs de la requérante en expropriation.

AVIS

Conformément à l'article 1571 d du Code civil avis est par les présentes donné que Cosmos Optical Company Ltd. dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est située dans la cité de Montréal a transféré et assigné ses créances aux livres actuelles et futures à MARCO INVESTMENT à titre de garantie exécuté le premier jour d'avril, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal le 2e jour d'avril, sous le numéro 1818964.

Daté ce 2e jour d'avril, 1965.

BERGER HELFIELD & SCHATIA
Avocats

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

(En expropriation)
4148 expropriation

LA VILLE DE SAINT-HUBERT, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Hubert, district de Montréal,
"Requérante en expropriation"
-VS-
DAME RACHEL JACOVELLI, veuve de feu Dominic Saccucci, anciennement résident et domiciliée au 6960 rue Hamilton, dans la cité et district de Montréal,
"Intimée-Expropriée".

AVIS

Par ordre de la Cour:

DAME RACHEL JACOVELLI-SACCUCCI ou tout propriétaire du lot No. 134-231 (ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hubert, exproprié, est tenu de comparaître dans les quinze (15) jours.

Montréal, le 12 avril 1965.
Pierre ROCH,
Député-Protonotaire.

Mes Monette, Filion, Labelle & Clerk
159 Ouest rue Craig,
Montréal.
Procureurs de la requérante en expropriation.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

10,366 Ex parte

MONTREAL TRUST COMPAGNIE, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaire dans la Cité de Montréal, district de Montréal,
"Demandeur"
-VS-
DAME LUCIE CHENETTE
et
PIERRE CARBONNEAU, autrefois demeurant, tous deux, à 2570 rue Monette à Ville Brossard, district de Montréal, mais présentement d'adresse et de domicile inconnus,
"Défendeurs"
Et
ROMEO BRISSON, en sa qualité de Registrateur, pour la Division d'Enregistrement de Laprairie,
"Mis-en-cause ès-qualité"

AVIS

Enregistré à la Division d'Enregistrement de Laprairie sous le numéro 63392. Vous n'avez pas payé les versements des mois d'octobre, novembre, décembre 1964 et janvier 1965. Prenez avis que Montreal Trust Compagnie décide de devenir propriétaire absolu du dit lot no. (99-180) ainsi que de la bâtisse érigée au numéro 2570 Monette à Ville Brossard.

Par ordre de la Cour:

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans les soixante (60) jours du dernier des avis. Veuillez agir en conséquence (1040a C.C.).

Montréal, le 12 avril 1965.
Pierre ROCH,
Député-Protonotaire.

Mes Howard, Cate, Bishop, Ogilvy, Cope & Ass.
Montréal 2.
Procureurs du demandeur.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

DAME LUCILLE BELANGER-BISSONNETTE, des cité et district de Montréal,
requérante,

DENONCIATION du BENEFICE D'INVENTAIRE

La soussignée a été admise au bénéfice d'inventaire pour son acceptation de la succession de Fernand Bissonnette, en son vivant gardien de nuit, domicilié à 4486 rue Fullum, à Montréal, district de Montréal, le 5 mars 1965.

Lucille
Bélanger-Bissonnette

Montréal, le 7 avril 1965.

VILLE DE MONTREAL

BUREAU DU METRO

AVIS DE SOUMISSION

METRO

Construction des accès Bleury-Sud, Bleury-Nord, Jeanne-Mance, Place des Arts et Kimberley et finition de la STATION PLACE DES ARTS Contrat 1-B-29

On recevra à l'Hôtel de Ville de Montréal, Qué., des soumissions, en double exemplaire, cachetées et adressées au Comité exécutif pour la construction des accès Bleury-Sud, Bleury-Nord, Jeanne-Mance, Place des Arts et Kimberley et la finition de la Station Place des Arts (contrat 1-B-29), d'un point situé à l'ouest de la rue Bleury jusqu'à un point situé à l'ouest de la rue Kimberley.

Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées ou reçues à un bureau des postes en la Ville de Montréal, P.Q., le ou avant le 10 mai 1965, l'estampille de la poste faisant foi, et elles seront ouvertes aux bureaux du Greffier de la Ville à l'Hôtel de Ville, le 13 mai 1965, à MIDI.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au Bureau du Métro, Edifice Jacques-Viger, 700 est rue Craig, salle 191, Montréal, Canada. Le dossier de soumission sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un CHEQUE VISE, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal, d'un montant égal à autant de fois CENT DOLLARS ($100.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état, moins de TRENTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal pour une somme de soixante mille dollars ($60,000.00) en monnaie légale du Canada.

Le Comité exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues, et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité exécutif.

Le Greffier de la Ville
GABRIEL MORIN

Hôtel de Ville,
Montréal, 12 avril 1965.

CN

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Mise en adjudication: Fourniture et installation d'un dispositif de climatisation destiné au Centre de Recherches Techniques Saint-Laurent, Québec.

Les soumissions sous enveloppes scellées et adressées à M. F. MacDowell, architecte en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, C.P. 8100 (13e étage, 935 ouest, rue Lagauchetière) Montréal, Québec, et portant la mention "Soumission pour la fourniture et l'installation d'un dispositif de climatisation destiné au Centre de Recherches Techniques, Saint-Laurent, Québec", seront reçues jusqu'à midi, heure avancée, le jeudi 29 avril 1965.

Les plans, devis et instructions aux soumissionnaires, ainsi que la formule de contrat et la formule de soumission seront prêtés aux entrepreneurs sur dépôt d'un chèque visé, à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada, au montant de vingt-cinq dollars ($25.00). Ce dépôt sera rendu lorque les plans et devis auront été envoyés, en bon état, au Chemin de fer.

On peut obtenir les plans, devis, instructions aux soumissionnaires, formule de contrat et formule de soumisison à partir du 13 avril 1965, aux bureaux de l'architecte en chef des Chemins de fer Nationaux du Canada, 13e étage, 935 ouest, rue Lagauchetière, Montréal, Québec.

Le plus offrant ne sera pas nécessairement l'adjudicataire.

F. MacDOWELL,
architecte en chef.

Montréal, Québec.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No: 200-409

PROJET: **Construction de la canalisation pour les égouts collecteurs des eaux pluviales et du ballast des routes, jetée MacKay, Pointe St-Charles, Mtl Qué.**

Des soumissions sous enveloppes scellées, potrant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.).

MARDI, le 27 AVRIL 1965

On peut consulter les plans, devis et formules de soumission aux bureaux de l'Association des entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Cap-de-la-Madeleine, Ottawa et Toronto, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal. Les entrepreneurs généraux peuvent s'en procurer auprès du Service des plans de la C.C.E.U., au 24e étage de la Place Ville-Marie, ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennent le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans des formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

JEAN-CLAUDE DELORME,
Secrétaire.

24ème étage,
Place Ville-Marie,
Montréal, Québec.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 6-3

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE GATINEAU

Postes Hull, Chelsea, St-Jérôme

Trois (3) transformateurs 18/30 MVA 114.3-26.4 kV

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps pour être reçues avant 10h.30 a.m. heure avancée de l'Est, le lundi 26 avril 1965, pour

fournir et livrer trois (3) transformateurs triphasés 18/30 MVA - 114.3-26.4 kV pour les postes de Hull, Chelsea et St-Jérôme, le tout en conformité du document d'appel d'offres no G-3.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de TRENTE MILLE DOLLARS ($30 000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h.30 a.m. et 5h.00 p.m. au:

**Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.**

et en obtenir copie contre un paiement de $25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 9 avril 1965.

La Corporation des ingénieurs défendra ses membres contre une prétendue directive de Canadair

"La corporation des ingénieurs du Québec apportera son aide et son assistance, si nécessaire, à tous les ingénieurs présentement à l'emploi de Canadair et qui subissent les contrecoups de la grève," a déclaré M. Bernard-R. Lachapelle, président sortant de cette association à l'issue de son congrès annuel.

M. Lachapelle a rappelé que la direction des usines Canadair avait intimé aux ingénieurs qu'elle emploie d'avoir à se présenter au travail et qu'ils seraient affectés aux lignes d'assemblages durant la grève. "Le conseil de la CIQ, a précisé M. Lachapelle, a adopté une résolution sans équivoque à ce sujet: tout ingénieur ne peut être forcé d'accomplir ou d'exécuter un travail autre que le sien, et ne devrait pas d'ailleurs s'y croire forcé, sauf pour sauvegarder la vie des gens ou la propriété privée ou publique. On se doit de respecter les termes de son engagement."

La corporation des ingénieurs du Québec a fait parvenir hier l'essence de la résolution du conseil au président de Canadair, M. F.R. Kearns.

L'Hydro-Québec

(Suite de la page 3)

l'université de Princeton (New Jersey;

Jean Bernier: Doctorat en sociologie du travail à l'Ecole des hautes études pratiques de l'université de Paris;

Robert Bertrand: Doctorat en administration (finance publique) à l'université Harvard.

Claude-Edmond Forget: Doctorat (Ph.D.) en économique à l'université Johns Hopkins (Baltimore);

André Galarneau: Doctorat en génie civil à l'université du Colorado (Colorado State University);

Steven Gero: Doctorat en mathématiques appliquées (Ph.D. degree in Applied Mathematics) à l'université Stanford (Californie);

André Normandeau: Doctorat (Ph.D.) en criminologie à l'université Pennsylvanie (Philadelphie);

Yvon Ouellet: Doctorat (Ph.D.) en génie civil au "Massachusetts Institute of Technology", Boston;

Jacques Prud'homme: Doctorat en chimie à l'université de Montréal;

Michel Rigaud: Doctorat en génie métallurgique à l'université de Montréal (Ecole Polytechnique);

Stephen David Silver: Doctorat (Ph.D.) en administration à l'université Berkeley (Californie);

Roch-Edouard Mercier: Maîtrise en physique nucléaire (Master degree in Nuclear Physic) au "Massachusetts Institute of Technology", Boston;

George-J. Michaud: Maîtrise en astrophysique à une université américaine;

Jean-Claude Therrien: Maîtrise en génie civil (Master degree) à l'"Institute of Transportation and Traffic Engineering" de l'université de Californie.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Municipalité de la Province de St-Joseph de Chambly s'adressera à la Législature de la Province de Québec, au cours de la présente session, aux fins de demander l'adoption d'une loi érigeant son territoire en municipalité de ville, sous le nom de "LA VILLE DE CARIGNAN", ainsi que l'octroi de pouvoirs spéciaux additionnels et pour autres fins.

Vien, Paré, Ferland & Barbeau,
procureurs de la pétitionnaire.

Chambly, le 26 février 1965.

VILLE DE MONTREAL

BUREAU DU METRO

AVIS DE SOUMISSION

METRO

Fourniture et installation des appareils et du câblage des circuits de traction du Métro de la Ville de Montréal CONTRAT M-10

Des soumissions cachetées, en deux copies, adressées au Comité exécutif de la Ville de Montréal, seront reçues à l'Hôtel de Ville, Chambre 130 en la Ville de Montréal (Canada), pour la fourniture et l'installation des appareils et du câblage des circuits de traction du Métro de la Ville de Montréal.

Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées ou reçues à un bureau de poste en la Ville de Montréal, Canada, le ou avant le 10 mai 1965, l'estampille de la poste faisant foi et elles seront ouvertes aux bureaux du greffier de la Ville, à l'Hôtel de Ville, le 13 mai 1965, à MIDI.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au Bureau du Métro, Edifice Jacques-Viger, 700 est, rue Craig, chambre 191, Montréal (Canada). Le dossier de soumisson sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un CHEQUE VISE, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal, d'un montant égal à autant de fois CENT DOLLARS ($100.00), en monnaie l'égale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état moins de TRENTE (30) jours après la date de l'ouverture des soumissions.

Les soumissions, pour être valables devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal pour la somme de quatre-vingt mille dollars ($80,000.00) en monnaie légale du Canada.

Le Comité exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité exécutif.

Le Greffier de la Ville,
GABRIEL MORIN

Hôtel de Ville,
Montréal, 13 avril 1965.

Le déficit

(Suite de la première page)

à celui de 1963, et atteint $47,003,000,000.

C'est le gain de plus considérable depuis 1956.

Le Livre Blanc présenté aux Communes invite à l'optimisme pour 1965.

On attribue cette forte réduction du déficit à l'élasticité de l'économie. Les revenus budgétaires s'établissent par sept milliards 136 millions, soit une hausse de 14 pour cent sur ceux de l'an dernier, alors que les dépenses augmentent de cinq pour cent et se chiffrent par sept milliards 219 millions.

Le produit national brut soit la valeur des produits fabriqués et celle des services a haussé de 8.9 pour cent à $47,003,000,000, ce qui constitue la somme la plus élevée depuis 1956.

L'économie

Et le Livre Blanc prévoit que la hausse se poursuivra en 1965, bien que les dépenses n'augmenteront pas au même rythme que le produit national brut. Et il semble qu'il y aura alors possibilité de s'attendre à des réductions de taxes.

En somme, le Livre Blanc constitue une mise en scène grâce à laquelle le ministre des Finances établit les taux des taxes. On attend la présentation du budget peu après Pâques.

D'ordinaire, le Livre blanc énumère sèchement les résultats de l'année précédente. Mais cette année, il contient une avant-première de ce que sera l'économie en 1965: "L'économie canadienne, peut-on lire, devrait atteindre des niveaux plus élevés d'activité en 1965".

Ce déficit de $83 millions est le plus bas enregistré depuis 1957-58, alors qu'il avait été de $38 millions et que le pays avait accusé un surplus de $257 millions et demi.

Lorsqu'il a présenté son budget, le 16 mars 1964, M. Gordon avait prévu un déficit de $455 millions.

Les chiffres ne tiennent pas compte cependant du fonds de sécurité aux vieillards grâce auquel les personnes âgées de 70 ans et plus touchent une pension mensuelle de $75. Au cours du dernier exercice, les taxes de vente et celles des particuliers et des sociétés commerciales versées à ce fonds se sont chiffrées par $953 millions, excédant ainsi d e$64 millions les paiements aux bénéficiaires.

En 1963-64, le même fonds avait enregistré un déficit de $58 millions. L'excédent des recettes sur les paiements l'an dernier a réduit à $36 millions au 31 mars dernier les prêts temporaires à recouvrement consentis au fonds par le Trésor.

Si l'on tient compte des progrès au fonds de pension, le déficit budgétaire de $83 millions se trouve réduit à $19 millions, marquant une très nette tendance à un budget équilibré.

Les revenus

Les trois plus importantes hausses de revenus sont attribuables à l'accroissement des impôts les plus sujets à grimper en période de relance économique:

Les revenus de la taxe de vente ont haussé de 26.1 pour cent pour atteindre un milliard 193 millions environ.

Les revenus de l'impôt des sociétés commerciales ont progressé de 19.9 pour cent et atteint un milliard 510 millions.

Les revenus de l'impôt des particuliers, de loin les plus importants au fédéral, ont haussé de 13 pour cent et atteint deux milliards 108 millions.

En ce qui a trait aux dépenses budgétaires, les crédits à la Défense ont fléchi de 8.2 pour cent, se chiffrant par un milliard 581 millions, bien qu'ils représentent 21.9 pour cent des déboursés.

Les dépenses du ministère des Finances, lesquels comprennent les frais de la dette publique, les subsides aux provinces et les contributions aux fonctionnaires pensionnés, se sont établies par un milliard 574 millions, soit une hausse de 11.9 pour cent; ces déboursés représentant 21.8 pour cent des dépenses budgétaires.

Santé et bien-être

Les dépenses du ministère de la Santé et du Bien-être, lesquelles comportent les allocations familiales et à la jeunesse et les contributions à l'assurance - hospitalisation, mais non les pensions de veillesse, ont augmenté de 8.1 pour cent, atteignant un milliard 301 millions et représentant 18 pour cent du budget total.

Les allocations à la jeunesse de $10 par mois aux adolescents de 16 et 17 ans qui demeurent aux études ont commencé d'être versées en septembre dernier et elles avaient entraîné des déboursés de $27 millions à la fin de l'exercice.

Le Livre Blanc précise que la dette globale du Canada au 31 mars s'établit à $26 milliards 648 millions, y compris une somme de $18 milliards 983 millions non parvenue à échéance. La dette nette était de $15 milliards 549 millions, soit une hausse de $479 pour cette exercice.

Le taux d'intérêt moyen de la dette non parvenue à échéance était de 4.32 pour cent au 31 mars; il avait été de 4.22 pour cent lors de l'exercice précédent.

Martin

(Suite de la première page)

des Nations unies un organisme plus efficace, nous devons travailler à aplanir les divergences qui nous séparent".

Selon M. Martin, il ne faut pas perdre de vue le but à atteindre pour renforcer l'organisme mondial, c'est-à-dire l'accession de tous les pays à la qualité d'Etat membre.

Enfin, tous les pays, grands et petits, doivent être disposés à prendre les mesures qui s'imposent pour faire des NU un instrument d'ordre mondial vraiment efficace, et être imbus du concept de responsabilité partagée.

Soulignant que l'ONU devait s'adapter aux problèmes d'un monde en constante évolution, M. Martin a dit qu'en ce qui le concerne le Canada souscrivait aux éléments de cette nouvelle conception des NU.

M. Martin a affirmé que, dans la crise actuelle, nous devions nous attendre à ce que la communauté internationale exerce son influence, afin de remédier à la crise qui bouleverse présentement notre monde et menace d'annuler une partie des progrès patiemment réalisés en vue du développement des bases de la coopération internationale.

"Ce qui me préoccupe, pour le moment, c'est l'avenir des Nations unies en tant qu'organisation", a déclaré M. Martin, qui a ensuite émis le voeu que l'ONU ne connaisse pas le sort de la Société des Nations, dissoute vingt ans après sa création.

Il a d'ailleurs rappelé qu'avec le réveil relativement récent de la conscience nationale, plusieurs nouveaux pays étaient nés et que, de 51 membres en 1945, l'ONU en comptait aujourd'hui 114. La paix les préoccupe autant que nous, a-t-il noté, mais ils recherchent peut-être encore plus le progrès social et de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Equity-UDA

(Suite de la première page)

y a plus de deux mois sous la direction du juge François Chevalier.

La lettre affirme que le médiateur a présenté à l'Equity, le 25 février dernier, la solution qu'il proposait pour régler le conflit syndical. L'AEA aurait accepté ce texte comme "document de travail," que l'UDA, pour sa part, aurait refusé, de sorte que la médiation serait à un point mort depuis quelques semaines.

L'Equity affirme que l'entente conclue par l'UDA constitue un "accroc" à la médiation qu'elle avait acceptée. Elle soutient également que cette entente a pour but de créer des frictions chez les artistes qui sont à la fois membres de l'Equity et de l'ACTRA.

Le syndicat qualifie de "calme effronterie" la prétention de la FAAC et de l'ACTRA voulant que la seule solution au problème syndical de la Place des arts soit que l'ACTRA reprenne à l'Equity la juridiction qu'elle lui avait concédée sur les artistes de la scène.

L'Equity prétend que ce geste de l'ACTRA équivaut à déserter ses membres dans un domaine où ils ont une double loyauté. Elle se demande en outre si les exécutifs locaux et les membres de l'ACTRA ont eu la chance de discuter cette entente et ont été mis au courant de ses implications.

D'autre part, la circulaire fait part de l'appui sans réserve des Associated Actors and Artists of America (les Four A's) à l'Equity. Outre ce syndicat, les membres de cet organisme sont les musiciens, les artistes de variétés, ceux de la radio, de la télévision et de l'écran. Les Four A's demandent à leurs membres de refuser des engagements au Québec jusqu'à ce que la controverse soit réglée. Ils demandent en outre que soit formé un vaste comité qui coordonnerait le mouvement de l'opposition aux "restrictions" imposées par l'Union des artistes à la Place des arts et au Québec.

"Cette résolution n'a pas encore été mise en vigueur, tout simplement parce que l'exécutif canadien de l'Equity tente et espère encore que les autres parties intéressées réaliseront qu'elles ne doivent pas intervenir dans nos affaires et dans notre juridiction."

S'en tenant fermement aux termes originaux de la médiation entre l'UDA et elle, l'Equity soutient qu'elle est déterminée à combattre jusqu'au bout pour protéger les droits de ses membres, à la fois au Canada et aux Etats-Unis.

Nouvelle victoire des ministériels: le débat prendrait fin ce soir

OTTAWA — Le gouvernement libéral l'a emporté haut la main lundi lors du quatrième vote sur une motion de censure depuis l'ouverture de la nouvelle session. Chose encore plus remarquable il a pu compter sur l'appui de 32 députés conservateurs.

La Chambre des communes a rejeté par 126 voix à 32 une motion créditiste blâmant le gouvernement de ce qu'il a négligé de porter les exemptions de l'impôt sur le revenu à $5,000 pour les gens mariés et à $2,500 pour les célibataires.

Fait extraordinaire, le scrutin fut pris sur la motion dès sa présentation par M. Lucien Plourde, de Québec-Ouest. Le peu de temps dont on disposait empêcha les partis de l'opposition de s'entendre sur une stratégie commune et conservateurs et créditistes se scindèrent.

Ont voté contre la motion: 78 libéraux, 32 conservateurs, 12 néo-démocrates, trois membres du ralliement du crédit social et un indépendant, M. Léon Balcer, Trois-Rivières.

Ont voté pour: 20 conservateurs, 11 créditistes et un membre du crédit social, M. Marcel Lessard, député du Lac Saint-Jean.

Le chef néo-démocrate, M. Douglas, était le seul chef de parti présent lors du scrutin.

On s'attend que les Communes en finissent avec le discours du trône mardi soir et s'ajournent pour Pâques jusqu'au 26 avril, jour où le ministre des finances, M. Gordon, présentera son budget pour 1965.

Le débat sur le discours du trône dure aujourd'hui depuis six jours. On lui en consacre normalement huit.

Le leader ministériel, M. McIlraith, a annoncé à la séance de lundi que tous les partis avaient consenti à ce que la Chambre s'ajourne ce soir.

M. Erik Nielsen (PC, Yukon) reproche au premier ministre Pearson de ne pas avoir nettoyé son cabinet. Il affirme que le ministre des forêts, M. Sauvé, est disposé à opérer ce nettoyage dans le parti libéral québécois, mais qu'il en est empêché par le ministre de la justice, M. Favreau, le ministre des postes, M. Tremblay, le secrétaire d'Etat, M. Lamontagne, et le premier ministre.

M. Plourde a présenté la motion de censure créditiste après que son collègue, M. Gilbert Rondeau (Shefford), eut été évincé pour violation des règlements de la Chambre.

Il proposait de censurer le gouvernement pour ce qu'il n'avait pas proposé d'augmentation des allocations familiales. Le président de la Chambre, M. Alan Macnaughton, jugea la motion irrecevable, la même question ayant été soulevée par la motion créditiste rejetée vendredi.

Les créditistes en appelèrent de la décision du président qui fut approuvée par 110 voix à 14. Les huit créditistes qui se prévalurent de leur suffrage eurent l'appui de six néo-démocrates, quatre autres néo-démocrates et tous les autres partis soutenant la décision du président.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

— Téléphonez deux jours à l'avance —

A LOUER

Ecurie à louer. Place pour 16 chevaux d'équitation, avec stalles individuelles. Club House adjacent avec bar. Chauffé. Ultra-moderne. Douche. Toilette. Réfrigérateur. Terrain d'équitation à proximité. Endroit rêvé.

Aussi, petit bungalow de 5 pièces sur les lieux, pour paleifrenier et son épouse. Tél.: 435-3455 ou 435-7525. Ste-Thérèse JNO

Longueuil, bungalow deux ans, 7 pièces, sous-sol fini, garage. $150. Tél.: OR. 4-0906 15-4-65

Chapleau 3445, nord Sherbrooke. 7 pièces chauffées, 2e, 220, face au parc. 14-4-65

A VENDRE

Longueuil, bungalow deux ans, 7 pièces, sous-sol fini, garage, $25,000. Pas d'agent. Tél.: OR. 4-0906. 15-4-65

OUTREMONT, PAROISSE ST-VIATEUR 10½ PIECES, 5 CHAMBRES A COUCHER, TRES BONNE PROPRIETE 2 GARAGES CHAUFFES. SITUEE DANS QUARTIER RESIDENTIEL. 43,000. Tél.: 274-4117. 15-4-65

Volkswagen 57, appartenant à jeune fille, en vente pour cause de voyage. Tél.: MI. 5-9309. 16-4-65

PRIX RAISONNABLE. Nouveau Dictionnaire Larousse Illustré, 7 volumes. Bon état. Tél.: soir 932-5594 15-4-65

BUREAUX A LOUER

3 de différentes grandeurs, chauffés, tuiles: plancher et plafond, murs bois arajou et pin. $75. $100. et $165. Centre affaires coin Laurier St-Hubert. Vermette 273-3762 et 626-2605. 16-4-65

1822 OUEST SHERBROOKE entre St-Mathieu et St-Marc. Rez-de-chaussée, 3 pièces séparées, occupation immédiate ou 1er mai. Ouvert aux visiteurs. 15-4-65

BUREAU DE LUXE comprenant divisions et chambre de toilette, avec entrée pour air climatisé, etc. Superficie d'environ 400 pi. car. dans un édifice neuf, en face de l'hôpital Hôtel-Dieu. Garage et piscine chauffés, au sous-sol. S'adresser à 3777 St-Urbain. Tél.: 842-9955. 26-4-65

DEMANDE D'EMPLOI

Chef cuisinier recherche emploi dans cafétéria collège ou communauté. Bonne expérience dans ce domaine. Téléphone 272-4794. J.N.O.

FEMMES DEMANDEES

Jeune fille demandée, sachant très bien son français et une bonne connaissance de l'anglais. Dactylo requis. Semaine de 5 jours. Informations: Monsieur Sylvestre, 434 est rue Notre-Dame — 844-3361 JNO

SOCIETE RADIO-CANADA
Désirez-vous changer d'emploi? Une Société de la Couronne, établie dans l'ouest de Montréal, offre des emplois avantageux pour de jeunes sténographes comptant deux années d'expérience ou des commises-dactylos habituées à taper à la machine des états financiers. Salaire mensuel initial $265 - $270. Nombreux congés et avantages accessoires excellents. Pour rendez-vous, tél., 488-2551 poste 332. Mme Lemieux. 15-4-65

HOMMES DEMANDES

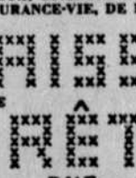
Opérateur de linotype et compositeur avec expérience demandés par atelier progressif du nord de la ville. $3.00 de l'heure, 38¾ heures par semaine. Excellent plan de pension, assurance-vie, assurance-maladie. — RE 9-1554, 9h. a.m. à 6h. p.m. seulement. JNO

PRET



VOUS AVEZ UN BÉGUIN POUR UNE VOITURE NEUVE?

ACHETEZ-LA DÈS MAINTENANT, GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA



BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER



Il manque quelque chose à Chelsea House?

Curieux! Nous croyions bien pourtant avoir pensé à tout! Une location excellente sur la rue Sherbrooke... De jolies garçonnières à loyer abordable, comprenant draperies, tapis mur-à-mur, cuisines équipées à la façon G.E. (Ces garçonnières, nous les meublons si vous le désirez). En plus, nous payons la note d'électricité. Alors que manque-t-il à Chelsea House? Mais... vous!

Vous verra-t-on bientôt?

Chelsea HOUSE

1808 ouest, Sherbrooke
(à l'ouest de Guy)

Agent de location: Mme FLINT 933-7007

Concierge: M. JONES 933-5283

SOUS LOCATION mai-septembre 4½ pièces $110. face Université de Montréal. Tél.: 731-8303 14-4-65

St-Denis, coin Guizot, construction neuve, 4½ pièces fermées, eau chaude, poêle, réfrigérateur, casier, lessiveuse et sécheuse dans bâtisse. Cuisine séparée et dînette. 524-2448 jour; 279-4212 soir. 17-4-65

ON DEMANDE

ON DEMANDE CHAMBRE ET PENSION pour personne âgée, de préférence dans le Nord de la ville. Appeler: 331-4836. 14-4-65

CLUB FRANÇAIS DES ARTS ET LETTRES. URGENT. Avons besoin deux délégués(ées) pour présenter exclusivités. Possibilité gros revenu. Tél.: 731-1050. 9 a.m. - 5 p.m. 16-4-65

PERDU

CHIEN PERDU LABRADOR or, collier de cuir rouge et plaque de vaccination, perdu dans Outremont. Récompense (279-1433) 19-4-65

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

TAILLEURS

VOS HABITS, double-breast", refaits simples, dernier style, $10. Ajustage, confection, R. CHARBONNEAU, 7481 St-Hubert, 271-0214 15-4-65

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT DU. 8-2532 JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 8-2421. JNO

immeubles

OUVERT POUR INSPECTION

LE SAGUENAY

135 est, rue Sherbrooke

TOUT NOUVEAU • TOUT ELECTRIQUE

1½ — 2½ — 3½ — 4½ — 5½

ET STUDIO AVEC ALCOVE

Maison d'appartements de 21 étages avec chauffage électrique par câble radiant, assurant un confort sans pareil avec contrôle thermostatique dans chaque pièce.

PISCINE CHAUFFEE ET BAIN SAUNA FINLANDAIS

VENEZ VISITER NOS APPARTEMENTS MODELES AUJOURD'HUI

OCCUPATION 1er MAI 1965

Ouvert samedi et dimanche de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Tous les jours de 10 h. a.m. à 10 h. p.m.
Tél.: 482-2309 ou 482-2300

Informations syndicales

Port de Montréal

Le syndicat des employés du port de Montréal, affilié à la CSN, estime que les premières négociations qu'elle a entreprises avec le Conseil des ports nationaux sont très mal engagées. Rappelons qu'un syndicat de la CSN a remplacé un syndicat du CTC pour représenter ce groupe d'employés, au cours de l'an dernier. La CSN affirme que les représentants patronaux soumettent en guise de contrepropositions des clauses extraites presque intégralement du dernier contrat que le syndicat du CTC avait signé avec le Conseil des ports. D'autre part, la CSN reproche au Conseil de faire traîner les négociations en longueur, et demande que le conciliateur du ministère fédéral du travail, désigné le 12 mars, réclame immédiatement la formation d'une commission de conciliation.

Canadian Ingersoll Rand

SHERBROOKE — La Commission des relations de travail du Québec a accordé un certificat de reconnaissance au syndicat des Métallos (FTQ) pour représenter les 450 employés de la compagnie Canadian Ingersoll Rand, à l'usine située au 375 de la rue Courcelette à Sherbrooke.

Les Métallos ont avisé la direction de la compagnie de leur intention d'entamer le plus tôt possible les négociations en vue de la signature d'une première convention collective de travail.

L'octroi du certificat d'accréditation est le résultat d'une campagne syndicale qui durait depuis plus de quinze ans.

Hôpitaux de Québec

Quelque 5,000 employés d'hôpitaux de la ville de Québec et des environs, membres d'un syndicat de la CSN, ont rejeté au cours d'une assemblée générale syndicale les propositions patronales en vue de la signature d'une nouvelle convention collective, estimant ces propositions "rétrogrades, retardataires, incomplètes et tout à fait inacceptables."

Les syndiqués ont lancé un appel aux autorités gouvernementales, les priant d'intervenir sans délai pour prévenir "un grave conflit de travail dans les hôpitaux québécois." Ils ont, d'autre part, donné l'assurance qu'en cas de conflit, ils offriront leur collaboration aux institutions hospitalières pour adopter des mesures en vue de maintenir les services essentiels et d'urgence.

Urbanisme à Bécancour

Le directeur québécois du syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique soutient que le ministre des Affaires municipales a le devoir de prendre des mesures immédiates pour assurer la cohérence de l'aménagement urbain dans le secteur de la future aciérie à Bécancourt.

Le tout devrait relever d'un plan directeur pensé en fonction des lois modernes de l'urbanisme, dit M. Jean Gérin-Lajoie, dans un communiqué remis à la presse.

Le chef syndical ajoute que les Métallos auraient préféré une aciérie d'Etat à cause des implications d'une telle industrie sur l'économie de la nation.

"L'acier est devenu un véritable service public, dit M. Gérin-Lajoie, et le gouvernement doit prévoir la nationalisation de cette industrie."

Maladies industrielles

JOLIETTE — Les résultats des radiographies pulmonaires annuelles des employés de l'aciérie Joliette Steel doivent être remis au syndicat qui représente les travailleurs pour que ce dernier puisse les remettre à des experts aux fins d'analyse. C'est là une des principales demandes du syndicat des Métallos dans ses négociations avec la direction de la compagnie, une filiale de American Brake Shoe.

Actuellement, les employés subissent à chaque année un examen pulmonaire et la compagnie remet les radiographies aux médecins de famille. Elle refuse de remettre les résultats des rayons-X au syndicat, alléguant leur teneur confidentielle.

Pour sa part, le syndicat des Métallos soutient "qu'il est nécessaire de confier les radiographies pulmonaires à des experts", à cause des possibilités de maladie industrielle.

Enseignants du classique

L'Association professionnelle des professeurs laïques de l'enseignement classique (l'APP LEC) vient de modifier sa constitution. L'Association est maintenant devenue le "Syndicat professionnel des enseignants" et sa juridiction est désormais plus étendue que ne le prévoyait sa constitution initiale. Ce syndicat est affilié à la CSN, qui compte dans ses rangs un autre groupe d'enseignants, celui des professeurs de l'enseignement spécialisé (l'APPES).

Triangle FTQ-CSN-CTC

La Fédération des travailleurs du Québec a accusé le président général de la CSN, M. Jean Marchand, de "saboter le travail de persuasion qu'elle accomplit depuis des années au sein du Congrès du travail du Canada pour faire reconnaître les droits et particularités du Québec.

Dans un communiqué remis à la presse, le Conseil exécutif de la FTQ s'en est pris plus précisément aux commentaires émis par M. Marchand au sujet du récent discours du trône fédéral.

La FTQ reproche essentiellement au président de la CSN "de n'avoir nullement soulevé les problèmes que certaines mesures projetées par Ottawa : comme l'assurance-santé, l'assistance fédérale aux nécessiteux, la politique du logement, peuvent poser pour l'autonomie des provinces."

Le communiqué de la FTQ souligne que les commentaires de M. Marchand "faisaient écho à ceux du président du CTC," tandis que les propos du président de la FTQ, M. Louis Laberge, "s'alignaient sur ceux du premier ministre Jean Lesage."

"Les travailleurs du Québec ne devraient pas tolérer qu'on les fasse s'exprimer ainsi avec deux voix aussi discordantes sur des questions vitales pour la nation canadienne-française. L'incident devrait suffire à démontrer la nécessité de l'unité syndicale," conclut la FTQ.

Ingénieurs syndiqués

La Fédération des ingénieurs du Québec (CSN), en marge de propos tenus par le président de la Corporation des ingénieurs, signale qu'elle est seule habilitée à faire des déclarations publiques au nom des ingénieurs syndiqués. Elle ajoute qu'il est donc "absolument faux de prétendre que les ingénieurs syndiqués ont accepté de participer à une discussion sur les nouvelles structures de la CIQ: le président de la corporation a menti en affirmant une telle chose lors de sa conférence de presse du 8 avril."

Un communiqué de la Fédération poursuit:

"La FIQ n'entend pas être dupe du double jeu que joue actuellement la CIQ qui, en agitant devant l'opinion publique l'image fausse d'une nouvelle structure espère voir les ingénieurs syndiqués revenir au bercail pour ensuite mieux écraser les syndicats nouvellement formés, comme cela s'est fait en Ontario.

"La Fédération des ingénieurs du Québec continue d'affirmer que la corporation des ingénieurs n'a aucun pouvoir à l'intérieur des entreprises et partant, qu'elle ne peut rien faire pour améliorer le statut de l'ingénieur salarié, nouvelles structures ou pas.

"La Corporation n'a qu'un seul rôle à jouer: celui de protéger le public, c'est-à-dire s'assurer que toute personne s'affichant comme ingénieur soit membre de la CIQ; essayer d'éliminer le patronage ou les ristournes dans l'octroi des contrats à des ingénieurs conseil pour des services publics; s'assurer de l'intégrité des ingénieurs assumant des fonctions publiques, comme l'affaire Shaw, etc.

"Pour résumer, la Corporation n'appartient pas aux ingénieurs, elle n'est qu'un organisme d'Etat chargé d'administrer une loi dans l'intérêt public."

La grève des 3,000 employés de CANADAIR se poursuit

Aucune rencontre dans la journée d'hier

Le syndicat attend l'invitation, la compagnie reconnaît l'impasse

Il n'y a eu aucune rencontre hier entre les représentants patronaux et syndicaux en vue de mettre fin à la grève déclenchée dans la nuit de dimanche à lundi par les quelque 3,000 employés syndiqués de Canadair ,première grève des 20 ans d'histoire de la compagnie.

L'agent d'affaires de la section locale de l'association internationale des machinistes (FTQ), M. Charles Philips, a déclaré que le syndicat était à la disposition du service de conciliation provincial si ce dernier décidait de convoquer une rencontre. D'autre part, un porte-parole de la compagnie a déclaré à l'agence Presse canadienne qu'à l'heure actuelle, les parties se trouvent dans une impasse.

Aucun incident majeur n'a marqué la première journée de grève: il y a eu tout au plus quelques bousculades lorsque les employés de bureau et les cadres ont traversé les piquets pour pénétrer dans l'usine.

Le dernier contrat à Canadair expirait le 2 octobre dernier. Les négociations en vue du renouvellement se poursuivent depuis six mois, et le ministre du travail du Québec est intervenu à la fin de mars pour tenter d'éviter un arrêt de travail.

La compagnie affirme que la grève risque de lui faire perdre d'importants contrats qui sont déjà en voie d'exécution. Elle soutient en outre qu'elle ne pouvait satisfaire aux exigences monétaires du syndicat sans hausser ses prix et conséquemment perdre des contrats.

"Plus la grève durera longtemps, a déclaré hier le président de la compagnie M. F. R. Kearns, et plus il sera difficile d'obtenir de nouveaux contrats et assurer la sauvegarde des emplois actuels. Dans cette situation, ajouta-t-il, deux choses sont certaines: il y aura moins d'emplois disponibles au retour des grévistes et la compagnie sera en plus mauvaise posture pour payer des salaires plus élevés qu'elle ne paye présentement".

Enfin M. Kearns a déclaré que tout employé qui traversera la ligne de piquetage des grévistes aura du travail. "Nous ferons tout notre possible pour sauver l'entreprise et la maintenir viable".

Les principaux points en litige sont la durée du contrat, les augmentations de salaire et les paiements rétroactifs.

La dernière offre de la compagnie porte des augmentations variant de 13 à 33 cents de l'heure et un versement rétroactif forfaitaire variant de $50 à $120, pour un contrat de trois ans à compter de la date de la signature.

Le syndicat réclamait à l'origine un contrat de 15 mois à compter du 2 octobre, quoiqu'il se dise disposer à discuter. Quant au salaire, les employés demandaient une augmentation de 18 p.c., soit de 32 à 45 cents l'heure, avec rétroactivité pour tous. L'agent d'affaires, M. Philips, affirme que la compagnie ne voulait pas verser de rétroactivité à ceux qui n'étaient pas à son emploi le 2 octobre ce qui, à son avis, est particulièrement injuste dans une entreprise où les mises à pied temporaires sont fréquentes.

Selon la Commission du salaire minimum, le Reine Elisabeth a nié avoir pratiqué la discrimination

Un représentant de la Commission du salaire minimum du Québec a révélé hier que la direction de l'hôtel Reine Elisabeth avait nié exercer de la discrimination dans le recrutement de son personnel. Ainsi s'est exprimé M. Charles Bélanger, secrétaire général de la Commission, lors de la comparution de la firme Hilton of Canada Limited.

Cette entreprise, qui détient le permis d'exploitation de l'hôtel des chemins de fer nationaux, aurait fait preuve de discrimination envers Mme Gloria Baylis, une Noire, quand cette dernière a offert ses services comme infirmière.

Mme Baylis avait déclaré plus tôt qu'elle avait offert ses services à temps partiel le 2 septembre dernier et qu'on l'avait alors informée que la situation avait déjà été acceptée. Elle a ajouté qu'ayant appelé le lendemain, on lui fit savoir que le poste était toujours vacant. C'est à la suite de sa demande que le gouvernement du Québec porta plainte en vertu de la Loi de la commission du salaire minimum. Le poste vacant était sollicité le 4 septembre par Mlle Micheline Plante.

M. TAYLOR

M. Bélanger a précisé qu'il avait discuté de cette affaire le 1er octobre avec le directeur du personnel de l'hôtel, M. Frederick Taylor. "M. Taylor, a-t-il dit, m'a alors semblé confus et il ne pouvait expliquer la raison pour laquelle Mlle Plante qui avait fait demande d'emploi deux jours après Mme Baylis, avait commencé de travailler le 14 septembre ; c'est alors que je lui avais demandé s'il y avait des gens de couleur sur la liste des membres du personnel".

M. Taylor lui avait alors répondu que l'hôtel ne pratiquait aucunement la discrimination raciale et que telle était la ligne de conduite des entreprises Hilton de par le monde. Lorsque M. Bélanger lui avait demandé s'il y avait des employés de couleur à ce moment, le directeur lui aurait répondu "Pas maintenant".

M. Bélanger a ajouté qu'il avait vérifié une liste des autres postulants pour cet emploi et que, à son avis, certaines questions lui avaient semblé discriminatoires, surtout celles se rapportant au lieu de naissance et à la citoyenneté.

L'enquête se poursuit.

L'Expo fera dès lundi un appel d'offres pour Habitat 67

Le sous-commissaire général de l'Exposition de 1967, M. Robert F. Shaw, a révélé hier que l'Expo lancerait dès le lundi 12 avril les appels d'offre pour la construction de l'Habitat 67, Phase I. Il s'agit d'un projet de construction évalué à $11.5 millions.

L'Habitat 67 est l'un des projets les plus significatifs que se propose de réaliser l'Expo 67. C'est là un concept d'intérêt universel, susceptible d'exercer une influence durable sur les urbanistes et les architectes qui s'ingénient à créer un cadre d'habitation urbaine à la portée de presque toutes les bourses.

Moshe Safdie, l'auteur de l'Habitat 67 et architecte canadien, a décrit son projet "comme offrant à chaque individu, et ce, dans un secteur urbain très dense, les mêmes avantages dont le locataire en question jouirait dans un quartier résidentiel.

L'ensemble des unités modulaires, une fois mises en place, constituera un complexe de 12 étages. L'agencement varié de chacune de ces unités préfabriquées (qui auront toutes les mêmes dimensions : 17 pieds sur 38) offrira un choix de plusieurs types de logements.

Une des caractéristiques intéressantes de cette méthode de construction est de pouvoir y installer, avant même la mise en place par une grue géante, tous les services inhérents à un logement fini : fenêtres, lavabos, baignoires, etc., on imagine facilement les dimensions de la grue, puisque les unités qu'elle aura à soulever et à mettre en place pèseront de 70 à 90 tonnes chacune.

On prévoit aménager des terrains de stationnement au rez-de-chaussée et on accèdera aux paliers supérieurs par trois séries d'ascenseurs. Remplaçant les sombres corridors des immeubles modernes, de larges avenues baignées de lumière et bordées de verdure relieront les différents logements entre eux.

L'Habitat 67, une fois réalisé dans sa totalité, offre une solution équilibrée aux communautés urbaines très denses.

Les Tissus Richelieu

ST-JEAN — Le syndicat national des ouvriers du textile de St-Jean vient de déposer auprès de la Commission des relations de travail une requête en accréditation pour représenter tous les salariés à l'emploi de la nouvelle usine : "Les Tissus Richelieu Ltée", une filiale de la Dominion Textile. La CSN représente déjà plus de 4,000 employés de la Dominion Textile dans les moulins de Magog, Montmorency, Drummondville et Sherbrooke. Les employés des moulins de Montréal et Valleyfield appartiennent à la FTQ.

Techniciens de l'Hydro

Les techniciens de l'Hydro-Québec viennent de se former en syndicat professionnel affilié au Syndicat Canadien de la fonction publique (FTQ). C'est ce qu'a annoncé leur président M. Paul Poirier. Ces techniciens hautement spécialisés oeuvrent dans différents services de l'Hydro : projets techniques, protection des réseaux, télécommunications, aménagement, exploitation métropolitaine et exploitation régionale.

MAINTENANT

AU TRUST ROYAL
LES CERTIFICATS
DE PLACEMENT GARANTI
RAPPORTENT

5½%

SUR LES DÉPÔTS DE 5 ANS

Intérêt payé semestriellement par chèque.
Taux sur demande pour dépôt à plus court terme.
Dépôt minimum: $1,000.
Capital, excédent et réserve: $22,826,000.
Fonds de dépôts garantis au 31 décembre 1964: $326,000,000.

voyez le TRUST ROYAL
il y va de votre intérêt
tél. 849-4741

DEMANDE DE CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DU TRUST ROYAL
Veuillez remplir ce coupon et l'adresser, accompagné de votre chèque, à:
COMPAGNIE TRUST ROYAL,
Case 730, Place d'Armes, Montréal, Qué. 5 ans à 5½%
M./MME/MLLE
ADRESSE
TÉL.
MONTANT $ SIGNATURE
Taux d'intérêt sujet à changement, sauf après acceptation du dépôt pour terme fixé. Votre certificat vous sera envoyé par la poste.

Hôtel ROYAL ROUSSILLON inc.
restaurant-bar "au tromblon d'argent"
1610 rue St-Hubert, Montréal 24, Qué., Tél. 849-3214

Taux de location des chambres $8., $10., $12., $13. insonorisées climatisées - T.V. stationnement gratuit

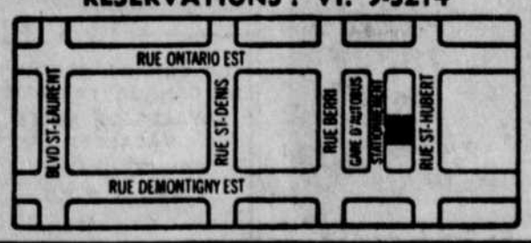


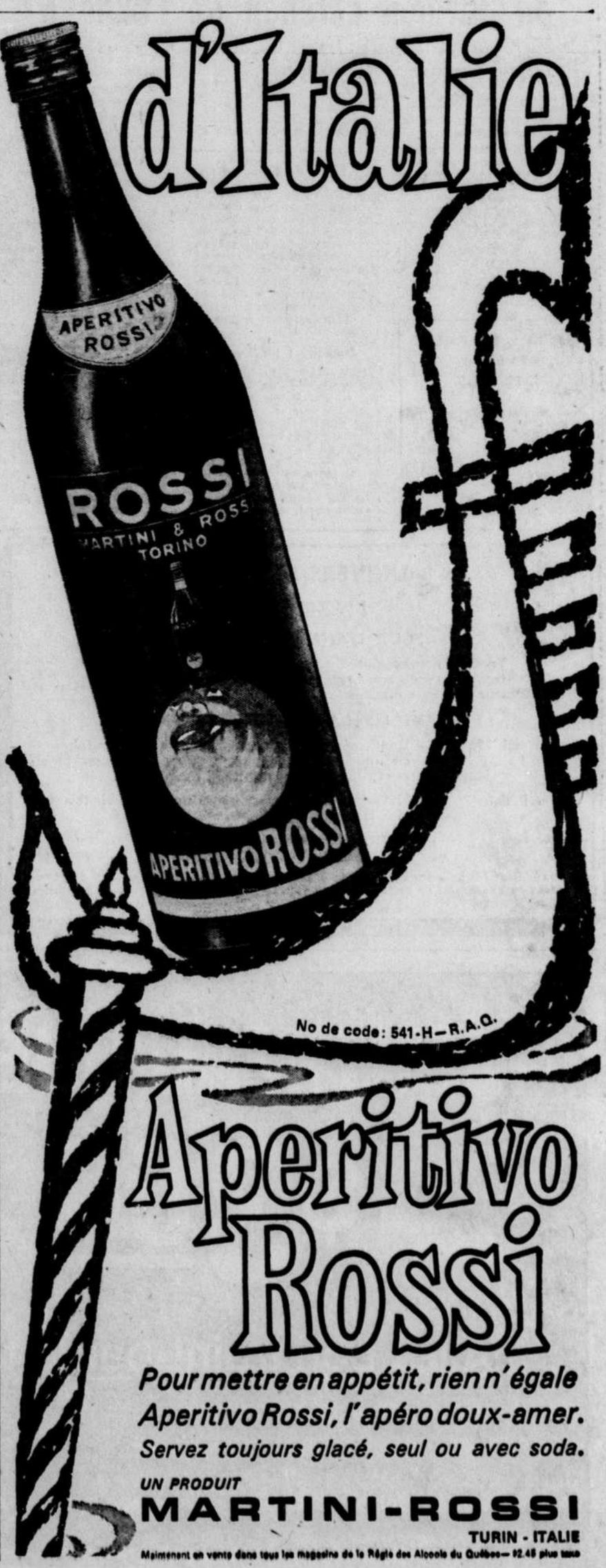


au TROMBLON d'ARGENT

diner d'affaires $1.25
souper $2.00
ouvert de 8 a.m. à 2 a.m.
dimanche 8 a.m. à 12 p.m.

RESERVATIONS : VI. 9-3214





Aperitivo Rossi

Pour mettre en appétit, rien n'égale Aperitivo Rossi, l'apéro doux-amer.
Servez toujours glacé, seul ou avec soda.

UN PRODUIT
MARTINI-ROSSI
TURIN - ITALIE
Maintenant en vente dans tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec — $2.45 plus taxe



C'est avec spontanéité que les enfants se sont portés à la rencontre du cardinal lors de la visite du prélat au Salon du Livre, dimanche.
(Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

Informations religieuses

Le pape aux commerçants : Soyez modérés dans la recherche des profits...

CITE DU VATICAN. — **"Soyez raisonnables et modérés dans la recherche du profit, évitez les spéculations indiscrètes", a déclaré le pape aux commerçants en recevant les représentants des agences et représentants de commerce italiens, réunis à Rome en congrès national.**

"C'est le bien commun qui l'exige, a poursuivi Paul VI, car c'est le peuple qui apporte ses économies au commerce et qui reçoit de lui ce qui est nécessaire à sa vie. C'est le principe économique lui-même qui le demande, car c'est sur lui qu'est fondée votre profession, étant donné que la circulation des choses négociables ne doit pas être trop alourdie aux divers passages.

Commentaire de Radio-Vatican :

Le nouveau secrétariat pour les non-croyants n'est pas hostile à ceux qu'il veut rejoindre

CITE DU VATICAN — "Le nouveau secrétariat n'est pas contre, mais pour les non-croyants", déclare la radio du Vatican, commentant dans une note l'institution du secrétariat pour les non-croyants.

Evoquant l'athéisme, "l'un des phénomènes les plus impressionnants de notre époque", non plus simple indifférence religieuse, mais "mouvement culturel, organisation militaire, parfois soutenue et appuyée par des régimes politiques", la radio du Vatican poursuit: "L'Eglise a le devoir d'apporter à tous, même à ceux qui sont les plus éloignés, le message du salut du Christ. Elle ne peut le faire sans approcher les hommes, sans chercher à nouer avec eux un dialogue. C'est ainsi seulement qu'elle peut parvenir à faire connaître de la façon la plus opportune, dans chaque contexte social, la parole de Dieu".

"Le dialogue est indubitablement difficile, pour ne pas dire parfois impossible. Les interlocuteurs sont innombrables et très divers. Le nouveau secrétariat, contrairement au secrétariat pour l'union des chrétiens, ne pourra instaurer, dans l'immédiat, de dialogue avec des interlocuteurs aussi différents, aussi hostiles. Ils sont légions, mais c'est justement là une bonne raison pour ne pas renoncer à la recherche de moyens d'études possibles, et peut être même de rencontres et de contacts avec la multitude des non-croyants".

CONDITION

Le secrétariat pour les non-croyants aura ainsi pour tâche de promouvoir des initiatives culturelles et pastorales qui répondent aux exigences des diverses formes d'athéisme et aux milieux dans lesquels il se manifeste. Ceci exige comme "condition indispensable une compréhension du phénomène de l'athéisme à travers une recherche scientifique non seulement sur le plan historique et doctrinal, mais aussi sur les facteurs sociologiques et psychologiques qui favorisent la diffusion de l'athéisme".

"Le nouvel organisme, conclut la radio du Vatican, s'insère harmonieusement dans l'esprit pastoral du Concile oecuménique, pour rendre plus vive, plus incisive, la présence de l'Eglise dans le monde. Il ne propose aucune action sociale ou politique, mais seulement culturelle, spirituelle, pastorale. Il attend de tous appui et compréhension".

Démissions massives à la JEC de France après une mise en garde de l'épiscopat

PARIS — Les secrétaires généraux de la Jeunesse étudiante catholique de France, M. Pierre Le Strat et Mlle Saboureau, ainsi que 28 des 45 responsables de ce mouvement, ont remis leur démission à la suite d'une mise en demeure du Conseil permanent de l'épiscopat français.

Cette mise en demeure avait été formulée, à la fin du mois dernier, en même temps qu'un blâme était adressé à l'hebdomadaire de la gauche catholique française "Témoignage Chrétien".

Le journal a été blâmé par l'organe suprême de la hiérarchie catholique de France pour avoir accueilli dans ses colonnes un article d'un membre du bureau central du parti communiste.

Cet article avait été publié, à côté de celui d'un ecclésiastique, parmi les colonnes consacrées à la Semaine des intellectuels catholiques où des marxistes avaient pris part à la discussion avec des croyants.

Le conflit entre l'épiscopat et le mouvement d'Action catholique étudiante porte atteinte à la liberté d'action politique et syndicale.

Une intervention de l'épiscopat avait provoqué l'an dernier la démission du secrétaire général, M. Henri Naillet. Son successeur, M. Le Strat, avait maintenu cependant les mêmes orientations.

Un conseil national du mouvement se tiendra à Paris les 1er et 2 mai prochain. Les démissionnaires ont l'intention de s'y présenter.

MERCREDI SAINT, A 8 H. 30

Prière interconfessionnelle et bilingue au Christ Church

Des chrétiens intéressés au problème de l'unité chrétienne se réuniront dans une prière interconfessionnelle et bilingue, en la cathédrale anglicane "Christ Church" de Montréal, (angle Ste-Catherine-University) le mercredi saint, 14 avril, à 8h.30 du soir.

Cette initiative revient à un groupe de laïques de sept Eglises chrétiennes de Montréal travaillant en liaison étroite avec leur clergé respectif : anglican, baptiste, catholique, Eglise-unie, luthérien, orthodoxe, presbytérien.

Au moment où les souffrances du Christ retiennent davantage l'attention du monde, n'est-il pas opportun pour des chrétiens de méditer sur "le durcissement des coeurs devant les souffrances humaines" afin de s'en repentir ensemble et d'implorer la miséricorde de Dieu.

Les organisateurs désirent offrir aux chrétiens de toute dénomination, l'occasion de s'unir à la prière que le Christ fit pour l'unité de son Eglise au cours de la dernière Cène. Cette communion de prière fera découvrir sans doute combien ce qui unit les chrétiens est plus fort que ce qui les divise.

Les Européens pourraient participer au pavillon chrétien de l'Expo 67

Un pasteur éminent de l'Eglise luthérienne au Canada a affirmé que les Européens sont encore plus enthousiastes que les Canadiens à l'idée d'un pavillon chrétien, qui n'a pas son précédent dans l'histoire des expositions universelles.

Le révérend Daniel Pourchot a exprimé cette opinion avant son départ pour l'Europe, où il aura des entretiens avec le conseil oecuménique des Eglises, la Fédération mondiale luthérienne et l'Alliance mondiale réformée.

Sept confessions différentes représentant au Canada 95 pour cent des chrétiens du pays, sont convenues, en décembre dernier, de s'unir dans la présentation d'éléments d'exposition dans le pavillon chrétien, à l'Expo 67. "A cette Expo ou les Eglises ne parleront pas d'elles-mêmes mais du Christ".

Pour sa part, le révérend Pourchot s'est montré très optimiste au sujet de la participation des groupes religieux d'Europe.

Les signataires de l'entente de décembre 1964 "pour un témoignage commun du Christ et de son Evangile" sont les Eglises suivantes : anglicane, baptiste, orthodoxe grecque, presbytérienne, luthérienne, catholique et l'Eglise unie du Canada.

Il n'y aura pas de pavillon du Vatican, semble-t-il, puisque l'Eglise catholique participera au pavillon chrétien. D'ailleurs le Saint-Siège a décidé de laisser l'initiative et la responsabilité de la participation aux évêques canadiens.

Le révérend Pourchot sera accompagné dans son voyage par les révérends Visser T'Hooft, secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises, Charles Westphal, président de la Fédération protestante de France, Albert Greiner, inspecteur ecclésiastique, Marcel Padervand, secrétaire général de l'Alliance réformée mondiale et Kurt Schmidt-Clausen, assistant secrétaire de la fédération mondiale luthérienne.

Le révérend Pourchot est membre du comité théologique du pavillon chrétien.

Filles de l'Empire

HAMILTON — **Les membres de l'Ontario de la société des Imperial Order Daughters of the Empire ont fait savoir au comité exécutif national de l'organisme qu'elles aiment leur nom et qu'elles s'opposent à ce qu'on le change.** La présidente nationale a déjà dit qu'il serait peut-être souhaitable qu'on modernise le nom de l'ordre.

Douanes : les livres

OTTAWA — Le directeur des Presses de l'université de Toronto, M. Marsh Jeanneret, a déclaré que le Canada devrait ratifier un accord international faisant disparaître tout droit de douane sur les livres. M. Jeanneret a rappelé que plus de 40 pays avaient déjà signé un accord en ce sens à Florence mais que le Canada s'était abstenu.

Médaille au Dr Karl Stern

WINDSOR (Ontario) — Le Dr Karl Stern de Montréal, psychiatre en chef à l'hôpital St. Mary's, s'est vu décerner la médaille de la culture chrétienne, à l'université de Windsor.

La décoration a été accordée depuis 25 ans à des humanistes chrétiens remarquables dont le prix Nobel, M. Sigrid Undset, l'ancien président des Nations unies, M. Charles Malik, et le pianiste aveugle canadien, M. Paul Doyon.

Le Dr Stern est également professeur de psychiatrie et chef du service de psychiatrie de l'université d'Ottawa. Né en Allemagne en 1906, il s'est établi au Canada, il y a 26 ans.

En plus d'avoir collaboré à plus de 60 publications médicales, scientifiques ou autres, en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne et aux E.-U., le Dr Stern a écrit plusieurs livres qui ont remporté des succès internationaux. Il a reçu le prix Christopher de littérature en 1951 et 1954, prix accordé annuellement aux écrivains qui se sont illustrés dans le domaine de l'humanisme chrétien.

Manifestations à l'Oratoire

Dans le cadre des activités qui marqueront à Montréal la fin de cette Semaine Sainte, le Bureau municipal du tourisme souligne pour vendredi deux manifestations à l'Oratoire du Mont-Royal.

L'après-midi les Jongleurs de la Montagne, dirigés par Yves Massicotte, donneront les stations du Chemin de la Croix de Henri Ghéon sur les terrasses. Et au coucher du soleil, pour la première fois cette année, les jardins du chemin de croix extérieur, illuminés, seront ouverts au public.

Le soir également, dans la basilique, concert d'orgue et de chants. Raymond Daveluy, titulaire des grandes orgues von Beckerath, donnera un programme d'oeuvres de J.-S. Bach, notamment la grande Passacaille et fugue.

La maîtrise des Petits Chanteurs fera entendre "in extenso" le Stabat à deux choeurs de Palestrina et un répertoire des oeuvres de la Renaissance dans lesquelles ils excellent.

Le maire de Montréal a accordé son patronnage à ce concert.

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107

UNIVERSITE de MONTREAL
INSCRIPTIONS
POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1965-66

Tous les nouveaux étudiants qui désirent s'inscrire dans une faculté ou école constituante de l'Université doivent présenter leur demande d'admission

AVANT LES DATES LIMITES SUIVANTES

1er mai 1965 — Droit, médecine, sciences, chirurgie dentaire, pharmacie, nursing, architecture, hygiène (éducation physique), diététique et nutrition, psychologie.

1er juillet — Philosophie, lettres, sciences sociales, bibliothéconomie, technologie médicale, réhabilitation.

1er août — Musique, sciences religieuses, hygiène (hygiène publique et administration hospitalière), art (B.A. adultes).

On obtient les bulletins de demande d'admission accompagnés des feuillets d'instructions en s'adressant au secrétaire de la faculté ou de l'école concernée, case postale 6128, Montréal 3.



Le 'maître de service' d'Europe 870 prend bien soin de ses passagers

Venez vous faire choyer... par cet homme dont le rôle est d'ajouter à votre confort à bord d'*Europe 870*... par ce préposé à votre bien-être qu'est le 'maître de service'. Vous le reconnaîtrez au magnifique veston rouge qu'il porte. C'est un homme expérimenté, spécialement choisi par Air Canada pour entourer de soins les passagers d'*Europe 870*. Il mettra à votre disposition d'attrayantes cartes de menu décrivant les plats de gourmets qu'il sert *d'une façon impeccable*.

Déjà, vous aurez un avant-goût de l'Europe. Laissez-vous tenter. À compter du 25 avril, vous pourrez partir pour de superbes vacances en Europe n'importe quel jour de la semaine à bord du vol sensationnel *Europe 870* d'Air Canada! Le départ a lieu tous les jours à la même heure— 7h. 35 du soir— de Montréal. Destination: Paris SANS ESCALE, après quoi l'avion continue jusqu'en Allemagne. Rien de plus pratique! Vous n'avez que deux mots à dire à votre agent de voyages: *"Europe 870"*. Ou encore, appelez Air Canada au numéro 937-5771.

MONTRÉAL À
PARIS $347 / DUSSELDORF $388
Tarifs d'excursion 14-21 jours, en classe économique, aller-retour.

Pour un avant-goût de l'Europe::: AIR CANADA

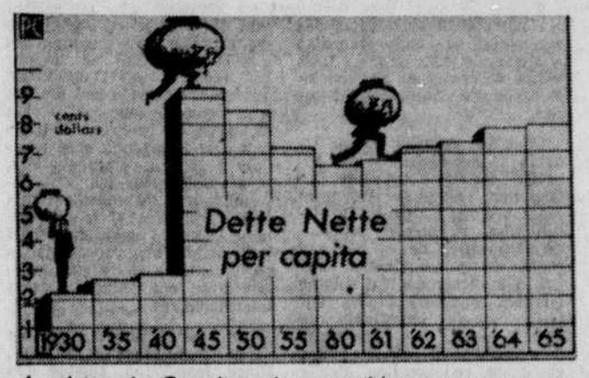
MONTRÉAL/QUÉBEC
$3.60
Allez bon train! par le train!
Tarif simple de voiture-coach, en vigueur tous les jours jusqu'au 30 avril, sauf les vendredis et dimanches
CANADIEN NATIONAL • CANADIEN PACIFIQUE

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VOYAGES DE NOCES
VACANCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. A 9 P.M.
VOYAGES TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MARDI 13 AVRIL 1965 CAHIER No 2 / pages 11-20

Chaque Canadien a une dette d'environ $798



La dette du Canadien s'est sensiblement accrue au cours de l'année dernière. Elle était, au 31 mars, d'environ $798.30, comparativement à $789.10 à la même date, l'an dernier.

OTTAWA — Au 31 mars, la dette nette totale du pays s'élevait à environ $798.30 pour chaque homme, femme et enfant au Canada.

Cette somme est calculée selon les plus récentes statistiques vitales du pays, soit 19,440,000 habitants.

La dette nette s'est accrue de $479,000,000 au cours de l'exercice financier de 1964-65 à $15,549,000,000 au 31 mars, selon le livre blanc déposé aux Communes aujourd'hui par le ministre des finances, M. Gordon.

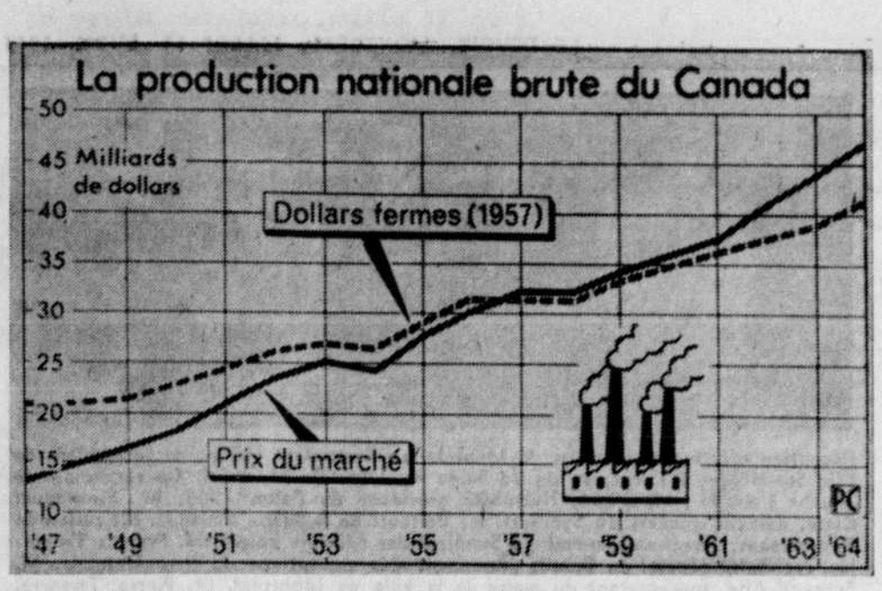
Cette hausse est beaucoup moins élevée que celle de $1,216,000,000 enregistrée en 1963-64. Mais une bonne partie de cette forte hausse provient d'une opération comptable en vue de couvrir une insuffisance actuarielle dans l'amortissement des comptes de retraite. Le déficit gouvernemental de 1964-65 ajoute $685,000,000 à la dette nette.

Calculée sur une population de 19,180,000, la dette nette à la fin de l'exercice financier de 1963-64 était de $785.20 par tête, soit un total de $15,070,100,000. Un an plus tôt elle était de $739.50 per capita, soit un total de $13,919,700,000.

L'intérêt total de la dette nette est évaluée à $1,008,000,000 cette année, une hausse de $53,500,000 sur l'année précédente. Mais M. Gordon dit qu'une partie substantielle de la dette est investie en biens de productivité et que les revenus qu'ils rapportent doivent être déduits dans le calcul du coût de l'intérêt net.

Sur cette base, avec des recettes d'investissements de $414,000,00 les coûts de l'intérêt net cette année sont évalués à $594,000,000, en regard de $588,100,000 en 1964.

Cela signifie que le coût de l'intérêt net sera de 3.82 pour cent de la dette nette, en regard de 3.90 pour cent l'année précédente.



Le produit national brut — le prix du marché de tous les biens et services au pays — a grimpé de 8.9% au cours de l'année fiscale 1964. Il a atteint $47,003,000,000, soit le point le plus élevé depuis 1956.

Le produit national brut a marqué une hausse de 8.9 p.c.

OTTAWA. — Le ministre des Finances, M. Walter Gordon est d'avis que bien que les gains économiques records de 1964 ne soient pas aussi retentissants cette année, l'économie en général pourrait bien être aiguillonnée par une activité nouvelle et plus forte.

Dans son Livre Blanc déposé aux Communes hier, il estime à 8.9 pour cent la hausse du produit national brut en 1964, c'est-à-dire la valeur de tous les produits et services. Il s'agit du gain le plus accen-tué depuis 1956, augmentation qui avait été de six pour cent en 1963.

"En terme de réalisation économique, l'année 1964 a été remarquable", précise le document. Particulièrement remarquable si l'on tient compte du fait que ce gain n'a pas été soufflé par renchérissement, contrairement à ce qui avait été à plusieurs occasions par le passé.

Sur la base des prévisions budgétaires, ces données se traduiraient par un produit national brut de $47,003,000,000 en 1964 comparativement à $43,180,000,000 en 1963.

L'expansion

M. Gordon a précisé que l'expansion, en 1954, a été bien équilibrée et que l'économie ne reflétait au terme de l'exercice aucun signe de déviation.

"Plus important encore, le niveau du chômage a baissé de façon significative, principalement dans les secteurs où il s'était manifesté avec acuité pendant bon nombre d'années. Amélioration si bien accueillie qui survenait malgré que la main-d'oeuvre, pour des raisons d'ordre démographique, s'accrût plus rapidement en 1964 qu'en toute autre année".

Le niveau des prix est demeuré relativement le même, l'indice du coût de la vie haussant de 1.8 pour cent, tout comme l'année précédente. Les salaires moyens payés par l'industrie ont grimpé de 3.7 pour cent, comparativement à 3.5 lors de l'exercice précélent. De 8.5 pour cent qu'elle avait été en 1961, de 6.7 en 1962, et de 6.3 en 1963, la proportion du chômage baissait à 5.3 en 1964. Le niveau de l'emploi a haussé de 3.6 pour cent et l'augmentation des salaires et revenus supplémentaires a été de 8.7 pour cent sur 1963.

Selon M. Gordon, le point le plus frappant de cette année économique aura été la revision totale du secteur industriel et financier dans ses programmes d'investissements.

Sur ce chapitre, l'investissement a été de $10,827,000,000 comparativement à $9,393,000,000 en 1963 et tous les secteurs de l'industrie ont contribué à ce progrès.

Ainsi, l'industrie manufacturière a haussé ses déboursés de 33.7 pour cent, l'industrie forestière de 21.7 pour cent, et l'exploitation minière et pétrolière de 21.5 pour cent. Les autres secteurs ont accusé des gains moindres et enregistré en moyenne une hausse de 15.3 pour cent.

Des profits des sociétés commerciales avant leur affaiblissement par le paiement d'impôts et de dividendes aux étrangers ont été de 14.6 pour cent supérieurs à ce qu'ils avaient été en 1963.

Alors que les revenus en numéraire de l'industrie fermière augmentaient au cours de 1964, le revenu global accusait un recul de 14.7 pour cent puisque, semble-t-il, il n'y avait pas lieu de s'attendre à une seconde moisson comme ce fut le cas au moment de la récolte miraculeuse de 1963.

Prévisions

En ce qui concerne l'exercice en cours, le ministre Gordon prévoit:

Une augmentation de 14 pour cent de l'investissement total public et privé.

"Tout recul dans les exportations de blé sujet à se produire en égard à la situation anormale de 1964 devrait être compensé par des gains dans les autres catégories d'exportations, bien que l'augmentation des exportations sera vraisemblablement moindre.

L'expansion des dépenses des consommateurs devrait continuer bien qu'à un rythme d'accroissement moindre.

Il serait sage de s'attendre à un accroissement du déficit du compte courant alors qu'en 1964 les énormes ventes de blé le maintenaient à un niveau peu élevé.

La main-d'oeuvre devrait s'accroître plus rapidement qu'en 1964.

La capacité de production semble généralement adéquate et de nature à répondre aux besoins bien qu'il puisse y avoir des difficultés d'approvisionnement dans certaines localités et dans certaines industries "qu'une mobilité de capital et de main-d'oeuvre plus forte aiderait à enrayer".

La crainte du cancer a nui aux recettes!

OTTAWA — La crainte du cancer du poumon causé par la cigarette a porté un dur coup aux recettes que perçoit le gouvernement par les taxes sur les tabacs.

Au cours de l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars, soit le premier depuis la publication d'un rapport médical américain reliant le cancer du poumon à la cigarette, les revenus provenant des divers taxes sur le tabac ont diminué de $1,600,000 en regard de l'année précédente.

Bien que cette somme semble insignifiante en regard des revenus gouvernementaux qui se chiffrent par plus de $7,000,000,000, elle indique un renversement prononcé de la tendance de ces derniers temps alors que d'une année à l'autre les hausses des revenus provenant du tabac se sont échelonnées de $24,800,000 pour l'exercice financier de 1961-62 à $9,300,000 en 1963-64.

Les chiffres indiquant les revenus provenant de la vente du tabac, soit $391,000,000 l'an dernier contre $392,600,000 en 1963-64 sont publiés dans le Livre blanc du budget déposé aux Communes hier, par le ministre des Finances, M. Walter Gordon.

REDUCTION

Les revenus proviennent de la taxe d'accise et du droit d'accise sur les cigarettes, le tabac et les cigares. Le Livre blanc ne détaille pas les revenus pour chacune de ces trois catégories.

Les taxes d'accise, en baisse de $6,900,000 à $220,000,000, comptent pour beaucoup dans la baisse générale. Comme cette taxe est perçue au niveau des ventes du manufacturier, de la même façon que les autres taxes sur les denrées, elle reflète une réduction dans la consommation.

Par contre, les droits d'accise sur lesproduits du tabac se sont accrus de $3,500,000 à $171,000,000.

Malgré ce léger recul, les fumeurs surpassent encore une fois les buveurs comme principale source de revenus.

Les spiritueux, la bière, le vin — chacun d'eux étant assujetti à une seule taxe — ont rapporté des revenus de $245,100,000, soit une hausse de $9,000,000 sur les $236,100,000 de l'année précédente.

L'investissement est au premier plan de l'expansion économique au Canada

OTTAWA. — Le bureau fédéral de la statistique a confirmé hier à la suite du Livre blanc que le produit national s'est élevé de 8.9 pour cent l'an dernier pour atteindre $47 milliards 3 millions. Il s'agit de l'augmentation la plus importante depuis 1958.

Au strict point de vue dollar, la hausse a été de 6.5 pour cent, mais les prix ont également augmenté de près de 2.5 pour cent.

Le degré de l'expansion économique s'est révélé inégal au cours de l'année, mais l'expansion a été fondée en général sur tous les facteurs contribuant au total des augmentations.

L'expansion économique a connu une poussée durant le premier trimestre de l'année, due au programme de travaux d'hiver du gouvernement dans le domaine de la construction, à l'achat accéléré de certains produits de fabrication en prévision de la hausse de la taxe de ventes, et aux importantes ventes de blé à l'URSS. Le rythme de l'expansion a été plus modéré durant le reste de l'année.

Hausses

Selon le bureau de la statistique, le plus fort mouvement ascendant s'est fait sentir dans le secteur des investissements.

Une grande variété d'industries ont effectué de nouvelles dépenses majeures dans le domaine des usines et de l'outillage, et la construction domiciliaire a atteint de nouveaux records.

Le marché des consommateurs a été soutenu. Les dépenses se sont élevées de près de 7.5 pour cent, soit l'un des plus forts accroissements au cours des dernières années. Les demandes concernant les marchandises durables se sont montrées plus nombreuses que d'habitude, quoique le nombre des achats de véhicules ait diminué par rapports aux deux années précédentes.

Le revenu des travailleurs s'est accru de près de 9 pour cent, soit l'élévation la plus remarquable depuis 1956. Les bénéfices des sociétés ont également enregistré des gains de près de 15 pour cent.

Le bureau a fait savoir que le climat international a favorisé l'expansion du commerce en dépit de la lenteur du progrès économique de certains pays étrangers.

Les exportations de biens et de service ont subi une montée de 15 p.c., tandis que les importations s'élevaient de 13 p.c. Une baisse légère du déficit dans les transactions internationales en cours s'est fait sentir.

Les achats gouvernementaux de biens et de services ont accusé une hausse appréciable, dont celle de près de 10 p.c. dans les secteurs des gouvernements provinciaux et municipaux.

Le prix

Les prix des articles et des services de consommation ont monté de 1.5 p.c. en 1963 et en 1964. D'autre part, les coûts des placements ont ressenti la mise en vigueur progressive de la taxe de ventes fédérale sur la production de la machinerie et des matériaux de construction, augmentant de 2.6 p.c. en 1963 et de 3.6 p.c. en 1964.

Quant à l'augmentation de 1.5 p.c. des prix de consommation, elle est le résultat de plusieurs variations. Les prix des véhicules neufs sont descendus à 2.5 p.c., causant une baisse de 1 p.c. dans le secteur des marchandises durables. Les prix des vêtements ont par contre augmenté de 3 p.c., contribuant à la croissance de 2 p.c. du secteur des produits non durables. Les loyers n'ont subi qu'une légère élévation mais les prix des services se sont élevés en général de 2 p.c.

Le revenu personnel s'est chiffré par $31 milliards 612 millions en 1964, soit une hausse de 5.8 p.c. au regard de 1963. Toutefois, l'augmentation du revenu agricole en 1964 à $1 milliard 472 millions, accusait une diminution de 14.7 p.c. par rapport à 1963.

L'épargne personnelle nette s'est élevée à $2 milliards 181 millions en 1964 comparativement à $2 milliards 466 millions en 1963.

Taxes scolaires: St-Michel proteste contre les hausses

Le Conseil de la cité de St-Michel proteste contre l'augmentation des taxes scolaires (neutre, catholique et protestante) auprès de la Commission des écoles catholiques de Montréal et du Protestant School Board of Greater Montreal. Les résolutions que le conseil municipal vient d'adopter à ce sujet signalent que: a) les services scolaires, au niveau secondaire, sont inadéquats dans cette municipalité de la banlieue de Montréal; b) il existe à St-Michel sept écoles anglaises pour 3,108 citoyens anglophones (15 p.c. de la population) et dix écoles françaises pour une population française de 45,753 (80 p. c. de la population). On sait que la taxe catholique et la taxe protestante à Montréal ont été haussées récemment à $1.25 du cent dollars d'évaluation (alors qu'elle était de $1.15 chez les catholiques et de $1.10, chez les protestants), tandis que la taxe neutre a été portée de $1.90 à $2.00.

Recettes et dépenses

OTTAWA — Voici un tableau des recettes et dépenses du gouvernement fédéral, inscrites au Livre Blanc déposé aux Communes hier:

RESUME

	1964-65	1963-64
Dépenses	$7,219,000,000	$6,872,400,000
Recettes	7,136,000,000	6,253,200,000
Déficit	83,000,000	619,200,000

REVENUS

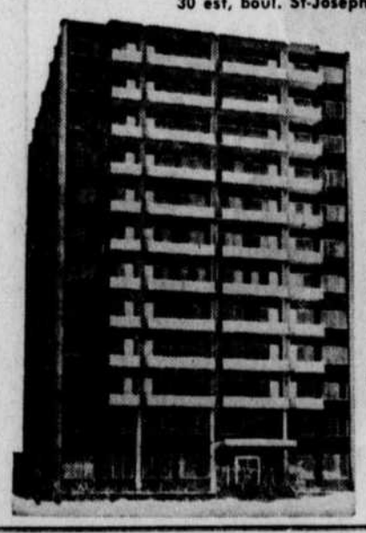
— Taxes directes		
Impôts des particuliers	2,108,000,000	1,865,100,000
Impôts des sociétés	1,510,000,000	1,259,000,000
Intérêts et dividendes allant à l'étranger	144,000,000	124,500,000
Droits de succession	89,700,000	90,600,000
Total pour les taxes directes	3,851,700,000	3,339,200,000
— Taxes indirectes		
Droits de douane	617,000,000	581,400,000
— Droits d'accise		
Spiritueux	135,000,000	129,400,000
Bière	106,000,000	102,900,000
Cigarettes, cigares, tabac	171,000,000	165,700,000
Moins remboursements	6,000,000	4,700,000
— Taxes d'accise		
Taxe de vente	1,193,000,000	946,100,000
Cigarettes, cigares, tabac	220,000,000	226,900,000
Exportation d'électricité	—	100,000
Bijoux, montres, ornements	6,600,000	6,400,000
Alumettes, briquets	1,200,000	6,400,000
Téléviseurs, radios, phonos lampes	23,500,000	22,000,000
Préparation de toilette	12,500,000	11,100,000
Vins	4,100,000	3,800,000
Articles divers	1,400,000	1,300,000
Intérêts et amendes	1,000,000	800,000
Moins remboursements	300,000	300,000
Total des taxes indirectes	2,486,000,000	2,194,200,000
— Autres revenus		
Recettes non fiscales	798,000,000	719,700,000
Diverses autres taxes	300,000	100,000
Total des recettes	**7,136,000,000**	**6,253,200,000**

DEPENSES

Prix de soutien de l'agriculture	57,000,000	122,200,000
Commission de développement de l'Atlantique	4,400,000	200,000
Energie nucléaire	47,000,000	45,900,000
B G R	400,000	300,000
Radio-Canada	85,900,000	85,700,000
Expo	23,000,000	1,100,000
SCHL	14,000,000	13,500,000
Directeur des élections	600,000	11,900,000
Citoyenneté - Immigration	83,000,000	71,500,000
Comission du service civil	6,400,000	5,200,000
Production de défense	24,400,000	22,500,000
Conseil économique du Canada	900,000	200,000
Mesures d'urgence	8,000,000	6,900,000
Affaires extérieures	128,000,000	97,000,000
Subventions municipales	34,000,000	31,500,000
Subventions aux universités	27,100,000	26,800,000
Paiements aux provinces	349,700,000	254,300,000
Intérêts sur la dette publique	1,048,200,000	993,700,000
Pêcheries	26,000,000	23,700,000
Forêts	50,000,000	41,800,000
Ministère de l'industrie	23,200,000	19,700,000
Justice	54,000,000	41,000,000
Aide technique aux prov.	105,000,000	136,400,000
Commission d'assurance-chô	54,000,000	48,800,000
Chambre des Communes	14,000,000	12,900,000
Office du charbon	23,200,000	20,600,000
Aide aux mines d'or	15,600,000	15,000,000
Comm. de la capitale nationale	9,900,000	12,200,000
Défense nationale	1,539,000,000	1,683,500,000
O N F	6,400,000	5,800,000
Galerie Nationale	1,300,000	1,100,000
Subventions aux hôpitaux	57,500,000	53,000,000
Assurance - hospitalisation	430,000,000	392,200,000
Allocations familiales	546,200,000	538,300,000
Allocations aux jeunes	27,200,000	—
Conseil national d'éducation physique	3,000,000	1,600,000
Allocations nécessiteux, aveugles, handicapés	74,100,000	64,400,000
Assistance chômage	111,000,000	107,400,000
Conseil national de recherches	57,000,000	47,300,000
Ministère du revenu national	87,000,000	83,000,000
Affaires du Nord	85,000,000	77,300,000
Postes	211,000,000	296,900,000
Conseil Privé	4,500,000	2,900,000
Travaux publics	213,000,000	154,800,000
Gendarmerie royale	75,000,000	66,900,000
Secrétariat d'Etat	22,300,000	7,600,000
Ministère du commerce	72,000,000	72,500,000
Transports	475,000,000	423,300,000
Affaires Anciens combat.	353,000,000	333,700,000
Divers	451,600,000	386,400,000
Total des dépenses	**7,219,000,000**	**6,872,400,000**



Clinique médicale de l'Est — Bureaux à louer
30 est, boul. St-Joseph



- *Pour la profession médicale*
- *Occupation immédiate*
- *Situation centrale*
- *Air climatisé*
- *Stationnement intérieur*
- *Service d'appels téléphoniques*
- *Clinique d'urgence*
- *Service de laboratoire*
- *Salle de radiographie*

Pour informations:
527-2496
M. R. Duhamel
M. P. Lajeunesse
845-4241
Dr Guy Laporte



LE RESTAURANT-CABARET LE PLUS ORIGINAL A MONTREAL

Opéra à la carte

AVEC DE FAMEUX CHANTEURS D'OPERA COMME PERSONNEL - OPERA - OPERETTE - FOLKLORE - COMEDIE-MUSICALE - ROMANCE POPULAIRE

ENTREE GRATUITE

Banquets - Noces - Réceptions de tous genres
1558 St-Denis, Montréal - 844-2439

Employé modèle travaillant 24 heures par jour offre ses services

Travailleur infatigable, prêt à demeurer à son poste, bien éveillé, pour vous servir, vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. C'est le Télex, réseau de communications instantanées par composition directe. Il est déjà utilisé par plus de 8,000 entreprises au Canada et plus de 200,000 à l'étranger. Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous.

CANADIEN NATIONAL
TÉLÉCOMMUNICATIONS
CANADIEN PACIFIQUE

Elles assurent l'efficacité des entreprises

POUR **PROFESSEURS RELIGIEUX OU LAIQUES**

COURS INTENSIF D'ÉTÉ DE CONVERSATION ANGLAISE

CENTRE IMMACULEE - CONCEPTION
4265 est, rue PAPINEAU, AU NORD DE RACHEL

40 HEURES
2 PREMIERES SEMAINES DE JUILLET

PROSPECTUS SUR DEMANDE
279-0678
OU
321-0013

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

Un tribunal de la PEN condamne le "Quartier-Latin" qui refuse la procédure d'enquête utilisée

Utilisant une procédure contestée par l'accusée, un comité de discipline de la Presse étudiante nationale vient de recommander au conseil d'administration de la PEN "d'imposer les sanctions qu'il jugera utiles" contre le "Quartier-Latin", reconnu coupable de violation du code d'éthique journalistique de la PEN.

Le comité de discipline formé de trois membres avait pour tâche d'étudier deux articles du Q-L publiés les 12 et 14 janvier, à la demande de six étudiants qui se prétendaient lésés par lesdits articles.

Le comité note que des faits, dont l'authenticité aurait pu aisément être vérifiée, ont été mal interprétés dans ces articles et ce, du fait même qu'on ne les ait pas vérifiés. Le "Quartier-Latin", juge le comité de discipline de la PEN, "par son incurie, a porté atteinte à la réputation" des étudiants visés par les articles.

Les plaignants avaient accusé le "Quartier-Latin" d'avoir enfreint le code d'éthique de la PEN, mais avaient également accusé des membres du journal d'interception de courrier. Cette accusation n'a pu être retenue par le comité de discipline parce que, comme l'explique le comité, les représentants du "Quartier-Latin" ont refusé de se présenter aux audiences publiques du comité de discipline.

La direction du journal des étudiants de l'université de Montréal prétendait — et prétend toujours — que la procédure en usage aux réunions publiques des 20 et 21 mars du comité de discipline jouait contre le **Quartier Latin.** Le comité, selon le "Q-L", se devait de tenir compte des observations qui lui avaient été faites sur le journal au sujet de la procédure, surtout que "le conseil d'administration de la PEN n'a reçu aucun mandat du congrès pour imposer telle ou telle procédure à ceux qui pourraient éventuellement se présenter devant le tribunal de la Presse étudiante nationale".

Dans cette lutte de procédure, que d'aucuns qualifient de dernier recours de l'équipe du **Quartier-Latin** pour faire échec à un jugement valable pour ce qui est des infractions au code d'éthique, l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal a appuyé la thèse du journal basée sur la procédure préjudiciable.

Dans son jugement, le comité de discipline de la PEN a déclaré que "rien, soit dans la procédure, soit dans les décisions de la PEN, ne portait préjudice au journal **Quartier-Latin** et a conclu à "la mauvaise foi du journal" pour refus de comparaître.

L'AGEUM, dans une prise de position sur le jugement du comité de discipline, a fait savoir, par son président Michel Vaillancourt, que la PEN "aurait dû chercher à obtenir l'unanimité des deux parties sur la procédure à suivre", cette procédure n'ayant pas été prévue en congrès.

La PEN, dit M. Vaillancourt, a manqué d'une "élémentaire prudence" en cette affaire.

Une recherche sur le Québec francophone

OTTAWA — Recherche sur les rapports entre la société canadienne-française et la personnalité canadienne-française, tel est le travail auquel se livrera M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, grâce à une subvention que vient de lui accorder le conseil des arts du Canada.

Le conseil a accordé aujourd'hui sept subventions au titre de la recherche d'une valeur globale de $36,000.

M. Garigue reçoit $8,500 pour son étude de deux ans, qui devra apporter une lumière nouvelle sur le milieu canadien-français du Québec.

M. Eugene Forsey, directeur de la recherche au Congrès du travail du Canada, obtient $6,000 pour la rédaction d'une histoire générale du syndicalisme canadien. Il devrait terminer cette histoire d'ici l'année du centenaire de la Confédération en 1967.

Le conseil canadien pour la recherche en éducation reçoit $7,500 pour compiler et publier un index canadien de l'éducation, tandis que $10,000 va à l'université Memorial de Terre - Neuve, à Saint-Jean, pour des recherches sur le folklore, la toponymie et les dialectes de Terre - Neuve, $1,500 va à l'université de Victoria et $750 à M. Evan H. Walker, de l'école d'architecture de l'université de Toronto, pour mettre à jour sa thèse sur les maisons d'étudiants dans les universités.



Réception offerte par le maire de Montréal au Restaurant Hélène de Champlain de l'Ile Ste-Hélène à l'occasion du 7e Salon du Livre de Montréal. On reconnaît de gauche à droite : M. Claude Hurtubise, président du Salon 1965, M. Emmanuel Clerc, délégué général du Syndicat des Editeurs de la Suisse romande, M. Julien de Raeymaeker, directeur général du Syndicat des éditeurs belges, M. Francis Trébinjac, secrétaire général du Comité permanent des expositions du livre français, M. Fernand Alie, représentant du maire de la ville de Montréal, M. Pierre Tisseyre, président du Conseil supérieur du livre.

Dans les écoles normales, aucun changement majeur en septembre

QUEBEC — "Le réseau des écoles normales ne fera l'objet d'aucune modification substantielle au mois de septembre", affirme un communiqué du ministère de l'éducation qui rappelle les déclarations en ce sens que le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a déjà formulées à plusieurs reprises, notamment le 10 décembre dernier et, à l'Assemblée législative, le 17 février. Le communiqué ajoute:

"Pour l'année 1965-1966, les programmes actuels des brevets d'enseignement classe "B" et classe "A" demeureront en vigueur et les candidats inscrits auront la possibilité de terminer leur cours, annonce le sous-ministre, M. Arthur Tremblay.

"Aucun changement n'est apporté aux programmes des cours postscolaires conduisant à des brevets; tous les maîtres déjà inscrits à ces cours et tous ceux qui auraient profit à s'y inscrire sont invités à poursuivre ces études. Il faut noter cependant que la durée de la session d'été a été portée de quatre à six semaines dans les écoles normales régulières, afin de permettre aux étudiants de compléter plus vite leur programme de cours.

"Les maîtres déjà brevetés sont aussi invités à s'inscrire à des cours de perfectionnement dans la discipline de leur enseignement. Pour les uns, il sera peut-être préférable de s'inscrire à des cours de formation académique, v.g., français, mathématiques; pour les autres, à des cours de formation professionnelle, v.g., psychologie, méthodes nouvelles, techniques d'enseignement.

"Les recommandations du Rapport Parent sont à l'étude au Comité du plan de la formation des maîtres. Dès que les nouveaux programmes seront établis, les voies de passage des brevets actuels aux nouveaux brevets seront clairement indiquées, compte tenu des méthodes et des exigences de l'enseignement".

Le maire de Montréal décore six policiers, pour bravoure

Hier après-midi, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal, le maire Jean Drapeau a présidé une cérémonie au cours de laquelle il a remis des décorations à six policiers qui se sont signalés par des actes de bravoure.

L'agent motocycliste Guy Tellier a reçu la médaille d'argent pour avoir tenté, le 16 décembre dernier, au péril de sa vie, de sauver une femme au cours d'un incendie, rue Sherbrooke.

Cinq autres ont reçu la médaille de bronze.

Les constables Richard Séguin et Jean-Louis Le Cavalier ont été décorés pour avoir cerné et appréhendé quatre des cinq bandits qui ont tenté de perpétrer un audacieux vol d'armes à l'International Fire Arms, le 29 août dernier, et au cours duquel deux employés ont trouvé la mort.

Pour la capture d'un dangereux criminel, le 18 juillet dernier, les constables Clément Mockle et Pierre Perreault ont été honorés par le service de la police.

Enfin, le constable Robert Bouchard a été décoré pour avoir, le 24 avril 1964, alors qu'il était en congé, capturé deux bandits au cours d'un vol à main armée.

Le maire Drapeau et le chef Adrien Robert ont souligné le courage, la bravoure et l'esprit d'initiative de ces policiers, et exprimé leur satisfaction à l'égard du corps de police dans son ensemble.

Au cours de la même cérémonie, une trentaine de membres du service de la police ont été décorés de la médaille de mérite, en témoignage de leurs nombreuses années de service et de leur bonne conduite.

Un grand nombre de parents des policiers assistaient à cette cérémonie, de même que le président de l'exécutif, M. Lucien Saulnier, et plusieurs membres du conseil municipal.

Hier soir, plus de quarante membres du service ont également reçu du directeur Robert la médaille de mérite, au cours d'une cérémonie à l'école de la police de Montréal.

140 cadets policiers qui viennent de compléter la période d'instruction professionnelle générale de quatre mois ont reçu leur certificat des mains de M. Robert.

Le prix Champlain, du Conseil de la vie française, va à Jean-L. Allard

Pour la deuxième année consécutive, le prix Champlain a été attribué à un professeur de l'université d'Ottawa. En 1964, le gagnant de ce prix littéraire de cinq cents dollars avait été M. Jean Ménard, professeur en lettres, pour un recueil de poèmes intitulé **Les Myrtes.** Cette année, le jury désigné par le Conseil de la vie française a accordé ses suffrages à une étude philosophique sur le **Mathématisme de Descartes.** L'auteur de cette oeuvre est M. Jean-Louis Allard, également de l'université d'Ottawa.

Le concours du prix Champlain est ouvert à tous les genres littéraires. Il est accessible aux francophones hors du Québec, des Etats-Unis et des Québécois dont les travaux soumis portent sur les groupes français hors du Québec. Depuis sa fondation en 1957, le prix a été attribué à un Québécois, à quatre Franco-Ontariens, à deux Franco-Américains et à deux Acadiens.

En principe la remise de cette récompense littéraire se fera à Québec, lors de la session plénière du Conseil de la vie française. A cette occasion, le conseil remettra aussi les insignes de la "Fidélité française" à Mgr Eugène Guérin, curé d'Aldenville, dans le diocèse de Springfield, la médaille de la langue française à mesdemoiselles Monique Bureau, des Trois-Rivières, et Laure Gaudreault, de la Malbaie.

Le quatre avril dernier, un directeur du conseil, M. Ernest Desormeaux d'Ottawa, s'est rendu à Gravelbourg, en Saskatchewan. Il a décoré des insignes de la "Fidélité" S. Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg et il a représenté le Conseil à un congrès de la jeunesse canadienne-française de la Saskatchewan. Il était accompagné d'un autre membre du Conseil, M. Raymond Marcotte, directeur du poste radiophonique français CFNS de Saskatoon.

Trois volumes de l'ACELF

L'Association canadienne des éducateurs de langue française a lancé ces jours derniers trois volumes, contenant les conclusions de ses commissions d'études.

Dans son premier volume intitulé : "l'enseignement par les ondes" l'ACELF propose un document unique sur les principes propres à assurer la planification, au niveau national, de l'utilisation de ce nouveau mode de communication aux fins d'enseignement. Le volume contient plusieurs études sur trois aspects importants de l'audio-visuel : la nécessité d'un partage de responsabilités et d'une collaboration étroite entre les pédagogues et les diffuseurs; la participation à la création et l'exécution d'un plan d'ensemble pour l'utilisation des techniques de diffusion aux fins d'enseignement et finalement la coopération des divers niveaux et secteurs de l'enseignement et le partage des ressources entre les diverses régions du pays.

Notre visage français . . .

Le second volume : "Notre visage français à la veille d'un centenaire" est avant tout "un examen de conscience sur l'extériorisation de nos caractéristiques ethniques. Ce volume, présente les constantes et les principales interventions d'une session d'études patriotiques tenue à Ottawa en mai dernier.

"La formation du sens civique"

Ce troisième ouvrage retient les conférences du congrès traitant de ce sujet et les apports de chacune des commissions d'études chargées de discuter les conférences. D'un abord agréable le volume projette trois lignes de force qui se sont dégagées du congrès : l'importance de la participation originale à la vie communautaire, la nécessité pour les corps intermédiaires de concilier leurs intérêts propres et le bien général de la communauté, et l'efficacité d'une représentation parlementaire en rapport constant avec ces différents corps intermédiaires.

Les trois volumes sont en vente aux Editions de l'ACELF, Place Jean-Talon, Québec aux prix respectifs de 0.75 cents, $2.25 et $3.00.

La revue "Liberté" va reprendre l'attribution du prix "Liberté"

Le comité de direction de la revue Liberté a décidé de reprendre l'attribution annuelle d'un prix LIBERTE. Celui-ci sera décerné chaque année le premier mai.

Le prix LIBERTE sera décerné à toute personne qui, à titre personnel ou public, au cours des douze derniers mois, aura défendu ou fait progresser, par une manifestation, la liberté de pensée, d'expression ou d'action.

Le prix LIBERTE sera décerné cette année, samedi le 1er mai, au cours d'un déjeuner chez Jacques Labrecque, rue Stanley, qui réunira le comité de direction de la revue: Jean-Guy Pilon, directeur; André Payette, rédacteur en chef; Hubert Aquin, André Belleau, Jacques Bobet, Jean Filiatreault, Jacques Foloh, Jacques Godbout, Fernand Ouellette, Luc Perrier et Yves Préfontaine.

Le prix lui-même sera remis au gagnant ultérieurement, lors d'une manifestation publique de la revue LIBERTE.

Médailles au RIN!

En larmes, Mme Thérèse Desrosiers a refusé en fin de semaine une médaille d'honneur qui venait de lui être remise par le Rassemblement pour l'indépendance nationale pour services rendus au parti.

Mme Desrosiers avait tout d'abord accepté l'honneur qui lui était fait, de même qu'à quatre autres membres dévoués du parti, mais a remis la médaille après une violente intervention de quelques étudiants de l'université de Montréal contre cette nouvelle institution au RIN.

La section de l'u. de M. du RIN a fait valoir, à ce congrès régional du parti, que l'institution d'une telle médaille honorifique est "antidémocratique", "folklorique" et qu'elle ne vise qu'à imiter des traditions qu'on trouve chez "les Zouaves pontificaux, la Légion canadienne et les Bérets blancs".

Mme Desrosiers s'est alors approchée du microphone pour déclarer, en larmes : "J'ai d'abord accepté cette médaille, mais maintenant je veux la rendre. Je ne travaille pas pour une médaille, mais pour l'indépendance."

Et les étudiants d'applaudir vigoureusement son geste.



Robuste et nouvelle, cette machine à dicter peut vous suivre partout

Vous n'avez pas besoin de mettre vos gants blancs pour manipuler le nouvel appareil à dicter portatif Philips "83". Il n'a rien de frêle. Mis à l'épreuve par tout le Canada . . . par tous les temps et dans toutes les conditions, il s'est avéré un compagnon fidèle et tenace des hommes aux occupations les plus rudes.

Le "83" portatif fonctionne avec les mêmes cartouches à ruban que l'appareil à dicter Philips Executive "82" pour le bureau. Vous pouvez enregistrer 40 minutes de dictée sur chaque cartouche au moment où, loin du bureau, vos idées sont toute fraîches. Faites-les parvenir à votre secrétaire qui pourra les écouter sur le "82" et dactylographier les textes avant votre retour.

Compact (pèse moins de 4½ livres) et tout transistor, le "83" fonctionne durant des mois avec six piles ordinaires de lampe de poche. Un microphone sélectif réduit au minimum l'enregistrement des bruits ambiants. L'appareil enregistre en toute position (même à l'envers). Et vous pouvez passer à l'écoute sur les lieux mêmes. Le micro devient alors haut-parleur.

Le vendeur Philips sera heureux de vous donner une démonstration du "83" portatif et du Executive "82" à votre bureau même. Appelez-le. Il est inscrit dans les pages jaunes.



Le "83" portatif — vous suit partout



L'Executive "82" — pour le bureau

PHILIPS APPAREILS À DICTER

du centre mondial en recherches auditives

PHILIPS APPLIANCES LTD., 5000 Côte de Liesse, Montréal 9 — TÉLÉVISEURS • APPAREILS DE STÉRÉO HAUTE-FIDÉLITÉ • APPAREILS DE RADIO • MAGNÉTOPHONES • ÉQUIPEMENT À DICTER • APPAREILS MÉNAGERS • ÉCLAIRAGE • ÉQUIPEMENT SPÉCIAL POUR L'INDUSTRIE • RADIOS ÉLECTRONIQUES PROFESSIONNELLES

Pour acheter un wagon de marchandise, il suffit d'un appel interurbain-



car une bonne affaire, il faut la cueillir au vol!

Gilbert Lavoie, acheteur, était en plein inventaire, quand le téléphone se mit à sonner. L'interurbain . . . c'était Jean Dubois, représentant d'un gros fournisseur, qui appelle toujours deux ou trois fois entre ses visites. Cette fois, Dubois proposait une excellente affaire que Lavoie se dépêcha de cueillir au vol . . . La chose se répète tous les jours: le représentant qui s'y connaît, l'acheteur averti utilisent l'interurbain pour leurs affaires. C'est direct, chaleureux, rapide. Peut-être y a-t-il, dans vos entrepôts, un stock qui dort et pour lequel vous auriez preneur dans une autre ville. L'interurbain vous donne une bonne chance de faire place nette!

BELL *L'interurbain, c'est comme si vous étiez là, ou presque*

Les conservateurs et la question nationale – II

Sans la Confédération, il n'y aurait pas de Canada français – Erik Nielsen

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Comment ranimer, au nez d'un nationalisme intransigeant, l'idéal du pouvoir central fort que tous les partis oeuvrant sur le plan fédéral poursuivaient naguère sereinement? La politique conservatrice, dit M. Erik Nielsen dans le mémoire confidentiel qu'il adressait à M. John Defenbaker le 3 mars, doit s'appuyer sur deux pôles. Il lui faut tendre, d'une part, à préserver l'intégrité et la souveraineté de la structure nationale; d'autre part, à procurer au Canada français un encouragement à demeurer dans la Confédération.

"Le premier objectif saute aux yeux, écrit-il.

"Le second est motivé par le fait qu'il nous est indispensable d'avoir la haute main sur toutes nos richesses d'un océan à l'autre si nous comptons survivre en tant que nation. Cela impose de retenir le Canada français".

Et comment le retenir? M. Nielsen écarte d'emblée la contrainte comme moyen de persuasion encore qu'il ne l'interdise point en dernier ressort.

"Il serait irréaliste, à ce stade-ci, de suggérer la coercition contre un groupe solide et homogène représentant 28 pour cent — ou tout juste cinq pour cent de moins que le tiers — de la nation".

Mais la politique actuelle du gouvernement libéral n'est pas non plus la solution, pense le député du Yukon. Elle est contraire au double objectif qu'il caresse pour son parti.

"Plutôt que de préserver la structure nationale, dit-il, elle la démolit. Elle lui enlève la force de résister aux pressions de l'extérieur et de remédier aux divisions de l'intérieur. Elle prive le gouvernement fédéral de ses moyens.

"Plutôt que d'offrir au Québec un encouragement à demeurer dans la confédération, elle produit l'effet opposé. Elle prime son désistement des programmes mixtes grâce au droit d'option, elle l'encourage à assumer les pouvoirs du fédéral dans d'importants secteurs, elle obéit à la thèse des deux nations et la traduit dans la réalité politique.

"La politique libérale offre le séparatisme à crédit et propose d'enfermer la province de Québec dans un ghetto. Plutôt que de distinguer la province de Québec du reste du pays, notre politique devrait tendre à l'en rapprocher".

M. Nielsen reconnaît l'état d'insatisfaction du Canada français. Il n'estime pas nécessaire ou, en tout cas, indispensable d'en établir la source : il faut trouver réponse à ce mécontentement.

"Quelles que soient les causes du sentiment d'injustice qui agite le Canada français — qu'elles soient d'ordre économique ou culturel, qu'elles proviennent de l'extérieur ou qu'il en soit lui-même responsable — le fait est qu'existe de l'insatisfaction".

"One Canada Policy"

"Si nous pouvons prouver à la province de Québec d'une manière tangible que les droits qu'y exercent les Canadiens français en matière de langue peuvent être étendus à l'extérieur de la province, nous aurons supprimé toute justification pour l'érection d'un mur autour du Québec".

Voilà le remède qu'il propose et qui forme l'essentiel de ce que M. Nielsen intitule un "One Canada Policy" ou "Politique pour un Canada uni":

● Dans toutes les régions où n'existent pas déjà des écoles offrant l'enseignement dans l'une ou l'autre des deux langues de la Confédération et où, de l'avis des autorités provinciales, le besoin de telles institutions se fait sentir et peut être révélé, le gouvernement fédéral paiera la moitié des frais d'établissement.

● Là où de telles institutions existent déjà mais sont ou bien trop faibles, ou bien insuffisantes, le gouvernement fédéral paiera la moitié de ce qu'il en coûtera pour les élever à un niveau acceptable.

"De telles mesures, commente M. Nielsen, permettraient aux Canadiens des 2 langues de faire instruire leurs enfants dans la langue maternelle partout au Canada".

A qui s'inquiète du sort fait aux autres langues, le député du Yukon répond prestement :

"La constitution ne reconnaît que deux langues. Les francophones sont près de six millions ; les anglophones et ceux qui leur sont apparentés, probablement 10 millions. Les francophones, en raison de leur nombre et de leur homogénéité, forment l'une des 2 majorités au Canada; l'autre est anglophone. La Confédération a donné à la langue française un statut spécial, dans une sphère restreinte il est vrai mais elle était la seule qui importait à l'époque".

Culture et politique

Outre cette reconnaissance formelle des droits du français à l'extérieur de la province de Québec, le "One Canada Policy" s'arrête court. Il ne déborde pas le secteur de l'éducation car M. Nielsen croit fermement qu'il ne faut pas confondre "culture" et "politique": ils sont étrangers l'un à l'autre, dit-il. L'ordre culturel ne doit pas influencer l'ordre politique: le député du Yukon ne croit pas à la dépendance du premier sur le second.

"Si nous admettons que les structures politiques reflètent le biculturalisme de la nation, explique-t-il, nous donnons libre cours à la thèse des deux nations".

M. Nielsen se défend avec énergie contre toute suggestion qu'il nourrit des préjugés à l'égard du Canada français. Il se pique au contraire d'entretenir sur le sujet des idées progressistes, peut-être même trop radicales pour le bien servir en politique.

Dans sa communication à la députation le 1er mars, il semble en effet que le député du Yukon ne soit pas allé jusqu'au bout de sa pensée. C'est dans le mémoire confidentiel du 3 mars à M. Diefenbaker qu'il l'a développée davantage, exposant dans le détail ses propositions en matière d'enseignement français.

Comme plus d'un député de langue anglaise, M. Nielsen souffre d'un manque d'information au sujet des conditions qui sont faites à la minorité anglophone de la province de Québec. Il a l'impression que les mesures qu'il propose profiteront autant à cette minorité qu'aux minorités francophones du reste du pays.

"L'idéal du bilinguisme serait que vous puissiez faire instruire vos enfants dans leur langue à Whitehorse et que je puisse faire de même à Rouyn, m'a-t-il confié. Je crains hélas qu'il ne puisse être réalisé de mon vivant".

S'il se défend bien d'être hostile au Québec ou au Canada français, M. Nielsen sait pourtant qu'il prête flanc à ces critiques en revendiquant un pouvoir central fort. Mais il contourne la difficulté en ripostant:

"Est-ce anti-Québec que d'affirmer que la politique libérale tend à isoler la province? M. Gérard Pelletier l'a écrit dans "La Presse". Est-ce anti-Québec que d'affirmer que le droit d'option et la procédure d'amendement de la constitution font partie d'un tout et tendent vers le même but? M. Jean Lesage lui-même le pense. Est-ce anti-Québec que de prétendre que la procédure d'amendement qu'on nous propose est trop rigide? M. Claude Ryan et M. Marcel Faribault l'ont aussi prétendu."

Et, devant la députation le 1er mars, M. Nielsen a dit avec insistance: "N'eût été de la Confédération, il n'y aurait pas aujourd'hui de Canada français.

"N'eût été de tous ceux, Anglais et Français, qui ont combattu pour préserver la liberté, l'unité et l'indépendance du Canada, notre sort aurait été lié à celui des Etats-Unis.

"La question qui se pose désormais n'en est plus une de survivance.

"La question est de savoir si le Canada français sera libre de préserver et de sauvegarder sa culture en dehors du Québec ou si cette liberté sera restreinte à cette seule province."

Le chemin de fer du nord-ouest de l'île de Montréal

Les maires des municipalités du nord-ouest de l'île de Montréal se réuniront à l'hôtel de ville de Saint-Laurent ce soir pour étudier le projet du Canadien National concernant le chemin de fer desservant ce secteur de la région métropolitaine.

Le maire Marcel Laurin a annoncé cette nouvelle en réponse à une question d'une citoyenne à la dernière assemblée du conseil municipal. Celle-ci avait interrogé le maire au sujet de l'offre faite récemment aux municipalités par le président du C.N., M. Donald Gordon, d'étudier avec la compagnie ferroviaire les améliorations à apporter au service actuel entre les municipalités de banlieue et le centre de la métropole.

M. Laurin a expliqué qu'il avait déjà eu des entretiens à ce sujet avec des représentants de la ville de Montréal et que la réunion de mardi avait pour but la recherche d'une solution favorable à toutes les parties intéressées.

Bilan de trois mois de session

Vers une impasse constitutionnelle?

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Les trois premiers mois de la session de la Législature québécoise semblent conduire le gouvernement vers une impasse constitutionnelle. C'est là le résultat le plus dramatique d'événements qui se sont produits en Chambre aussi bien qu'à l'extérieur depuis l'ouverture de la session, le 21 janvier dernier.

Le discours du trône avait sonné l'alerte : le gouvernement y disait son intention de faire adopter par l'Assemblée législative une adresse à la reine appuyant la formule Favreau-Fulton et, par les deux Chambres, un projet de loi restreignant les pouvoirs du Conseil législatif.

Selon le gouvernement, ces deux projets étaient intimement liés. Il ne pouvait proposer l'adoption de la formule de rapatriement de la constitution avant qu'on ait réduit les pouvoirs de la Chambre haute. Car, une fois la formule Favreau-Fulton adoptée, on ne pourra modifier la constitution du Québec sans le consentement du Conseil législatif. D'ici là, la constitution demeurant à Londres, le gouvernement québécois peut avoir recours à une mesure extraordinaire : l'appel à la reine.

Dans son projet de restreindre les pouvoirs du Conseil législatif, le gouvernement est acculé à un échec. La Chambre haute a refusé de l'adopter. M. Lesage devra donc, comme il l'avait annoncé à plusieurs reprises, en appeler au Royaume-Uni. C'est ce qu'il tentera de faire, à la reprise de la session, le 27 avril, en proposant à l'Assemblée législative une adresse à la reine demandant à Sa Majesté de bien vouloir restreindre les pouvoirs de la Chambre haute.

Cette tactique a-t-elle des chances de succès? Le premier ministre a déjà dit qu'il s'agissait d'un moyen infaillible. Il suffit de faire adopter l'adresse par les députés, la faire parvenir au gouverneur général du Canada qui l'expédie à sa majesté et l'affaire est dans le sac! C'est du moins ce que croit le premier ministre.

Cependant, on peut prévoir certaines complications. Evidemment, si l'Assemblée législative appuie unanimement l'adresse à la reine, sa majesté acceptera sans objection de réduire les pouvoirs de la Chambre haute. Mais le premier ministre est loin d'être assuré de cet appui unanime. L'opposition ne donnera pas sans condition son consentement au projet gouvernemental.

La position de M. Johnson et de ses partisans est claire à ce sujet. Jamais il n'acceptera une mesure qui donnera à la seule majorité ministérielle, donc partisane, de l'Assemblée législative le pouvoir absolu de modifier la constitution du Québec.

Car, il ne faut pas se faire d'illusion: c'est à cette extrémité que conduit la réduction des pouvoirs du Conseil législatif.

Actuellement, la Chambre haute a un droit de véto sur tous les projets de loi autres que financiers. Le projet gouvernemental lui enlèverait ce droit. Le Conseil pourrait toujours s'opposer à un projet de loi, mais son opposition serait symbolique, car au cours de la session suivante le gouvernement n'aurait qu'à présenter le même projet, le faire adopter par sa majorité ministérielle pour qu'il devienne loi et cela sans tenir compte de l'opposition de la Chambre haute.

La majorité ministérielle deviendrait donc la maîtresse absolue dans le domaine de la modification de la constitution.

M. Johnson ne peut l'admettre. En cela, il est en bonne compagnie. L'opinion des auteurs en droit constitutionnel rejoint l'expérience constitutionnelle de la plupart des pays civilisés: la modification de la constitution est une chose trop vitale et trop importante pour être laissée à la majorité simple et partisane d'une Assemblée. Il faut un frein.

"On ne peut pas, écrit Maurice Duverger dans "Institutions politiques et droit constitutionnel," modifier les constitutions par le simple vote d'une loi ordinaire. Il faut une procédure spéciale, plus complexe et plus difficile."

On peut avoir recours à un organe de revision, la réunion des deux Chambres avec une majorité spéciale des deux tiers, la provocation d'élections générales, la tenue d'un référendum, etc.

Dans les circonstances actuelles, l'opposition ne donnera certes pas son appui à l'adresse à la reine. Et cette dernière, plus particulièrement après son historique visite à Québec, acceptera difficilement de trancher une question aussi controversée.

De ce côté, à moins que le gouvernement ne donne des garanties suffisantes, il peut être assuré d'une cuisante défaite.

La formule Favreau-Fulton

L'aspect le plus cocasse dans le débat sur la formule Favreau-Fulton, c'est qu'il se déroule en dehors de la Législature. C'est le gouvernement lui-même qui, volontairement ou non, a fait qu'il en soit ainsi. Dès le deuxième jour de la session, le premier ministre inscrivait au feuilleton de la Chambre le projet de rapatriement et de modification de la constitution.

Quand, dans son intervention dans le débat en réponse au discours du trône, le chef de l'opposition a voulu aborder le sujet, les ministériels se sont empressés de la bâillonner en invoquant le règlement qui interdit toute discussion en Chambre, hors du temps approprié, d'un projet au feuilleton.

M. Johnson s'est soumis tout en se jurant de poursuivre la lutte en dehors de l'Assemblée législative. C'est ce qu'il a fait avec un succès qui a dépassé ses prévisions les plus optimistes.

On a assisté à une levée de boucliers contre la formule F-F qui a forcé le premier ministre à descendre dans la rue pour y défendre son point de vue. La tactique n'a pas plu à certains ministres. M. Lesage a dû temporairement retraiter après avoir obtenu l'appui du conseil général de la fédération libérale du Québec. Cet appui, plus partisan que populaire, a paru suspect à plusieurs. Le gouvernement a donc décidé de faire faire par une agence spécialisée un sondage auprès de la population, de rajuster son tir et de préparer une offensive plus efficace. Le premier ministre a lancé, samedi soir, dernier, devant la corporation des ingénieurs du Québec, le premier coup de canon de cette nouvelle offensive. Suivant la tactique tracée par ses conseillers, il a délaissé le domaine aride du juridisme pour émailler son discours d'images populaires. C'est ainsi qu'il a dit que le Québec, en acceptant la formule Favreau-Fulton ne vendait pas son âme provinciale au diable fédéral.

Le premier ministre réussira-t-il à remonter le courant très puissant de l'opposition à la formule de rapatriement?

Il est permis d'en douter. Au train où vont les choses, le gouvernement ne pourra faire adopter la formule au cours de la présente session. Il pourra toujours s'en tirer d'une façon plus ou moins élégante en confiant l'étude au comité parlementaire de la constitution, qui, remarquons-le en passant, n'a pas siégé une seule fois depuis le début de la session.

Dans le domaine constitutionnel, les trois premiers mois de la session ont acculé le gouvernement à l'échec et à l'impasse.

Solde de $70,000.00 de vêtements pour hommes chez ALBERT Lefebvre INC

JUSTE AVANT PÂQUES

RABAIS DE 20% À 80%

COMPLETS
En soie et laine, worsted anglais. Style tout dernier cri, idéal pour votre toilette de Pâques. Rég. jusqu'à $85.00 $54.00
2 pour $100.00

PALETOTS DE PRINTEMPS
Drap velours et cachemire. Valeurs jusqu'à $85.00 $54.00

COMPLETS TOUT FAITS ET SUR MESURES
En fins worsted anglais, en tissu valables de la toute première qualité et en soie et laine. Valeurs rég. jusqu'à $110. $78.00

MERCERIE
jusqu'à 40% D'ESCOMPTE
sur chemises, cravates, bas, robes de chambre, pyjamas, etc.

VESTONS SPORT
Choix de tweed "Basket Weave", etc. Quantité limitée. Val. rég. $35.00 $39.50, $45.00 — POUR $24.00
2e groupe — Tweed, fini velours, etc. Régulier jusqu'à $59.50 POUR $34.00

PANTALONS SPORT
Valeurs régulières jusqu'à $9.95 $5.80
2e groupe — 55% laine et 45% terylene. Valeurs rég. jusqu'à $14.95 POUR $9.80
3e groupe — Worsted flanelle tout laine. Valeurs rég. jusqu'à $19.95 $14.80

Nous honorons la carte credico

AUBAINES SENSATIONNELLES!

PALETOTS-IMPERMEABLES
100% TERYLENE
Une création 1965, chaudement isolée au "Curon". Résiste à toutes les intempéries et est presque inusable. Rég. $39.50 $14.00

PALETOTS DE PRINTEMPS
(et paletots d'hiver) Valeurs de $35.00 à $59.00 $14.00

18 COMPLETS
(légèrement défraîchis) En worsted. Valeurs jusqu'à $69.50 $14.00

IMPERMEABLES
Valeurs de $19.95 à $24.50 $14.00

COMPLETS ET PALETOTS
Tailles désassorties dont quelques grandes tailles (tall). Valeurs jusqu'à $69.50 $14.00

50 COMPLETS, PALETOTS ET IMPERMEABLES
Lignes désassorties, aubaines exceptionnelles pour ceux qui trouveront leur grandeur. Valeurs jusqu'à $69.50 $24.00
2 pour $45.00

COMPLETS ET PALETOTS
Choix complet de teintes et de tailles. Rég. jusqu'à $69.50 $44.00
2 pour $85.00

COMPLETS ET PALETOTS FAITS SUR MESURES
REDUITS DE 20%

CHANDAILS ET GILETS DE LAINE
Rég. jusqu'à $10.95 $5.80 | Rég. jusqu'à $16.95 $9.80 | Rég. jusqu'à $22.95 $12.80

CHAPEAUX
Buckley, Stetson, Biltmore, etc. (Lignes désassorties) Orig. $9.95 $3.00
2e groupe : Rég. $12.95 $6.00 | 3e groupe : Rég. $16.95 $9.00

ALBERT LEFEBVRE INC.
403 est, rue STE-CATHERINE (angle ST-DENIS) 842-2571

AVIS
DERNIERE SEMAINE DE
NOTRE VENTE MEMORABLE
DE PEINTURES A L'HUILE
$99.

Maintenant vous pouvez vous procurer votre "COLLECTION D'ART PRIVEE"

ou bien en ajouter aux pièces que vous avez déjà. Afin de faire place à une série d'Expositions d'ARTISTES CANADIENS, nous offrons le restant de nos toiles d'ARTISTES EUROPEENS, que nous avons choisies minutieusement par les années passées et qui se détaillent à des prix allant jusqu'à $875.00. Naturellement toute vente est finale à ces prix réduits. VISITEZ-NOUS SOUVENT, car des toiles différentes sont montrées chaque jour durant cette vente.

GALERIE ROYALE
1420 ouest, rue Sherbrooke
Téléphone : 845-4383

HEURES :
Cette semaine seulement : Lun. à ven. : 9 h. a.m. – 9 h. p.m.
Dernier jour de vente : Samedi 9 h. a.m. – 6 h. p.m.

Bourse de Toronto

(Suite de la page 17)

Jockey C	6505	$6½	6	6¼	
Jock C pr	210	$13½	13½	13½	
Jock W	9600	120	115	120	+10
Kelly D A	405	$6	6	6	
Kelly wts	225	150	150	150	
Kelsey Co	2345	$15¼	15	15¼	+ ¼
Labatt	431	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Lafarge	200	$15	14¾	14¾	
Lafarge A	225	$12¾	12¾	12¾	— ¼
LOnt Cem	8061	$6½	6¼	6½	+ ⅛
L O Cem w	2200	315	300	315	+5
Lakeland	1424	$8¾	8¾	8¾	
Lakeland w	200	800	500	500	
Lambtn L	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅜
Lau Fin	940	$18⅛	18⅛	18⅜	⅛
Lau Fin 6¼	2120	$21⅞	21⅞	21⅞	
Lau F 200	315	$40⅜	40	40⅛	— ⅛
Lau Fin 140	575	$25¾	25¾	25¾	
Lau Fin 63w	800	560	555	555	—5
Levy	1825	$14	13¾	14	+ ⅛
Levy A pr	150	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Levy Bpr	350	$18½	18	18⅜	+ ⅛
LobCo A	2605	$10⅜	10⅛	10¼	
LobCo B	2675	$11	10⅞	10⅞	
LobCo pr	175	$49¾	49¼	49¼	+ ⅛
LobG Bpr	75	$31¾	31¼	31¾	
Lob Inc	1000	$8	8	8	
Locana	1900	130	130	130	—5
Loeb M	3105	$14⅛	14⅛	14⅛	
Maclaren A	200	$21½	21¼	21¼	+ ¼
MB and PR	1160	$37½	37⅛	37½	+ ¼
Magna El	100	295	295	295	+15
Maclean H	415	$27¼	27	27¼	
M Lf Mill	1048	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅛
Mass-F	5524	$33¾	33½	33¾	+ ⅛
Met Stores	100	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
MGF	360	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Mill Brick	200	355	355	355	
Molson A	218	$40	39¾	39¾	+ ¼
Molson B	250	$41½	41½	41½	
Mon Foods	900	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Montex	600	$17½	17¼	17½	
Montex w	325	$14	14	14	
Mont Loco	500	$14¾	14½	14¾	
Mont Trst	600	$26	26	26	
Moore	2216	$71	69¾	70⅝	+ ⅛
Morse A	215	$16¼	16¼	16¼	
Morse B	300	$15	15	15	
Nat Contain	550	$6⅛	6¼	6⅛	— ⅛
Nat Cont w	100	290	290	290	—10
Nat Drug	260	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Nat Dr pr	225	$14¼	14⅜	14⅜	+ ¼
N Groc pr	130	$28	27⅞	28	+ ¼
Nat Trust	553	$23½	23	23	+ ¼
Nia S Sti	450	$23¾	23¼	23¾	+1
Norenda	2960	$55½	55	55	+ ⅝
NO NGas	941	$28	27¾	28	
Nor Phone	914	$12¼	12¼	12⅜	
Nor Ter Ch	200	$5¾	5¾	5¾	
NW Util pr	100	$86	86	86	
NS LP	525	$30¼	30¼	30¼	
Ocean Cem	300	$26	26	26	
Ogilvie	863	$14½	14	14⅜	— ⅛
Oshawa A	325	$38½	38	38½	
Pac Pete	3120	$11⅛	11⅛	11⅞	+ ⅛
Parker	100	$5½	5½	5½	— ¼
Pembina	710	$12	11⅞	12	
Pow Corp	2382	$16	15¾	16	
Price Bros	654	$42	42⅛	42⅝	+ ⅛
Probuild P	25	150	150	150	
QN Gas	2514	$11⅜	11	11⅜	+ ⅛
QN Gas pr	265	$150	145	150	+5
QN Gas 59w	270	5	5½	5	
QN Gas 63w	400	615	610	615	+15
Robertson	50	$25½	25½	25½	— ½
R-Nodwell	150	370	370	370	—5
Revenue	300	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
R Little	250	$13½	13½	13½	
Rothman	1090	$23¾	23¼	23⅝	
Romfield	900	195	190	190	—5
Royal Bank	334	$80	79¾	80	+ ⅛
Russel H	200	$15½	15¼	15¼	+ ¼
Salada	1725	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Savvette	2800	345	345	345	
Scot Mpr	100	$20	20	20	+ ⅛
Sec Cap C	1400	$6¾	6½	6½	
Selkirk A	250	$11½	11⅜	11½	
Seven Arts	550	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Shell Can	1204	$18	17⅞	18	
Shell Ipr	615	$26½	26¼	26½	+ ⅛
Shell I w	874	650	640	645	
Shop Save	x75	$17¼	17¼	17¼	
Shop City	1000	415	410	410	+10
Silverwd A	580	$13½	13½	13½	+ ⅛
Simpsons	5467	$27	26¾	27	+1
SKD Mfg	100	$6¾	6¾	6¾	+ ⅜
Slat Steel	1690	$14⅞	14⅜	14⅝	— ⅛
Slat A w	3080	950	920	920	—30
Somville pr	100	$51½	51⅛	51⅜	— ⅛
Southam	225	$33	33	33	— ⅛
St Pav	110	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
St BrockA	681	$12	10⅝	12	+1⅛
St BrockB	985	$12	11	12	+1
Steel Can	7926	$32¼	32	32⅛	+ ⅛
Steinbg A	71	$46	46	46	
Sim-Sears	2760	$19	18	18¾	+ ⅛
Suptest ord	350	$20¼	20⅛	20¼	— ⅛
Stuart H	200	$5½	5½	5½	
Texaco	260	$53¾	53	53	+1
Tex Pack	200	$9¾	9¾	9¾	
Thd CG In a	230	$48½	48¼	48½	
Tor-Dom Bk	530	$66	65⅞	66	
Tor Iron	100	$29	29	29	+1
Tor Iron A	995	$22⅞	22¼	22⅝	+ ⅛
T Fin A	1780	$15⅜	15⅛	15¼	
T Fin S	50	$40½	40½	40½	+ ⅛
Transair	200	265	260	260	—10
Tr Can PL	3598	$37	36¾	36¾	
Trans-Mt	4410	$21¼	20⅞	821	— ⅛
Trans PPL	2370	$10¾	10⅝	10¾	
Turnbull	725	$12	11⅞	11½	— ⅛
Tru-Wall	500	485	480	485	+5
Tone Craft	450	$8⅝	8⅛	8⅝	— ⅛
Un Acc B	1pr25	$52	52	52	
Un Ac 2pr	25	$10⅛	10⅛	10⅛	
Un Carbide	3340	$29½	28⅞	29½	+ ⅛
Un Gas	10345	$26½	26⅜	26⅝	+ ⅛
U Corp B	x50	$13	13	13	
U Corp pr	225	$29½	29⅜	29½	+ ⅛
Un Steel	1230	150	140	150	+10
Vanadium	350	95	95	92	—3
Versafood	1550	325	310	325	+10
Versatile	265	$18¾	18¾	18¾	
Vic G Tr	300	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
V Dare pr	250	$5½	5½	5½	
Walk GW	2350	$38½	38½	38½	
Webb Kno	1000	20	17	17	—3
Weldwood	675	$13	12¾	13	+ ⅛
Well Fin B	225	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
West Ind	100	225	225	225	
West Ind A	1000	325	325	325	
Westcoast	1925	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Westeel	1250	$17¼	17	17¼	+ ⅛
W Pacific	1645	$17½	16¾	17¼	
Weston A	1379	$22	21⅞	21⅞	+ ⅛
Weston B	3004	$22⅜	22⅛	22½	
Wstn 6pr	25	$105	105	105	
West A wts	9833	$13	12⅝	13	+ ⅛
Woodwd A	2030	$28	27½	27½	— ⅛
Y Knit A	325	$5½	5½	5½	
Y Knit B	1400	115	110	110	—15
Zenith	2125	360	350	350	—5
MINES					
Accra	4500	24½	24	24½	
Advocate	1100	605	605	605	+5
Agnico	2000	155	153	153	—1
Akaitcho	1600	78	77	78	—7
All Pitch	3600	22	21½	21½	+1
Amal Rare	6500	17	15	15	— ½
A Am Moly	6150	244	240	241	+4
Ang Rouyn	33275	209	196	196	—14
Anaii	28000	14	14	14	— ½
Area	23190	330	320	330	+10
Arjon	11200	11	10½	10½	
Argosy	1020	36	36	36	
A Arcadia	500	18	18	18	
Armore	2000	26	25½	26	
Atl C Coo	3400	118	117	118	+2
Atlas Yk	1500	10	10	10	+ ⅛
Aunor	100	395	395	395	+5
Bankeno	1000	23	23	23	
Bankfield	4000	14	14	14	
Barnat	2000	75	74	75	—1
Belcher	1000	36	36	36	— ⅛
Bellefer	5500	36	35	35	—1
Bethlm	100	745	745	745	
Bevcon	1285	11⅛	11⅛	11⅛	
Big Name	2500	50	49½	50	
Black Bay	16000	12	12	12	
Bounty Ex	500	26	26	26	
Bralorne	1300	535	530	530	
Broul Reef	2650	24	23	24	+1
Brunswk	575	17	16¾	16¾	— ⅛
Buff RL	300	7	7	7	
Bunker H	43300	34	31½	31½	+ ⅛
Cable	3901	24	22	22½	+1
Cadamet	2500	13	12	13	+1
Camflo	32600	330	305	330	+20
Camp Chib	1050	415	410	415	+5
C Tung	2000	109	105	105	—2
Cam Mine	3500	21½	21	21	—½
C Austral	45100	7	6½	7	+ ⅛
C Dyno	200	161	160	160	—5
C Jamieson	2500	85	85	85	—3
Cdn Keeley	16500	29½	28	28	—1
C Lencourt	6175	23½	22	23½	+1
Cantri	2625	41½	41	41½	— ⅛
Candore	1000	14½	14½	14½	— ⅛
Captain	2000	14¼	14	14½	+ ⅛
Cassiar	1410	$14¼	13⅞	14	
Cent Pat	2900	136	133	133	—3
Cheskirk	2500	11	10	11	+1
Chester	78800	21½	19½	20	—1
Chib-Kay	9500	18	17	17	—1
Chib M	2500	63	62	63	
Chimo	9800	149	143	147	+4
Coch Will	425	277	275	275	+4
Com Met	7166	32	30	31	
Comb M rts	35703	3	2	2	— ⅛
Conlagas	1300	104	102	103	+1
Conlaur	900	32	32	32	—
Conlgo	14200	45½	43	45½	+1½
Con-Key	48025	15⅛	15	15	
Con Shaw	1600	17	17	17	— ⅛
C Bellex	53000	13½	13	13	— ⅛
Cons Brewis	1000	24	24	24	+1
C Callinan	93800	19½	17½	19	+1½
C Hall	18800	47	45	46	— ⅛
C Mogul	5500	520	520	520	—5
C Morrison	9700	163	155	163	+7
C Mosher	100	155	155	155	—5
Con Negus	5300	15½	15½	15½	+ ⅛
Con Nichol	5500	13¾	13	13¾	+ ⅛
C Northld	1244	19	19	19	
C Rambler	1500	220	216	220	+5
C Regcourt	4,100	14½	13½	13½	—
C Sanngrm	6500	8½	8	8	
Conwest	100	555	555	555	+5
Cop Corp	9350	34	34	34	
Cop Fields	3680	138	138	138	+2
Cop Man	1511	12½	12⅜	12⅜	—
Courvan	4150	27½	27	27	
Cowich	1000	52	52	52	
Craigmt	800	8¼	8	8	+ ⅛
Creimor	4000	15	15	15	
Crowest	1000	9½	9½	9½	
Dasrina	9550	14	14	14	
D Aragon	1500	17	15	17	— ½
D Eldona	56123	18	13½	18	+1
Delhi Pac	6000	21½	20	20	—1½
Denison	3474	$26	25¾	26	+ ⅛
Deme	1455	$39½	39¼	39½	— ⅛
Donalda	100	10	10	10	+ ⅛
Duraine	6000	31	30	31	+3
East Mal	700	210	210	210	+5
East Sull	1200	640	635	640	
F'west T	1000	13	13	13	
F Mar	2000	460	455	455	
Frncoeur	9000	13½	13½	13½	
Frobex	25882	110	103	108	—3
Genex	147200	54	49	52	—3
Gnt Mascf	500	160	160	160	
Giant YK	615	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Glenn Exp	2000	14½	14½	14½	
Goldray	2500	52	52	52	+1
Gorbrdm	3700	440	430	440	
Granorov	8700	22	21	22	+1
Grandor	475	7.40	7.15	7.40	+.15
Gunnar	934	540	525	525	—15
Hard Rock	1000	12½	12	12½	
Hastings	3500	380	375	375	
Headway	2100	18	17½	17½	
Heath	39500	7½	7	7	
High-Bell	1100	800	780	800	+20
Hollinger	1230	31	30¾	30¾	— ⅛
Hus Bay	28	$76½	76	76½	+ ⅛
Hy-Pam	500	9½	9½	9½	+ ⅛
Hydra Ex	2020	22	20	20	—3
Int Bibis	50240	128	122	126	+1
Int Helium	200	115	110	110	—3
I Kenville	3500	34	31	34	
Irish Cop	6750	36	35	36	+1
Iron Bay	12700	214	207	210	+5
Isa	8250	370	335	335	—35
Jacobus	5000	14½	14	14½	
Jelex	15300	22½	22	22	— ½
Jonsmith	19700	35	33	33	—2
Joutel	7930	129	119	120	+3
Kerr Add	2928	825	810	820	—5
K Anacon	1801	355	340	340	—10
Kirk Mln	3000	16	15½	16	+1
Kopan	1500	13	13	13	—1
Lab Mln	165	$40¼	40¼	40¼	— ⅛
L. Dufault	5150	$13¼	13	13¼	
Lakehead	2500	25	25	25	
L Osu	2500	16	15½	15½	
L Shore	156	205	205	205	
La Luz	1600	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Langis	1100	47	46	46	
Lafin Am	8000	13	13	13	
Leitch	18550	530	475	530	+50
Liberian	1900	$14⅜	14¾	14¾	—1
LL Lac	200	195	195	195	+9
Lorado	6150	150	145	146	—3
Louvicr	2000	21	19½	19½	—1½
Lyndhst	2000	7	7	7	
Macasse	540	275	275	275	
Macdon	2600	36	35½	35½	—½
MacLeod	500	105	105	105	—1
Madsen	3325	220	213	215	
Malartic	900	66	66	66	—3
Manoka MS	41000	14	13	13	
Maralgo	3000	12½	12	12	
Marchant	2200	220	218	220	+2
Marcon	10500	9½	9	9	—1
Martin	1500	78	78	78	
Matach	2000	16	16	16	
Mattgmi	1545	$21	20¾	20¾	— ⅛
Maybrun	1116	16	16	16	+1
McAdam	18900	93	90	91	—2
McIntyre	400	$76	74	76	+2
McKen	4000	10½	10½	10½	
McMar	9500	6	5½	6	
McWat	14700	46	45½	46	+ ⅛
Mentor	39000	49	46	47	—1
Meta Uran	3000	15	15	15	
Metal Mine	1400	187	182	182	—3
Midrim	8560	66	63	64	—1
Mln Ore	9500	13	11½	13	+1
Monete	720	81	81	81	
Mt Wright	4000	60	57	60	
Multi M	5500	47	46	46	—1
Nealon	7500	12	12	12	
New Alger	1000	5½	5½	5½	+ ⅛
New Ath	1500	28	27	27	—1
New Bld	1000	6	6	6	+ ⅛
New Cal	6900	97	92	95	—1
Newconex	1250	575	560	570	
Nconex w	1350	165	160	165	—5
N Goldvue	2500	9	8½	9	+ ⅛
N Harri	3500	11	11	11	+ ⅛
N Hosco	8275	310	300	305	
New Jasn	800	9½	9½	9½	— ⅛
Newlurid	1500	18½	18	18	— ⅛
N Mylam	38500	16	15½	17	+1
Newnor	2000	12½	12½	12½	
N Rouyn	3000	8	8	8	
N Senator	3080	17	17	17	
Nick Rim	1500	15	14½	14½	—1
Nisto	14000	10½	10	10	
Norbeau	16050	261	245	260	+15
Norgold	44500	10½	9½	9½	
Norlartic	12000	13	12	13	
Norlex	6110	16	15½	16	—1
Normetal	1600	425	415	425	+5
Norpax	1000	14	14	14	
N Bordu	1000	17	17	17	
North Exp	100	180	180	180	+4
N Coldstrm	2425	84	84	84	—1
N Rank	1500	32½	32	32	— ½
N Rock	2450	32	30½	30½	—1½
Northcal	6525	85	83	84	—3
North Can	100	205	205	205	+5
Northgte	14225	845	820	830	+5
Norsp Aw	19350	62	54	56	—6
Norvalie	4000	9	8	9	
N Beauc	1040	55	55	55	
Nudul	2000	18	18	18	— ½
Obaska	13000	13½	12½	12½	— ½
O'Brien	2200	73	72	73	—3
O'Leary	9000	12½	12½	12½	+ ½
Opemiska	1530	845	835	840	—10
Orchan	1500	550	535	550	+20
Orenada	2025	8	8	8	
Pamour	2825	220	216	218	+2
Parmaq	3000	14	13½	13½	— ½
Pax Int	7000	34	32½	32½	— ½
Pce Expl	4500	26	25	26	+1½
Peerless	5000	15	15	15	
Perron	500	11	11	11	
Pick Crow	842	52	53	53	
Placer	860	$26⅜	26	26	— ⅛
Porc Pay	3500	42	42	42	+2
Preston	7670	880	860	875	+25
Purdex	17000	19	18½	19	
Probert	16375	40	38	39	+5
Probe rts	25487	1½	1	1	
Que Chib	11000	19	18	19	+1½
Que Man	10320	23½	22½	23½	
Q Mattgmi	4250	18	18	18	
Que Sturg	3500	50	50	50	
Quemont	700	$10⅞	10⅝	10⅞	
Quonto	6755	14	13½	14	
Radiore	5400	42½	42	42½	
Raglan	5650	174	168	173	+8
Ravrock	2200	101	98	100	
Realm	35500	17	15	16	— ½
Rexspar	8000	10½	10	10½	+½
Rio Algom	22430	$16½	15¾	15¾	— ¼
Rockwin	2200	65	65	65	
Roman	2350	720	700	720	+10
Ryanor	1000	17	17	17	
San Ant	12500	26½	26	26	+ ½
Satellite	2000	13	13	13	— ½
Sheep Cr	2500	129	135	139	+4
Sherritt	38577	650	635	645	+15
Sigma	116	580	580	580	
Sil Eureka	710	275	275	275	—5
Silvmag	319625	36	34	34	+1
Sil Miller	6500	21	20½	21	— ½
Sil Stand	3700	145	140	145	
Siscoe	550	279	275	275	—3
Starratt	11500	6½	6½	6½	— ⅛
Sunburst	2200	15	14	14	—1
Steep R	7570	735	720	730	—5
Sud Cent	9200	31½	30	31	+1
Teck Corp	8420	630	615	625	+10
Territory	1500	14	14	14	
Texmont	44000	182	173	173	—7
Texore	925	41	41	41	—1
Tex-Sol	3600	37	35	35	
Thom L	1000	49	48½	48½	— ½
Tombill	6200	130	125	128	
Torbrit	2500	61	60	61	+1
Tormont	20547	22	21	22	
Towag	1000	10½	10½	10½	
Tribag	2950	345	335	340	
U Mining	500	25	25	25	—1
U Asbestos	5700	293	289	290	+1
Un Buffad	25600	81	71	72	—8
UCL Mine	13000	16	16	16	— ½
Un Keno	426	945	930	930	—5
Un Fort	8625	25½	24	24	—1½
Upp Can	500	169	162	162	—4
Urban A	4000	17½	17½	17½	
Vauze	5800	79	77	77	+2
Vespar	7000	38	38	38	
Violam	300	260	260	260	—2
Wasmac	166	180	180	180	—10
W Malar	2000	5	5	5	— ½
W Beaver	2000	18½	18½	18½	— ½
West Mines	2900	570	560	570	+25
W Surf I	1000	15	15	15	
Wilco	1810	39	38	38	
Willroy	3000	168	165	167	+2
Winch	1000	9½	9½	9½	
Windfall	4800	29½	28½	28½	
Wr Harg	820	68	68	68	—2
Yale Lead	2000	13	13	13	
Yk Bear	200	170	170	170	
Yukeno	1000	6½	6½	6½	
Zenmac	31500	40	39	39	
Zulapa	17000	36½	35½	36	+1
MARCHE ETRANGER					
Intr PL	50	$91¼	91¼	91¼	— ¼
Inglis	100	$6	6	6	+2⅜
Noranda	125	$56	56	56	—2
Salada	100	$13½	13½	13½	+ ⅛
Aunor	100	425	425	425	+30
Agnico	1400	185	180	180	—5
A Am Moly	200	260	260	260	+9
Barnat	500	74	74	74	—21
Buff RL	3500	7½	7½	7½	
Bralorne	600	555	540	550	—25
C Mogul	400	155	155	155	—5
East Mal	500	225	225	225	
Gunnar	100	535	535	535	
ISO	100	385	385	385	—35
Jonsmith	500	38	38	38	+2
LL Lac	300	230	220	220	—20
Macassa	100	300	300	300	
Magsen	1200	240	235	235	—5
N Mylama	1000	17	17	17	
Leitch	100	525	525	525	+55
Sherritt	2300	675	645	675	+60
Siscoe	3800	320	310	320	
Steep R	700	750	745	750	+15
Mill City	1000	50	50	50	+5
Un Buff	500	85	85	85	
UCL Mine	1000	20	20	20	—5
Upp Can	400	191	190	191	—8
McMar	1000	7	7	7	
W Decaitf	900	290	290	290	
Yk Bear	1600	175	175	175	
Teck Cors	100	670	670	670	+50
HUILES					
Alminex	7900	450	435	440	—5
Am Ledue	8000	11½	11	11¼	+ ⅛
Ang UDev	17500	74	71	73	+3
Ball Sapr	120	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Banff	126809	710	610	670	+115
Bata	1000	9	8½	9	+ ⅛
Brasa	1200	57	51	51	
Cal Ed	840	33	32	33	+ ⅛
Calvert	6100	33	32	32	—1
Camerina	200	325	325	325	—15
CS Pete	2000	276	273	273	—2
C Delhi	656	325	315	325	+15
C Delhi w	126	75	75	75	
C Ex Gas	16500	175	171	174	+2
C High Cr	2000	22½	22½	22½	+1½
Cdn Sup Oil	1975	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Cent Del	24950	925	890	920	+30
C West P	1057	165	165	165	
Dome Pete	75	$18½	18½	18½	
Dynamic	440700	55	48	54	+5
Fargo	450	276	275	275	—5
Fr Pete pr	1425	365	360	365	+5
Gr Plains	2495	13½	13	13	— ⅛
Gridoil	10900	41	38	40	—1
Mill City	14054	46	44	45	+5
N Cancore	5250	8	8	8	+1
N Cont	1500	26	24	26	—2
N Davies	7600	22	20	22	—1
NC Oil	700	35½	32½	32½	—5
NCO wts	1400	4	4	4	
Northie	2700	15	13	15	
Numac	350	134	130	134	—
Numac wts	340	46	45	45	
Oakalta	200	13½	13	13½	+ ⅛
Permo	2600	29	28½	28½	—1
Peruv Oil	500	150	150	150	
Petrol	1500	70	69	69	
Place	500	67	64	67	+3
Ponder	500	41	41	41	
Provo Gas	4900	252	246	251	+1
Ranger	800	150	150	150	—2
Scurry Rain	478	$25½	25	25	— ⅛
South U	31500	10½	10	10½	+ ⅛
Spooner	22000	20½	20	20	— ½
Stanwell	1100	53	53	53	—4
Triad Oil	13400	248	236	243	+4
Union Oil	1960	$18¼	18	18⅛	
Unispher	6068	18½	18	18	
U Canso	2550	340	330	335	—10
Un Reef P	1500	30	30	30	
Vandoo	3000	5	5	5	+ ⅛
Wespac	2500	18	18	18	
Wstates	350	590	575	575	—10
Wsburne	1800	135	131	135	+4
W Decalta	23918	290	280	290	+14
Yan Can	3000	5	5	5	+ ⅛

TOTAL DES VENTES : 3,973,000.

Le président Deutsch, à un collo



Si le chah avait été tué?

TEHERAN — L'attentat manqué de samedi matin contre le chah d'Iran a provoqué une sérieuse émotion en Iran et surtout dans les milieux politiques et diplomatiques de la capitale. En effet, malgré le black out fait autour de cette affaire et la version officiellement diffusée d'une rixe entre membres de la garde impériale, la rumeur publique s'en était immédiatement emparée et les versions les plus diverses de ce qui n'était encore officiellement qu'un "incident" circulaient dans ces milieux.

Certes, le chah était sain et sauf comme avaient d'ailleurs pu s'en rendre compte diverses personnalités, dont le chef d'état-major de la marine nationale française qu'il avait reçu en audience peu après l'événement.

Mais un fait était certain: un attentat avait eu lieu auquel le souverain avait échappé miraculeusement.

Les faits

C'est une sentinelle du palais impérial, qui a tenté samedi dernier de tuer le chah d'Iran au moment où il arrivait à son bureau. L'agresseur aurait certainement atteint son but si le souverain n'avait, par hasard, changé quelque peu ses habitudes et n'était sorti de la voiture par la porte opposée à celle qu'il utilise régulièrement, avant de s'engouffrer dans le palais. La sentinelle, de ce fait, dut contourner la voiture et perdit quelques secondes auxquelles le chah doit certainement la vie. Il se précipita alors dans le hall du palais où il se heurta à d'autres sentinelles sur lesquelles il tira, mais il fut abattu avant d'avoir pu atteindre le bureau impérial.

Cet attentat est le second auquel ait échappé le chah d'Iran depuis son accession au trône en septembre 1941. Il avait en effet été blessé le 4 février 1949 par un étudiant qui avait fait feu sur lui à bout portant dans l'enceinte de l'université.

Cet attentat survient deux mois et demi après celui dont fut victime le premier ministre Hassan Ali Mansour, qui mourut de ses blessures.

Inquiétude

Cette affaire retient donc tout particulièrement l'attention des milieux politiques à divers titres.

Il apparaît tout d'abord aujourd'hui qu'il existe en Iran une opposition beaucoup plus importante et décidée qu'on ne pouvait l'imaginer.

Au cours des dernières années, diverses manifestations s'étaient bien déroulées tant dans la capitale que dans diverses villes de province. Elles gardaient en général un caractère relativement pacifique de démonstrations revendicatives. Elles avaient pour cadres traditionnels les universités et les centres religieux, elles étaient souvent accompagnées de mouvements de grève ou de fermeture des bazars, les centres économiques du pays et se bornaient à quelques heurts avec la police. Mais elles avaient pratiquement cessé depuis la flambée d'émeutes de 1963. Cela avait coïncidé avec un début de reprise économique et était considéré comme un retour à une situation politique plus normale.

Armée sûre

Aujourd'hui, les observateurs se demandent si cette accalmie n'était pas due seulement à une réorganisation de l'opposition qui adopterait maintenant une nouvelle tactique.

Le second point d'intérêt est le suivant: l'armée a, par tradition, été, en Iran, la garantie de la stabilité du régime, et la division de la garde impériale a toujours été considérée au sein de cette armée comme la formation d'élite. Mais l'agresseur du chah est aujourd'hui un soldat de cette garde impériale.

Il ne faut pas en déduire, estiment les observateurs, que l'armée n'offre plus les mêmes garanties de fidélité que par le passé. La sentinelle qui a cherché à attenter à la vie du chah était une jeune recrue effectuant son service militaire et il est évidemment impossible de connaître réellement les opinions politiques des jeunes gens appelés sous les drapeaux.

Négligence

Mais ces mêmes observateurs pensent également que toutes les mesures de sécurité n'ont pas été prises dans cette affaire. Ils retiennent cependant qu'une enquête a été ouverte pour savoir si l'agresseur "a agi sciemment ou sous l'empire de la folie," ce qui, pour eux, signifie: Y a-t-il eu complot? Les assassins de Mansour et l'agresseur du chah faisaient-ils partie de la même organisation?

Les observateurs se demandent aujourd'hui si ce nouvel attentat ne va pas entraîner un durcissement de la politique actuelle.

Tandis qu'à Saïgon on parle de "purges" militaires

Hanoï aurait reçu des fusées soviétiques

SAIGON — Tandis qu'à Saïgon de nouvelles rumeurs de remaniement au sein du conseil des forces armées (les premières depuis le remplacement de Nguyen Khan comme chef de cet organisme) ont commencé à circuler, à la suite de déclarations dans ce sens faites par le commandant en chef de l'aviation, le général Ky, un porte-parole du ministère thai de la défense a déclaré que des fusées russes seraient déjà arrivées au Nord-Vietnam. Il a ajouté que le montage des engins sol-air destinés à contrer les attaques de l'aviation américano-sud-vietnamienne avait été retardé en raison des récents bombardements.

Entretemps, le gouvernement de Saïgon a fait connaître officiellement les deux conditions préalables qu'il pose à l'ouverture de négociations en vue de régler le problème vietnamien: retrait des troupes et des cadres communistes du Sud-Vietnam; arrêt des actes de subversion et d'hostilités sur le territoire sud-vietnamien.

Pour sa part, dans un discours prononcé hier devant l'Assemblée nationale nord-vietnamienne, le président Ho Chi-minh a dit que "la voie unique pour mettre fin à la guerre au Vietnam" était le respect des accords de Genève et conséquemment le retrait des "impérialistes américains du Vietnam-Sud".

Sur le front diplomatique, on assiste à un raidissement chinois non seulement à l'égard des Etats-Unis, comme en fait foi la fin de non-recevoir apportée aux dernières propositions du président Johnson, mais aussi face à l'Angleterre et à l'ONU. En effet, le ministre chinois des affaires étrangères a fait parvenir au gouvernement britannique une note qualifiant d' "inopportun" l'envoi d'un représentant spécial, en l'occurrence M. Gordon-Walker, en Extrême-Orient afin de s'entretenir avec divers gouvernements, dont celui de Pékin, du problème indochinois. Pour sa part, le "Quotidien du peuple" a rejeté, dans un éditorial, toute tentative de médiation, personnelle ou officielle du secrétaire général de l'ONU, M. Thant.

A l'ONU

NATIONS UNIES, N.Y. — Le secrétaire général U Thant n'est pas étonné des réactions négatives de la Chine populaire à une visite éventuelle de sa part à Pékin. Interrogé à ce sujet, le porte-parole de l'ONU a déclaré lundi que le secrétaire général était conscient depuis un certain temps de l'attitude de la Chine à l'égard des Nations unies et d'un rôle de l'organisation à l'égard du conflit au Vietnam.

Le secrétaire général pour sa part estime toujours qu'il ne serait pas utile pour le moment que l'ONU intervienne dans ce problème, ne serait-ce que parce que plusieurs des parties en cause ne sont pas représentées aux Nations unies.

Rebuffade pour Londres

LONDRES. — Accueilli sans surprise à Londres, où l'on s'y attendait après le rejet par la Chine de l'offre du président Johnson de discussions "inconditionnelles" sur le Vietnam, le refus de Pékin de recevoir M. Patrick Gordon-Walker n'en constitue pas moins une rebuffade pour la Grande-Bretagne, co-présidente de la conférence de Genève, et pour le premier ministre, M. Wilson, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

Si, comme on s'y attend, l'ex-secrétaire au Foreign Office n'est pas en mesure de s'entretenir avec les dirigeants nord-vietnamiens, sa mission d'information perdra une grande partie de son importance.

Lundi soir, on indiquait toutefois à Whitehall que M. Gordon-Walker quittera Londres comme prévu mercredi matin pour effectuer dans d'autres capitales asiatiques des sondages qui pourraient à la longue se révéler utiles, en dépit de l'attitude intransigeante adoptée par la Chine et le Nord-Vietnam.

La détermination de la RDV

Dans la suite du discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée nord-vietnamienne, le président Ho Chi-minh a réaffirmé la détermination de son peuple et sa confiance dans la victoire finale: "Le président Johnson nous a menacés d'user de la force pour réduire notre peuple, mais ce sont là des rêves insensés car le peuple vietnamien ne se soumettra jamais".

Après avoir affirmé que "l'escalade est vouée à l'échec connu déjà par les plans Taylor et McNamara", le président Ho Chi-Minh a dit: "L'armée et le peuple de notre pays sont décidés à défaire l'ennemi, même si les Etats-Unis jettent encore dans leur guerre criminelle des centaines de milliers d'hommes".

Le président Ho Chi-Minh a remercié ensuite "les peuples des pays socialistes et de tous les autres pays pour leur aide fraternelle et sincère".

"Le Vietnam est un seul pays et les Vietnamiens forment une seule nation, a conclu M. Ho Chi-Minh. Personne n'est autorisé à attenter à ce droit sacré de notre peuple".

Sur le plan militaire

Selon un porte-parole américain, deux hélicoptères américains ont mitraillé une concentration de guérilleros du Viet Cong dans la province de Dinh Dinh, à quelque 250 milles au nord-est de Saïgon, en tuant une vingtaine.

Les hélicoptères protégeaient des unités navales sud-vietnamiennes opérant dans le voisinage lorsque l'on fit feu sur eux au moyen d'armes automatiques.

Les deux aéronefs ripostèrent au moyen de mitrailleuses et de roquettes. Vingt guérilleros auraient été tués et 22 installations, détruites.

Les unités navales participent à une opération destinée à nettoyer un tronçon de la route 1, principale ligne de communication entre le nord et le sud.

Au cours d'une autre opération, à seulement 25 milles au nord de Saïgon, les troupes du gouvernement ont mis à jour une cachette de quelque 10,000 livres de riz appartenant au Viet Cong.



La guerre au Vietnam, ce n'est pas seulement les spectaculaires raids aériens. C'est aussi la guerre de rizières et de marécages, l'épuisant ratissage des régions que les Français parcoururent eux aussi à la recherche des Viets. **(Photo Keystone prise au cours d'une vaste opération dans le delta du Mékong).**

LE MAIRE DE MARSEILLE PREFERERAIT UN "DAUPHIN"

Defferre reconnaît qu'il aurait bien du mal à battre De Gaulle

PARIS. — "Si le général de Gaulle est candidat il sera très difficile de le battre et il y aura sans doute très peu de candidats", déclare M. Gaston Defferre, candidat socialiste à la Présidence de la république, au journal "Le Monde" qui reproduit cette interview sous le titre: "La campagne pour l'élection présidentielle".

"Si c'est un des dauphins qui se présente, poursuit M. Defferre, même appuyé par le général de Gaulle, nous verrons probablement surgir de tous côtés des candidats à la présidence". M. Defferre estime que, dans ces conditions, il aurait plus de chances de l'emporter que contre le général de Gaulle.

"Le rôle d'un homme politique digne de ce nom, dit M. Defferre, n'est pas de chercher ce qui plaît aux électeurs, mais d'essayer de créer le mouvement comparable à celui de 1954 cette année-là. M. Mendès-France avait créé un courant de gauche de les convaincre que les thèses qu'il expose sont le plus conformes à l'intérêt général, sont celles qui permettent l'évolution, le progrès. S'il réussit le courant est créé et la victoire peut être obtenue.

Différences

"Je ne renonce donc à aucune de mes idées. J'essaierai de convaincre mes concitoyens que face au pouvoir personnel rétrograde qu'est devenu le gaullisme et au communisme français, à la fois stalinien et désorienté par les événements, la meilleure solution est de voter pour le programme que j'expose, et par conséquent pour moi".

M. Defferre précise: "Je suis aussi éloigné des conceptions du général de Gaulle que de celles des chefs communistes français, qui sont en fait restés très staliniens".

Et il ajoute: "Je vois moins dans cette élection présidentielle l'occasion de devenir chef de l'Etat que celle d'essayer de transformer les structures de la vie politique française....

Il va de soi que le renforcement du parti socialiste n'est que le premier acte de la constitution d'une gauche moderne. Mais ce premier acte est capital parce que, je le répète, la SFIO est le coeur de toute majorité novatrice".

Le Canada favorise le commerce avec les pays sous-développés

NATIONS UNIES, N.Y. — Mme Margaret Meagher, déléguée du Canada au conseil des Nations Unies pour le commerce et le développement, a promis lundi la pleine coopération de son gouvernement aux travaux de cet organise "où les pays industrialisés et les pays en voie de développement devront oeuvrer dans un esprit de coopération et faire preuve à la fois de dynamisme et de patience".

Mme Meagher a illustré par les exemples suivants la politique économique canadienne à l'appui des objectifs de la conférence du commerce.

"Les conditions d'accès à nos marchés pour les produits d'exportation des pays en voie de développeemnt, a-t-elle précisé, sont parmi les plus libérales du monde; nous n'avons pas de restrictions quantitatives sur ces produits et une grande partie d'entre eux sont dépourvus de droits de douane ou sujets à des tarifs très modérés; nos programmes d'aide bilatérale et multilatérale ont augmenté de plus de 50 pour cent dans les dix-huit derniers mois et une importante partie de ces programmes consiste maintenant en dons et en prêts à long terme sans intérêts. Notre assistance est fournie de plus en plus par l'intermédiaire d'institutions multilatérales".

La déléguée canadienne a préconisé aussi que le problème des rapports entre l'industrialisation des pays sous-développés et l'expansion de leur commerce concernant les produits manufacturés ou semi-manufacturés soit examiné en priorité, avant même l'importante question d'arrangements préférentiels.

"Oiseau matinal" établit un premier contact France-EU

WASHINGTON — Depuis 14 h. GMT lundi, la France et les Etats-Unis sont en contact à l'aide du premier satellite de télécommunications commerciales "Oiseau Matinal" (Early Bird), fait savoir officiellement la Compagnie de satellites de communications (COMSAT) à Washington.

La "COMSAT" précise qu'il s'agit, au début de cette phase expérimentale de transmissions transatlantiques qui vont durer plusieurs jours, de l'émission et de la réception d'un signal radio continu. D'ores et déjà, les premières heures de l'échange Amérique - Europe "via Oiseau Matinal" constituent une opération qui se solde par un succès total. Les deux récepteurs du futur "standard téléphonique volant" commercial fonctionnent normalement, ajoute la "COMSAT".

C'est avec la station d'Andover, dans le Maine, que celle de Pleumeur-Bodou, en Bretagne, est en communication lundi depuis 14 h. GMT à l'aide de ce planétoïde de 85 livres. Cet échange qui s'opère dans les deux sens prendra fin à 19 h. GMT. Il avait été précédé par 5 heures de transmissions "Oiseau Matinal" entre Andover et la station britannique de Goonhilly. Quand l'expérience menée entre Pleumeur-Bodou et Andover aura pris fin, la seconde station utilisera l'"Oiseau" pour communiquer cette fois avec le poste de Raisting, en Allemagne.

Mardi, à partir de 9 h. GMT, les trois stations européennes (Pleumeur-Bodou, Raisting et Goonhilly) communiqueront de nouveau avec Andover pendant cinq ou six heures chacune, et dans cet ordre. Des expériences analogues se dérouleront mercredi, mais dans un ordre différent peut-être.

Toute la journée de jeudi Raisting et Andover échangeront des signaux-radio différents à l'aide de l'"Oiseau Matinal", et ce sera, le cas le lendemain pour Goonhilly, et lundi pour Pleurmeur-Bodou.

Pour le moment, lundi à 17 heures GMT, ce satellite lancé mardi dernier du Cap Kennedy se trouve au-dessus de l'Atlantique oriental, au-dessus de l'équateur entre les 29ème et 30ème degrés de longitude ouest, à une altitude voisine de 22,600 milles.

Sa vitesse correspond de très près à celle de la rotation de la terre; mais il "dérive" lentement vers l'Est, comme le prévoyaient les plans de la COMSAT. Contrôlé par l'éjection télécommandée à partir de Washington au siège de la "COMSAT" de petits jets de peroxyde d'hydrogène, l'"Oiseau Matinal" devait se fixer au point préalablement déterminé, sur l'équateur par 27.5 degrés de longitude ouest dans la soirée de lundi, ou la matinée d'aujourd'hui.

La CEE et le tiers monde

NATIONS UNIES, N.Y. — Dans un discours prononcé lundi devant le conseil des Nations unies pour le commerce et le développement, le représentant de la France, M. Maurice Viaud, parlant au nom des Etats membres de la Communauté économique européenne, a souligné que la Communauté est à l'heure actuelle le meilleur client des pays sous-développés. Ses achats de matières premières et de produits semi-finis dans les pays du tiers monde représentent en effet plus du quart des exportations totales de ces pays. Aussi n'est-il pas étonnant qu'un nombre de plus en plus grand de gouvernements veuille nouer des contacts avec le Marché commun et entretenir avec lui de bons rapports.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Retrouvailles berlinoises

BERLIN — Depuis les premières heures de la matinée d'hier, le "mur" de Berlin s'est ouvert pour permettre aux Berlinois de l'Ouest de se rendre en secteur oriental de la ville, afin d'y visiter leurs proches parents. Les laissez-passer ont été délivrés pour la période de Pâques. Ils sont valables jusqu'au 25 avril.

Allemagne-Israël

TEL-AVIV — "Des progrès considérables ont été réalisés dans les négociations germano-israéliennes au cours d'une séance de trois heures, et qui a porté sur un grand nombre de questions", a indiqué une source autorisée israélienne.

"Des éclaircissements et des solutions ont été trouvés à de nombreux points en discussion; les deux délégations devront soumettre l'accord intervenu au cours des entretiens de Tel-Aviv à leurs gouvernements respectifs pour approbation définitive", a ajouté cette source.

Mars recréée

MOSCOU — Une cabine dans laquelle ont été recréées les conditions climatiques de la planète Mars a été mise au point par des savants soviétiques, annonce l'agence TASS. Dans cette cabine, on retrouve, le rayonnement ultra-violet du soleil, des changements brusques de température de l'ordre de 90 degrés et l'atmosphère raréfiée de la planète rouge". C'est la première fois que plusieurs phénomènes naturels propres à la planète Mars sont recrées artificiellement dans un seul et même milieu, ajoute l'agence.

Reprise des travaux syriens sur le Jourdain

TEL-AVIV. — Les Syriens ont repris leurs travaux de détournement des affluents du Jourdain, déclare-t-on dans les milieux informés de Tel-Aviv. Les premiers travaux des Syriens avaient été interrompus le 18 mars, date à laquelle les chars israéliens avaient détruit les tracteurs utilisés par les Syriens. Ceux-ci ont repris leurs travaux dans un endroit plus éloigné de la frontière, précise-t-on de même source à Tel-Aviv.

Pas de gouvernement à La Haye

LA-HAYE — Contrairement à ce que l'on escomptait vendredi, le nouveau gouvernement néerlandais n'a pas encore été formé. M. Cals, chargé par la reine Juliana de constituer ce gouvernement a conféré depuis hier matin avec les personnalités choisies pour former le nouveau cabinet et la réunion s'est poursuivie la nuit dernière.

Ben Bella gracie Ait Amhed

ALGER. — La mesure de clémence prise par le président Ben Bella en faveur d'Aif Ahmed et de son compagnon, le "commandant Moussa", condamnés à mort samedi par la Cour criminelle révolutionnaire d'Alger, jette un jour nouveau sur le procès du chef de la rébellion kabyle, qui, par la manière expéditive dont il a été mené, risquait d'exposer la justice algérienne à certains reproches.

Selon les observateurs, le président algérien avait longuement mûri son plan, faisant présenter les inculpés au parquet le 23 mars, de façon que le procès puisse être achevé avant l'Aid-El-Kebir, la grande fête musulmane qui lui fournirait l'occasion d'exercer sa clémence.

Cette grâce n'a pas vraiment surpris. Les observateurs n'avaient pas manqué de relever la décision de M. Ben Bella de fermer la moitié des prisons et de gracier 1,200 détenus de droit commun. Ils avaient également noté que la presse algérienne s'était abstenue de réclamer un "châtiment exemplaire" contre le chef de la rébellion kabyle.

Quelles peuvent être les conséquences politiques du geste de M. Ben Bella? Il va enlever une grande portée aux critiques formulées contre la procédure expéditive du procès. Il devrait également faciliter une réconciliation nationale, mais il reste à savoir si cette mesure de clémence en annonce d'autres.

Des astronomes russes perçoivent les traces d'un monde stellaire inconnu

MOSCOU. — Un monde inconnu peuplé d'êtres hautement civilisés est peut-être à l'origine de mystérieuses émissions radioélectriques captées depuis un certain temps par des astronomes soviétiques.

Cette hypothèse, que rapporte l'agence Tass, n'émane pas d'auteurs de science-fiction, mais de chercheurs de l'institut d'astronomie "Sternberg" de Moscou.

Depuis plus d'un an, ces radioastronomes captent des émissions en provenance d'un point de la galaxie qui a reçu la dénomination de "STA-102".

Le caractère extraordinaire de ces émissions est double: Elles proviennent d'un point qui est plus petit qu'aucune des autres sources connues d'ondes radioélectriques reçues de l'espace stellaire, et elles passent régulièrement, tous les cent jours, par une période d'affaiblissement, suivie d'une augmentation progressive de l'intensité du signal, "comme la lumière d'un phare lointain".

L'extrême concentration du point d'où proviennent ces émissions a été vérifiée par l'observatoire de Jodrell Bank, indique l'agence soviétique.

L'hypothèse la plus prudente au sujet de "STA-102" est celle du célèbre astro-physicien Yossif Chklovsky: "Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'un type absolument nouveau et encore inconnu d'objet cosmique a été découvert dans la galaxie".

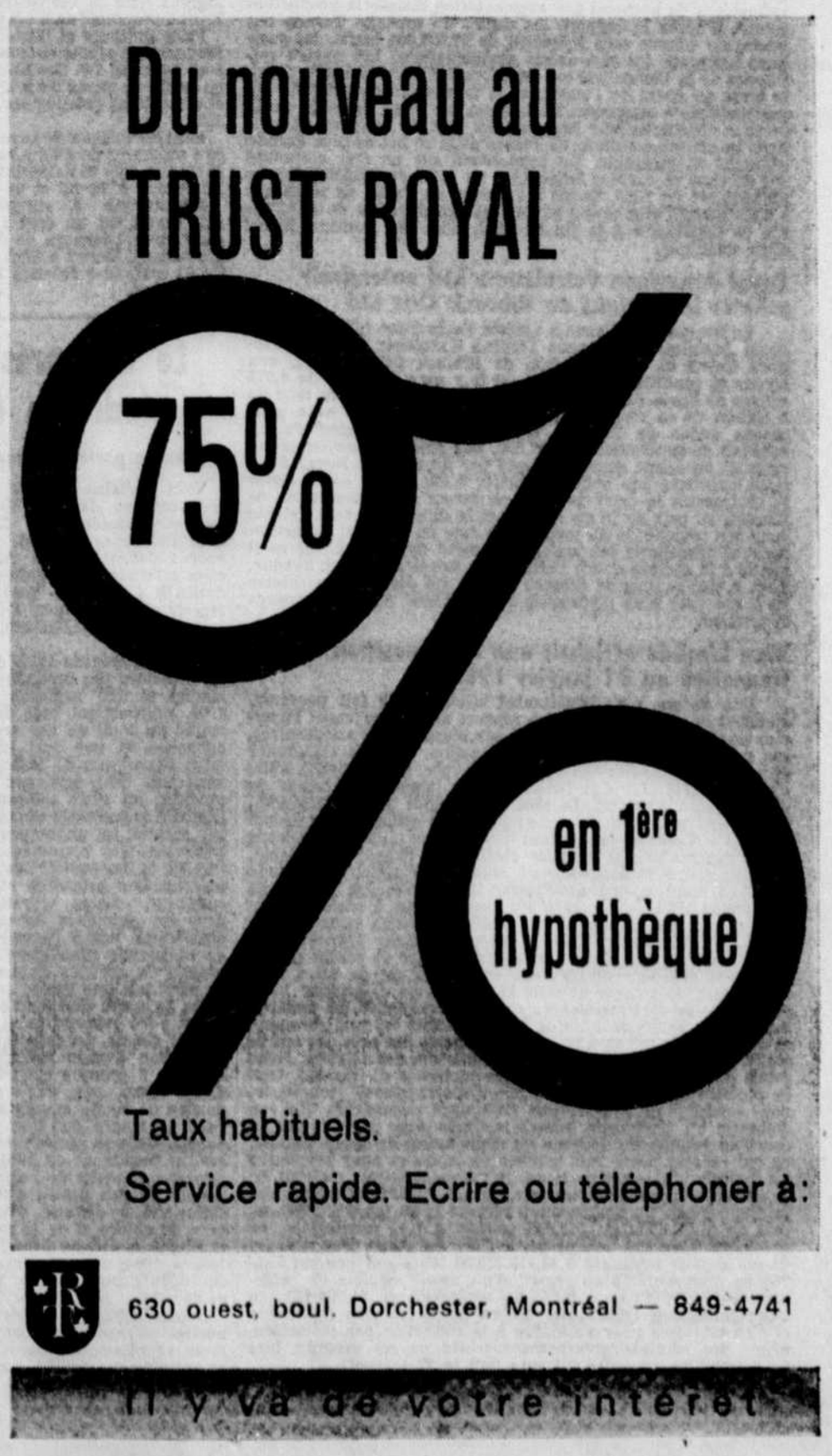
Le professeur Chklovsky n'exclut pas, cependant, que "STA-102" ne soit le reste d'une étoile qui aurait explosé, une super-nova.

Par contre, l'astronome Nicolas Kardachev, qui, il y a un an déjà, demandait à ses collègues du monde entier de surveiller attentivement "STA-102", et qui avait prévu les variations périodiques d'intensité de l'émission, est catégorique:

"Une super-civilisation a été découverte".

Les observateurs rappellent, à Moscou, que plus d'une fois déjà, des hypothèses scientifiques diffusées par la presse soviétique ont été par la suite catégoriquement démenties par les hommes de science. Il en a été ainsi avec les hypothèses de l'écrivain de science-fiction Kazantsev sur les "visites" faites sur terre par des êtres "d'ailleurs" et avec la découverte de tritons sibériens gelés depuis des milliers d'années, puis revenus à la vie.

Ils notent cependant qu'avec "STA-102", les opinions citées sont celles de chercheurs dont les titres scientifiques ne font aucun doute.



Sicard Inc. a vu ses ventes atteindre le record de $18,674,640. en 1964

potins financiers

La semaine a plus ou moins bien débuté sur la Bourse de Londres. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, il y avait modérément plus d'activités. Quant à la Bourse de N.Y., elle était vigoureuse et l'indice de 30 industriels clôturait 5.07 point plus haut à 906,436, soit près de son haut historique.

-O-

Pour le moment, il semble que Wall Street ne s'inquiète guère de la politique de durcissement, adoptée par le monde communiste de l'Asie, contre les propositions faites en fin de semaine par le président des E.-U., sur le Vietnam.

-O-

Selon Shearson, Hammill & Co., il faut remonter 1 mois en arrière pour trouver N.Y. aussi vigoureux. L'excellence des nouvelles économiques en plus de celles du côté international influerait sur le sentiment spéculatif. La réduction de la taxe d'accise et des bénéfices sociaux plus considérables attendus pour le 2e semestre constitueraient des facteurs favorables.

-O-

Steinberg's Ltd paiera, le 14 mai, $1.31 par action privilégiée 5¼% à ses actionnaires inscrits le 23 avril.

-O-

STELCO dépenserait immédiatement un autre $100,000,000 afin d'accroître sa production ; ce qui rendra la concurrence difficile aux nouveaux venus.

-O-

Le président de Ford of Canada entrevoit des prix avilis ici.

Les caisses populaires en viendraient à fonder un fonds mutuel apprend-on.

-O-

MacMillan, Bloedel and Powell River Ltd a eu des recettes de $41,440,597 en 1964, soit l'équivalent de $1.99 l'action vs $1.76 en 1963. Depuis 1950, ses dépenses de capital furent de $500,000,000 dont $78,439,712 l'an dernier.

-O-

Le revenu net de Dominion Dairies Ltd, l'an dernier, a été de $782,895 vs $1,060,138 précédemment. Nous en reparlerons plus longuement ces jours-ci.

-O-

Dofasco émettra sous peu $25,000,000 d'obligations.

-O-

Nous accusons réception du rapport annuel de Guaranty Trust Company of Canada, ou mieux de la compagnie Guaranty Trust du Canada, puisqu'elle est l'une des rares institutions anglo-saxonnes a afficher en grosses lettres son nom en français en pleine rue St-Jacques.

-O-

Les entreprises suivantes réuniront leurs actionnaires en assemblée aujourd'hui : Alminex, Ltd., Toronto ; Anglo-Can. Tel., Montréal ; Can. Investment Fd, Montréal ; Can. Westinghouse, Hamilton ; Investors Group, Winnipeg ; Tr. Can. Pipe Lines, Toronto.

-O-

Husky Oil Canada Ltd a gagné 48 cents l'action en 1964 vs 33 cents en 1963 et son rapport annuel indique que ses réserves ont augmenté de 60% depuis 1960, à 160,000,000 de barils de pétrole.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Inscription substitutionnelle hier en bourse des actions de Delta Minerals Corporation

Delta Minerals Corporation (autrefois Cleveland Copper Corp.) a vu ses actions être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture hier. Il s'agit de 6,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de $1.00 chacune, dont 1,972,860 sont émises et en circulation, en substitution des actions de Cleveland Copper Corporation, antérieurement inscrites, et qui viennent d'être consolidées, à raison de 1 nouvelle action pour chaque 4 actions détenues de la compagnie. Le nom de l'entreprise a été changé en la raison sociale de Delta Minerals Corporation. Le symbole sur le télescripteur sera "D M C". Les actions de Cleveland Copper Corporation, inscrites jusqu'à ce jour sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, ont été rayées de cette dernière le 9 avril 1965, vu l'inscrition des nouvelles actions consolidées de Delta Minerals Corporation.

Texaco Canada Limited accuse des records du côté de la production et de la vente

Dans le rapport annuel de la Compagnie, le président Frank M. Dawson, informe les actionnaires qu'en 1964 Texaco Canada Limited a de nouveau établi un record dans la production de l'huile brute et la vente des produits raffinés. Le revenu net consolidé pour l'année s'est élevé à $11,363,086 ou $3.46 par action contre $10,739,740, équivalant à $3.27 par action en 1963. Les activités de la Compagnie dans la production d'huile et de gaz naturels liquides dans l'Ouest du Canada ont donné une hausse de production nette de 5.6 pour cent, s'élevant à 3,593,000 barils. A la fin de l'année les réserves de la Compagnie indiquaient de nouveau une augmentation malgré la production record. D'après le rapport, les ventes de produits Texaco ont atteint un volume sans précédent de 37,437,054 barils, les gazolines indiquant les plus fortes augmentations. Les quatre raffineries de la Compagnie ont transformé 38,410,987 barils d'huile brute au cours de l'année, et la fabrication de produits pétrochimiques a augmenté. M. Dawson fait aussi mention de la pression concurrentielle soutenue des prix de l'essence, et souligne les efforts constants de Texaco dans un but de plus grande efficacité et économie. Un coup d'oeil sur un état consolidé des revenus et surplus laisse voir un total de $215,660,869 vs $205,622,135 en 1963. Quant à l'analyse de l'actif, se totalisant à $235,998,800, elle révèle un capital d'exploitation de $37,278,650 vs $28,421,054 à la fin de 1963, d'où une position financière améliorée.

Royal American Petroleums Ltd entendrait acheter les actions de Ribrock Oils Ltd

La Bourse Canadienne a accepté l'avis d'une offre faite par Royal American Petroleums Limited d'acquérir toutes les actions émises et en circulation de Ribrock Oils Limited, aux termes et conditions suivantes; (a) il y aura émission de 4,575 actions de Royal American, représentant un échange au taux de 5 actions de la classe "B", comportant le droit de vote pour chaque action de Ribrock. b) Royal American conclura un emprunt de production de $17,500, aux fins de rembourser un emprunt du même genre contracté par Ribrock. (c) Royal American accordera une option d'acheter 9,150 actions de la classe B, comportant le droit de vote, en faveur des actionnaires de Ribrock, au prix de 75 cts l'action et la dite option sera valable pour une période de 90 jours de la date où la Royal American décidera d'acquérir les actions déposées de Ribrock tel qu'il appert à la section d. (d) l'offre liera Royal American lorsque, 51 p. c. des actions de Ribrock auront été déposées en fiducie ou à une date plus rapprochée que la Royal American pourra déterminer.

Viau Limitée affichait une forte position financière au 31 janvier 1965

Une de nos plus importantes biscuteries a fait parvenir, au début de cette semaine, son rapport annuel, couvrant l'exercice clos le 31 janvier 1965. Dans son message aux actionnaires, son président du conseil d'administration, leur fit remarquer en partie ce qui suit : "Le profit de l'année, avant impôts, s'établit à $615,711. L'impôt fédéral et les impôts provinciaux se sont élevés à $280,080., laissant un bénéfice net de $335,631., ce qui équivaut à un revenu de $1.37 par action, après déduction du dividende des actions privilégiées. Nous ne faisons aucun rapprochement avec les chiffres de l'année précédente, car une grève prolongée avait faussé le résultat de l'année 1963, et toute comparaison serait trompeuse. Le profit net de l'année 1964 se compare avantageusement à ceux des années antérieures normales, soit $0.89 par action pour l'année terminée le 31 janvier 1963, $1.04 au 31 janvier 1962 et $1.24 au 31 janvier 1961. Notre situation financière se révèle solide, le rapport des disponibilités aux exigibilités est de 4.2 à 1 et notre fonds de roulement était $1,184,463. au 31 janvier 1965. Nos ventes se sont maintenues au cours de l'année. La stabilité des prix de vente, assistée de la baisse dans les prix du sucre et du cacao, a compensé en partie la hausse des prix des autres matières premières et la forte augmentation des salaires. Nous avons particulièrement surveillé les standards d'efficacité dans la production, ce qui, avec l'aide d'améliorations techniques, nous a permis de réaliser une rentabilité raisonnable. En vue d'obtenir un rendement encore meilleur nous installerons au cours de l'année un système de distribution de sucre liquide, ce qui réduira notre coût d'achat du sucre et nous permettra un contrôle plus serré de la qualité. Nos ingénieurs mettent en ce moment au point d'autres projets qui s'avéreront profitables prochainement. La Compagnie a racheté le 28 janvier, 1965, au prix de $1.00 l'action, 349,655 actions, 1 p.c., privilégiées, ce qui laisse 1,282,104 actions privilégiées en cours. Une analyse de son actif se totalisant à $3,119,220.00 laisse voir pour $1,553,780 de disponibilités au regard d'un passif exigible de seulement $359,317, d'où un fonds de roulement de $1,184,463; ce qui signifie que l'entreprise est en bonne posture financière et c'en est assez pour s'attendre à la réélection par les actionnaires des administrateurs responsables de ses progrès, lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu le 27 courant.

Marcel CLEMENT

LE DR E.B. GILLANDERS JOINT LE CONSEIL DE LA NEW IMPERIAL MINES



Dr. E. B. Gillanders

Le Dr E. B. Gilanders, ancien vice-président exécutif de Rio Algom Mines Limited et maintenant résidant à Vancouver, B.C., a été élu membre du Conseil d'administration de la New Imperial Mines Limited, annonce M. Arnold Pitt, président de la compagnie.

Le Dr Gilanders est un ancien président de la Canadian Metal Mining Association et est très connu dans l'industrie minière canadienne tant par sa longue association comme chef des opérations pour le Rio Tinto Group au Canada que par son rôle antérieur avec Eldorado Mining and Refining Limited comme directeur de l'exploration et de l'exploitation minière.

En 1961, le Dr Gillanders était honoré par l'Institut Canadien des Mines et de la Métallurgie pour son service remarquable dans l'industrie de l'uranium.

21.8% de plus

Sicard Inc. vient de rendre public son 17e rapport annuel. Ce rapport contient un tableau comparatif faisant ressortir ses progrès depuis une décennie.

Dans son message aux actionnaires, MM. Marc H. Dhavernas, chairman et M. J.B. Lavigueur, président et directeur général y déclarent en partie ce qui suit ;

Durant l'année 1964, nous avons terminé l'installation de la nouvelle usine de Ste-Thérèse et les ventes de la compagnie ont atteint un nouveau sommet. Les bénéfices nets cependant ont été quelque peu inférieurs à ceux de 1963.

Cette baisse de profits considérés dans leur ensemble provient en grande partie de la mise sur le marché de nouveaux modèles et de la proportion élevée de ventes de camions produits à marge plus réduite.

Les ventes nettes consolidées en 1964 ont été de $18,674,640, ce qui représente une augmentation de $3,347,554, ou de 21.8% par rapport au niveau de l'année précédente, qui était de $15,327,086.

Les bénéfices nets consolidés de l'année se sont élevés à $471,002, soit 2.52 cents par dollar de vente, alors qu'en 1963 le profit net consolidé atteignait $515,545, soit 3.36 cents par dollar de vente.

Provision faite pour les dividendes privilégiés, le gain net par action ordinaire s'établit à 63.4 cents par action ordinaire, comparativement à 70.2 cents en 1963.

Le total des dividendes payés durant l'année a été de $253,313 dont $57,713 furent distribués aux actionnaires privilégiés, à un taux de 6% par an, et le solde de $195,600, aux actionnaires ordinaires, à un taux de 30 cents par action établi en 1963.

A la fin de 1964, le fonds de roulement était en augmentation de $96,847 sur l'année précédente et atteignait $5,342,317.

Les ventes de camions de mines ont plus que triplé au moment même où trois nouveaux modèles de 45, 55 et 65 tonnes de charge utile étaient lancés.

La filiale de Watertown a de nouveau augmenté ses ventes. Il est réconfortant de voir son volume d'affaires se développer et son apport aux profits s'accroître.

Le Bureau des ventes ouvert par Sicard à Zurich en Suisse à la fin de 1963 nous a permis de maintenir au même niveau le chiffre de nos exportations et de fournir à nos clients européens un service amélioré. Nous espérons que les efforts déployés par ce bureau en 1965 nous permettront d'augmenter nos exportations.

Le total des investissements d'ordre capital au cours de l'année considérée s'est élevé à $178,093, consacrés principalement à l'achat de nouvelles machines et à des améliorations effectuées dans l'usine.

En fin d'année, la compagnie-mère comptait 581 employés.

Le carnet de commandes atteignait environ $4,660,000 le 1er janvier 1965, comparativement à $5,130,000 le 1er janvier 1964.

Les perspectives paraissent favorables et votre compagnie prévoit un chiffre d'affaires au moins égal à celui de l'année dernière.

Un nouveau système de contrôle des prix de revient a été mis sur pied.

La recherche et l'étude demeurent notre souci principal. Nous voulons ainsi être en mesure d'offrir à nos clients l'équipement qui leur convient le mieux à des prix raisonnables.

En 1965, la compagnie Sicard introduira sur le marché un camion de route avec cabine-sur-moteur qui permettra d'accroître la charge utile tout en se conformant aux exigences de la loi sur la longueur, un nouveau modèle de balayeuse d'aéroport, trois nouveles souffleuses à neige pour les routes et les aéroports, et des camions de mines de plus grandes capacité.

Bourse de Montréal

La liste locale a bien commencé la semaine

MONTREAL — Le marché était à la hausse et l'allure modérée hier sur les Bourses de Montréal et Canadienne.

Le volume industriel a été de 224,900 actions et celui des valeurs minières et pétrolières, de 2,644,900.

L'indice composé a grimpé de 0.7 à 163.4.

Les industrielles ont augmenté de 0.7 à 169.8. Dominion Textile a ajouté 1¼ point à 39¼ et Chemcell ¼ à 19½.

Les utilités ont grimpé de 1.1 à 154.6. CPR a ajouté 1⅜ à 67½, Gaz Naturel du Québec ⅜ à 11¼ et la Cie Bell ¼ à 61⅛. International Pipe Line a fléchi de ¾ à 89¾.

Brinco a perdu ⅜ à 6⅛. Les banques étaient à la hausse de 0.2 à 132.1. La banque Toronto-Dominion a ajouté ¾ à 66 et Banque Royale ½ à 80.

Les papeteries ont progressé de 0.8 à 145.6. Dominion Tar a ajouté ½ à 22⅝ et Great Lakes ⅜ à 22⅜. Fraser a fléchi de ½ à 32.

Les pétroles étaient en hausse. Home a ajouté 1¼ à 21¼ et Texaco un point à 53.

Les métaux étaient mixtes. Dans le compartiment des métaux de base, International Nickel a ajouté 1½ à 94 et Falconbridge ¼ à 94¼.

Chez les métaux primaires, Algoma a perdu ½ à 79½ et Dominion Bridge ¼ à 28¼. Aluminium a ajouté¼ à 29⅞.

Parmi les valeurs minières spéculatives, Dolsan a ajouté 10½ cents à 59 cents, avec un volume de 825,000 actions. Equity Explorations a grimpé de 9 cents à 68 cents et odiak Pete a ajouté 15 cents à $2.30. Chemalloy a fléchi de 61 cents à $1.79 avec un échange de 143,410 actions.

Bourse de Toronto

Les pétroles sont populaires sur le marché minier

TORONTO — Les échanges de valeurs pétrolières ont dominé le marché de la Bourse de Toronto hier.

La vogue des valeurs pétrolières dure depuis deux semaines. Banff Oil a été en vedette. Cette société est actuellement à la recherche de pétrole dans le nord-ouest de l'Alberta. Sa valeur se rendait $1.30 en janvier et $3.50 l'action, il y a deux semaines. Hier, Banff a atteint un sommet de $7.10, a fermé à $6.70, soit une hausse de $1.15 et a échangé 126,809.

Dynamic Petroleums a échangé 400,700 actions et a ajouté 19 cents à 54 cents, tandis que Western Delcalta a ajouté 14 cents à $2.90. Home B a gagné 1 1-8 à 21 7-8, et Central Del Rio 30 cents à $9.20. Calgary et Edmonton ont ajouté 1-2 à 23.

Les industrielles ont progressé. Burns a ajouté 1 1-8 à un sommet de 25 et CPR 1 3-4 à 67 1-2. Canada Iron Foundries a ajouté un point à un sommet de 54 et Dominion Textile a gagné 1 1-4 à 39 1-4. Guaranty Trust a progressé de 2 1-2 à 66.

Price Brothers et Distillers Seagram ont ajouté chacun 3-8 à 42 7-8 et 40 7-8. Gaz Naturel du Québec a gagné 5-8 à 11 3-8 et ses actions privilégiées 5 à 150.

Chez les métaux de base, Inco a progressé de 1 7-8 à 94 1-8 et Hudson Bay et Falconbridge 1-2 chacun à 76 1-2 et 94 1-2.

Silvermaque a enregistré une hausse de un cent à 34 cents, avec l'échange de 319,625 actions. Genex a fléchi de 2 à 52 cents et a échangé 147,200 actions.

À noter...

L'Association des compagnies canadiennes de placement a eu lieu le 9 avril et M. W.A. Arbuckle, de Great Britain and Canada Investment Corp., a été élu président et M. Edmond Peck, de Power Corporation, of Canada, Ltd., secrétaire.

-O-

La Bourse de Toronto, celle de Montréal et enfin les Bourses Canadienne et de N.Y. fermeront leurs portes le Vendredi Saint.

-O-

Loeb Ltd of Ottawa and City des Plaines, Ill. formera une filiale canadienne nouvelle sous la raison sociale de Cartier Stores.

Le vice-président de la C-I-L s'adresse à nos financiers

Il leur a parlé de l'expansion marquée de l'entreprise

Voici certains extraits des commentaires de E.L. Hamilton, vice-président de Canadian Industries Limited, prononcés devant maints financiers à l'occasion de l'offre de droits. Il a traité de "Certains aspects de l'expansion C-I-L", à l'hôtel Reine-Elizabeth, le jeudi, 8 avril.

"Les activités de C-I-L dans les domaines des produits chimiques et des explosifs, en 1964, représentent près de la moitié du total de nos ventes annuelles, et une part également importante de notre revenu net. C-I-L sert, par ces produits, un vaste secteur de l'activité industrielle canadienne, surtout les industries de traitement des ressources naturelles et les entreprises manufacturières primaires et secondaires. Notre expansion dans ces domaines est donc étroitement liée à l'expansion de l'économie canadienne. Le progrès de produits chimiques de base, tels que l'acide sulfurique, la soude caustique et le chlore a été extraordinaire depuis la guerre. La capacité de production d'acide sulfurique de C-I-L a presque quadruplé depuis vingt ans; notre production de soude caustique et celle du chlore ont plus que doublé. Dans la période de 35 ans, se terminant en 1964, la moyenne annuelle de l'accroissement de nos ventes d'acide sulfurique a dépassé 8% et celle du chlore et de la soude caustique a été de 6.5%. De 1955 à 1964, les pourcentages équivalents ont été de 11% et de 6.2%.

Depuis 1950, nos ventes annuelles d'explosifs commerciaux et accessoires de sautage ont plus que doublé, y compris évidemment celles des nouveaux agents de sautage et bouillies qui n'offraient aucune valeur commerciale il y a 15 ans.

La position vigoureuse de C-I-L dans ces domaines qui sont à la base de l'économie canadienne, nous a assuré l'appui financier important qui nous a permis d'accéder à plusieurs autres domaines. Nous souvenant des potentiels économiques mentionnés dans le rapport du Conseil économique du Canada, je crois que nous pouvons prédire une croissance continue dans ces activités de base du commerce de C-I-L.

De 1959 à 1964, nos investissements en installations de recherche sont passés de 7.5 millions à $12,000,000 et l'expansion équivalente des frais annuels de recherche a atteint $6,600,000 en 1964.

La valeur de la participation des actions ordinaires de C-I-L est passée de moins de $10.00 en 1950, à près de $11.00 à la fin de 1964. Le revenu par action ordinaire qui était de 70 cents en 1959 a été de $1.10 en 1964.

Les dividendes annuels sur les actions ordinaires sont passés de 50 cents en 1959 à 65 cents en 1964, soit en moyenne l'équivalent de 70.6% des bénéfices durant cette période.

Nos prévisions sont encourageantes. Nous espérons, cette année, maintenir à un niveau similaire à celui de 1964, les bénéfices par action, sur le nombre total des actions ordinaires qui seront en circulation après la présente offre de droits de souscrire, pourvu qu'aucun ralentissement important dans l'activité industrielle ou d'événements graves ne surviennent sur la scène nationale ou internationale.

Cette émission étant entièrement souscrite, cette annonce n'est publiée qu'à titre documentaire.

NOUVELLE ÉMISSION

$20,000,000

Régie de la Place des Arts

$1,800,000 obligations 5½% en série échéant par versements annuels le 15 avril 1966-1975 inclusivement; et
$18,200,000 obligations 5¾% à fonds d'amortissement échéant le 15 avril 2005
Datées du 15 avril 1965

En vertu d'une convention de fiducie, le Gouvernement de la Province de Québec et la Ville de Montréal se sont engagés à payer à part égale les déficits de la Régie de la Place des Arts (y compris l'intérêt et l'amortissement des obligations), tant qu'il y aura des obligations en cours ou qu'il n'aura pas été pourvu à leur remboursement.

Fiduciaire et registraire: Trust Général du Canada

De l'avis de nos conseillers juridiques, les obligations offertes par ce prospectus constitueront des placements dans lesquels les compagnies d'assurance, enregistrées sous la troisième partie de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques peuvent placer leurs fonds, sans se prévaloir des dispositions du paragraphe (4) de son article 63.

Société de Placements Ltée

Molson & Company Limited **Harris & Partners Limited**

Les actions mentionnées ci-après sont offertes au Canada et dans d'autres pays, mais non aux Etats-Unis d'Amérique. Les présentes ne sont pas et ne doivent en aucun cas être interprétées comme une offre de vente aux Etats-Unis d'Amérique, ses territoires ou possessions, ou une offre à une personne y résidant, ou une sollicitation d'une offre de la part de telle personne d'acheter aucune de ces actions.

C-I-L

887,671 actions ordinaires

sans valeur nominale ou au pair

Canadian Industries Limited

(constituée en corporation en vertu des lois du Canada)

Canadian Industries Limited offre aux détenteurs de ses actions ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 avril 1965, des certificats cessibles attestant le droit de souscrire à une action ordinaire additionnelle, sans valeur nominale ou au pair, de son capital-actions pour chaque 8 actions ordinaires alors détenues, ce qui constitue une offre globale de 1,088,240 actions ordinaires.

Imperial Chemical Industries of Canada Limited qui détient 7,101,372 actions a vendu ses Droits à cet égard, et ceux-ci seront exercés pour fournir les 887,671 actions ordinaires offertes par les présentes.

Le produit de cette offre de 887,671 actions ordinaires ne fournira pas de fonds additionnels à Canadian Industries Limited.

Canadian Industries Limited a annoncé que ces actions ordinaires participeront à tous les dividendes qui pourront être déclarés sur ses actions ordinaires pour le second trimestre de 1965 et après.

Agent de transfert et régistraire
NATIONAL TRUST COMPANY, LIMITED
Montréal, Toronto et Vancouver

Nous offrons en vente, pour notre propre compte, ces actions ordinaires sans valeur nominale ou au pair du capital-actions de Canadian Industries Limited, dans la mesure où elles n'auront pas déjà fait l'objet d'une vente et sous les réserves ordinaires quant à leur émission en notre faveur.

Prix: $23.00 par action

L'on s'attend à ce que les certificats d'actions définitifs soient prêts à être livrés le ou vers le 22 avril 1965.

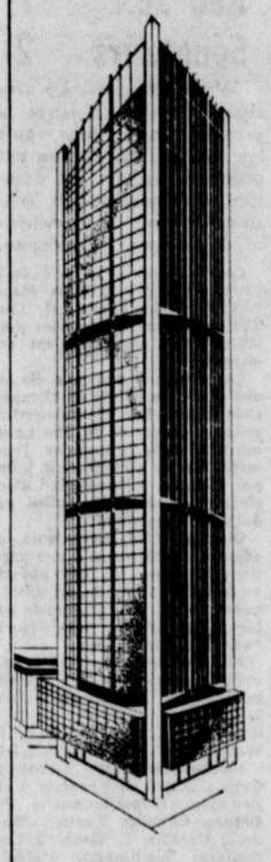
Nous nous réservons le droit de refuser ou de n'accepter qu'en partie toute souscription reçue et de répartir les actions en conséquence.

	A. E. Ames & Co. Limited	
Dominion Securities Corporation Limited	Wood, Gundy & Company Limited	Greenshields Incorporated
Nesbitt, Thomson & Company Limited	McLeod, Young, Weir & Company Limited	Royal Securities Corporation Limited
James Richardson & Sons	W. C. Pitfield & Company Limited	J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltd.
Burns Bros. and Denton Limited	Midland-Osler Securities Limited	Harris & Partners Limited
René-T. Leclerc Incorporée	Ross Knowles & Co. Ltd.	Mills, Spence & Co. Limited
Gairdner & Company Limited	Collier, Norris & Quinlan Limited	Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.
Bell, Gouinlock & Company Limited	Cochran, Murray & Co. Limited	Equitable Securities Canada Limited
Fraser, Dingman & Co.	Pemberton Securities Limited	Eastern Securities Company Limited
Bankers Bond Corporation Limited	Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée	G. E. Leslie & Co.
Matthews & Company Limited	Stanbury & Company Limited	Société de Placements, Inc.
Fry & Company Limited	Casgrain & Company Limited	Brawley, Cathers Limited
Molson & Company Limited	Odlum Brown Investments Ltd.	Dominick Corporation of Canada
Lagueux & DesRochers Limitée	Mead & Co. Limited	MacTier & Co. Limited
Bélanger Inc.	Wisener, Mackellar and Company Limited	Isard, Robertson & Co. Limited
Houston, Willoughby and Company Limited	Clément, Guimont Inc.	J. T. Gendron Inc.
Grenier, Ruel & Cie Inc.	Jennings, Petrie & Co. Limited	Oldfield, Kirby & Gardner Securities Ltd.

avril 1965

ici s'érige et s'oriente l'avenir

Soyez les bienvenus!



Ce qui sera bientôt le coeur d'une métropole en pleine expansion est d'ores et déjà le point de mire des chefs d'entreprise. Bienvenue, Place Victoria, dans l'imposant gratte-ciel de 47 étages...au carrefour de la finance et de l'industrie où logeront bientôt la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne.

Nos représentants seront heureux de parler avenir avec vous. Communiquez avec

Robert Champagne
Walter Kent
Bruce McKellar

Téléphone: 875-5170

Place Victoria—St. Jacques Co. Inc.

LA TOUR DE LA BOURSE

PLACE VICTORIA
MONTRÉAL

1er trimestre, plus actif à la Bourse

En volume et en valeur, rapporte-t-on

Poursuivant sa marche ascendante, le taux daccroissement enregistré à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, au cours du premier trimestre de 1965, a dépassé les chiffres correspondants pour la même période en 1964. Les résultats du premier trimestre de 1965 pour chacune des deux bourses, de même que les chiffres combinés et les statistiques pour le premier trimestre de 1964, sont les suivants :

		Volume	% aug.	Valeur	% aug.
BOURSE DE MONTREAL					
1965	jan.-mars	10,990,475	8.19%	$282,612,846	37.99%
1964		10,158,124		204,811,013	
BOURSE CANADIENNE					
1965	jan.-mars	120,173,957	101.24%	$ 77,490,830	56.50%
1964		59,715,329		49,490,830	
COMBINES — (M.S.E. & C.S.E.)					
1965	jan.-mars	131,164,426	87.72%	$360,103,676	41.59%
1964		69,873,453		254,324,588	

Il est intéressant de noter que le mois de mars a établi un nouveau record de volume et de valeur. Les transactions effectuées en mars ont dépassé le record précédent enregistré en avril 1964. Ainsi, le volume combiné pour mars 1965 a dépassé le volume combin d'avril 1964 de 7,348,835 actions, tandis que la valeur combinée pour le mois de mars 1965 a dépassé celle d'avril 1964 de $15,123,348.

Nomination à la Ford Motor Credit Co.

Il s'agit de M. David A. Haibeck

M. Robert S. Olson, président du conseil d'administration, annonce la nomination de M. David A. Haibeck au poste de gérant des activités territoriales de Ford Credit Company of Canada, Limited.

La compagnie fut fondée en 1962 afin de procurer aux dépositaires Ford-Canada et à leurs clients, des taux de finance et des services compétitifs.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Haibeck dirigera les ventes et les opérations de la compagnie dans toutes les provinces du Canada.

M. Haibeck, qui pssède 16 années d'expérience dans le financement de l'automobile, s'est joint à ford Motor Credit Company à Dearborn, Mich., en 1959. Jusqu'à maintenant, il était gérant de l'administration des activités au bureau de la compagnie à Dearborn.

Natif de Fargo, Nord Dakota, M. Haibeck a obtenu son baccalauréat en sciences du Collège de l'Etat de North Dakota.

Bourse de New York

Wall Street, vigoureux au début de cette semaine

NEW-YORK PA — Le marché a grimpé à un sommet record hier, alors que les ventes étaient nombreuses et l'annonce de bénéfices nets améliorés de la part de sociétés commerciales, pour le premier trimestre.

Le volume a été de 6,060,000 actions, au regard de 6,580,000 vendredi.

C'était la quatrième journée consécutive de progrès à la Bourse.

La moyenne des industrielles de Dow Jones a grimpé de 5.06 à 906.36, dépassant l'ancien sommet de 906.30 le 3 février dernier.

La moyenne des 60 valeurs de la Presse Associée a progressé de 1.9 à un nouveau record de fermeture de 338.8. La moyenne de la Presse Associée a dépassé son sommet historique précédent de 337.6, le 4 février.

Le gain de la moyenne de la PA a été le plus considérable depuis le 12 février alors qu'il a grimpé de 2.1.

Des 1,383 valeurs échangées, 741 ont progressé et 413 ont fléchi. Les nouveaux sommets pour l'année ont été de 168 et les nouveaux bas de 24.

Dix des 15 valeurs les plus actives ont progressé et cinq ont fléchi.

Radio Corp. a été la valeur la plus active et elle a féclhi de 1-2 à 35 alors que les profits ont été pris avec la publication de son rapport de bénéfices nets. Le volume de RCA pour la journée a été de 136,300 actions.

Immédiatement après, avec un volume de 113,500 actions, venait American Telephone, qui a progressé de 1 1-4 à 69 5-8, en réponse à une forte demande d'investissement. Standard Oil. New-Jersey, était en troisième place et a fléchi de 3-4.

Pan American World Airways a réalisé un gain d'un point.

Les profits nets d'IBM ne se comparent pas favorablement à ceux du premier trimestre de l'an dernier. IBM a perdu quelques points, dans la pire période d'hier, mais a fermé avec un fléchissement fractionnaire.

Parmi les valeurs canadiennes, Canadien Pacifique a ajouté 1 1-2, Hudson Bay Mining et International Nickel, 1 1-4 chacun, McIntyre Porcupine 3-4 et Distillers Seagrams 1-8. Granby Mining a perdu 1-4.

Titres au comptoir

	Offre	Dem
ADM AND T	40	41½
ALLIANCE PFD	13	13½
AC TEL A	98	99
BANK OF W CAN	14	16½
CHAR CREDIT	6¼	6¾
CORPEX	9	10
CORP F de MTL PFD	9¼	10
CPR PFD	200	210
CREDICO	6¾	7¼
ELEC ASS	240	260
GRT CDN O-SDS	16¾	17¼
GRT WST LIFE	11½	—
IND LIFE	235	255
LDN LIFE	580	600
LA PREV	17	18
LES PREV	70	80
MARTEL PFD	19¾	—
MTL C & D	18	18½
NAT BOWL	20	40
NS L & P PFD	80	—
DO 4½	90	—
DO 5	49½	—
PACIFIC GAS	16½	16¾
PACO	200	225
PERMEATOR	15½	17
QUE SAVE	9½	10
SFIC	12½	13½
SUPERSEAL	9¼	10¼
SUPERSOL	5¼	6
TRUST GEN PFD	36½	37½
TRIZAC	85	—
UN CDN ASSUR	5	6
ZODIAK (NEW)	6½	7

Cours des grains

Cours fournis par Kippen & Company 1155 ouest, boul. Dorchester

WINNIPEG

	Mai	Juil	Oct	Dec
AVOINE				
	82¾	82¾	82¾	82¾
	—	—	—	82¼
	80½	—	—	80½
	—	—	—	78½
ORGE				
	126⅜	126½	126⅜	126½
	125⅜	125⅜	125¼	125¼
	120⅞	—	—	120¼
	—	—	—	117⅜
LIN				
	326⅜	326⅜	325⅜	325
	329¼	329¼	328¼	327¾
	327¼	327¼	326¾	326¼
	325	325	324⅞	324½
SEIGLE				
	122¼	122½	121⅞	121⅝
	124⅝	124⅝	124	124
	128⅜	128½	127⅝	127⅝
	—	—	—	128¼
CORSA				
	307	307½	305	306
	305½	305½	302¾	303
	254¼	254¾	254¼	254½
	—	—	—	255

	Mai	Juil	Sept	Dec	Mars
MAIS					
	133⅛	133⅜	133½	133⅜	132⅞
	133¾	133¼	133½	133¾	133¾
	129¼	129¼	128⅞	128½	129½
	121¾	121¾	121	121	121¼
	124⅜	124⅞	124⅜	124⅜	125
AVOINE					
	71⅜	72⅝	71¼	72⅜	71½
	69	69¼	68½	69⅜	68⅝
	69	69	68¼	68½	68¾
	71	71⅛	70⅜	71⅛	70⅝
	72¼	72⅛	72¼	72⅛	72⅛
SEIGLE					
	118¼	119	118¼	118½	118⅜
	120	120⅜	120	120¼	120¼
	121⅜	122⅛	121⅜	122	121⅜
	125	125¼	124	124⅜	124⅜
FEVES SOYA					
	304¼	306¾	295½	299½	303
	307	307½	296	299¼	304
	309¾	311¼	295	294¼	298½
	267¼	267½	263	265¼	266⅜
	258¼	258½	256⅛	257	257⅜
	261⅞	262	259	260¾	261½
	265	265¼	265¼	264	264½

Cours des huiles

Cours fournis par Hugh, Mackay & Company

	Offre	Dem.
ALL ANACONDA	7½	—
BLUE CROWN	130	140
CFT	20	21
ELD	5	6
GSP	14	15
LM	12	13
MMO	66	69
MOLLUSCA	6½	7½
MPT	26	27
MERLAND	18	20
NYO	32	34
NEW RICH	6	6½
NOG	2	2¼
NUCO	5	6
NRS	29	30½
PMQ	18	23
QUINALTA	19	21
SAGE	27	35
SOG	3½	4
WWR	9	10
P PETE	14½	15
STG	11	12½
JODEE	23	24
GTY	15	15
OIL SANDS	35	40
NPR	84	88

SICO INC.



K. E. Delamater, B.Sc.

La direction de Sico Inc. annonce la nomination de M. Kenneth E. Delamater, chimiste, au poste de directeur technique, Division industrielle. Monsieur Delamater sera chargé de la recherche et du développement des produits ainsi que des différentes phases de leur production. Il possède quatorze ans d'expérience dans le domaine des enduits industriels.
La Division industrielle de Sico Inc. produit des laques, des vernis synthétiques, des émaux thermo-durcissables et autres finis industriels à sa nouvelle usine située à Ville Jacques-Cartier, près de Montréal.

INDICES à MONTREAL

	45in	13ut	7ba	85co	8pa
Lundi	169.8	154.6	132.1	163.4	145.8
Samedi	169.1	153.5	131.9	162.7	144.8
S. pass.	168.0	153.4	131.7	161.7	141.6
Ai. pass.	169.7	157.3	136.0	164.1	144.8
1965 ht	170.7	161.8	138.6	165.1	146.9
1964-5 bs	161.3	153.1	132.3	156.9	138.1
1964ht	166.7	153.5	134.8	160.6	150.8
1964 bs	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2

INDICES à TORONTO

	in	ut	bm	huile	ind.G
Lundi	174.17	162.30	81.74	103.06	163.40
Samedi	173.22	162.32	81.58	101.90	162.49
S. pas.	172.04	167.02	80.05	102.34	161.45
M. pas.	174.42	166.72	80.84	104.23	162.65
A. pas.	149.27	130.81	67.20	88.03	139.68
1965 ht	175.39	187.90	82.24	105.01	164.39
1964-5 bs	165.99	157.07	73.43	92.34	155.41
1964 ht	170.05	183.82	73.62	103.02	158.83
1964 bs	137.79	129.30	58.82	81.00	128.73

Indices des Obligations à New-York

	20rt	10in	10ut	10trn	10ty
Lundi	83.6	102.1	88.5	94.4	93.7
Samedi	83.6	101.9	88.5	94.5	93.7
Sem. pass.	83.4	102.1	88.6	94.5	93.8
Mois pass.	83.4	102.1	88.6	94.7	94.0
Ann. pass.	81.2	101.4	87.7	90.4	93.0
1964-65 ht	83.7	102.4	88.9	95.0	94.3
1964-65 bs	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9
1963 ht	82.2	102.4	89.5	91.1	95.1
1963 bs	79.7	99.5	87.5	88.4	93.1

INDICES à NEW-YORK

	20in	15rt	15ut	60stks
Lundi	487.3	175.5	176.5	338.8
Samedi	484.3	175.0	175.5	336.9
Sem. pass.	479.1	173.9	173.6	333.9
Mois pass.	485.0	174.4	174.0	335.5
Ann. pass.	436.2	163.9	150.7	305.8
1964-65 ht	487.3	177.8	176.5	339.8
1964-65 bs	406.6	150.7	148.9	286.7
1963 ht	407.1	152.5	151.1	286.8
1963 bs	341.1	121.8	134.9	242.7

Indice Dow Jones

	45in	13ut	7ba	85co	8pa
30 Inds.	902.96	909.50	899.90	906.36	+5.07
20 C.fer	214.15	215.52	212.78	214.10	+0.41
15 Utilit	162.50	163.40	161.54	162.33	+0.11
65 Stcks	317.46	319.60	316.00	318.05	+1.18

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacon	605	95	95	95	
Abitibi	2964	$13½	13	13	
Acklnd	200	425	420	420	—5
Acklnd pr	25	825	25	25	+ ¾
Alta Gas	3300	$38½	38½	38½	— ¼
Alta Gas w	1515	$13¾	13	13	— ¼
Alg Cen	550	$9¼	9¼	9¼	
Algoma	357	$50	79¾	79½	+ ⅛
Algonquin	100	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Alumini	8160	$30⅛	29¾	29⅞	+ ⅛
Alum 4¼pr	560	$41½	41¼	41¼	
Alum 2p 4½	325	$49	48¾	49	+ ½
Analog	4045	6¾	6¼	6½	— ⅛
Analog w	100	100	100	100	
Ang CP 4½	75	$27¼	27¼	27¼	
Anthes A	720	$20½	20¾	20½	+ ⅛
Anthes Cpr	25	$104¼	104¼	104¼	— ⅛
Argus	100	$19¾	19¾	19¾	
Arg Bpr	300	$51½	51½	51½	—1
Arg CP pr	2100	$15½	15⅛	15⅛	
Arg 250 pr	256	$53½	53½	53½	+1
Ashdown B	100	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Atl Sugar	715	$18¾	18½	18½	— ⅛
Atl Sug A	258	$23⅛	23⅜	23⅜	
Auto El	100	460	460	460	
Bank Mont	840	$65¾	65½	65½	
Bank NS	75	$79½	79½	79½	
Bath P	203	$28½	28¼	28¼	+ ¼
Bath P A	50	$63	63	63	—1
Bay Mills	100	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Beav L A	225	$20⅛	20⅛	20⅛	
Bell Knit	225	475	475	475	
Bell Phone	2521	$61⅜	61	61⅛	+ ⅛
Biltmore	200	$9½	9½	9½	— ½
Bow-M pr	50	$51½	51½	51½	+ ⅜
Bowater	100	$6½	6½	6½	
Brame w	500	350	350	350	
Brazil	5968	$6¾	6⅝	6⅞	— ⅛
Bright	25	$71	71	71	
BA Oil	1629	$35⅛	35	35	— ⅛
BC Forest	7440	$30¼	30	30¼	+ ⅛
BC Pack A	204	$22	22	22	
BC Pack B	200	$21	21	21	— ⅛
BC Sug pr	360	$20	20	20	
BC Phone	220	$68	68	68	
BCPh 4¾ pr	145	$97½	97½	97½	+ ½
Brockville	210	$7½	7½	7½	
Brown	150	$15¼	15¼	15¼	
Bruck A	200	$34	33	33½	+1
Bulolo	105	$7	7	7	
Burns	3089	$25¼	24	25	+1⅛
B Fin A	900	$11⅜	11½	11½	
Cabot	420	27	27	27	
Cal Pow	3710	$21⅜	21¼	21¼	— ⅛
Cal P 5pr	25	$102⅜	102⅜	102⅜	— ⅜
Can Bread	258	$14	13½	13½	
Can Bread A	272	$53½	52½	52½	
Can Cem	651	$58	47¼	58	+ ⅛
C Cem pr	30	$28⅛	28½	28⅛	— ⅜
CD Sug	225	$24½	24½	24½	
Cl Fndry	545	$54	53	54	+1
Can Malt	975	$24⅜	24⅛	24⅜	
C Pack B	150	$83	83	83	
Can Perm	88	$80	80	80	— ⅛
C Safe 4pr	110	$99¼	99¼	99¼	
CSL	350	$22¼	22	22¼	+ ⅛
CSL pr	620	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Can Wire B	200	$22	22	22	—1
CAE	3320	$17¼	17	17	
C Brew	8900	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
C Brew Apr	110	$46	46	46	
C Brew Bpr	75	$53½	52½	52½	+ ⅛
C B Alm Z	102	$158⅞	158⅞	158⅞	+ ⅛
C B Al A w	820	415	405	405	—10
C B Al B w	155	400	400	400	—10
Cdn Can A	250	$15¼	15⅛	15⅛	
C Chem w	1390	11½	11¼	11½	+ ⅛
C Colll 63p	250	$19¼	19¼	19¼	
CCurt w	2500	60	59	60	
C Dredge	146	330	330	330	—5
C Feund	100	$8½	8½	8½	— ⅛
Cdn G Inv	155	$62	62	62	
C Imp Bk C	882	$69	68½	68½	— ½
C Ind Gas	1706	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛
C Ind Gasp	150	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
CIL	8580	$23½	23¼	23½	
C Marc	1000	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
CPR	8619	$67½	65¼	67½	+1¾
C Pat	260	$18½	18	18½	
C Refract	500	$18	18	18	+⅛
C Tire A	1100	$44¾	44½	44¾	— ⅛
C Util pr	20	$101½	101½	101½	+ ⅛
C Vickers	330	$24¼	24	24¼	
C Ind Gas	135	$12	12	12	
CIL rts	13895	49	47	48	+1
CWN G pr	550	$16½	16¼	16½	— ⅛
C Westng	100	$14	13¾	13¾	+⅛
Cap Bldg	1650	125	115	120	+5
Chat-Gin	225	$16	16	16	
Chemcell	5080	$19½	19¼	19¾	
Chrysler	215	$60	60	60	
Clairtone	650	57	6⅞	6⅞	— ⅛
Clairton w	400	375	375	375	+5
Coch-D	50	$27¾	27½	27½	+⅜
Col Cell	610	$18½	18¼	18½	— ⅛
Computing	275	$23¾	23¾	23¾	
C Savings	170	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Con Baks	320	$6¼	6	6	
Con Bldg	1861	$7¼	6½	7	
Con Bldg pr	200	$3¾	3¼	3¼	
Con M S	2623	$44½	44¼	44¼	
Con Paper	1960	$45¼	45	45¼	+ ⅛
Con Gas	2394	$13⅜	13⅜	13⅜	
Copp Clark	220	$10½	10½	10½	
Corby vt	25	$21¼	21¼	21¼	
Corby B	210	$20½	20½	20½	
Coronation	600	495	490	495	
C Sev rts	475	51	51	51	
Coron w	500	50	50	50	
Coron 2 w	100	110	110	110	
Cosmos	210	$14⅛	14	14	— ⅛
Craig Bit	1000	225	225	225	
Crain RL	500	$24⅞	24⅝	24⅞	
Crush Int	625	$16¼	16	16	— ⅛
Cygnus A	2000	425	415	425	—5
Cygnus B	890	$5½	5¼	5¼	— ⅛
Cygnus pr	210	$24½	24½	24½	
Dale-Ross	465	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Dale-RA p	250	$10	10	10	
Delta Bpr	35	$132½	132½	132½	—1½
Dist Seag	1955	$41	40⅝	40⅞	+ ⅛
D Bridge	460	$28¾	28½	28¾	+ ⅛
Dom Elect	350	$11⅝	11¼	11⅝	— ⅛
Dofasco	2255	$28	27¾	27⅞	— ⅛
Dom Glass	520	$16	15⅝	15⅝	— ⅛
Dom Lime	300	$6¼	6¼	6¼	
Donco	150	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Dom Stores	1710	$24½	24¼	24½	+ ⅛
Dom Tar	6627	$22⅝	22¼	22½	+ ⅜
Dom Text	407	$39¼	38⅜	39¼	+1¼
Du Pont	410	$54	53½	54	
East Ch Tr	225	$50⅛	50⅛	50⅛	— ⅜
Eddy Mtch	100	$44	44	44	+1
Emco	1100	$25¾	25½	25¾	
Emp Life	329	$525	502	525	+35
Erie A	250	$6	6	6	
Exquisite pr	100	$11	11	11	
Exquite Aw	200	225	220	220	—5
Falcon	1901	$94½	94	94½	+ ½
Fam Play	875	$24½	24¼	24½	— ⅛
Fed Grain	300	$6⅞	6¾	6⅞	
Fibre	100	450	450	450	—25
Fleet Mfg	500	74	74	74	+2
Ford US	335	$42	42	42	+1
Ford Cda	232	$165	164	164	— ⅜
Freiman	225	$5¾	5¾	5¾	
Frosst A	300	$23⅜	23⅛	23⅛	— ⅛
Fruehauf	300	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Front Ac	100	$7¾	7¾	7¾	
Gen Bake	1350	$8½	8¼	8¼	— ⅛
GMC	2181	$13⅜	13⅜	13⅜	
GS Wares	870	$13½	13¼	13½	+ ⅛
Goodyr	255	$17¼	17¼	17¼	+3
Goodyrpr	25	$47½	47½	47½	
G Mack A	550	$8½	8½	8½	
GL Paper	5755	$22⅜	22⅛	22¼	+ ⅛
GL Power	375	$30	30	30	
GN Cap	300	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
G Bahama	2250	320	320	320	—5
GM CAP Bw	400	60	57	57	—3
GW Coal A	500	490	475	480	—10
Great West	3000	23	22	22	—1
Gr Wpg G	304	$19	19	19	
Greyhnd	1080	$12⅜	12	12⅜	+ ⅛
Guar Tr	940	$66¼	66	66	+2½
Hard Carb	400	536	35½	36	
Hard Carp	A1077	$32¾	32½	32½	
Hawker-S	5514	$6¾	6½	6½	— ⅛
Hayes SH	350	$15¾	14½	15½	— ⅛
Handshot pr	22	$108	108	108	
Home A	9575	$21⅜	21	21¼	+ ⅛
Home B	579	$22⅞	22⅛	22⅞	+1⅛
Horne Pf	22985	325	315	325	+5
HBC	4220	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
H & Oil G	857	$17¾	17⅜	17¾	+ ⅛
Hur Erie	356	$68½	68	68	
Husky	5725	$13	12½	12⅝	— ⅛
Husky D w	475	740	705	705	—15
Husky A pr	210	$54	54	54	
Husky Bpr	225	$53¾	53¾	53¾	
Imp Life	80	$340	339	340	
Imp Oil	3871	$56⅝	56⅛	56½	
Imp Tob	830	$14⅝	14½	14½	+ ⅛
Ind Accep	950	$24¼	24⅛	24⅛	
Ind Wire	1500	205	200	200	
Inglis	9425	$5⅝	5⅝	5½	
Inland Cpr	125	$18½	18½	18½	— ⅛
Inland Gas	2105	$10⅝	10	10	
Inland Gw	610	125	125	125	—5
Int-City Gas	100	$13½	13½	13½	
IBM	26	$510	500	510	
IMC	820	$44½	43⅞	44⅜	+1⅛
Int Nickel	34239	$69¼	69⅜	69⅛	+1⅛
Int Util	580	$31¾	31¼	31¾	
Intpr Dis	100	320	320	320	
Inter PL	909	$92¼	90	90	— ⅛
Int Stl P	11610	425	415	425	
Inv Grp A	1290	$12½	12⅜	12½	
ITL Ind	750	$11¼	10⅝	11¼	+ ⅛
ITL Ind pr	275	$24¼	24	24	
Jefferson	6240	$15⅜	14½	15⅜	+ ⅜
Jeff Bw	14650	800	740	790	+60

(Suite à la page 14)

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	2200	$13¼	13	13	
Algoma	130	$79¾	79½	79½	— ½
Alliance	275	$12¾	12½	12½	— ½
Alumin	3660	$30¼	29¾	29⅞	+ ¼
Almn 4¼ pr	260	$41½	41½	41½	+1¼
Alcan 3 pr	50	$49	49	49	+ ½
Arg 270 pr	50	$51	$1	$1	—1½
Arg C pr	150	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Asbestos	3417	$28⅜	28¼	28⅜	+ ⅛
Atl Sug	500	$18½	18½	18½	— ⅜
Bank Mont	375	$65¾	65½	65¾	
Banq CN	122	$75½	75½	75½	
Bath P wt	800	$13½	13¼	13½	+ ¼
Bath 5¼ pr	100	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Bell Phone	1568	$61¼	61	61¼	+ ⅛
Brazil	2074	$6⅝	6⅜	6¾	
BA Oil	400	$35¼	35	35¼	+ ⅛
BC Forest	370	$30¼	30	30⅜	+ ⅛
BC Phone	75	$68	68	68	
Brinco	19980	$6½	6¼	6¼	— ⅛
Brown	129	$15	15	15	
Cal Pow	1765	$21½	21¼	21¼	— ⅛
Can Iron	150	$53¾	53¼	53¾	
CSL	275	$32	32	32	
CAE	3730	$17¼	16¾	16¾	— ⅛
Cdn Brew	5560	$9⅞	9¾	9⅞	
C Chem wts	2550	$11½	11⅜	11½	
C Imp Bk C	175	$69	68¾	69	
CIL	4395	$23½	23¼	23¼	
CI Pow	1700	$27	27	27	+1
CI Pow pr	195	$50	49¾	49¾	
C Marconi	950	$6	5⅞	6	— ⅛
CIL rts	6489	48	47	48	+1
CPR	5630	$67⅛	65¼	67½	+1⅛
Cdn P Fina	900	$14⅛	14½	14⅝	+ ⅛
C Refractor	190	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
Cent Del	8950	925	895	925	+25
Chemcell	1465	$19¼	19⅛	19½	+ ¼
Coghlin	100	$16½	16½	16½	
Con MS	1265	$44¼	44¼	44¼	
Con Paper	860	$45¾	45¼	45⅝	+ ⅛
Con Text	320	$28¼	27½	1/4 28½	—1
Coronation	800	495	495	495	
Cr Zell A	240	$35½	35¼	35½	— ½
Denison	100	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Dist Seag	855	$40¾	40⅝	40⅝	+ ⅛
D Bridge	390	$28⅜	28½	28¾	+ ¼
D Glass	575	$14	14	14	
Dom Tar	2829	$22⅛	22⅛	22⅜	+ ⅛
Dom Text	1821	$39¼	38⅛	39¼	+1¼
D Text pr	15	$148¼	148¼	148¼	
Donohue	205	$9¼	9¼	9¼	
Du Pont	630	$54	54	54	+ ⅛
Dupuis A	350	$13½	13½	13½	— ⅛
Electrolux	30	$53¼	53¼	53¼	— ¼
Falcon	303	$94¼	94	94¼	+ ¼
Fleetwood	100	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Fraser	205	$32	32	32	— ⅛
GL Paper	100	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅜
Handy Andy	100	$6½	6½	6½	— ½
Hrd Carp A	300	$32¾	32¾	32¾	+ ¾
Hawk Sid	2000	$6⅝	6⅝	6⅝	
Home A	800	$21⅜	21⅛	21¼	+1⅛
Home B	500	$22½	22½	22½	— ½
Horne Pf	2200	325

OUVERTURE DU BASEBALL MAJEUR

Victoires signalées des Pirates, des Twins, des Braves et des Dodgers

Les joueurs du Canadien ont également confiance en Charlie Hodge et Worsley

Les Canadiens, qui peuvent mettre fin ce soir à leur série semi-finale contre les Leafs de Toronto, n'ont pas de problème majeur à l'approche de cette rencontre.

"Il est réconfortant pour tout le monde, a dit Toe Blake hier, que nous ayons deux gardiens de buts en égale bonne forme." On sait que Charlie Hodge est rétabli et qu'il peut reprendre son poste. Toutefois, c'est Worsley qui sera devant les filets du Canadien, ce soir, à Maple Leafs Garden.

"Comment lui enlever ce droit, ajoute Blake, après ses trois dernières belles performances". Toutefois, Ed Wakely a accompagné le club à Toronto, comme autre substitut possible.

"Les joueurs ont également confiance en Worsley et en Hodge".

Blake a fait des expériences avec Yvan Cournoyer, hier, et il pourrait bien remplacer Claude Larose, qui est trop nerveux. Red Berenson est aussi avec l'équipe.

Pour sa part, Sam Pollock ne peut comprendre comment il se fait que son club a été plus puni que les Leafs, depuis le début de la série. Pourtant, "la façon de jouer des deux équipes" ne justifie pas cet écart dans les punitions attrapées".

Punch Imlach

Quant à Punch Imlach, qui n'avait pas d'alibi à offrir, hier, il a tenté des expériences, même si son club a déjà joué 92 parties depuis le début de l'entraînement.

En effet, il accepte mal que le Canadien ait réussi huit de ses 13 buts alors que les Leafs étaient à court de joueurs, tandis que Toronto n'a enfilé que deux buts sur 11 pendant ses jeux de puissance.

Au cours de la pratique d'hier, Bobby Baun a été blessé au cou par son co-équipier Carl Brewer, mais avec une couple de points de suture, il est revenu jouer et sera en forme pour ce soir.

Pour tuer les punitions, Imlach a innové avec deux paires: Red Kelly — George Armstrong et Frank Mahovlich — Ron Ellis.

A quelqu'un qui demandait à Imlach quelle serait sa tactique quand le Toronto aurait un avantage numérique de joueurs sur la glace et comment il organiserait son jeu de puissance, il répondit :

"De quel jeu de puissance voulez-vous parler?"

Les compteurs des séries

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	7	3	10
Ullman, Détroit	5	4	9
Maki, Chicago	2	5	7
Richard, Canadien	4	2	6
Béliveau, Canadien	3	2	5
Rousseau, Canadien	3	2	5
Howe, Détroit	3	1	4
Kelly, Toronto	2	2	4
Provost, Canadien	1	3	4
Mikita, Chicago	1	3	4
Lindsay, Détroit	3	0	3
Brewer, Toronto	1	2	3
Smith, Détroit	1	2	3
Esposito, Chicago	1	2	3
Keon, Toronto	1	2	3
Tremblay, Canadien	0	3	3
Pilote, Chicago	0	3	3
Ellis, Toronto	2	0	2
Backstrom, Can.	1	1	2
Cournoyer, Can.	1	1	2
Joyal, Détroit	1	1	2
Hay, Chicago	1	1	2
Mohns, Chicago	1	1	2
Masdonald, Détroit	1	1	2
Moore, Toronto	1	1	2
Pronovost, Détroit	0	2	2
MacGregor, Détroit	0	2	2
Henderson, Détroit	0	2	2

Coupe Sanley

SERIE A:	G	P
Détroit	3	2
Chicago	2	3

Ce soir: Détroit à Chicago.

SERIE B:	G	P
Montréal	3	2
Toronto	2	3

Ce soir: Montréal à Toronto.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

St- Louis à Chicago
(Simpsons (18-9) vs Buhl (13-14)
Milwaukee à Cincinnati (soir)
Blasingame (10-3) vs Ellis (10-3)
San Francisco à Pittsburgh (soir)
Sanford (5-7) vs Friend (13-18)

LIGUE AMERICAINE

Chicago à Baltimore
Peters (20-8) vs Barber (9-13)
Détroit à Kansas City
Aguirre (5-10) ou McLain (4-5)
vs Segui (8-17)

Qui dit "7" pense

MERVEILLES DU MONDE!

Qui dit "PEUGEOT" pense

MERVEILLE DU MONDE...DE L'AUTOMOBILE!

Qui dit "PEUGEOT" pense

7 MERVEILLEUSES QUALITÉS!

FOUGUE Une Peugeot: c'est la puissance motorisée.

SOUPLESSE Une Peugeot: c'est le plaisir de rouler sans ennuis, en toute tranquillité.

ÉLÉGANCE Une Peugeot: c'est le chef-d'œuvre des plus grands carrossiers du monde.

SOLIDITÉ Une Peugeot: c'est la voiture construite pour longtemps et pour tout temps.

CONFORT Une Peugeot: c'est la satisfaction de conduire et de voyager sans fatigue.

SERVICE Une Peugeot: c'est la confiance en un service mécanique et routier impeccable.

ÉCONOMIE Une Peugeot: c'est la moins chère des sept meilleures voitures du monde.



PEUGEOT

Elle vous ira comme un gant

DAN LANDREVILLE INC.,
4745 est, Ontario, Montréal — Tél.: CL. 6-1645

ROGER AUTOMOBILES LTEE,
1982 et 4269 Ste-Catherine Ouest, Montréal
Tél.: 937-7487 - 932-6994

STE-ROSE
ROGER BUNERS,
145, boul. Ste-Rose
Tél.: 625-4357

ST-HUBERT
ST-HUBERT AUTO CENTRE,
5480, rue Légion,
Tél.: 676-9960

PIERREFONDS
PIERREFONDS AUTOMOBILES LTEE,
14350 boul. Gouin ouest,
Tél.: 684-3711

ST-JANVIER
DEMOUY AUTO LTEE,
401, rue Principale,
Tél.: GE. 8-5877

ST-THOMAS D'AQUIN
ANGERS AUTOMOBILES LTEE,
Tél.: 796-3563

ST-JEAN
Z. LESSARD SERVICE STATION,
369, rue Phaneuf,
Tél.: FI. 8-4564

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE
St-Louis 10 Chicago 10
Los Angeles 6 New York 1
San Francisco 0 Pittsburgh 1
Cincinnati 2 Milwaukee 4
Philadelphie à Houston (soir)

LIGUE AMERICAINE
New York 4 Minnesota 5
Boston 7 Washington 2
Détroit à Kansas City (soir)
Cleveland à Los Anegels (pluie)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
St-Louis à Chicago
Milwaukee à Cincinnati (soir)
San Francisco à Pittsburgh (s)

LIGUE AMERICAINE
Chicago à Baltimore
Détroit à Kansas City

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	1	0	1.000	—
Pittsburgh	1	0	1.000	—
Milwaukee	1	0	1.000	—
St-Louis	0	0	.000	—
Chicago	0	0	.000	—
Houston	0	0	.000	—
Philadelphie	0	0	.000	—
New York	0	1	.000	1½
San Francisco	0	1	.000	1½
Cincinnati	0	1	.000	1½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	1	0	1.000	—
Boston	1	0	1.000	—
Cleveland	0	0	.000	—
Los Anegels	0	0	.000	—
Détroit	0	0	.000	—
Kansas City	0	0	.000	—
Baltimore	0	0	.000	—
Chicago	0	0	.000	—
New York	0	1	.000	1½
Washington	0	1	.000	1½

Retour à la compétition

LOS ANGELES (AFP) — Le célèbre nageur australien Murray Rose aurait émis le désir de revenir à la grande compétition mais Peter Daland, entraîneur des nageurs de l'université de Californie du Sud, à Los Angeles, où est l'Australien, s'il n'a pas formellement démenti le bruit, a cependant déclaré au correspondant de l'A.F.P.: "Il est certain que Murray Rose aimerait revenir à la grande compétition mais ses obligations professionnelles ne lui en laisseraient fuère le temps (il est réalisateur pour une chaine de télévision américaine). Ce qui l'intéresse surtout ce sont les jeux olympiques et Mexico est tellement loin que Murray n'ose y penser.

RESULTATS A B.B.

PREMIERE COURSE

Billy C. Guy	11.80	4.40	2.40
Rus Crane		4.80	2.80
Alice Lind			2.30

Temps 2:14.1

DEUXIEME COURSE

Fish Story	14.20	4.50	4.00
Starwart Pick		3.10	2.60
Road Runner			5.30

Temps 2:14
Pari double: $96.90

TROISIEME COURSE

Cloverland Gordon	4.40	3.20	2.80
Penny Chief		5.40	3.60
Charmante Frisco			3.70

Temps 2:15.1

QUATRIEME COURSE

Duchess Day C	3.90	2.50	2.10
Raffles		3.60	2.60
Doc Johnston			2.80

Temps 2:15
Quinella: $8.00

CINQUIEME COURSE

Wicomico Way	10.40	5.20	3.60
Singing Pence		4.40	3.50
Kay Mac			3.90

Temps 2:14

SIXIEME COURSE

Borderview Ester	11.70	5.00	3.40
Marian Special		3.40	2.40
Envy			3.00

Temps 2:15.3

SEPTIEME COURSE

Dawk	6.10	3.90	2.80
Easter Nimitz		6.00	5.30
Dandy Averill			5.20

Temps 2:14
Quinella: $18.90

HUITIEME COURSE

Sugar Prince	25.50	7.40	5.60
Drednaught		4.20	3.20
Adios Ray C			7.20

Temps 2:11

NEUVIEME COURSE

Active Bud	8.20	4.40	3.00
Bucky North		3.30	2.60
Couer de Lion			3.40

Temps 2:11.1

DIXIEME COURSE

Perfect Wave	4.10	3.60	3.00
Stormy M		10.10	7.70
Fay's Best			6.40

Temps 2:11.4
Exacta: $77.70

St-Louis 10 Chicago 10

CHICAGO — Les champions du monde, les Cardinaux de St-Louis et les Cubs de Chicago ont joué inutilement pendant 11 manches hier pour en arriver à un résultat nul de 10-10, dans une partie qu'il a fallu arrêter à cause de l'obscurité.

Chaque équipe a compté une fois à la 11e manche. Pour les Cubs, Ernie Banks a égalisé le pointage avec le 377e circuit de sa carrière.

Les records de cette partie sont valables mais il faudra reprendre cette joute en entier à une date ultérieure.

St. Louis 300 201 001 01—10 17 0
Chicago 022 200 003 01—10 12 5
Gibson, R. Taylor (4), Stallard (5), Schultz (9) Carlton (11), Purkey (11) et Uecker, Ricketts (6); L. Jackson, Abernathy (1 Warner (3) Bauman (4) Humphreys (5) McDaniel (9) et Bertell, Rosnovsky (9)
Circuits:
Chicago - Pena, Banks.

Bibliothèque du Tourisme de la Chasse et de la Pêche

CHASSEURS D'ORIGNAL

demandez votre formule d'inscription pour la chasse dans les parcs provinciaux par groupes de 2 ou 4 chasseurs

(du 22 septembre au 26 octobre)

Le tirage des permis attribués pour la chasse à l'orignal dans les parcs des Laurentides et de la Vérendrye et dans la réserve de Matane s'effectuera de nouveau cette année au moyen de machines électroniques. On devra retourner la formule *par l'intermédiaire* du chef de groupe avant le 24 mai, le tirage devant avoir lieu à Québec le 31 mai 1965. Pour obtenir une formule d'inscription, compléter le bon ci-dessous et le faire parvenir à Québec sans délai. Une seule inscription par candidat et pour un seul des trois territoires. Seuls les domiciliés sont éligibles.
Coût: $60 par personne pour la chasse et le guide pour une période de 4 jours.

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL
C.P. 2328, QUÉBEC 2, (P.Q.)

Messieurs,
Veuillez me faire parvenir une formule d'inscription pour participer au tirage électronique à l'occasion de la prochaine saison de chasse à l'orignal dans les parcs provinciaux, tel qu'annoncé par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

NOM DE FAMILLE.....
PRÉNOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....COMTÉ.....

● Veale tient les Giants à 3 coups sûrs
● Drysdale, aidé de W. Davis, l'emporte
● Les Yankees commettent cinq erreurs
● Mathews, Torre: 3 coups de circuit

PITTSBURGH — Un circuit par Bob Bailey, au début de la 10e manche, a brisé un duel de lanceurs entre Juan Marichal et Bob Veale, et les Pirates de Pittsburgh ont remporté une victoire de 1-0 sur les Giants de San Francisco, hier, devant 28,180 spectateurs.

Le coup de Bailey n'était que le cinquième coup sûr accordé par Marichal à ses adversaires. Quant à Veale, il a retiré 10 frappeurs au bâton et donné un seul but sur balles. Les Giants n'ont réussi que 3 coups sûrs.

Veale a même retiré dans l'ordre les 19 derniers joueurs des Giants à lui faire face.

A PITTSBURGH

SAN FRANCISCO	AB	P	CS	PP
Kuenn, CG	4	0	0	0
Lanier, 2B	3	0	0	0
Mays, CC	4	0	1	0
Hart, 3B	4	0	1	0
McCovey, 1B	4	0	0	0
J. Alou, CD	4	0	1	0
Haller, R	4	0	0	0
Pagan, AC	3	0	0	0
Marichal, L	3	0	0	0
TOTAUX	33	0	3	0
PITTSBURGH	AB	P	CS	PP
Virdon, CC	4	0	1	0
Schofield, AC	4	0	1	0
Clemente, CD	3	0	0	0
Stargell, CG	4	0	0	0
R. Bailey, 3B	4	1	2	1
Clsdenon, 1B	3	0	0	0
Alley, 2B	3	0	0	0
Pagliaroni, R	3	0	1	0
Veale, L	3	0	0	0
TOTAUX	31	1	5	1

SAN FRANCISCO 000 000 000 0—0
PITTSBURGH 000 000 000 1—1
LSB- San Francisco 4, Pittsburgh 4.
Cir.- Bailey.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Marichal (P 0-1)	9	5	1	1	1	9
Veale (G 1-0)	10	3	9	9	1	10

ML- Veale. T- 2:03. A- 18,189.

NEW YORK — Don Drysdale a maîtrisé ses adversaires hier avec une performance de 4 coups sûrs, alors que les Dodgers de Los Angeles ont facilement vaincu les Mets de New York, au compte de 6-1, devant 37,999 spectateurs. Drysdale, aidé du coup de bâton de Willie Davis, a battu les Mets pour la 14e fois en 15 décisions et les Dodgers ont porté leur fiche totale contre le club new yorkais à 48 victoires et 7 défaites.

Willie Davis a cogné un circuit, un double et un simple avant d'abandonner la partie, à la cinquième manche, alors qu'il se blessa légèrement au genou dans l'exécution d'un jeu forcé au deuxième coussin.

Don Drysdale a contribué un circuit, à la quatrième manche, après un but sur balles à Ron Fairly.

Drysdale a fait mordre la poussière à 9 joueurs des Mets et n'a accordé qu'un seul but sur balles.

A NEW YORK

LOS ANGELES	AB	P	CS	PP
Wills, AC	4	1	1	0
Parker, 1B	3	1	1	0
W. Davis, CC	3	2	3	2
Ferraro, CG	1	0	0	0
T. Davis, CG	3	0	2	0
R. Smith, CC	1	0	0	0
Roseboro, R	4	0	0	1
Lefebvre, 2B	4	0	0	0
Fairly, CD	3	1	0	0
Kennedy, 3B	4	0	0	0
Drysdale, L	4	1	1	2
TOTAUX	34	6	8	5
NEW YORK	AB	P	CS	PP
Cowan, CC	4	0	0	0
McMillan, AC	4	1	1	0
Lewis, CD	3	0	1	1
Kranepoll, 1B	4	0	1	0
Christopher, CG	2	0	1	0
C. Smith, 3B	3	0	0	0
Klaus, 2B	3	0	0	0
Canizzaro, R	1	0	0	0
Swobla, FR	1	0	0	0
Jones, FR	1	0	0	0
Jackson, L	1	0	0	0
Bethke, L	0	0	0	0
Gonder, R	2	0	0	0
TOTAUX	28	1	4	1

LOS ANGELES 201 210 000—6
NEW YORK 000 100 000—1
DJ- Los Angeles 1. LSB- Los Angeles 4, New York 1.
2B- W. Davis, Lewis. Cir.- W. Davis, Drysdale. BV- Wills 2. S- Parker.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Drysdale (G 1-0)	9	4	1	1	1	9
Jackson (P 0-1)	5	5	6	6	1	4
Lary	1	0	0	0	0	0
Parsons	2	0	0	0	1	0
Bethke	1	0	0	0	0	0

BP- Cannizzaro. T- 2:23. A- 37,999.

ST. PAUL, Minnesota. — Les Twins du Minnesota ont tiré profit hier d'une erreur de trois buts à la 11ème manche et ils l'on emporté, au compte de 5-4, sur les Yankees de New York, à l'ouverture locale de la saison de la ligue Américaine, devant 15,388 spectateurs, et à la suite d'une partie marquée de plusieurs erreurs.

Bob Allison débuta dans cette manche avec un long ballon au champ gauche, ballon que le voltigeur Arturo Lopez rata. Allison se rendit jusqu'au troisième but. Après deux passes intentionnelles, Cesar Tovar racheta une erreur antérieure en cognant un simple qui produisit le point décisif.

Les Yankees ont commis cinq erreurs et les Twins trois.

Les Twins ont compté leurs quatre premiers points durant les quatre premières manches, grâce à quatre erreurs des Yankees et à deux mauvais lancers du lanceur débutant Jim Bouton.

Jerry Fosnow fut le lanceur victorieux et Pedro Ramos, le perdant.

L'assistance à la joute a été peu considérable à cause des inondations qui ravagent le district. La partie qui devait avoir lieu aujourd'hui a même dû être remise. Quatre joueurs des Twins ont même dû être transportés au stade du club en hélicoptère.

A MINNESOTA

NEW YORK	AB	P	CS	PP
Tresh, CC	3	0	1	0
Richardson, 2B	4	0	1	0
Maris, CD	4	0	0	0
Mantle, CG	3	1	1	0
A. Lopez, CG	1	1	0	0
Howard, R	3	2	1	1
Pepitone, 1B	3	0	0	1
Boyer, 3B	3	0	0	1
Kubek, AC	4	0	0	0
Bouton, L	1	0	0	0
Linz, FR	1	0	0	0
H. Lopez, FR	1	0	0	0
Gonzalez, FR	0	0	0	0
TOTAUX	37	4	5	3
MINNESOTA	AB	P	CS	PP
Versalles, AC	6	0	0	0
Kindall, 2B	4	1	0	0
Rollins, 3B	1	0	0	0
Tovar, 3B	4	0	1	0
Oliva, CD	5	0	0	1
Killebrew, 1B	3	1	1	0
Hall, CC	5	1	0	0
Allison, CG	4	2	2	0
Zimmerman, R	4	0	0	0
Reese, FR	0	0	0	0
Kaat, L	3	0	1	2
Mincher, FR	1	0	0	0
TOTAUX	40	5	6	4

NEW YORK 000 010 201 00—4
MINNESOTA 110 200 000 01—5
E- Pepitone, Tresh 2, Tovar, Allison, Kindall, A. Lopez, Kubek. DJ- New York 1, Minnesota 1. LSB- New York 5, Minnesota 11.
2B- Howard. Cir.- Howard 1. BV- Hall, Tovar. S- Maris, Gonzalez. BS- Boyer.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Bouton	5	4	4	2	3	3
Reniff	2	0	0	0	1	1
Mikkelsen	2	1	0	0	1	2
Ramos P (0-1)	1⅓	1	1	0	3	1
Ksat	9	5	4	3	1	3
Fosnow (G 1-0)	2	0	0	0	1	1

ML- Bouton 2, Reniff. T- 3:14. A- 15,388.

CINCINNATI — Avec l'aide d'un circuit par Eddie Mathews et de deux autres par Joe Torre, les Braves de Milwaukee ont gâché l'ouverture locale des Redlegs de Cincinnati en l'emportant au compte de 4-2, devant 28,467 spectateurs. Tony Cloninger a tenu ses adversaires à deux coups sûrs. Deron Johnson a aussi frappé un coup de quatre buts pour les perdants.

Les Braves ont compté trois de leurs quatre points, à la sixième manche, contre Jim O'Toole, avec deux circuits en succession par Torre et Mathews. Colinger a retiré six frappeurs au bâton.

A CINCINNATI

MILWAUKEE	AB	P	CS	PP
Maye, CC	3	0	1	0
Cline, CC	0	0	0	0
Alou, CD	3	1	2	0
Mathews, 3B	3	1	1	2
Torre, R	4	2	2	2
Jones, CG	3	0	0	0
T. Aaron, 1B	4	0	1	0
Menke, AC	3	0	0	0
Alomar, 2B	4	0	0	0
Cloninger, L	4	0	0	0
TOTAUX	33	4	7	4
CINCINNATI	AB	P	CS	PP
Rose, 2B	4	0	1	0
Harper, CG	1	1	0	0
Pinson, CC	3	0	0	0
Robinson, CD	3	0	0	1
Coleman, 1B	4	0	0	0
Johnson, 3B	4	1	1	1
Edwards, R	3	0	0	0
Cardenas, AC	4	0	0	0
O'Toole, L	2	0	0	0
TOTAUX	28	2	2	2

MILWAUKKE 000 003 010—4
CINCINNATI 001 001 000—2
E- Aaron, Cloninger, O'Toole. DJ- Cincinnati 1. LSB- Milwaukee 6, Cincinnati 6.
2B- Alou. Cir.- Mathews, Torre 2, Johnson. S- Harper. BS- Robinson.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Cloninger (G 1-0)	9	2	2	1	3	2
O'Toole (P 0-1)	9	7	4	4	4	6

ML- O'Toole. T- 2:28.

Red Sox 7 Sénateurs 2

Washington. — Le président Johnson a lancé la première balle hier, puis les Red Sox de Boston ont cogné 5 circuits en écrasant les Senators de Washington 7-2 à l'ouverture de la ligue Américaine.

Lennis Green y est allé de 2 circuits tandis que Felix Mantilla, Tony Conigliora et Lee Thomas, avec 2 coureurs sur les sentiers, en frappaient un chacun.

Les Senators ont mis fin à une disette de points en 37 manches contre Bill Monbouquette grâce à un circuit de Don Lock au début de la 2e manche. Toutefois, ils ne purent rien faire par la suite, à l'exception d'un circuit de Ken McMullen au dernier engagement.

Quelque 43,554 spectateurs, la plus forte assistance à une partie d'ouverture ici, ont assisté au premier lancer du président, qui a déjoué tout le monde en lançant au-dessus des joueurs rapprochés de sa loge.

Phil Ortega a encaissé le revers en permettant aux Sox de prendre une avance de 4-1 en 3 manches.

Boston 004 010 200—7 7 0
Washington 010 000 001—2 5 1
Monbouquette et Tillman; Ortega, Ridzik 6, Kreutzer 9 et Brumley. G-Monbouquette. P-Ortega. Circuits: Boston: Thomas, Mantilla, L. Green 2, Conigliaro; Washington: McMullen.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25
288-2152

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES ● PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée
1411, rue CRESCENT
Plus de 50 années d'expérience
MONTREAL — VI. 9-2371

Panorama sportif

Nos meilleures initiatives sont minées par les rivalités

par Gérard GOSSELIN

Vieilles rancunes

Je viens de passer une demi-semaine en Ontario, soit à Toronto. C'est long. Pas parce que le Canadien y a perdu deux parties de suite, mais simplement parce que c'est loin de chez nous, et pas seulement dans l'optique de la distance, mais surtout à cause de l'abime qui sépare ses habitants de ceux du Québec. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas de bonne volonté. On y bute à des surprises contradictoires qui tantôt vous laissent un rayon d'espoir et tantôt vous choquent brutalement. Par exemple, vers une heure de l'après-midi, vous branchez le premier poste de radio venu et vous entendez le poste français de Toronto, CK quelque chose, qui vous parle en français, celui de Radio-Canada, du meilleur. Mais quand à 8 p.m., on éteint toutes les lumières du Maple Leafs Garden pour entonner l'hyymne national, toutes les vieilles rancunes, depuis la déportation des Acadiens, le Vieux Brûlot, sans oublier les cents ans de confédération à deux étages, toutes ces rancunes vous martèlent les tempes quand on vous offre le "God Save the Queen", non accompagné du "O Canada." A Chicago, aux Etats-Unis, on joue l'hymne de Calixa Lavallée, mais dans la capitale de l'Ontario, par brimade, on n'a même pas la délicatesse de l'offrir quand l'adversaire en présence est le Bleu Blanc Rouge.

Commission provinciale

Imaginez-vous qu'en Ontario, on a une Commission Athlétique provinciale, oui, j'ai bien dit, un organisme provincial. Le Commissaire, Merv McKenzie est un employé du gouvernement. Le malheur est que cet employé, probablement mal payé, est devenu à cause du prestige de son poste, le président de la World Boxing Association. Mais, où je veux en venir, est qu'en Ontario, on n'a pas voulu laisser la boxe à elle-même. D'autant plus qu'à Toronto, la boxe, vous savez, ça ne déplace pas grand monde. George Chuvalo, le champion du Canada, celui qu'on a placé au quatrième rang des aspirants au trône mondial, aimerait, parait-il venir s'établir à Montréal. Chuvalo, un gars sympathique, "dret" comme dirait Séraphin, en a assez de l'indifférence de ses compatriotes et songerait à s'établir à Montréal. Ses trois combats chez nous lui ont laissé de bons souvenirs des "frenchies". Si un jour un promoteur de boxe bien inspiré allait chercher le jeune Marcel Cerdan, en France, Montréal pourrait devenir la capitale de la boxe. Mais, attention, pas sans la collaboration des autorités. Il y a actuellement tous les éléments d'une résurrection sane de ce sport, mais si les gars de la pègre continuent à se menacer de "cassage de jambes", autour d'une promotion ou d'un combat, ou d'un boxeur, il s'agit de la responsabilité provinciale qui a oublié de donner à la Commission qu'elle a formée, en 1925, des pouvoirs suffisants pour faire face à la situation.

Médaille d'or au Dr Laroche

Il y a bien quatre ans, une commission instituée par le gouvernement provincial a fait une étude sur le sport. Elle a touché à tout. Pas seulement à l'éducation physique: les compétences n'y manquent pas; pas seulement aux loisirs : les rivalités n'y manquent pas; pas seulement au sport amateur, les "tireurs de couvertes" ne manquent pas. Mais cette commission, la Commission Laroche, a parlé du sport professionnel, avec 25 experts bénévoles triés sur le volet. Le Conseil de Montréal a entériné le rapport, en a félicté les artisans et l'a "shooté" à Québec. Il y dort depuis, chez les procureurs généraux Lapalme, Cliche, et Wagner; chez M. Lajoie, chez le premier ministre et probablement dans une quinzaine de tiroirs de secrétaires de ministres qui ne veulent pas se brûler les doigts avec cette affaire et l'étouffent avec zèle; mais ce rapport vient de ressortir des cendres quand l'Université de Montréal, à sa soirée des mérites, a décerné une médaille d'or au Dr Jean Laroche, président de la Commission qui porte son nom pour le travail de cette commission. Messieurs de Québec, passez-vous ça entre les dents.

Les échines souples

Vous savez, les pitounes de la Rouge, elles sont toujours en place. Typique de gouvernement rouge. Je ne suis pas de ceux qui croient que des ministres, des conseillers législatifs, des députés vont se commettre à accepter des compromis sur un sujet d'une telle envergure. Mais les quatre années écoulées m'autorisent à croire que ces "candidats du tonnerre" deviennent joliment figés, à court de moyens, quand il s'agit de parler à ces dictateurs économiques qui brassent les millions, comme vous ou moi brassons nos trente sous un soir de paye. Mais, messieurs les responsables au peuple, si vous avez peur de protéger ceux qui vous ont élus, il faudra bientôt donner un certain essor à votre Commission des Eaux Pollués. Le bois qui séjourne dans les rivières, en dehors des délais permis par la loi, et souvent en défi des droits acquis, pourrit et finit par aggraver l'état des eaux où des riverains négligents et aussi coupables jettent leurs déchets domestiques et de ferme. Vous ne voudriez pas un autre petit scandale n'est-ce pas ? Alors il est temps d'y voir.

Le Castor est toujours debout

On a beaucoup parlé de Toe Blake, ces derniers temps. A chaque fois qu'il perd une partie, il devient le pelé, le galeux, le responsable. Qu'on le laisse donc tranquille. Il ne peut compter à la place de Ralph Backstrom ou de Claude Larose ou de John Ferguson. Il ne peut faire jouer Yvan Cournoyer ou Noel Picard si on le lui défend. Je n'élabore pas plus le sujet, car je ne veux pas nuire au Canadien, mais une chose est certaine, — chaque joueur du club, — même du banc, — est aussi intéressé à gagner la coupe Stanley que Toe Blake. Avec une fiche comme la sienne, qu'on lui fasse donc confiance. Il a probablement des raisons souverainement importantes de se retrancher derrière son masque de vieux castor marabout, mais un castor qui a donné au club Canadien ses plus belles heures de gloire.

Cessons nos luttes fratricides

Assez stupide cette rivalité entre deux expositions de campisme. Même si elles n'ont pas lieu dans le même secteur, ni aux mêmes dates, pourquoi cette confusion de réclame dans les journaux. L'Expo du Père Sablon était annoncée depuis longtemps. Pourquoi l'autre organisation n'a-t-elle pas attendu ? De toute façon, l'une ne nuira pas à l'autre. Pour prévenir de telles compétitions, pourquoi l'une ne nuira pas à l'autre. Pour prévenir de telles compétitions, pourquoi ne pas fare ces expos quand la température est propice au vrai campisme Des assises prématurées laissent faussement croire qu'il s'agit d'un coup d'argent pour les vendeurs de tentes et d'appareils de campisme ... Rivalité, un petit mot qui nous caractérise bien : on le retrouve partout : aux Six-Jours; à la Crosse; au baseball; au niveau des centres de loisirs, alors que la C.O.P. corrigera les virgules de ses 17 précédentes assises théoriques pendant que l'Association canadienne des centres de loisirs ramassera les $40,000 du Conseil fédéral de la Santé et du sport amateur.

Hommage à Roger Léger

Je m'en voudrais de ne pas exprimer un souvenir ému à la mémoire de Roger Léger. On l'a surtout connu comme une vedette du hockey. Je n'y reviendrai pas. On l'ignorait comme un gars enraciné à son coin des Laurentides, près de la Rouge et sur les bords du Nominingue. Il avait le teint des durs, décrits par Grignon; il avait la nostalgie de Bellerive et rien ne pouvait le déraciner de cette petite oasis qu'il s'y était créée. Il aimait y recevoir ses amis, avait l'hospitalité naturelle, vivait comme un homme marqué, se permettant de rire, de bien vivre, au milieu de ses amis sincères, prenant de la vie tout ce qu'elle pouvait lui offrir, comme s'il sentait que la fin était proche. Le hockey y a perdu, mais que dire de sa famille et de son patelin.

Jambon de la semaine

Le programme télévisé des parties de hockey disputées à Détroit, ces deux derniers dimanches, dans le cadre des semi-finales de la coupe Stanley.

Aucun ultimatum à Bernie Faloney, mais on lui accordera un délai

Le Club de Football des Alouettes de Montréal a donné à Bernie Faloney un "certain delai" afin de l'aviser si celui-ci désirait oui ou non signer le contrat qui lui a été proposé ou demeurer en dehors du football cette année.

Faloney n'a reçu aucun ultimatum, ni menace. Cependant Joe Atwell, président exécutif et actionnaire des Alouettes, a dit à Faloney durant la réunion qui se tenait hier après-midi à Hamilton que le Club désirait une réponse d'ici peu, sans pourtant préciser aucune date.

Le contrat fut remis à Faloney par Atwell à la fin de février.

"Nous avons offert à Faloney un contrat spécifiant un salaire supérieur à $20,000" dit Atwell. "Soit un montant équivalent au plus haut salaire jamais offert à un joueur au Canada".

Nous voulons une réponse de la part de Faloney au plus tôt, afin de pouvoir préparer notre stratégie pour la saison prochaine. Il ne reste que deux mois avant que ne commence l'entrainement et l'instructeur Jim Trimble doit être au courant des capacités dont il disposera.

Le président des Alouettes, Ted Workman, précise que la réponse de Faloney doit être connue du public, simplement parce qu'il y a obligation de la part de l'équipe envers ses partisans en général et les détenteurs de billets de saison en particulier. "J'insiste par dessus tout sur le fait que le public connaisse exactement la situation avant la date ultime de renouvellement des billets de saison." explique Workman. Nous ne voulons en aucun cas agir de façon incertaine envers nos supporters".

La date ultime pour l'achat des billets de saison étant le 15 ...ai.

Le Club des Alouettes estime qu'il est normal de clarifier la situation Faloney afin de ne pas être injuste envers les autres joueurs de l'équipe. Le club pense que la publicité faite autour de cette affaire pourrait avoir des répercussions désagréables sur les autres joueurs.

Atwell s'est occupé de toutes les négociations avec Faloney. Le nouvel actionnaire des Alouettes habite Hamilton et connaissait Faloney bien avant de se joindre à la grande famille des Alouettes. Atwell a certainement l'expérience désirée dans ce genre de négociations, ayant été antérieurement directeur des "Tiger-Cats" d'Hamilton.

Une médaille d'or au Dr J. LaRoche

Le Comité des Sports de l'université de Montréal a officiellement reconnu les mérites de la Commission LaRoche, en remettant récemment au Dr. LaRoche, la médaille d'Or réservée aux personnalités canadiennes sur la scène sportive.

M. Gérald Simon, directeur du Comité des Sports à l'université a fait la rmeise de la médaille lors d'un dîner à l'université, lundi le 4 avril dernier.

Ce geste de l'université souligne l'excellent travail du Dr LaRoche, président du collège des Chiropraticiens du Québec et président de la Commission qui a porté son nom.

Le Dr LaRoche occupe de plus les fonctions de vice-président de la commission athlétique de Montréal dont le but est de voir à la bonne gestion de tous les organismes du sport à Montréal.

Quant à la commission LaRoche, elle avait été instituée en février 1961 par l'assemblée du conseil municipal de Montréal afin de faire une étude sur les sports à Montréal, amateur comme professionnel.

En janvier 1962, un rapport de 47 mémoires et 500 pages était remis aux gouvernements municipal et provincial.

En la personne du Dr Jean LaRoche, l'université ne pouvait mieux choisir afin d'honorer la personnalité qui s'est le plus dévouée chez nous pour la cause du sport.

Les inscrits de B.B.

PREMIERE COURSE
TROT — Réclamer — $900
2 Nina Song F. Baise 3
5 Floyd Abbe A. Hanna 4
4 Shoe Clerk E. Turcotte 7-2
6 Lady S. D. C. Bélanger 5
7 Shadydale Colonel R. Gagné 6
1 Mc's Bomb N. Massé 8
8 Mighty Dream Bourassa 8
3 Gold Axworthy F. Sauvé 10
Aussi éligible
Miss Royal Peters
M. Bourrette

DEUXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,000
8 Hers Boy Del McTavish Jr 5-2
5 Leo M. Wann R. Bolly 4
6 Chinquapin M. Aubin 4
7 Sir Royal Pride G. Horton 5
8 Northwood Daniel Dupont 6
1 Fleeting Pick F. Baise 8
3 Easy Armbro C. Paradis 8
4 Timely Story Jr Bédard 10
Aussi éligible
okomo Star R. Coutu

TROISIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $900
6 Irish ubilee Baillargeon 3
3 Princess Stars C. Bélanger 7-2
7 Capital City Vanderpaelt 9-2
4 Duke of Frisco V. Bourgon 5
1 Goose Ali C. Poulin 6
5 Edgewood Merit A. Grisé 8
8 Emil Jay V. Larose 8
2 Sandy Rumbough Alguire 10
Aussi éligible
Go Jimmie A. Bédard

QUATRIEME COURSE
TROT — Réclamer — $1,400
5 Cloyd Hanover H. Filion 3
8 Joppa's Surprise Caldwell 7-2
6 Leonard Abbey Robillard 4
4 M. D. Fearneley 5
1 Mr Tyson C. Pelletier 6
2 Paris Lad E. Bradette 8
3 Mighty Freight A. Hanna 8
7 Proper Way M. Gingras 12

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,300
2 Direct M. Adios H. Pauzé 5-2
4 Chief Morency R. Filion 3
3 Lincoln Clipper Brosseau 4
6 Sweet Harmony R. Savignac 6
7 Widower Von C. Poulin 6
5 Hickory Vampire Plourde 8
8 Snipe Reward T. Horton 8
1 Poplar Portia MacNeven 10
Aussi éligible
Billy Rhythm C. Pelletier

SIXIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,000
4 Golden Spark A. Bédard 3
6 Indiana Chief G. Lachance 4
5 Franchise Baillargeon 9-2
1 Milts Esquire M. Héroux 6
7 Eliminator L. Bourgon 6
2 Ensign Volo R. Savignac 8
8 Diplomat Rotan C. Poulin 8
3 Diana's Gem F. Leboeuf 12
Aussi éligible
Steady Flash Y. Plourde

SEPTIEME COURSE
TROT — Conditions — $1,300
1 Forward Freight S. Brisson 3
3 Cindy Will P. Grenier 9-2
5 Doris Giers R. Curran 4
6 Duchess Song P. Caldwell 6
7 My Prince Y. Desjardins 6
2 Rexall Lad L. Turcotte 8
4 Pick Song R. Bardier 8
8 Titan Galophone R. White 12

HUITIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,300
7 Shafter King A. Hanna 3-2
2 C. J. McElyo 3
3 Hal Volo M. Gingras 4
1 Dell Cash Vanderpaelt 6
6 Senator Pete H. Filion 6
3 Dangerous Galvin, Pelletier 8
4 Ronnie Dean G. Contant 8
9 Peter W. 10
Aussi éligible
Tommy K. Y. Plouffe

NEUVIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,600
4 P.R.L. C. Pelletier 3
1 Key Guard R. White 7-2
6 Well Away M. Turcotte 4
7 D and M 5
5 Miss Ima P. Dussault 6
3 Delaway 8
2 Northwood Combat Gingras 10

DIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,100
3 Maverick Grattan, Pelletier 3
8 Colonel Baker W McElroy 7-2
2 Spindletop Joan R. Curran 4
1 Canada Bars Cameron 5
4 Meadow Charm F. Baise 6
6 Lord Saunders 8
7 Yankee Doddle Boy V. Bourgon 8
5 Success Brook R. Bardier 10
Aussi éligible
Hickory Meadow T. Horton

B27-3841



N'ÉCHANGEZ PAS VOTRE AUTO
FAITES RÉPARER
VOTRE TRANSMISSION

TRANSMISSION SPECIALTY
8320 UPPER LACHINE ROAD - 5529 PAPINEAU LTD.

2 ENDROITS pour votre INSPECTION
2 ENDROITS pour votre SERVICE
2 ENDROITS pour votre GARANTIE

Estimé gratuit avant réparation
remorquage gratuit
garantie 100%
Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine

TS TRANSMISSION SPECIALTY

TERMES FACILES — JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER



AROME AGRÉABLE

SAVEUR REMARQUABLE

La preuve? Fumez-en une pipe!

IL Y A DU
printemps
DANS L'AIR
LA BOCK DE DOW EST DE RETOUR!

LE PRINTEMPS...
Saison à la fois vive et douce...
riche d'arômes...
saison de promesses...
saison qui apporte
une saveur nouvelle

Pour faire changement
goûtez à la Bock de Dow!
C'est si court...le printemps



BIÈRE
bock
DE DOW

LA TRADITIONNELLE BIÈRE DU PRINTEMPS

UNE SPÉCIALITÉ DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

Après s'être évanoui dans son bureau, Caouette a été transporté à l'hôpital



OTTAWA — Le chef créditiste, M. Réal Caouette, âgé de 47 ans, a été transporté à l'hôpital de Hull, hier, après s'être affaissé dans son bureau des Communes.

Son chef de cabinet, M. Fernand Bourret, a déclaré que M. Caouette a perdu conscience, mais est revenu à lui peu après. Il a précisé qu'on soupçonne des troubles cardiaques.

Le Dr Stanley Hailasz, député libéral de Toronto-Parkdale, a été appelé pour examiner M. Caouette et lui a conseillé de se rendre immédiatement à l'hôpital pour y subir un examen.

Le chef créditiste, diabétique depuis plusieurs années, a été transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull vers 5 h. p.m. juste au moment où les cloches de la Chambre des communes sonnaient pour appeler un vote sur une motion de blâme du parti créditiste.

Il a été admis à l'hôpital. . . Le Dr Paul A. Meilleur, qui a examiné le leader du Ralliement dès son arrivée à l'hôpital a dit que son état ne semblait pas grave. Il a indiqué qu'il pourra davantage aujourd'hui préciser la nature du malaise de M. Caouette.

Rappelant que M. Caouette est diabétique, il a ajouté: "Il est très fatigué".

Session fédérale

Le ministre des transports a fait savoir qu'il fera "bientôt" connaître la politique du gouvernement en ce qui concerne les relations entre les deux principales compagnies aériennes du pays.

* * *

Les députés se sont dits d'accord pour étendre la durée des séances quotidiennes de façon à pouvoir terminer aujourd'hui, mardi, plutôt que jeudi, le débat sur le discours du trône. Leurs partis respectifs se sont prononcés en leur nom à ce sujet et le président du Conseil privé, M. McIlraith, en a informé les députés.

* * *

Le député néo-démocrate de Winnipeg North Centre, M. Knowles, a soumis un projet de loi demandant que le quorum à l'Assemblée législative soit porté de 20 à 50, un "chiffre raisonnable". Il a demandé au premier ministre d'appuyer personnellement son projet de loi. La Chambre compte 265 députés.

* * *

Six projets de loi laissés en plan à dernière session ont été représentés à la Chambre hier par le ministre des finances, M. Gordon. Ils portent notamment sur la loi des banques et des caisses populaires du Québec, la retraite des sénateurs à 75 ans, l'habitation et la taxe d'accise.

* * *

Le gouvernement cherche à déterminer la portée et la nature de la prétendue dislocation de l'industrie automobile canadienne comme conséquence de l'accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis. L'accord n'a pas encore été approuvé par le congrès américain. Le ministre du travail, M. MacEachen, a précisé que l'accord aiders, à longue portée, l'industrie automobile canadienne, mais que, pour l'instant, il pouvait survenir certaines dislocations. M. MacEachen a rencontré les fabricants d'autos, vendredi dernier.

* * *

OTTAWA — Le ministre de la Citoyenneté, M. John R. Nicholson, a dit qu'il porterait attention à une suggestion conservatrice voulant qu'une commission royale fasse enquête sur la misère et l'insuffisance des soins médicaux dans les réserves indiennes.

Il a toutefois rappelé qu'un comité inter-ministériel doit étudier ces problèmes et qu'une commission d'appel pour les Indiens doit être établie.

* * *

Le premier ministre a déclaré que, selon lui, il n'était pas urgent de discuter l'abaissement de l'âge des citoyens ayant droit de vote et de porter cet âge de 21 à 18 ans.

Quand on lui a rappelé que c'était une de ses promesses électorales, M. Lester Pearson a dit qu'il ne se souvenait pas avoir pris un tel engagement. Il a reconnu que certains membres du parti au pouvoir avaient exprimé leur appui à un tel changement.

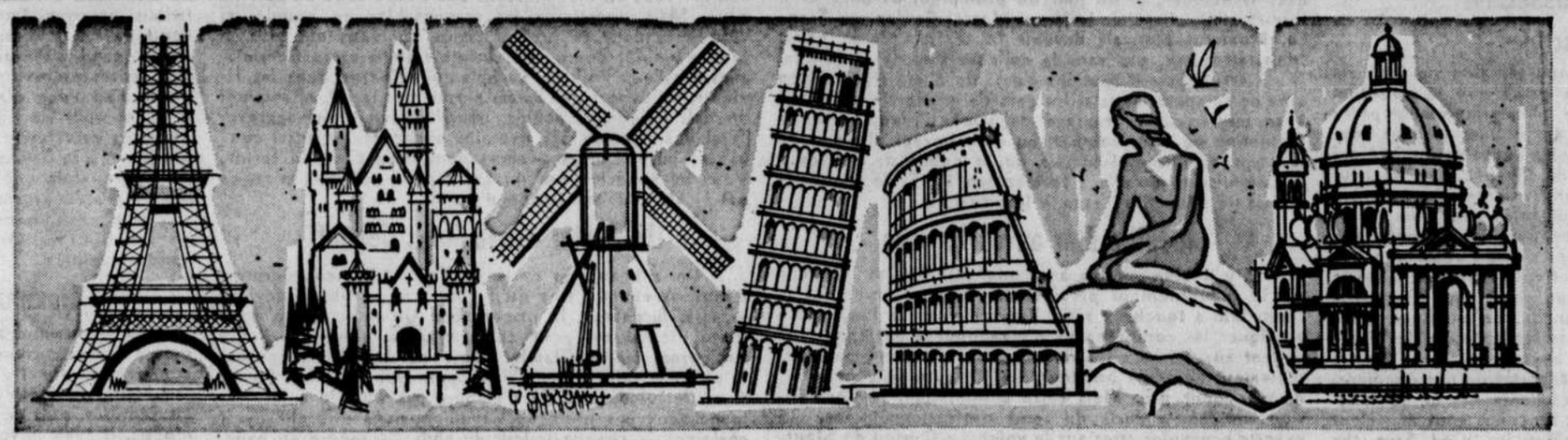
* * *

Un député a demandé aux Communes à M. Paul Hellyer de préciser s'il avait pris en considération les plaintes qui lui avaient été adressées à propos des mauvais effets qu'ont sur les visons femelles en gestation les booms produits par les réacteurs supersoniques au-dessus de certaines régions de la Nouvelle-Ecosse.

En franchissant la barrière du son, les réactés produisent des détonations qui affectent grandement les visons femelles qui doivent mettre bas durant les prochaines semaines.

M. Hellyer a expliqué que son ministère, celui de la Défense, n'avait reçu aucune plainte à ce sujet.

M. Gilles Grégoire, a alors profité de l'occasion pour rappeler que les citoyens des environs de Bagotville, dans son comté, étaient fréquemment éveillés aux petites heures par de telles détonations. Encore là, le ministre a dit n'avoir reçu aucune plainte.



PRÉPAREZ VOTRE VOYAGE DE FAÇON À ÉPARGNER LE COÛT DE SÉJOUR EN EUROPE

Les Lignes aériennes du Canadien Pacifique offrent des rabais de $200.00

Vous pouvez profiter dès maintenant des excursions à bas prix du Canadien Pacifique. Si vous faites un voyage en Europe avant le 21 mai — date qui marque le début de la saison de pointe — vous épargnerez jusqu'à $200. sur un billet régulier.

En bien des cas, l'économie que vous réaliserez sera suffisante pour payer vos hôtels et autres dépenses outre-mer, puisque à cette époque tout est moins cher en Europe.

Vous constaterez comme l'Europe est plus agréable au printemps. Les touristes n'ont pas encore envahi les villes. Il n'y a jamais foule aux endroits que vous visitez.

Avant la saison d'affluence, les Européens ont plus de loisirs et sont donc plus accueillants, plus hospitaliers.

Projetez votre voyage dès maintenant. C'est le printemps, l'Europe vous attend.

de MONTRÉAL à :	TARIF D'EXCURSION CPA ★ (versement initial entre parenthèses)	TARIF DE SAISON DE POINTE‡	ÉPARGNE
LISBONNE	$324. ($33.)	$524.	$200.
† PARIS	$347. ($35.)	$536.	$189.
MADRID	$370. ($37.)	$568.	$198.
† ZURICH	$388. ($39.)	$578.	$190.
† VIENNE	$439. ($44.)	$629.	$190.
† FRANCFORT	$388. ($39.)	$578.	$190.
† VARSOVIE	$511. ($52.)	$701.	$190.
ROME	$459. ($46.)	$648.	$189.

★ Excursions de 14 à 21 jours, classe économique, aller et retour
† Inclut la correspondance
‡ Classe jet-économique, aller et retour



DES VERSEMENTS INITIAUX DE $33 POUR LISBONNE, $35 POUR PARIS

Pour un minime versement initial de $33, vous pouvez partir pour Lisbonne, vers des vacances de rêve. Paris ne vous coûtera que $35 comptant et Rome, $46, pour des excursions de 14 à 21 jours, classe jet-économique.

Grâce au mode de paiements différés du Canadien Pacifique, toutes les grandes villes de l'Europe sont à la portée de votre budget.

Chaque année, un nombre grandissant de voyageurs profitent des avantages de ce mode de paiement. Si on achète une auto, des meubles ou autres accessoires à crédit, il n'est que sensé qu'on fasse la même chose pour un voyage.

Vous ne payez que 10% comptant et le solde par mensualités. Le taux d'intérêt est minime, comme celui des banques.

Vous pouvez de plus utiliser le mode de paiements différés pour les frais d'excursions terrestres. Votre paiement initial ne sera que 10% du montant qui englobe le billet d'avion et toute excursion du Canadien Pacifique. Ceci veut dire que vous pouvez passer des vacances en Europe pour aussi peu que $60 ou $70 comptant, suivant l'excursion que vous choisissez.

Le plus grand avantage de ce mode de paiement est que vous pouvez partir pour l'Europe **dès maintenant.** Vous n'avez pas à remettre vos projets à l'an prochain ou à l'année suivante. Si vous différez votre départ, des problèmes familiaux ou d'affaires vous empêcheront peut-être, dans quelques mois, de faire ce voyage.

L'agent de voyages épargne temps et argent à celui qui le consulte

Votre agent de voyages est un spécialiste qui peut contribuer à rendre beaucoup plus agréables vos vacances en Europe. Il peut vous donner de précieux tuyaux sur **ce qu'il faut faire** ou **ne pas faire,** vous aider à tracer avantageusement votre itinéraire ou vous suggérer une excursion à laquelle vous n'auriez pas pensé.

Bref, il vous aidera à tirer le meilleur parti qui soit de votre séjour outre-mer. Autre point important, il vous dira comment faire durer vos dollars. Il vous dirigera vers des hôtels à la fois confortables et non coûteux ; il vous indiquera d'excellents restaurants à prix populaires et vous enseignera tous les secrets de l'art du pourboire.

L'itinéraire **complet** d'un voyage en Europe est un travail compliqué et long. C'est pourquoi bien des voyageurs d'expérience en confient le soin à un agent de voyages.

L'agent de voyages vous procure les billets d'avion, il fait vos réservations d'hôtel, organise vos excursions et il s'occupe des mille-et-un petits détails propres à vous assurer un voyage sans maux de tête.

Si vous avez quelque point à préciser au sujet de votre itinéraire, votre agent de voyages se fera un plaisir de vous éclairer. Il a visité presque tous les hôtels des itinéraires européens, ce qui constitue une précieuse expérience.

Quels que soient les pays que vous projetiez de visiter lors de vos vacances — Europe, Mexique, Amérique du Sud, Hawaii, Océanie ou Extrême-Orient — voyez d'abord votre agent de voyages. Fiez-vous à son expérience et il vous fera faire, à coût modique, un voyage merveilleux et enrichissant.

Allongez votre itinéraire sans payer davantage

Grâce aux tarifs "villes supplémentaires" du Canadien Pacifique, vous pouvez ajouter plusieurs villes à votre itinéraire européen sans autres frais de transport aérien.

Par exemple, si vous volez à Rome, vous pouvez aussi visiter Londres, Paris, Berlin, Prague et Vienne sans ajouter un cent au prix de votre passage Montréal-Rome.

Lors de votre prochain voyage, voyez votre agent de voyages et faites-lui part de vos projets, des endroits que vous désirez visiter. Il tracera pour vous plusieurs itinéraires et vous aidera à choisir celui qui vous conviendra le mieux.

A l'ocasion de voyages d'affaires, un programme bien élaboré peut rapporter d'importants dividendes.

SEULS LES JETS DU CANADIEN PACIFIQUE VOUS PERMETTENT D'ATTEINDRE ROME SANS ESCALE

Dès le 29 avril, le Canadien Pacifique inaugurera des vols sans escale (les seuls) Montréal-Rome en jet. En 8 heures seulement, les Super DC-8, de CPA, vous transporteront à la "Ville Eternelle", magnifique point de départ de vos vacances en Europe.

Rome est la prestigieuse porte d'entrée de la vieille Europe et du Moyen-Orient. C'est un grand carrefour, un important point de correspondance pour Vienne, Budapest, Athènes, le Caire, Tel-Aviv, Istanbul et plusieurs autres capitales.

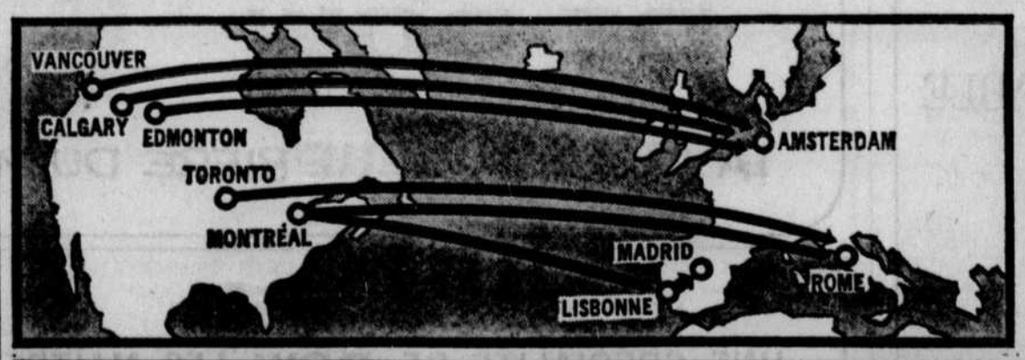
Le service à bord des "Empress" de l'air du Canadien Pacifique est impeccable et la cuisine excellente. (Au menu : steak grillé, homard et autres spécialités de la gastronomie).

Adressez-vous à votre agent de voyages ou à n'importe quel bureau du Canadien Pacifique, 861-9361.

PAR AVION AVEC LE

Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



LES LIGNES AÉRIENNES DU CANADIEN PACIFIQUE,
Gare Windsor, Montréal, Qué.
J'aimerais recevoir vos dépliants gratuits sur les excursions en Europe ( ) l'Europe en autocar ( ) les croisières air-mer en Méditerranée ( ).
Je suis aussi intéressé aux excursions à Hawaii ( ) au Mexique ( ) en Amérique du Sud ( ) en Extrême-Orient ( ) dans le sud du Pacifique ( ).
NOM .....
ADRESSE .....
AVEZ-VOUS DEJA CONSULTE UN AGENT DE VOYAGES ?
Si oui, quel est son nom ? .....

POSTEZ CE BON POUR OBTENIR DES DÉPLIANTS GRATUITS

Voyages d'aubaine en Europe avec le Canadien Pacifique

Les excursions individuelles du Canadien Pacifique vous offrent un grand nombre d'avantages: vous ne vous souciez de rien, chaque minute du voyage vous appartient! Des guides spécialisés s'occupent des réservations, excursions et autres détails. Et vous avez suffisamment de temps libre pour aller là où bon vous semble.

Voici quelques exemples d'excursions que vous offre le Canadien Pacifique. Les prix comprennent le transport terrestre en Europe, les hôtels, la plupart des repas, et les tours d'observation avec guide.

21 jours, 10 villes, 8 pays — Lisbonne, Madrid, Barcelone, Nice, Rome, Venise, Paris, Bruxelles, Londres. L'itinéraire comprend: le musée du Prado, à Madrid; le Palais du Prince et le casino de Monte-Carlo; la cité du Vatican, à Rome; la tour Eiffel et le Louvre, à Paris; vous assisterez au changement de la garde au palais de Buckingham. Seulement $424, plus le billet d'avion. (IT/UTL/200).

21 jours, 11 villes, 9 pays — Lisbonne, Madrid, Barcelone, Nice, Rome, Lucerne, Francfort, Cologne, Paris, Amsterdam, Londres. L'itinéraire comprend: excursion sur le Rhin; visite de la villa d'Este, près de Rome; visite du Rijksmuseum et d'un atelier de diamantaires, à Amsterdam; la tour Eiffel; le changement de la garde au palais de Buckingham. Seulement $438, plus le billet d'avion. (IT/UTL/201).

21 jours, 10 villes, 7 pays — Lisbonne, Madrid, Barcelone, Nice, Rome, Milan, Lucerne, Genève, Paris, Londres. L'itinéraire comprend la visite des endroits suivants: une arène, à Madrid; les immeubles des Nations Unies, à Genève; le palais du Prince et le casino, à Monte-Carlo; la fontaine de Trevi, à Rome; la tour de Londres; le Louvre, à Paris. Seulement $444, plus le billet d'avion. (IT/UTL/202).

L'Europe en autocar — de 7 à 42 jours — jusqu'à 30 villes et 11 pays — L'excursion peut commencer ou se terminer dans n'importe quelle ville, pourvu que le voyageur traverse deux frontières internationales et qu'il demeure avec le groupe pendant au moins sept jours consécutifs. Seulement $18.75 par jour, plus le billet d'avion. (IT/ER/65).

Croisière air-mer en Méditerranée — Choix de deux excursions de 21 jours. Naviguez entre les îles Grecques. Visitez Rome, Athènes, Beyrouth, Damas, Jérusalem et Tel-Aviv. L'itinéraire comprend: le Colisée, à Rome; les fouilles, dans l'ancienne Jéricho; une visite de l'île de Capri; le mont des Oliviers, près de Bethléem. A compter de $482, plus le billet d'avion. (IT/TCP/1 et IT/TCP/2).